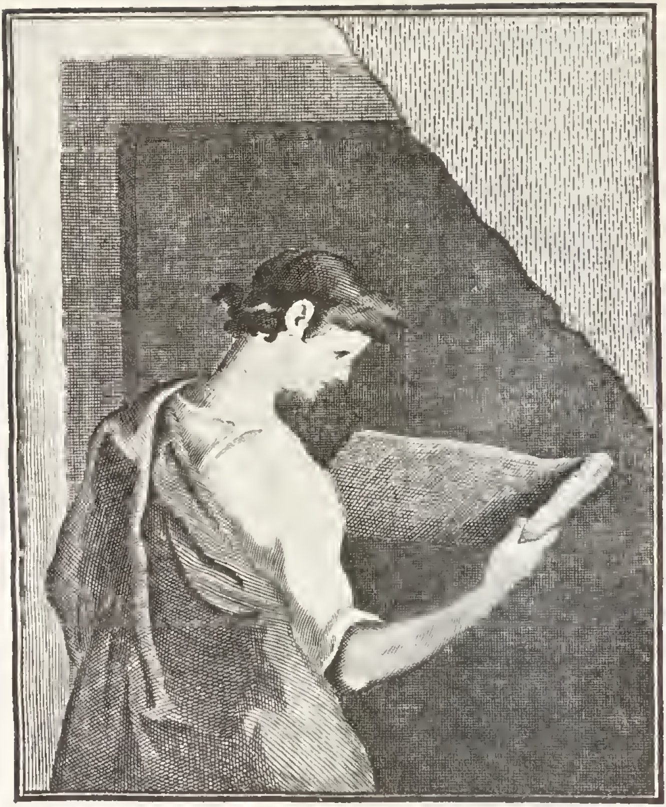

THE J. PAUL GETTY MUSEUM LIBRARY

Digitized by the Internet Archive
in 2019 with funding from
Getty Research Institute

https://archive.org/details/memoirespourlhi1737unse_0

MEMOIRES

POUR

L'HISTOIRE DES SCIENCES ET DES BEAUX ARTS.

Avril 1737.

Collegii Billom:

MEMOIRES POUR L'HISTOIRE

Des Sciences & des beaux Arts,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trevoux, & dédiés à Son Altesse Sérénissime Monseigneur le PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

Avril 1737.

Catal. inscriptus

Imprimé à Paris, & se vend

A LYON,

Chez PLAIGNARD, rue Merciere

M. DCC. XXXVII.

Avec Approbation & Privilege du Roy.

CES MEMOIRES SONT commencés au mois de Janvier 1701. & se vendent 15 s. le mois, en blanc, & brochés 16 s.

Années.

1701.	9. vol.	1720.	5. v.
1702.	12. v.	1721.	12. v.
1703.	12. v.	1722.	12. v.
1704.	13. v.	1723.	12. v.
1705.	12. v.	1724.	12. v.
1706.	12. v.	1725.	12. v.
1707.	12. v.	1726.	13. v.
1708.	12. v.	1727.	12. v.
1709.	12. v.	1728.	12. v.
1710.	12. v.	1729.	12. v.
1711.	12. v.	1730.	12. v.
1712.	12. v.	1731.	12. v.
1713.	12. v.	1732.	12. v.
1714.	12. v.	1733.	12. v.
1715.	12. v.	1734.	12. v.
1716.	12. v.	1735.	14. v.
1717.	12. v.	1736.	15. v.
1718.	12. v.	1737.	4. v.
1719.	12. v.		

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
des Sciences & des beaux Arts

Avril 1737.

ARTICLE XXXVI.

HISTOIRE DU CONCILE de Trente, écrite en Italien par Fra-Paolo Sarpi, de l'Ordre des Servites, & traduite de nouveau en François, avec des Notes Critiques, Historiques & Théologiques, par Pierre-François le Courayer, Docteur en Theologie de l'Université d'Oxford, & Chanoine Régulier, &c. Voyez l'Article XXIX. du mois de Mars.

NOus n'avons encore rendu compte que de la Préface de cet Ouvrage. Nous allons parler de la Vie de Fra-Paolo, de la Traduction de son Histoire du Concile de Trente, des Notes qui l'accompagnent, & de l'*Appendix* qui la suit.

Nous avions déja la Vie de Fra-Paolo écrite en Italien par le Pere Fulgence son ami & son confrere, & M. le Courayer a délibéré s'il ne se contenteroit pas de nous en donner une simple Traduction, comme a fait le Traducteur Anglois du Concile. Mais cette Vie lui a paru écrite d'un style trop diffus, & il a mieux aimé n'en faire qu'un Extrait, augmenté de quelques circonstances omises par le P. Fulgence.

Fra-Paolo nommé dans le monde *Pierre Sarpi*, nâquit à Venise en 1552. de parens médiocres & peu riches. Après avoir donné dès son enfance de grandes espérances pour les Sciences, il entra, malgré les

oppositions de ses Parens, dans l'Ordre des Servites à l'âge de 14. ans, & y persévéra toujours constamment, sans songer, dit-on, à se prévaloir des facilités qu'il trouva pour se soustraire aux Observances Religieuses. Il n'avoit que vingt ans lorsque Guillaume Duc de Mantouë le demanda à ses Supérieurs pour le faire son Théologien; mais le séjour de Mantouë & le tumulte de la Cour lui déplurent. Il s'en retira âgé de 22. ans, & on prétend qu'à cet âge, outre la connoissance des Belles-lettres, & des Langues Latine, Grecque, Hébraïque & Caldéenne, il étoit très-habile dans la Philosophie, la Théologie, le Droit Canon, le Droit Civil, les Mathématiques, toutes les parties de la Physique, la Chymie même, &c. Mais il y a beaucoup d'apparence que cet éloge est exagéré de plus de moitié. Sa science & sa capacité ne laisserent pas de lui attirer l'estime de S. Charles Borromée. Elles exciterent aussi la jalousie de quelques envieux, qui le déférerent à l'Inquisition, sous pré-

texte qu'il ne croyoit pas qu'on pût prouver le Mystere de la Trinité par le premier Chapitre de la Genese. L'accusation fut traitée de ridicule, & on ne voulut pas même écouter les défenses de l'accusé. Il fut fait Prêtre à l'âge de 22. ans, sans doute avec dispense, Docteur en Théologie, Aggregé au Collége de Padouë, & à l'âge de 26. ans Provincial de son Ordre, & ensuite Procureur Général. Il survint dans son Ordre des Dissensions Monastiques. Sa charge ne lui permit pas de demeurer neutre: il soutint le parti opposé à celui que le Cardinal Protecteur de l'Ordre favorisoit. L'animosité porta un de ses Confreres, auparavant son ami, à le déférer à l'Inquisition de Rome & de Venise; cette seconde délation quoique mieux fondée que la premiere, n'eut pas plus de succès, du moins pour ce tems-là; mais il parut dans la suite qu'elle avoit fait quelque impression sur l'esprit du Pape Clement VIII. car Fra-Paolo ayant été proposé pour un Evêché, ce Pape le refusa, ap-

portant pour raiſon, que le commerce qu'il avoit entretenu avec les Hérétiques le rendoit indigne de l'Epiſcopat. C'étoit là en effet un des chefs de l'accuſation intentée contre Fra-Paolo. M. le Courayer ne nous apprend point quel effet ce refus produiſit ſur l'eſprit & dans le cœur de Fra-Paolo. Mais ſi l'on en juge par ce qui arrive à preſque tous les hommes en pareil cas, Fra-Paolo accoutumé comme il étoit aux louanges, aux diſtinctions & aux préférences, dût en être extrêmement picqué. Il eſt vrai qu'on nous dit qu'il avoit dès auparavant montré de l'éloignement & du mépris pour les dignitez de la Cour de Rome; mais ce mépris étoit-il bien ſincere? Quand on le ſuppoſeroit, il eſt toujours mortifiant de ſe voir exclure par un refus déſobligeant des honneurs même que l'on mépriſe par goût & par choix; & il y a bien de l'apparence que ce fut là la ſource de la haine que Fra-Paolo marqua toute ſa vie pour la Cour de Rome. M. le Courayer qui en veut faire un Saint

n'a pas jugé à propos de faire ces réfléxions, & se gardera bien de les approuver. Il voudroit au contraire nous persuader que ce fut uniquement le zéle pour la patrie & l'amour de la vérité qui dicterent à Fra-Paolo tout ce qu'il a écrit contre la Cour de Rome. Mais il faut ou qu'il connoisse bien peu les hommes, ou qu'il suppose que nous ne les connoissons pas pour vouloir nous faire accroire que le dépit & la vaugeance n'ont point eu plus de part que le zéle & la persuasion aux Ecrits d'un Ecrivain si passionné.

Les troubles domestiques qui divisoient l'Ordre des Servites cesserent. Fra-Paolo se réconcilia avec le Cardinal Protecteur, & le Général. Rendu à sa premiere tranquillité, & à ses Livres, il s'appliqua plus que jamais à divers genres d'étude, & composa quelques Opuscules. Mais le différend qui s'éleva entre Paul V. & la République de Venise, lui donna bien-tôt occasion de se signaler & de se vanger de la Cour de Rome, en couvrant sa passion de l'apparen-

ce d'un zéle désintéressé. Il écrivit en faveur de la République contre les prétentions du Pape, & entre tous les Ecrivains qui soutinrent la même cause, ce fut celui qui se signala le plus. Ce fut aussi un de ceux contre lesquels la Cour de Rome marqua plus de ressentiment.

Il fut cité personnellement à Rome, & sur le refus qu'il fit de comparoître, il fut excommunié. Fra-Paolo n'étoit pas homme à s'en mettre beaucoup en peine; & même après que par un Article de la Paix de la République avec le Pape il eut été absous de l'excommunication avec les autres qui l'avoient encouruë comme lui, il ne laissa pas de continuer à écrire divers Ouvrages fort odieux pour le Pape & toute l'Eglise Romaine. C'est-là ce que M. le Courayer appelle de la fermeté, & du zéle. Nous n'en sommes pas surpris; mais ce qui est assez difficile à comprendre, c'est que tandis qu'il louë Fra-Paolo d'avoir toute sa vie employé sa plume & ses talens contre la Cour de Rome, il semble trou-

ver mauvais que cette Cour ait marqué du ressentiment contre un ennemi si déclaré & si opiniâtre. Car enfin encore faut-il laisser à ceux que l'on maltraite & que l'on calomnie la liberté de ne pas le trouver bon. Il est vrai que si la Cour de Rome employa pour se vanger de Fra-Paolo les indignes moyens que M. le Courayer ne craint pas de lui attribuer, tous les honnêtes gens les condamneront avec lui. Le fait est que Fra-Paolo revenant un soir à son Monastere six mois après l'accommodement, fut attaqué par cinq assassins, qui le laisserent pour mort sur la place. L'action est noire, & quelque odieuse que soit la mémoire de Fra-Paolo à tous les Catholiques, il n'en est aucun qui ne déteste un si lâche assassinat. Mais plus l'action est détestable, plus il est indigne de l'attribuer à quelqu'un sans des preuves certaines & *bien certaines :* or sur quelles preuves M. le Courayer fonde-t-il l'accusation? Il commence par avouer que " l'on " n'a jamais sçû, *bien certainement*

„ qui avoit procuré l'aſſaſſinat. Mais,
„ ajoute-t-il, la retraite des Aſſaſſins
„ chez le Nonce, leur reception à
„ Ferrare & dans d'autres endroits
„ de l'Etat Eccléſiaſtique, l'argent
„ touché par eux en differens tems
„ à Ancone & ailleurs, formerent
„ de ſi violens ſoupçons contre la
„ Cour de Rome, que Fra-Paolo
„ lui-même ne pût s'empêcher de
„ dire en raillant que cela ſentoit
„ bien le *ſtile Romain.* „ Pour nous à la vûë d'une accuſation ſi mal fondée, nous ne pouvons nous empêcher de dire que cela ſent bien auſſi l'eſprit de haine dont Fra-Paolo étoit animé contre la Cour de Rome : car à juger des choſes ſans paſſion, quel fond un eſprit ſenſé peut-il faire ſur de pareilles preuves ? 1°. Sont-elles certaines ces preuves ? ces faits ſont-ils bien avérés ? 2°. La conſéquence qu'on en tire a-t-elle aſſez de vraiſemblance pour perſuader ? nullement ; car ſi les Aſſaſſins ſe retirerent chez le Nonce, c'eſt que c'étoit l'aſile le plus ſûr qu'il y eût alors dans Veniſe. S'ils paſſerent par Ferrare,

c'étoit apparemment leur chemin, & on n'y connoissoit pas leur crime. S'ils reçûrent de l'argent à Ancone, sur quoi fondé; ose-t-on dire que ce fut pour le prix de leur assassinat ? & quand on le supposeroit, quelle preuve a-t-on que cet argent venoit de la Cour de Rome ? 3°. Qu'entend-on ici par la Cour de Rome ? Est-ce Paul V. avec son Conseil, ou seulement quelque Officier particulier de cette Cour plus échauffé que les autres sur les intérêts de la Cour Romaine ? Si cet assassinat fut le crime d'un seul, pourquoi envelopper dans la même accusation le Pape & tous ses Ministres ? Si on prétend insinuer que ce fut un complot du Pape avec son Conseil, comment peut-on avancer un si indigne paradoxe ? Mais ce qui fait voir encore mieux le peu d'équité de l'Historien, c'est que tandis qu'il insiste si fort sur les foibles indices qu'on vient de rapporter contre la Cour de Rome, il ne fait pour la disculper aucun usage des preuves qui la justifient. Les voici ces preuves. C'est 1°. qu'il paroît

que Fra-Paolo avoit d'autres ennemis que la Cour de Rome, puiſque ſes propres Confreres conſpirerent contre lui juſques à vouloir le faire aſſaſſiner dans ſa cellule. Car recourir encore comme fait M. le Courayer à la Cour de Rome, pour y trouver le reſſort de cette ſeconde entrepriſe, & n'avoir autre choſe à nous dire que la Cour de Rome, c'eſt trop compter ſur notre crédulité. 2°. Les cinq Aſſaſſins furent arrêtez par l'autorité & les ordres mêmes de la Cour de Rome, & punis de diverſes peines, du banniſſement, de la priſon & de la mort; leur Sentence fut exécutée non dans le ſecret, pour enſevelir avec les coupables la mémoire du crime, mais publiquement; il eſt vrai que ce fut pour d'autres faits: mais qu'importe: La Cour de Rome n'en devoit pas moins craindre d'être accuſée elle même & deshonorée par ceux qu'elle condamnoit, au lieu de les récompenſer; & c'eût été à elle le comble de l'imprudence, ou de ne pas abſoudre ces ſcélérats pour

les obliger à se taire, ou de ne pas les faire mourir dans le secret pour prévenir la révélation d'un crime si odieux. Mais des réfléxions si naturelles échappent à la vivacité de M. le Courayer, & la passion qu'il a de faire paroître la Cour de Rome criminelle, le trouble tellement dans la suite de ses raisonnemens, qu'après s'être borné d'abord à dire avec une espece de modération, que *l'on n'a jamais sçû bien certainement qui avoit procuré l'aßaßinat*, & qu'il y eut des soupçons contre la Cour de Rome, il établit dès la page suivante, comme un fait certain & averé, que la Cour de Rome en fut en effet la seule coupable; il *reconnoît la main de la justice divine sur des malheureux qui furent punis par ceux même dont ils avoient été les instrumens.* Un moment après il nous dit que *le Public eut peine à se détromper.* Il se détrompa donc. Point du tout, car il ajoute tout de suite qu'*on ne pût pas se persuader* que le crime vînt d'autre part. Que l'on concilie, si l'on peut, ces propositions contrai-

res, & que l'Auteur s'accorde avec lui-même.

Le danger que Fra-Paolo avoit couru deux fois, l'obligea à se tenir sur ses gardes & à vivre plus retiré. Il profita de sa retraite pour composer encore divers ouvrages, comme la *relation du differend de Paul V. avec la République de Venise*, ouvrage dont M. le Courayer ne croit pas pouvoir faire un plus grand éloge, que de dire qu'on y trouve la même impartialité que dans ses autres ouvrages. Il s'appliqua ensuite à recüeillir tout ce qu'il pût de Mémoires vrais ou faux, bons ou mauvais pour faire *l'Histoire du Concile de Trente*; & il y réüssit parfaitement bien dans les vûës qu'il s'étoit proposées. M. le Courayer lui attribuë encore un Traité *des Matieres Beneficiales*, quoique M. Simon prétende que cet ouvrage est du P. Fulgence, & il expose les raisons qu'il a de combattre le sentiment de M. Simon. Fra-Paolo fut ensuite chargé par la République de composer un Traité de *l'Inquisition*, & on

croira ſans peine qu'il le fit d'une maniere qui ne dût pas plaire à Rome. Ce Traité fut ſuivi d'un autre ſur *le droit des Azyles*, & ce ſont-là tous les ouvrages de Fra-Paolo ſur les Matiéres Eccléſiaſtiques. Nous ne croyons pas que l'Egliſe regrette qu'il n'en ait pas fait davantage. Outre ces divers Ecrits M. le Courayer fait encore mention de deux autres qui ſont l'un ſur *la maniere de gouverner la République*, l'autre une continuation de *l'Hiſtoire des Uſcoques* commencée par Minucio Minuci Archevêque de Zara.

Une queſtion que l'on a déja agitée par rapport à Fra-Paolo, c'eſt de ſçavoir s'il étoit Catholique ou Proteſtant. M. Amelot ſon traducteur ne voulant pas ſans doute qu'on lui reprochât d'avoir traduit l'ouvrage d'un Proteſtant, a prétendu que Fra-Paolo étoit Catholique. Pallavicin qui a réfuté Fra-Paolo, a ſoutenu qu'il étoit Proteſtant, M. Boſſuet en a été également perſuadé; & comme il n'y a pas de milieu entre le Proteſtant & le Catholique,

il semble qu'il faut choisir entre ces deux sentimens. Mais M. le Courayer qui aime à concilier les choses les plus opposées, nous propose encore sur cela un accommodement qui paroît singulier. C'est que Fra-Paolo étoit Catholique & Protestant tout ensemble. *Il étoit*, dit-il, *Protestant, si c'est l'être que de ne pas donner aveuglément dans toutes les opinions regnantes, & de condamner librement les abus inventez & soutenus par intérêt. Mais il étoit Catholique, si c'est l'être que d'aimer sincerement la pureté de l'Eglise, que de haïr les divisions, que de maintenir l'ordre & la subordination, &c.....* *En un mot à l'imitation d'*Erasme, *de* Cassander, *de* M. de Thou, *& de plusieurs autres grands Hommes, il étoit Catholique en gros & quelquefois Protestant en detail.* Mais en vérité M. le Courayer n'y a pas bien pensé. Car qu'est-ce qu'être Catholique *en gros* & point en détail & dans le moindre détail; c'est ne l'être point du tout, puisque la Foi Catholique n'admet aucune exception.

Qu'eſt-ce qu'être Proteſtant, non en gros, mais ſeulement *quelquefois en détail*? c'eſt n'être pas véritablement Proteſtant. Fra-Paolo ne fut donc ni Catholique ni Proteſtant. Or qu'eſt-ce que n'être ni Catholique ni Proteſtant? c'eſt n'avoir point de Religion, ou ce qui revient au même, n'en avoir qu'une arbitraire; & voilà où aboutit le bel éloge que M. le Courayer fait de ſon héros & du modéle qu'il ſemble s'être propoſé. Tenons-nous-en à ce qu'il y a de plus vraiſemblable.

Fra-Paolo né Catholique fut Catholique pendant un certain tems. Trop de confiance en ſes lumieres le perdit. Il étudia, & devint ſçavant de *la ſcience* qui *enfle*, & au lieu d'apprendre à croire il n'apprit qu'à douter. Le commerce qu'il entretint toujours avec les plus célebres Proteſtans, & le dépit qu'il conçût contre la Cour de Rome, acheverent de le détacher de la Catholicité. Il ne fut plus Catholique que de nom. S'il avoit pû ſe flatter d'introduire la Réforme dans Veniſe, où il avoit d'ail-

leurs tant de crédit, il auroit levé le masque & consommé le Schisme; c'est dans cette vûë qu'il faisoit des vœux si ardens pour le succès & l'accroissement de la Réforme, comme ses Lettres en font foi, dans l'espérance qu'elle pourroit pénétrer jusques dans l'Italie. Mais ces succès ne répondirent point à ses desirs, & il fut contraint de dissimuler jusques à la mort pour ne pas perdre par un éclat infructueux les avantages solides dont il joüissoit sous le nom de Catholique.

» Ce fut, dit M. le Courayer, „ dans des dispositions si modérées „ qu'il passa le reste de sa vie & qu'il „ se prépara insensiblement à la „ mort. „ Il nous en raconte ensuite le détail, & il ne tient pas à lui que nous ne regardions Fra-Paolo comme un Saint. Dieu l'a jugé, & nous souhaitons qu'il lui ait fait miséricorde. Nous souhaiterions aussi pouvoir souscrire à l'éloge funebre par où M. le Courayer finit *la vie de l'Auteur;* mais c'est un panégyrique si enflé, si outré, si faux, si

plein de phrases de Rhétorique, & surtout de principes hérétiques, qu'il ne trouvera surement d'Approbateurs qu'en Angleterre & dans les Païs Protestans. On sera peut-être bien-aise de sçavoir l'idée que M. Bossuet avoit de Fra-Paolo. Voici ce qu'il en dit dans le 1[er] tome de ses Variations, liv. 7. n. 109.

„ On doit bien, dit-il, se donner „ de garde de croire notre Historien „ (*Burnet*) en ce qu'il prononce tou„ chant le Concile de Trente sur la „ foi de Fra-Paolo qui n'en est pas „ tant l'Historien que l'ennemi dé„ claré. M. Burnet fait semblant de „ croireque cet Auteur doit être pour „ tous les Catholiques au dessus de „ tout reproche, parce qu'il est *de leur* „ *parti;* & c'est le commun artifice „ de tous les Protestans. Mais ils sça„ vent bien en leur conscience que „ ce Fra-Paolo qui faisoit semblant „ d'être des nôtres, n'étoit en effet „ qu'un Protestant habillé en Moine. „ Personne ne le connoît mieux que „ M. Burnet qui nous le vante. Lui „ qui le donne dans son histoire de

„ la réformation pour un Auteur *de*
„ *notre parti*, nous le fait voir dans
„ un autre Livre qu'on vient de tra-
„ duire en notre Langue comme un
„ Proteſtant caché qui regardoit *la*
„ *Liturgie Anglicane comme ſon mo-*
„ *déle*, qui à l'occaſion des troubles
„ arrivez entre Paul V. & la Répu-
„ blique de Veniſe, ne travailloit
„ qu'à porter cette République *à une*
„ *entiere ſéparation non ſeulement de*
„ *la Cour, mais encore de l'Egliſe de*
„ *Rome:* qui ſe croyoit *dans une Egli-*
„ *ſe corrompuë & dans une Commu-*
„ *nion idolâtre* où il ne laiſſoit pas
„ de demeurer: qui écoutoit *les Con-*
„ *feſſions, qui diſoit la Meſſe & adou-*
„ *ciſſoit les reproches de ſa conſcience*
„ *en omettant une grande partie du*
„ *Canon & en gardant le ſilence dans*
„ *les parties de l'Office qui étoient con-*
„ *tre ſa conſcience.* Voilà ce qu'écrit
„ M. Burnet dans la vie de Guillau-
„ me Bedell Evêque Proteſtant de
„ Kilmore en Irlande, qui s'étoit
„ trouvé à Veniſe dans le tems du
„ démêlé, & à qui Fra-Paolo avoit
„ ouvert ſon cœur. Je n'ai pas be-

„ soin de parler des Lettres de cet „ Auteur toutes Protestantes qu'on „ avoit dans toutes les Bibliothéques „ & que Geneve a enfin renduës pu- „ bliques. Je ne parle à M. Burnet „ que de ce qu'il écrivoit lui-même „ pendant qu'il comptoit parmi nos „ Auteurs Fra-Paolo Protestant sous „ un froc, qui disoit la Messe sans y „ croire, & qui demeuroit dans une „ Eglise dont le culte lui paroissoit „ une idolâtrie. „ Telle est la peinture que M. Bossuet nous fait de Fra-Paolo, & on voit assez que si M. le Courayer n'y reconnoît pas le portrait d'un franc *Protestant habillé en Moine*, ce ne peut être que parce que voulant passer pour Catholique, il craint de se trahir lui-même par la ressemblance de son état & de ses sentimens avec ceux de Fra-Paolo.

Disons un mot de la traduction de M. le Courayer : car on ne doit pas s'attendre que nous rendions compte de l'histoire même ; elle est connuë depuis long-tems, & on sçait ce qu'il en faut penser. Il n'est ici question que de la nouvelle traduction

tion. M. le Courayer nous assûre qu'il n'a rien négligé pour la rendre la plus parfaite qu'il lui a été possible; & nous aimons mieux l'en croire que de confronter dans un si long ouvrage le texte original avec la traduction. Il est certain que le stile en est naturel & coulant, assez noble sans enflure, & assez simple sans bassesse. Il n'est pas partout également pur & correct; mais on peut dire qu'il l'est encore trop pour ce que mérite un tel ouvrage, & nous n'en dirons rien de plus.

Les notes qu'on a ajoutées à la traduction sont un objet plus important; mais c'est encore une matiere qui n'est pas susceptible d'extrait. Tâchons cependant d'en donner une idée suffisante pour les faire connoître à nos Lecteurs. M. le Courayer les appelle notes *historiques*, *critiques & Théologiques.* Il y en a en effet de ces trois especes, & ce qu'on en peut dire en general c'est qu'elles sont trop abondantes, & que les marges en sont trop chargées. Pour ce qui est des notes Théologiques,

on devine aiſément de quelle nature elles ſont pour la plûpart ; c'eſt-à-dire, qu'elles ſont Théologiques à la façon de l'Auteur & du Traducteur, ou, ſi l'on veut, partie hérétiques, partie approchantes de l'héréſie. Telles ſont entr'autres celles où il eſt parlé des indulgences, de la grace habituelle, des anathêmes prononcez par le Concile contre les Hérétiques, des Sacremens en general, de l'Euchariſtie, de la Tranſubſtantiation, & du culte extérieur qu'on rend à J. C. dans ce Sacrement, & pluſieurs autres points ſemblables. Toutes les objections que Fra-Paolo rapporte d'après les Proteſtans ou qu'il imagine lui-même contre les déciſions du Concile, M. le Courayer les fait valoir & les fortifie par de nouvelles réflexions. Fra-Paolo les inſinuë avec artifice, comme en doutant, comme les penſées d'autrui plûtôt que les ſiennes ; mais M. le Courayer ne connoît point ces délicateſſes ſcrupuleuſes, ni ces ménagemens hypocrites. Il tranche toujours le mot & décide la queſtion ;

prodiguant aux dogmes de l'Eglise qu'il n'approuve pas les épithetes d'incomprehensibles, d'insoutenables, de ridicules, de stupides. Fra-Paolo employe de fines railleries, d'adroits mensonges, de fausses couleurs qui séduisent. C'est l'artificieux Ulisse. M. le Courayer ne s'amuse point à la plaisanterie. Un zele aussi vif que le sien ne peut se contenir. C'est un Ajax furieux. Il frappe à droite & à gauche sur tous ceux qui lui déplaisent. Les grands coups tombent sur les Catholiques; mais les Protestans en ont aussi leur part. *Tros Rutulusve fuat.* Fra Paolo même n'en est pas toujours exempt. Pour les Scholastiques il ne leur fait aucun quartier. Scotistes & Thomistes, pêle-mêle avec la Sorbonne, les Evêques & le Pape, tous sont mis en poudre, & on ne vit jamais une défaite plus complette. Du moins M. le Courayer se le persuade; & nous ne doutons pas même qu'il n'en ait reçû les complimens de la part des Protestans. Mais en vérité c'est trop se flatter; car si l'on

considere d'un côté que les Scholastiques sont la nation du monde la plus difficile à réduire & à persuader; surtout quand ils sont armez de l'autorité d'un Concile, & de l'autre que M. le Courayer n'a à leur opposer que des argumens fondez uniquement sur le raisonnement humain, sans autorité de Peres ou de Tradition avoüée, il est aisé de prévoir que son ouvrage ne sçauroit produire parmi les Catholiques d'autre effet que de causer du scandale & d'exciter l'indignation. C'est ce qu'il aura tout le tems de reconnoître lui-même par l'évenement.

Les Notes Historiques se réduisent à peu de chose. Elles consistent en quelques Remarques du Traducteur sur les faits racontés par l'Historien, & quelques circonstances qu'il juge à propos de rapporter pour les éclaircir, Il n'y en a pas d'assez importantes pour mériter que nous en fassions ici mention. Enfin les Notes Critiques consistent principalement en des Remarques que le Traducteur fait tantôt sur le Texte

de l'Auteur qu'il approuve, qu'il blâme ou qu'il rectifie, tantôt sur les Censures que Pallavicin a faites de Fra Paolo, Censures qu'il approuve le plus souvent quand il ne s'agit que de l'historique, & qu'il blâme & réfute aussi assez communément quand il est question du dogme. Il est assez difficile sur cela de concilier M. le Courayer avec lui-meme; car d'un côté il nous donne l'Histoire de Fra-Paolo pour un modele d'Histoire, & de l'autre il est obligé d'avoüer de bonne-foi que l'Historien s'est mépris presque à chaque page, comme il est aisé de s'en convaincre par la lecture de ses Notes. Il dira peut-être, & il a déja dit en effet, qee ses méprises ne sont que des bagatelles; mais 1°. cela n'est pas vrai de toutes les méprises de Fra-Paolo; car il y en a de très-considérables en genre de méprises, & de plus graves encore en fait d'impostures; mais 2°. quand on supposeroit que toutes ces méprises sont chacune en elle même peu importantes, leur multitude ne sçauroit

manquer de rendre une histoire très-défectueuse. Quel fond peut-on faire en effet sur une histoire où l'on trouve à chaque pas des noms, des dates & des circonstances altérées ? Tout y devient justement suspect, parce qu'on se persuade avec raison d'un Auteur si peu exact, que sa négligence le suit jusques dans les faits les plus importans. Mais il seroit fort inutile d'insister ici sur un point qui est depuis long-tems avoüé de tout le monde, que Fra-Paolo est un Auteur infidele, dont l'Ouvrage est plein de méprises & de faussetés. Pallavicin en a fait un Catalogue qui étonne par la multitude des fautes qu'il lui reproche, & nous y renvoyons nos Lecteurs. Il est vrai que M. le Courayer prétend que Pallavicin a trop enflé son Catalogue, mais on peut se convaincre par les Notes mêmes de M. le Courayer qu'il en avoüe plus de la moitié, & c'est plus qu'il n'en faut pour décréditer un Ouvrage si décrié d'ailleurs par l'esprit d'hérésie qui s'y fait sentir à chaque page.

Il nous reste à parler de l'*Appendix* que le Traducteur a ajoûté à l'Histoire de Fra-Paolo ; c'est une Histoire abregée de la reception du Concile de Trente dans les différens Etats Catholiques, sur-tout en France. La publication du Concile de Trente ne souffrit aucune difficulté dans les divers Etats d'Italie. La République de Venise signala toute des premieres son zéle & sa soumission, & le Pape en fut si satisfait qu'il fit présent à la République du Palais de S. Marc qui est à Rome, & que Paul II. avoit fait bâtir pour lui-même. La Pologne suivit presqu'aussi tôt l'exemple de l'Italie. Il y eut sur cela quelques difficultés en Espagne & dans les Païs-Bas. Mais » Philippe II. croyant que l'interêt & » la tranquillité de ses Etats deman» doient, au moins à l'extérieur, une » acceptation pure & simple, or» donna, que sans faire aucune res» triction dans la formule d'accep» tation, de peur qu'on ne crût » qu'il étoit libre à chacun de li» miter ces Decrets à son gré, il

» ſuffiroit d'en determiner l'obſer-
» vation par les loix & les uſages
» de ſes Royaumes. ...... c'eſt ce
» qui ſe fit dans les Conciles de To-
» lede, de Sarragoſſe, de Seville,
» de Valence & quelques autres, où
» tout ſe paſſa au gré du Prince, &
» conformément à ſes vûës. „ C'eſt-à-dire, que l'execution des Decrets du Concile ſur la Diſcipline devoit être toujours reſtrainte par les loix & les coutumes du Royaume. En Allemagne le Concile ne trouva preſque aucune oppoſition de la part de l'Empereur Ferdinand, ni des Princes Catholiques; car il ne fut pas queſtion de le propoſer aux Etats Proteſtans; mais il n'en fut pas de même en France. En vain pluſieurs Papes ſucceſſivement depuis Pie IV. firent faire auprès des Rois de France les plus fortes inſtances par leurs Nonces pour obtenir la publication du Concile de Trente dans le Roïaume. En vain le Cardinal de Lorraine qui s'en faiſoit un point d'honneur, en vain tout le Clergé y employa à diverſes repriſes ſon auto-

rité, ses sollicitations & toute la vivacité de son zéle. Nos Rois parurent quelquefois ébranlés, & disposés à accorder cette satisfaction à l'Eglise; mais ils trouverent toujours tant d'oppositions dans leur Conseil & dans les Parlemens du Royaume par rapport à plusieurs points de Discipline que la chose est toujours demeurée jusqu'à present sans effet, c'est-à-dire, qu'il est vrai, à parler en général, que le Concile de Trente n'a jamais été publié & reçû en France par un Edit du Roi. Mais il y a sur cela quelques remarques importantes à faire pour réfuter les fausses conséquences que M. le Courayer voudroit faire tirer de ce défaut de publication du Concile dans le Royaume; & c'est sur quoi on a encore de la peine à concilier M. le Courayer avec lui-même.

Il avouë que tout ce qu'il a rapporté des oppositions que la publication du Concile a euës à essuyer en France, ne regarde que *les Decrets de Discipline*. « Car *en matiere de* „ *doctrine*, ajoute-t-il, il n'en a pas

„ été tout-à-fait ainsi. Quoiqu'à cet
„ égard même le Concile n'ait jamais
„ été reçû par les François dans les
„ formes, il est certain néanmoins
„ qu'il y est accepté tacitement : soit
„ parce que dans toutes les disputes
„ qui s'y sont élevées, l'on y a tou-
„ jours pris ses décisions pour regle,
„ soit parce que la Profession de Foi
„ de Pie IV. y a été adoptée par tous
„ les Evêques ; soit enfin parce que
„ les Prélats de ce Royaume, soit
„ dans les Conciles Provinciaux ou
„ Diocesains, soit dans les Assem-
„ blées du Clergé, ont toujours fait
„ profession de se soumettre à sa doc-
„ trine, & que dans les oppositions
„ mêmes que les Etats ou les Parle-
„ mens du Royaume ont formées à
„ l'acceptation de ce Concile, ils ont
„ toujours déclaré qu'*ils embrassoient*
„ *la Foi contenuë dans ses Decrets*,
„ comme on le voit dans la réponse
„ que fit le Président Miron au nom
„ du Tiers Etat dans les Etats de
„ 1615. Cette acceptation que j'ap-
„ pelle tacite, parce qu'elle ne s'est
„ point faite selon les formes ordi-

„ naires, c'est-à-dire, *par l'autorité*
„ *du Prince & l'Enregistrement des*
„ *Cours Souveraines*, n'a pas empê-
„ ché le Clergé de faire regarder la
„ doctrine du Concile comme une
„ des loix du Royaume, &c. "

La premiere chose que nous ferons observer à M. le Courayer, c'est que quand il dit que le Concile de Trente a été reçû en France *en matiere de doctrine* par une *acceptation tacite*, il n'en dit pas assez; il y a été reçû par tous les Evêques sans exception, soit en particulier soit en commun dans plusieurs Conciles Provinciaux tenus à Roüen, à Bourges, à Tours, à Aix, à Toulouse, à Bordeaux: & dans diverses Assemblées du Clergé. Toutes les Ecoles de France se sont fait un devoir de se conformer à sa doctrine, & de la défendre dans les Theses publiques & dans les Ouvrages imprimés, au vû & au sçû de toute la France. On a de tout temps regardé comme heretique quiconque a osé contredire ses décisions dogmatiques. On l'a toujours enseigné publiquement

dans les Chaires & dans tous les Catechiſmes ; toutes les Egliſes en ont retenti, les Princes mêmes & les Magiſtrats qui ſe ſont oppoſés à la publication de ſes Decrets ſur la Diſcipline, ont toujours ſolennellement proteſté qu'ils en embraſſoient la doctrine. Or c'eſt-là certainement quelque choſe de plus qu'une acceptation tacite. Car, que peut-on deſirer de plus ? eſt-ce un Edit du Prince qui publie les Decrets du Concile dans tout le Royaume & qui ſoit enregiſtré dans les Cours Souveraines ? Il eſt hors de doute que ſans une telle publication les Decrets du Concile qui regardent la Diſcipline, les uſages du Royaume & les droits des Souverains, n'auront jamais lieu en France. Mais il n'eſt ici queſtion que des Decrets & des Canons de pure doctrine. Or il eſt évident que de tels Decrets portés par un Concile général, & reçûs par tous les Evêques du monde Chretien, peuvent bien recevoir par les Edits des Princes une plus grande publicité, & même une plus

grande autorité exterieure, mais qu'ils n'en reçoivent pas plus d'autorité pour faire un objet de foi & de croyance interieure, par la raison que l'autorité de la foi est indépendante des Puissances temporelles, & doit soumettre les Princes mêmes comme les plus simples fideles. D'ailleurs, ce que dans l'usage ordinaire on appelle acceptation *tacite* consiste precisement à ne pas contredire une doctrine proposée & connuë, suivant l'axiome *qui tacet consentire videtur.* Le silence seul, quelquefois même la simple tolerance forme une acceptation tacite; or M. le Courayer peut-il oser dire que c'est ainsi que les dogmes du Concile de Trente ont été acceptés en France, tandis qu'il est obligé de convenir que tous les Evêques les ont solennellement acceptés dans divers Conciles & dans leurs Assemblées, & que toutes les Ecoles en ont fait publiquement la regle de leur foi & de leur doctrine?

Mais ne disputons point sur les mots, & venons au fait. La se-

conde obſervation que nous ferons faire à M. le Courayer, c'eſt que de quelque nom qu'il appelle l'acceptation qui a été faite en France de la doctrine du Concile de Trente, cette acceptation eſt réelle & irrévocable. Car il aura beau invectiver avec Fra-Paolo contre la politique du Pape & de ſes Legats, contre l'ambition & la lâcheté des Evêques, contre les préjugés & les fauſſes ſubtilités des Theologiens Scholaſtiques; nous avons dans la Religion Catholique un principe fixe & invariable, qui eſt que, lorſqu'un Concile général a prononcé en matiere de doctrine, ſa décision eſt infaillible & fait une regle de foi irrévocable, parce que c'eſt le S. Eſprit même qui parle par la voix du Concile. Que les Peres du Concile ſe ſoient conduits par telles vûës, par tels motifs, par tels conſeils que l'on voudra leur ſuppoſer fauſſement, leurs décisions n'en ſont pas moins l'Oracle du S. Eſprit, qui ſçait ſe ſervir du mal même pour procurer le bien; ſans ce principe point de ſécurité, point d'unité dans

la foi, & par conſéquent point de Catholicité. C'eſt par ce principe que toutes les Egliſes Catholiques & celle de France en particulier ſe ſont empreſſées de recevoir avec reſpect & avec ſoumiſſion la doctrine du Concile de Trente, & qu'elles en ont fait juſqu'à preſent la regle invariable & irrévocable de leur foi. Quel fruit peut donc eſperer M. le Courayer de ce grand travail qu'il a entrepris pour décrier le Concile de Trente ? Se flate-t-il de nous perſuader que le Concile a mal jugé, que ſes anathemes ſont nuls, que ſes Decrets ſont ſans conſéquence ? Mais il faut pour cela qu'il commence par nous prouver qu'un Concile général n'eſt pas infaillible. S'eſt-il propoſé de faire révoquer à l'Egliſe de France & à l'Egliſe univerſelle l'acceptation qu'elle a faite de la doctrine du Concile ? Mais il faudroit auparavant qu'il nous prouvât que l'Egliſe peut varier dans ſa foi, qu'elle peut condamner aujourd'hui ce qu'elle a approuvé autrefois, ou regarder comme un ſimple problême ce

qu'elle a crû comme un Article de foi. Or c'est-là en effet un principe assez reçû dans les Eglises Protestantes, du moins dans la pratique; mais M. le Courayer ne peut pas avoir déja oublié que ce principe est absolument réprouvé dans l'Eglise Romaine. Quel objet peut-il donc s'être proposé? en vérité peut-être ne le sçait-il pas lui-même. D'un côté il reconnoît que la doctrine du Concile de Trente a été unanimement acceptée par toute l'Eglise de France, qui la regarde comme une regle de foi, & de l'autre il voudroit insinuer que cette doctrine est encore sujette à révision, parce qu'elle n'a pas été, dit-il, reçûë selon *les formes ordinaires*. Il nous dit ailleurs que le Concile a fait un mal *irréparable*, & cependant il croit qu'on peut encore réparer tout le mal. Il reconnoît la vérité d'une partie des Decrets du Concile, & il rejette l'autre, comme si tous ses Decrets dogmatiques n'étoient pas émanés de la même autorité, & comme si c'étoit par nos lumieres

particulieres qu'il faut juger de la doctrine d'un Concile, & non par l'autorité infaillible du Concile même. Concluons que tout le travail de M. le Courayer n'est qu'un Ouvrage de tenebres, de scandale & de contradictions. L'original sur lequel il a travaillé n'est qu'un tissu de faussetés historiques, d'impietés & d'erreurs Théologiques. Les Notes qu'il a ajoutées encherissent sur l'original par la licence & l'esprit d'heresie qui y regnent ; tout le reste est dans le même goût. Qu'il présente donc son Ouvrage aux Protestans comme un monument de son zele contre l'Eglise Romaine. Qu'il en exige des Eloges & des récompenses! Que tous les sectaires le lisent avec satisfaction. Il est digne d'eux & tout propre à les entretenir dans l'illusion de leurs préjugés. Mais que M. le Courayer ne se flatte pas du suffrage d'aucun Catholique qui aime la vérité, la modestie, la simplicité dans la foi, & qui respecte l'Eglise & ses décisions. Troisiéme & derniere observation. *De Dominis* rendit un fort

mauvais office à l'Ouvrage de Fra-Paolo en l'imprimant, comme nous avons dit dans notre premier Extrait avec un Titre & une Epître Dédicatoire qui le rendirent suspect & odieux aux Catholiques; M. le Courayer l'a fort bien remarqué lui-même; mais au lieu de s'en faire l'application, il est tombé dans le même inconvenient: au lieu de faire réflexion que tout l'art de Fra-Paolo, & par lequel il peut imposer à des Lecteurs peu éclairés, consiste à insinuer adroitement ses sentimens, à s'enveloper, à se couvrir pour mieux séduire les Lecteurs par les apparences d'une impartialité affectée, M. le Courayer a crû rendre service à l'Historien en le démasquant précisément comme l'Etourdi de la Comedie démasque son Valet, & il ne s'est pas apperçû que par-là il ôtoit à Fra-Paolo tout son mérite, & lui faisoit perdre tout le fruit qu'il pouvoit esperer de sa dissimulation. Il ne se contente pas même de l'avoir démasqué; il juge encore à propos de lui donner un habillement tout

heterodoxe, & de l'enluminer des couleurs les plus ſuſpectes. Fra-Paolo n'eſt plus un heretique couvert qui ſéduit ſous le maſque de la Catholicité. C'eſt un Proteſtant reconnu & déclaré qui ne peut impoſer à perſonne. Son Hiſtoire n'eſt plus un piége pour les Lecteurs les moins précautionnés. C'eſt un Ouvrage heretique, expliqué par un Commentaire heretique, & qui dès-là ne mérite, du moins par rapport aux ſentimens qui appartiennent à la foi, que le mépris & l'indignation des Catholiques. Etoit-ce la peine d'entreprendre un ſi grand travail?

ARTICLE XXXVII.

HISTOIRE DES DEUX ASPASIES, Femmes illuſtres de la Grece, avec de Remarques Hiſtoriques & Critiques. Par M. le Coute de Bievre. A Paris chez Meſnier, ruë S. Severin, au Soleil d'or, ou en ſa Boutique au Palais, Grande Salle, même Enſeigne. 1736. *Volume* in-12. *Pages* 255. *ſans la Table.*

IL en eſt des Auteurs anciens comme des monumens antiques. La barbarie, l'ignorance & le tems qui ont mutilé, diſperſé, ou enſeveli les uns & les autres, ont donné lieu à la politeſſe, à l'induſtrie, & au loiſir ſtudieux de faire d'utiles efforts pour les rétablir, les raſſembler, ou les tirer du cahos dans lequel ils étoient en quelque ſorte abîmés. Nous avons une égale obligation à ceux qui tirent du ſein de la terre les débris précieux des Statues antiques pour en réunir les morceaux avec ſymétrie, & à ceux qui rejoignent les fragmens des Auteurs perdus, pour en compoſer un corps d'évenemens. Quand on ne devroit aux uns & aux autres qu'une ou deux connoiſſances de plus, ce ſeroit toujours beaucoup, particulierement ſi avec du courage & des talens ils s'offroient à nous en procurer davantage. Tel eſt le cas où ſe trouve M. le Coute de Bievre, Auteur des deux *Aſpaſies*. Ce ſont deux Portraits qu'il nous donne, & dont il a

recueilli avec ſoin les traits parſemés en différens Ecrits de l'Antiquité, prêt, s'il eſt agréé du Public, à porter beaucoup plus loin ſes recherches juſqu'à devenir le *Plutarque du beau Sexe*. Il eſt vrai que le *Plutarque des Hommes Illuſtres*, quoiqu'obligé à un travail conſidérable pour nous en conſerver la peinture, a eu plus de facilité à venir à bout de ſon deſſein. Mais plus la peine croît, plus on doit ſçavoir de gré à ceux qui la prennent pour notre inſtruction. Ce n'eſt point à nous d'examiner ſi le zéle de notre Auteur en faveur des *Dames Illuſtres* déja tant de fois célébrées, ſur-tout depuis deux ſiécles, ne pourroit pas s'étendre au-delà de l'objet qu'il paroît ſe propoſer. Nous prononcerons encore moins ſur la maniere dont il traite ce galant projet, quelque réſervée qu'elle ſoit. Nous préſumons même que ſon but eſt infiniment louable, puiſque dans le goût dominant où l'on eſt aujourd'hui des galanteries Romaneſques, il y a lieu de croire que galanteries pour

galanteries, il aime mieux donner au Public des vérités anciennes que des Fables modernes.

Cela étant, nous nous contenterons de donner quelque idée du travail de l'Auteur & de ses deux Héroïnes. La premiere & la plus célébre est la Milesienne. Cette Aspasie de Milet étoit une de ces Femmes rares, dont on a vû quelques exemples de nos jours. Elle trouva le secret par son éloquence & sa beauté d'attirer chez elle les esprits les plus déliés d'Athenes, qui se faisoient gloire d'être ses Disciples, entr'autres Socrate & Péricles. Ce dernier qui gouverna la République en fut tellement épris, qu'il devint son amant & son époux, de sorte qu'elle parut l'ame toute-puissante du gouvernement. Outre ses autres talens on lui donne particulierement celui de l'intrigue d'Etat. Elle devint odieuse aux Athéniens, comme Auteur de l'expédition contre les Samiens en faveur de Milet, & comme ayant en partie causé ou animé la cruelle guerre du Peloponese, qui

pensa perdre Athenes & toute la Grece. Enfin on la taxa d'impieté aussi-bien qu'Anaxagoras, & l'on sçait assez qu'elle n'étoit rien moins que Chef de Vestales.

Aspasie la Phocéenne ou de Phocée en Ionie, quoique née & élevée dans le sein de l'indigence, sous le nom de Milto, parvint par un air & des sentimens vertueux jusqu'à la rudesse, au bonheur de plaire à Cyrus second fils de Darius Nothus. Il la préféra à toutes ses Rivales. Il l'admit même dans son Conseil. Sa pudeur & sa modestie ennemies des parures lui firent donner le nom de *Sage*. Elle cessa pourtant de l'être, & l'aima, en conservant toujours les dehors de sa vertu. Cyrus combat contre son frere Artaxerxès Roi de Perse, & succombe dans le combat. Le Vainqueur devient amoureux d'Aspasie. Darius son fils devenu rival de son pere obtient de lui qu'il lui cede cette femme, si elle y consent; & elle y consent en effet sans délibérer. Artaxerxès punit l'un & l'autre en renfermant Aspasie dans

un Temple ou de Diane, ou du Soleil.

Voilà le fonds des deux Histoires. Quant à l'Auteur, il s'est appliqué 1°. à ne rien omettre de ce que les Anciens en ont dit, à les confronter, & même à les corriger les uns par les autres, prenant pour guide la critique. 2°. A justifier autant qu'il l'a pû ses Héroïnes par des conjectures qui paroissent nées plutôt de la crainte de déplaire au sexe que d'une exacte vérité. Aussi n'insiste-t-il pas trop sur ces conjectures obligeantes, sur-tout en faveur d'Aspasie la Milésienne, persuadé sans doute, comme il doit l'être, qu'il importe peu aux personnes vertueuses qu'il y en ait eu beaucoup qui ne leur ressembloient pas. Le vice au contraire malheureusement trop commun, donne un nouveau lustre à la vertu trop rare. 3°. L'Auteur a fait un petit Recueil de Notes, estimables par la correction de quelques passages anciens, & en particulier de quelques articles de Bayle.

ARTICLE

ARTICLE XXXVIII.

ACTA SANCTORUM Augusti ex Latinis & Græcis, aliarumque Gentium Monumentis servatâ primigeniâ veterum Scriptorum phrasi, Collecta, Digesta, Commentariisque & Observationibus illustrata à Joanne Baptista Sollerio, Joanne Pinio, Guillelmo Cupero, Petro Boschio è Societate Jesu, Presbyteris Theologis. Tomus II. quo dies quintus, sextus, septimus, octavus, nonus, decimus, undecimus & duodecimus continentur. Antuerpiæ apud Bernardum-Albertum Vander Plasche. 1735. folio. C'est-à-dire: *Actes des Saints du mois d'Août, tirés des Monumens Grecs, Latins, &c. fidellement copiés sur les originaux, & enrichi de Notes & d'Observations, par les PP. Jean-Baptiste du Solier, Jean Pien, Guillaume Cuypers, & Pierre Vander Bosch, de la Compagnie de Jesus.*

Tome II. comprenant huit jours, à commencer au cinquiéme. A Anvers chez Bernard-Albert Plassche. 1735. *un Volume* in folio. *Pages* 778. *sans la Table.*

C'Est un préjugé assez commun, que tout ce qu'un Auteur ajoûte au corps de son Ouvrage, n'est pas d'une grande utilité. Combien de Lecteurs, par exemple, ne lisent jamais la Préface d'un Livre, persuadés qu'ils n'y apprendront rien, & que l'Auteur n'y a eu en vûë, que de se faire valoir, de prevenir le Public en sa faveur, ou qu'il n'a fait une Préface, que pour se conformer à l'usage, & ne l'a remplie que de discours vagues, qui ont même quelquefois assez peu de rapport au sujet qu'il traite. Nous convenons que ce préjugé n'est pas sans fondement; mais comme il s'en faut bien que tous les Ecrivains tombent dans ce défaut, quiconque cherche véritablement à s'instruire en lisant, ne néglige rien dans un Ouvrage, qu'il estime assez, pour

en entreprendre la lecture, & il aime mieux courir le risque d'y rencontrer du superflû, qu'il peut passer legerement, que de s'exposer à ne pas profiter de tout ce qu'il renferme d'utile & d'interessant.

Celui, dont nous examinons ici le trente-quatriéme Volume, est peut-être un de ceux, dont on a le plus exageré les prétenduës inutilitez : nous ne craignons pourtant point d'avancer qu'on y trouvera très-peu de Pieces, dont la lecture entiere ne fassent sentir l'utilité à tout lecteur, qui fera réfléxion que ce sont ici des Mémoires pour une Histoire complette des Saints, & que dans un Recueil de cette nature, ce n'est ni le goût, ni la précision, que l'on doit chercher; mais toutes les Pieces, dont un Historien peut faire usage en composant la Vie d'un Saint, & toutes marquées à leur coin par le moyen d'une saine & profonde critique. Un Architecte, qui amasse des matériaux pour la construction d'un édifice, n'ignore point qu'il ne le employera pas tous dans

leur entier, mais il n'en néglige aucun, parce qu'il ſçait bien qu'il n'y en a point, dont il ne puiſſe tirer quelque avantage.

Ce qui nous a donné lieu de faire cette remarque, c'eſt une eſpece de préambule, qui ſe voit à la tête de tous les Saints de chaque jour: les Auteurs y rendent compte des omiſſions, & des tranſpoſitions, qu'on y pourroit trouver en conſultant les divers Martyrologes des Egliſes, & des Congrégations particulieres, & il nous a paru que ces articles préliminaires ſont beaucoup plus inſtructifs, qu'ils ne le paroiſſent d'abord. Par exemple, Martin Baronius a placé le Cardinal Staniſlas Hoſius, un des plus grands hommes du XVI[e] ſiécle, dans la ſuite des SS. & des BB. de ce nom, quelques-uns s'étonneroient peut-être qu'il n'en ſoit fait aucune mention dans ces Actes au cinquieme d'Août, qui eſt le jour de ſon decès, nos Auteurs nous avertiſſent qu'ils n'ont pû découvrir qu'on lui ait rendu juſqu'ici aucune ſorte de culte. Ils diſent la

même chose au sujet de *Bietre* , en Latin *Viator* Evêque de Bourges, & ils ajoûtent, que ceux, qui pourroient s'intéresser à la gloire de ce Prélat, leur feront plaisir de leur envoyer sur cela des Mémoires, s'ils en ont, qui méritent croyance. Ces deux exemples, que nous avons pris au hazard, suffiront pour montrer qu'il n'y a rien à négliger dans ce Recueil.

S. Menge * Evêque de Châlons sur Marne, est le premier, dont les Actes sont examinés dans ce Volume. Le P. du Solier convient qu'on ne sçait rien, ni de sa naissance, ni de sa patrie, & il rejette sans façon ce qu'a avancé le P. Rapine Franciscain sur le témoignage de Vincent de Beauvais, de S. Antonin, & de Pierre de Natalibus (dont l'autorité, dit il, n'est pas d'un grand poids en fait de Critique, parmi les Sçavans) à sçavoir que S. Menge étoit de la famille des anciens *Memmius* de Rome, & parent de ce *Memmius*

* En Latin *Memmius* ou *Mimius.*

Rufus, qui fit mourir à Terracine les SS. Martyrs Nerée & Achillée. En effet, ſi on en croit le Martyrologe Romain, ce fut à Rome que ſouffrirent ces deux Saints ; & ce fut en vertu de la Sentence de *Minutius Rufus* qu'ils furent executés. D'ailleurs prétendroit-on honorer beaucoup un Saint, en lui donnant pour parent un perſécuteur des Chrétiens ?

L'Egliſe de Châlons a ſur le tems de l'Apoſtolat de S. Menge, ſon premier Evêque, les mêmes prétentions, que celle de Limoges ſur Saint Martial, celle de Paris ſur S. Denys, &c. Cette queſtion a été traitée à fond au cinquiéme Tome du mois de Juin, en parlant de S. Martial, & nôtre Auteur y renvoye le Lecteur, auſſi bien qu'au premier Tome de l'Hiſtoire de l'Egliſe Gallicane par le P. Longueval. Il fait voir enſuite qu'on a attribüé à S. Menge bien des choſes, qui conviennent à d'autres Saints. Il releve avec raiſon le P. Rapine, qui dans ſes Annales de l'Egliſe de Châlons aſſûre, que Ste

Manne fut Disciple de S. Menge, & en rapporte une Histoire aussi dénuée de preuves, qu'elle est contraire à la Chronologie.

Mais il se mocque encore plus de quelques Ecrivains Espagnols & Portugais, lesquels confondant S. *Mancos*, martyrisé par les Juifs à Evora, avec S. Menge, lui font à la vérité commencer ses courses Apostoliques par Châlons, mais le conduisent ensuite dans toutes les Provinces de l'Espagne, & assûrent qu'il fut le premier Evêque d'Evora, où il souffrit le martyre sous Trajan. L'autorité du P. du Moulinet Chanoine Regulier, & Bibliothéquaire de Sainte Genevieve de Paris, qui a envoyé aux Jésuites d'Anvers une Dissertation manuscrite de sa façon, pour appuyer cette prétention des Espagnols, n'a pas fait changer de sentiment au P. du Solier. Il n'y a pas moins de bonne critique dans l'Article de S. Yon de Châtres, dont le P. Vander Bosch fait toucher au doit, que tous les Actes sont faux, & presque tous tirés de ceux de S. Lucien Martyr, il ajoûte

qu'on peut s'en rapporter à ce qu'en a dit le P. Longueval, & promet néanmoins d'en traiter plus au long, en parlant de S. Denys de Paris, avec lequel S. Yon eſt venu dans les Gaules. Le P. VanderBoſch ne fait pas plus de grace aux Actes de S. Emygde Evêque d'Aſcoli & Martyr, mais il convient que ce Saint eſt honoré de tout tems dans cette Ville en qualité de Patron.

Le P. Pien ne juge point l'Abbaye de Notre-Dame de Soiſſons bien fondée à croire qu'elle poſſede en tout ou en partie les Reliques de S. Oſwald Roi & Martyr en Angleterre, quoiqu'elle en faſſe l'Office à ce titre : encore moins MM. de Sainte Marthe & quelques autres à ſoûtenir que Saint Venance premier Evêque de Viviers ait été fils de Saint Sigiſmond Roi de Bourgogne, & Moine Benedictin. C'eſt aux intereſſés à fournir des preuves plus convainquantes de ces deux faits, que celles, dont on les a appuyés juſqu'ici; mais il faut commencer par faire voir ce que c'étoit que *Albavicum*

ſur le Rhône, où l'on aſſûre que Saint Venance ſe fit Moine. Enſuite il faut montrer comment ce Saint a pu être Benedictin, avant que Saint Maur ait établi en France l'Ordre de Saint Benoît ; car il eſt certain, 1°. que S. Venance aſſiſta comme Evêque au Concile d'Eſpagne tenu en 517. 2°. Que Saint Maur ne vint en France qu'en 543. Si donc, conclut le P. Pien, ce Saint a été Moine, ce que je ne puis ni affirmer, ni conteſter, il faut qu'il ait embraſſé quelque autre Inſtitut.

Le même Auteur traite fort ſçavamment deux grandes Queſtions au ſujet du Pape Saint Sixte, dont l'Egliſe honore la memoire le 6. d'Août. La premiere regarde les Ouvrages attribués à ce Saint Pape ; à ſçavoir, une Liturgie, deux Lettres, le Livre des Richeſſes, & l'Enchiridion, ou le Livre des Sentences. Il les croit tous ſuppoſés. Il panche plus à juger, comme M. Aſſemani, que la Liturgie eſt l'Ouvrage d'un Evêque Syrien nommé Xiſte, que du Pape Sixte III. comme l'a crû

le P. le Brun de l'Oratoire dans ſon Livre de l'Explication de la Meſſe. Il fait voir que l'on ne prouve pas que les deux Lettres ſoient de notre Saint, & que le Cardinal d'Aguirre n'a fait que des efforts impuiſſans pour lui aſſûrer la ſeconde des deux. Il démontre par les paroles du Cardinal Baronius que le Livre des Richeſſes ne ſçauroit être du Pape Sixte III. parce que la doctrine en approche beaucoup de celle des Pelagiens.

Pour ce qui eſt du Livre des Sentences attribué par Ruffin au Saint Pape & Martyr Sixte II. & cité ſous ſon nom par Pelage, le P. Pien rapporte le ſentiment de Saint Jerôme & de Saint Auguſtin, qui ont reconnu que c'étoit l'Ouvrage d'un Philoſophe Pythagoricien nommé Sextus. L'autorité de ces deux grands Docteurs, qui ont reconnu dans ce Livre des maximes d'un Philoſophe Payen, n'a pourtant point empêché que l'ouvrage n'ait eté inſeré ſous le nom de ce Pape dans la Bibliotheque des Peres, au troiſiéme tome

de l'édition de Cologne, & au cinquiéme de celle de Paris, & qu'un héretique moderne ne l'ait fait imprimer avec une Préface, où il traite fort mal Saint Jerôme, & met assez inutilement son esprit à la torture pour prouver que cet Ouvrage est de Sixte II. Le P. Pien le réfute pied à pied, & nous ne doutons point que ceux, qui se donneront la peine de lire cet Article, ne conçoivent beaucoup d'indignation contre la hardiesse de son Adversaire, & de mépris pour la foiblesse de ses raisonnemens.

La seconde Question que traite ici le P. Pien, regarde ce qui est dit dans le Martyrologe d'Espagne, que Saint Sixte, après la conclusion d'un Concile de Tolede, où il avoit assisté comme Legat du saint Siege, alla à Sarragoce, pour visiter le célebre Sanctuaire de N. D. *Del Pilar*, & qu'y ayant rencontré Saint Laurent, qui étoit Archidiacre de l'Evêque Valere, il le mena à Rome avec lui. Jean Tamayo Salazar, Auteur de ce Martyrologe, se fonde sur une

chronique fauſſement attribuée à Dexter, & fort décriée parmi les Sçavans, & ſur un Sermon de Saint Vincent Ferrier; mais notre Auteur eſtime que le témoignage de deux Ecrivains ſi modernes n'eſt pas d'un grand poids, & il leur oppoſe le Cardinal d'Aguirre, qui dans ſa Collection des Conciles d'Eſpagne, après avoir obſervé que la prétenduë Chronique de Dexter s'accorde mal avec le Sermon de Saint Vincent Ferrier, ajoute pluſieurs autres raiſons, pour montrer que le Voyage de Saint Sixte en Eſpagne eſt une chimere, dont le premier Auteur, que S. Vincent Ferrier paroît avoir copié, eſt un Dominiquain Polonois nommé Martin, Ecrivain peu ſûr au jugement de tous les Critiques, & en particulier du Cardinal Bellarmin.

Un des plus célebres Saints du XIII. ſiécle eſt ſans contredit Saint Albert de l'Ordre des Carmes: & il eſt aſſez étonnant qu'on ne ſoit pas encore convenu, ni du tems, ni du lieu de ſa naiſſance. La plûpart des Hiſtoriens de ſa Vie ont ſuppoſé

qu'il étoit entré au Noviciat dans sa huitiéme année, & son Office dans le Breviaire des Carmes le dit en termes formels. Le P. Vander Bosch juge pourtant cette opinion fondée sur une erreur, laquelle vient de ce que faute d'attention on n'a pas distingué deux choses, qui sont rapportées tout de suite dans les Actes du Saint, ce qui a fait juger qu'elles sont arrivées au même tems. L'une est la proposition, qui fut faite aux parens d'Albert, lequel commençoit alors sa huitiéme année, d'arrêter son Mariage avec une fille du Sang Royal; & l'autre, son entrée en Religion. Notre Auteur trouve même dans ce récit des expressions, qui indiquent un intervalle assez considérable entre ces deux évenemens. Mais il fortifie son sentiment de preuves positives, que nous croyons sans replique. Il paroît que l'Ordre des Carmes en avoit senti par avance toute la solidité, puisque le P. Joseph Falconi, Auteur d'une Chronique Italienne de cet Ordre, imprimée en 1595. estime qu'il faut

reculer l'entrée du Saint en Religion jusqu'à la 18me année de son âge.

On ne sçauroit guere pardonner aux Auteurs contemporains, qui ont écrit la Vie de Saint Gaëtan, l'incertitude, où nous sommes sur plusieurs points assez essentiels de son Histoire. Nous ne nous arrêtons point sur ce qui concerne sa naissance, ni sur ce que rapporte un de ses Historiens, sans en donner aucune preuve, que la mere du Saint ne put jamais accoucher de lui, qu'elle ne se fût fait transporter dans la chambre de sa maison la plus mal propre : mais il est assez étonnant qu'on ne s'accorde point encore aujourd'hui sur le titre de premier Fondateur de l'Ordre des Theatins, que les uns attribuent au Pape Paul IV. & les autres à Saint Gaëtan. Le P. Pien tranche la difficulté, en disant, que l'un & l'autre fonderent ensemble & de concert cet Ordre célebre, mais que ce fut Saint Gaëtan qui en donna la premiere idée : sur quoi il réfute avec force Monseigneur Fontanini, Archevêque d'Ancyre, qui pré-

tend que Paul IV. fut le premier chef de cette entrepriſe, & qu'on ne s'eſt accoûtumé à regarder Saint Gaëtan comme le véritable Auteur du nouvel Inſtitut, que parce qu'il eſt le premier de l'Ordre, qui ait été mis au nombre des Saints.

Un Auteur moderne a crû que Saint Samuel, Prêtre d'Edeſſe & le Prêtre de même nom & de la même Egliſe, qui fut un des principaux accuſateurs de l'Evêque Ibas, ſi fameux dans l'affaire des trois Chapitres, ſont deux hommes. M. Aſſemani au premier tome de ſa Bibliotheque Orientale, Chapitre vingt-cinquiéme, ſoûtient au contraire qu'ils n'en ſont qu'un; le P. Pien, après avoir expoſé quelques difficultés, qui ſe rencontrent dans le ſentiment du docte Bibliothequaire, ne les juge pourtant pas inſolubles, & ſe range à ſon avis, ſans s'arrêter aux preuves de ſon Adverſaire, dans leſquelles il ne trouve rien de concluant.

Tout ne lui paroît pas également certain dans les Actes de Saint Lau-

rent, il y trouve même bien des Traditions, qu'il ne balance pas à rejetter, comme abſolument apocryphes. Tel eſt ce qui ſe lit dans l'extrait d'un Manuſcrit de S. Maximin de Treves, intitulé, *Paſſion de Saint Laurent & de quelques autres Martyrs.* Si on en croit l'Auteur de ce Manuſcrit, il fut revelé à un Abbé d'un Monaſtere de Saint Laurent, que ce ſaint Martyr étant mort un Vendredi, comme Notre-Seigneur, avoit obtenu de Dieu le privilege de délivrer tous les Vendredis de l'année une ame du Purgatoire; mais toute cette Hiſtoire tombe d'elle même, parce que l'année 258. qui fut celle du Martyre de ſaint Laurent, la lettre Dominicale étoit un D. & que le premier jour d'Août tomboit un Dimanche, par conſéquent le dix du mois, auquel mourut le ſaint Levite, étoit un Mardi.

Il en eſt à peu près de même de la Tradition, qui donne à ſaint Laurent pour pere & pour mere ſaint Orens & ſainte Patience, qui ſelon le Martyrologe Romain ont ſouffert

le martyre à Huella en Eſpagne le quatriéme d'Aoûr, & pour frere jumeau ſaint Orens cinquiéme Evêque d'Auſch. Comme depuis que le P. Henſchenius a montré au premier de Mai le peu de fondement de cette Tradition, on n'en a fourni aucune nouvelle preuve, le P. Pien s'en tient au ſentiment de ſon Confrere.

Le même Ecrivain, qui donne au ſaint Martyr un frere, qui lui eſt poſterieur de près de deux ſiecles, (c'eſt Jean Tamayo-Salazar) & qui n'eſt gueres cité dans le grand Ouvrage des Jeſuites d'Anvers, que pour y être convaincu d'ignorance, & d'avoir voulu faire paſſer de pures rêveries pour des vérités certaines, non content de ce qu'il a lû dans un Sermon de ſaint Vincent Ferrier, que le ſaint Martyr étoit né à Hueſca de parens illuſtres, a jugé à propos de le faire ſortir de la famille des Salazars, dont il étoit lui-même. C'eſt dommage que cela ſoit avancé ſans preuves, que perſonne ne l'ait dit avant l'Auteur du Martyrologe d'Eſpagne, & que Surius, pour l'aſ-

sûrer après lui, n'ait point eu d'autre garant que Salazar lui-même, dont il releve autant qu'il peut le témoignage, comme du plus sçavant Historien qui ait traité des Vies des Saints.

Mais voici quelque chose de plus merveilleux encore, & à *quoi il ne manque*, selon le P. Pien, *que de supposer tout ce qu'il faut prouver.* Il s'agit d'un Calice d'une espece d'Agate, lequel, si on en croit un Manuscrit inseré tout entier dans l'Histoire de l'Abbaye de S. Jean de la Peña, composée par *D. Jean Briz Martinez*, est le même, dans lequel N. Seigneur consacra le Vin la veille de sa Passion : Saint Sixte, ajoute le Manuscrit, dont on trouvera ici l'extrait, le donna à saint Laurent, son disciple, qui l'envoya au Monastere de saint Jean, où les Moines s'en servirent pour célébrer les saints Mysteres jusqu'au XIV. siecle, qu'ils en firent present à D. Martin, Roi d'Arragon, & ce Prince leur en donna un d'or de la même grandeur. Les remarques du P. Pien sur

cette Histoire méritent d'être lûës, l'extrait, que nous en pourrions faire, nous meneroit trop loin.

L'opinion la plus commune, est que saint Laurent étoit Espagnol, & selon notre Auteur, on ne lui oppose rien de solide. Mais dans quel endroit de l'Espagne est-il né? est-ce à Huesca, à Cordouë, ou ailleurs? C'est ce que le défaut de monumens anciens l'empêche de décider; les prétentions de ces Villes ne sont apuyées d'aucunes preuves, qui soient sans replique. Le P. Pien examine ensuite divers Actes, que nous avons du saint Martyr, il rapporte tous ceux, qui lui ont paru mériter plus d'attention, & il en dit son sentiment en homme accoutumé à manier ces sortes de pieces, & à en faire une bonne Critique.

M. Chatelain n'a rien dit de *Saint Arede*, Archevêque de Lyon: le P. Longueval en a dit peu de choses dans le troisiéme tome de son Histoire Ecclesiastique; Fredegaire l'a accusé d'avoir par ses artifices causé la mort de Saint Didier, Archevêque

de Vienne. Le P. Pien étend beaucoup plus ce que le P. Longueval a écrit pour sa justification, & après avoir observé que Fredegaire, qui n'est rien moins qu'un Auteur sûr, a bien pû se tromper en cette occasion, comme il a fait en plusieurs autres; il prétend que l'antiquité & la publicité du culte, que l'Eglise rend à ce Prélat, ne permettent pas de douter de sa sainteté.

L'Article où le P. Cuypers traite du B. Amedée, Franciscquain & Fondateur de la Réforme, qui portoit son nom, n'est pas un des moins curieux de ce volume. M. Chatelain ne lui a point donné place dans son Martyrologe, & peut-être a-t-il suivi en cela le sentiment de Bzovius, qui lui a contesté en termes assez durs sa sainteté. Le P. Cuypers prend vivement sa défense contre cet Analiste, & fait voir que son culte n'a point discontinué depuis le Decret d'Urbain VIII. lequel a fait cesser tout culte, qui n'étoit pas autorisé par l'Eglise. Ce qui prouve encore que ce culte étoit dans le cas de l'exception,

c'est que Saint Charles, Archevêque de Milan n'y a jamais trouvé à redire, dans le tems même qu'il témoignoit plus de zele pour empêcher tout ce qui dans cette matiere ne se trouvoit pas conforme aux regles établies dans le Concile de Trente.

Le P. Cuypers examine ensuite les Ouvrages, qui portent le nom de ce Bienheureux, & en particulier une nouvelle Apocalypse, qu'on lui attribuë. Il est certain, & les plus zelés partisans du Bienheureux Amedée en conviennent, que ce Livre est rempli d'absurdités & de contes pueriles, pour ne rien dire de plus. Bzovius, qui ne doutoit point que le B. Amedée n'en fût l'Auteur, en prend occasion de le traiter d'une maniere fort indécente; mais le Pere Cuypers juge qu'il faut s'en tenir au sentiment de Vading, de tous les Ecrivains de son Ordre, & du P. Corneille de la Pierre, Jesuite, qui s'accordent unanimement à dire, & prouvent très bien que tous les écrits du Bienheureux ont été tellement falsi-

fiés, qu'on n'y ſçauroit plus diſtinguer ce qui eſt de lui, d'avec ce qu'on y a changé ou ajouté.

La Congrégation, dont ce ſaint homme fut l'Inſtituteur, avoit ſon principal Monaſtere à San Pietro Montorio ſur le Janicule, à l'endroit même, où l'on croit que Saint Pierre fut crucifié, & où Amedée avoit long-tems mené une vie pénitente & ſolitaire. Dès qu'il fut mort, on travailla à l'éteindre; elle ſubſiſta néanmoins juſqu'au Pontificat de S. Pie, qui à l'inſtance de Saint Charles Borromée la réunit enfin aux Obſervantins, laiſſant toutefois à ces réformés la liberté de ſe retirer, comme firent quelques-uns, parmi les Conventuels.

Le même Auteur fait encore paroître bien de la critique & de l'érudition ſur ce qui regarde ces fameux Actes de Sainte Suſanne, que Baronius a voulu faire paſſer pour autentiques, malgré les difficultés, qui l'avoient long-tems arrêté, mais que Meſſieurs de Tillemont & Baluſe, & le P. Pagi ont attaqué avec encore

plus de force. Le P. Cuypers croit avec D. Nicolas le Nourry, D. Anselme Banduri, & d'autres Sçavans modernes, qu'il y en a une partie de supposé, & nous apprend à quoi nous pouvons nous en tenir sur ce sujet. Nous ne sçaurions qu'indiquer ces points de Critique, & nous sommes même obligés d'en passer un très-grand nombre, dont ce Volume est rempli.

Nous finirons par l'Article de Sainte Claire, qui est encore du P. Cuypers. Cet Auteur ne doute point que nous n'ayions les Actes autentiques de la Sainte, & il les a tirés d'un Manuscrit très-ancien, qui a été exactement revû par le P. Bollandus, & comparé avec la copie, dont Surius s'est servi, mais dans laquelle il a trouvé plusieurs changemens. Le P. Valere de Venise Capucin, qui en a aussi fait usage, pour écrire en Italien la Vie de Sainte Claire, a prétendu qu'ils étoient de Saint Bonaventure; mais outre qu'il se contredit lui-même en faisant parler l'Auteur, tantôt à Urbain IV. &

tantôt à Alexandre IV. Baronius, Vading, & tous les autres Sçavans, qui les ont examinés de plus près, conviennent qu'ils ont été composés par ordre d'Alexandre IV. par un Auteur contemporain, qu'on ne connoît point, & s'accordent à les reconnoître pour véritables.

Sur la fin du dernier siecle les PP. Benedictins firent à Naples aux PP. de Saint François au sujet de Sainte Claire le même procès, qu'ils ont fait aux PP. Dominicains pour Saint Thomas d'Aquin. Ils prétendirent que cette sainte Vierge, avant que de se mettre sous la conduite du Patriarche Seraphique, avoit fait Profession dans l'Ordre de Saint Benoît. On peut juger si cette attaque fut vivement repoussée. Le P. Cuypers remarque que ce qui y avoit donné fondement, est 1°. que Sainte Claire, lorsqu'elle voulut se retirer du monde, se réfugia d'abord dans le Monastere de Saint Paul, puis dans celui de San Angelo de Panso, qui étoient de l'Ordre de Saint Benoît, mais qu'elle n'y resta qu'autant de tems,

tems, qu'il lui en fallut pour se débarrasser de sa famille. 2°. Que quand elle eut assemblé des filles pour en former une Congregation, le Cardinal Hugotia lui donna la Regle de Saint Benoît, avec quelques Constitutions particulieres, de la même maniere que Saint Dominique avoit pris la Regle de S. Augustin. Mais par la même raison que Saint Dominique n'a jamais été censé être de l'ordre de S. Benoît pour en avoir pris la Regle; Sainte Claire ne peut être revendiquée par les Benedictins, d'autant plus que la Regle de Saint Benoît n'a été observée par les filles de Sainte Claire, que jusqu'à ce que Saint François leur en eût donné une autre.

Cela se prouve par une Réponse d'Innocent IV. à la Bienheureuse Agnez de Boheme. Cette Sainte ayant proposé au Pontife quelques scrupules sur ce que la Regle de Saint Benoît ne se gardoit plus dans son Monastere de Prague, il lui fit réponse que cette Regle n'avoit été donnée à Sainte Claire, que pour avoir lieu

d'approuver ſon Ordre, en l'autoriſant d'une Regle reçûë dans l'Egliſe, & que le S. Siege n'avoit point prétendu obliger à perpetuité la Congregation de Sainte Claire à autre choſe qu'aux Vœux de Religion, qui ſe gardent dans tous les Inſtituts Religieux.

Notre Auteur, après avoir rapporté avec quelle ſéverité Alexandre IV. avoit examiné les vertus & les Miracles de Sainte Claire, avant que de la canoniſer, nous apprend qu'un Religieux Dominiquain oſa bien s'élever en pleine Chaire à Vienne en Autriche contre cette Canoniſation, & taxer le Pape d'erreur, mais qu'il y eut un ordre à ſon Provincial de le faire rétracter publiquement, & de l'envoyer enſuite à Rome pour y être puni, comme il le méritoit. Les Centuriateurs de Magdebourg ſe ſont encore exprimés avec plus d'indécence en parlant de cette Sainte & de Saint François, mais les invectives de ces diſciples de l'inceſtueux Luther ne ſçauroient que faire honneur aux Saints qu'ils ont

le plus outragés dans leurs Ecrits.

ARTICLE XXXIX.

EXAMEN DU NOMBRE des Etoiles viſibles. Par le P. Pallu, D. L. C. D. J. Ancien Profeſſeur en Mathematiques, au College de Pau, en Bearn.

SI toutes les Etoiles étoient diſtinctement viſibles, on pourroit avec du tems & du travail les compter toutes ſans ſe tromper d'une ſeule, pourvû toutefois que tandis qu'on les compteroit il n'y arrivât point de changement. Car on ſçait qu'en divers tems il a paru de nouvelles Etoiles, & que quelques-unes de celles qu'on voyoit autrefois, ont diſparu. Mais comme outre les Etoiles qu'on voit diſtinctement, il y en a un grand nombre qu'on ne voit que confuſément, en ſorte que dans le même eſpace du ciel les uns en compteroient plus & les autres moins, il ſera toujours impoſſible de déterminer le nombre pré-

cis des Etoiles, qui n'est connu que de Dieu, & de ceux à qui il lui plaît de faire part de cette connoissance.

Il y a, par exemple, à l'épaule du Taureau une petite Constellation qu'on nomme les *Pleiades*, ou *la Poussiniere*, où l'on compte ordinairement 7 Etoiles, quoique d'autres n'y en comptent que six ; ce qui a fait dire à Ovide, parlant des Pleïades, que la Fable a fait passer pour filles d'Atlas :

Quæ septem dici, sex tamen esse solent.
(4 *Fast.*)

Ce qu'Homere semble confirmer en ne décrivant que six Pleïades dans la Coupe de Nestor : cependant Riccioli dans son Catalogue des Etoiles en marque 9, & lorsqu'elles sont fort élevées sur l'horison, on en compte 10 ou 12 lorsqu'on a la vûë bonne ; il y a même un Mathematicien Alemand nommé Mæstlin, qui assûre en avoir compté 14 (Ricc. Almag. l. 6.) Voilà donc une variation depuis 6 jusqu'à 14 dans le

nombre des Pleïades, quoique cette petite Conſtellation étant fort remarquable par le nombre & la diſpoſition des Etoiles qu'elle renferme dans l'eſpace d'environ deux degrez, attire facilement les yeux des ſpectateurs. Lorſqu'on regarde les Pleïades avec des Lunettes d'approche, on y diſtingue pluſieurs autres petites Etoiles juſqu'au nombre d'environ 50, ſelon qu'on étend plus ou moins les bornes de cette Conſtellation, & qu'on a de meilleures Lunettes.

Hipparque de Rhodes, célebre Aſtronome parmi les Anciens, & qui vivoit à Alexandrie un ſiecle & demi avant la Naiſſance de J. Chriſt, fut le premier qui à l'occaſion d'une nouvelle Etoile vûë de ſon tems, entreprit, non pas de faire le dénombrement de toutes les Etoiles, comme pluſieurs l'ont crû ſans fondement, mais ſeulement des principales, qui ne ſont qu'environ la dixiéme partie de tout le nombre des Etoiles viſibles; & par ce travail il mérita le magnifique Eloge que Pline fait de

lui en ces termes. *Hipparchus nunquam ſatis laudatus*, ut quo nemo magis approbaverit *cognationem cum homine ſiderum, animaſque noſtras partem eſſe cæli. Novam Stellam & aliam in ævo ſuo genitam deprehendit, ejuſque motu qua die fulſit, ad dubitationem eſt adactus anne hoc ſæpius fieret, moverenturne & eæ quas putamus affixas. Idemque auſus rem etiam Deo improbam, annumerare poſteris Stellas, ac ſidera ad normam expungere, organis excogitatis per quæ ſingularum loca atque magnitudines ſignaret, ut facilè diſcerni poſſet ex eo non modo an obirent naſcerenturve? Item an creſcerent minuerenturque, cælo in hereditatem cunctis relicto; ſi quiſquam, qui cretionem eam caperet, inventus eſſet.*

Ptolémée, le plus célebre des anciens Aſtronomes & Géographes, qui vivoit au ſecond ſiécle ſous l'Empire d'Adrien & d'Antonin, fit ſur les Obſervations d'Hipparque & ſur les ſiennes un nouveau Caralogue de 1022 des principales Etoiles, ſans prétendre les avoir toutes comptées,

comme plusieurs Auteurs l'ont faussement supposé, entr'autres Rohault, qui parle ainsi du nombre des Etoiles dans la seconde Partie de sa Physique, ch. 2. n. 5. *Lorsque pour sçavoir combien il y a d'Etoiles fixes, & pour en supputer le nombre, nous n'employons que nos yeux, nous n'en trouvons que 1022, quelques unes desquelles n'ont paru que depuis peu, & ont été inconnuës aux anciens, qui en récompense en ont vû plusieurs que nous ne voyons plus.*

S'il étoit vrai qu'il n'y a que 1022 Etoiles, comme il y en a toujours la moitié sous l'horison, on ne pourroit voir en même tems que 500 Etoiles, & encore moins, puisque les plus petites ne paroissent pas près de l'horison : Mais comment Rohault a-t-il pu se persuader que dans une belle nuit d'hiver, où le soleil plus enfoncé sous l'horison, doit augmenter l'obscurité, on ne voit que quatre ou cinq cens Etoiles, & encore moins, puisque les plus petites ne paroissent pas près de l'horison, au lieu qu'on en doit voir dix

fois davantage. D'ailleurs, Ptolémée ayant fait ses Observations à Alexandrie, où la hauteur du pole est de 31 degrez, n'a pu voir les Etoiles qui sont à une moindre distance de ce pole, & dont cependant on a formé 15 nouvelles Constellations en ces derniers tems : enfin, pour que ce nombre d'Etoiles observé par Ptolémée subsistât encore le même, il faudroit qu'autant qu'il a paru de nouvelles Etoiles, autant il en eût disparu d'anciennes ; ce que personne ne peut assûrer.

Mais si Rohault avoit consulté les Catalogues d'Etoiles imprimés de son tems, il en auroit trouvé 1393 dans Kepler, 1709 dans Bayer, 1437 dans Riccioli, 1481 dans les six Cartes du P. Pardies, 1888 dans Hevelius, Astronome de Dantzic. Depuis ce tems Augustin Royer a fait imprimer à Paris chez Coignard en 1684 les Cartes du Ciel réduites en quatre Tables, avec un Catalogue de 1805 Etoiles, contenant leur longitude & latitude pour 1700. Au commencement de ce siecle M.

de la Hire a donné en deux feuilles deux Planiſpheres où les Etoiles ſont diſpoſées avec toute la juſteſſe poſſible. Le Septentrional contient 831 Etoiles, le Méridional 745; en tout 1576. M. Halley Aſtronome Anglois eſt allé exprès à l'Iſle de Sainte Helene pour y obſerver les Etoiles méridionales, dont il donna en 1677 un Catalogue de 355 imprimé chez Coignard. M. Flamſteed Anglois, a donné le plus ample Catalogue d'Etoiles qu'on eût encore vû, puiſqu'il en contient 3000. Un autre Anglois, M. Keill, a crû que dans ce nombre de 3000 il devoit y avoir pluſieurs Etoiles de celles qu'on ne voit qu'avec des Lunettes; mais loin que ce nombre de 3000 ſoit trop grand, on peut dire que ce n'eſt encore qu'environ le quart du véritable nombre.

Pour faire plus facilement le dénombrement des Etoiles, les Anciens les ont partagées en ſix claſſes ou grandeurs, & en ont formé 48. Conſtellations ou aſſemblages d'E-

toiles voiſines, auſquelles ils ont donné des noms & des figures arbitraires, la plûpart tirées de la Fable. De ces 48. Conſtellations connuës des Anciens, les 12. premières forment les 12. Signes du Zodiaque. Il y a 21. Conſtellations Septentrionales. La petite Ourſe, la grande Ourſe, le Dragon, Cephée, le Bouvier, la Couronne Septentrionale, Hercule, la Lyre & le Vautour, le Cigne, Caſſiopée, Perſée, le Chartier, le Serpentaire, le Serpent, la Fléche, l'Aigle, Antinoüs, le Dauphin, Pegaſe, le petit Cheval, Andromede, le Triangle, la Chevelure de Berenice. Il y a 15. Conſtellations Méridionales, Orion, la Baleine, le Fleuve Eridan, ou le Pô, le grand Chien, le petit Chien, le Lievre, le Navire Argo, le Loup, le Centaure, l'Hydre, la Coupe, le Corbeau, l'Autel, la Couronne Auſtrale, le Poiſſon Auſtral.

Outre ces 48. Conſtellations connuës des Anciens, il y en a encore 15. autres qui ont été découvertes

par ceux qui ont voyagé en ces derniers tems vers le Pole Antarctique. Ce ſont la Gruë, le Phenix, le Paon, l'Indien, l'Apus, ou Oiſeau d'Inde, la Mouche, le Cameleon, le Poiſſon volant, le Triangle Auſtral, la Dorade, le Toucan, la Colombe, la Croix, l'Abeille, l'Hydre, ou Serpent d'eau, & quelques autres moins remarquables.

Pour déterminer la ſituation des Etoiles dans le Ciel, les Aſtronomes ont imaginé des cercles d'aſcenſion droite & de déclinaiſon qui diviſent le Ciel par rapport à l'Equateur, & des cercles de longitude & de latitude qui le diviſent par rapport à l'Ecliptique. On connoît par les Obſervations l'aſcenſion droite & la déclinaiſon, qui varient inégalement. L'on en tire par le calcul la latitude qui ne varie point, & la longitude qui augmente chaque année de 51. ſecondes, & d'un degré en 70. ans & demi. C'eſt pourquoi dans les Catalogues d'Etoiles on marque plutôt la longitude & la latitude,

que l'aſcenſion droite & la déclinaiſon, dont la variation eſt irreguliere.

On compte ordinairement 15. Etoiles de la premiere grandeur, dont 5. ſont dans le Zodiaque, 3. du côté du Nord, & 7. du côté du Midi.

Les 5. du Zodiaque ſont 1. L'Oeil du Taureau, *Aldebaran.* 2. Le Cœur du Lion, *Regulus.* 3. La Queuë du Lion, *Duneb.* 4. L'Epi de la Vierge, *Azimech.* 5. Le Cœur du Scorpion, *Antares.*

Les 3. du côté du Nord, ſont 1. Arcture dans la Conſtellation du Bouvier, *Alramech.* 2. La Chevre, *Capella.* 3. La Lyre ou le Vautour, *Lyra.*

Les 7. du Midi ſont 1. La gueule du grand Chien la plus belle de toutes, *Sirius.* 2. Le Pied occidental d'Orion, *Rigel.* 3. le cœur de l'Hydre, *Alphard.* 4. Le Gouvernail du Navire, *Canopus.* 5. La Gueule du Poiſſon Auſtral, *Fomahan.* 6. Le Pied droit du Centaure. 7. L'extré-

mité de l'Eridan, *Acarnar*.

Quelques-uns mettent de la premiere grandeur l'Epaule Orientale d'Orion, & le petit Chien, que les autres font ſeulement de la ſeconde.

Premiere maniere de trouver le nombre des Etoiles.

Pour trouver à peu-près le nombre des Etoiles viſibles, on peut ſe ſervir de la proportion qui ſe trouve entre ſix grandeurs différentes en cette maniere. On compte ordinairement 15. Etoiles de la premiere grandeur. Ptolémée en marque 45. de la ſeconde; mais le Catalogue de Royer en compte 62, c'eſt-à-dire, quatre fois plus de la ſeconde que de la premiere. Suivant donc cette proportion, & multipliant par 4 les 62. Etoiles de la ſeconde grandeur, on trouvera 248 Etoiles de la troiſiéme grandeur. Comme ce nombre ſurpaſſe de 30 celui du Catalogue de Royer, qui n'en met que 218 de la

troisiéme grandeur, on peut diminuer la proportion, & mettre seulement trois fois & demie plus d'Etoiles de la troisiéme que de la seconde : par-là on trouvera 218 Etoiles de la troisiéme grandeur comme dans Royer. Continuant à multiplier 218 par 3 & demi, on trouvera 763 Etoiles de la quatriéme grandeur. Comme Royer n'en met que 504, on peut supposer qu'il en a omis un grand nombre. Multipliant donc encore les 763 Etoiles de la quatriéme grandeur par trois & demi, on aura 2670 Etoiles de la cinquiéme grandeur, quoique Royer en mette seulement 479. Multipliant enfin 2670 par trois seulement, parce que la différence paroît moins considérable entre les Etoiles de la cinquiéme & de la sixiéme grandeur, on aura 8010 Etoiles de la sixiéme grandeur, quoique Ptolomée n'en ait marqué que 49.

Nombre des Etoiles des différentes grandeurs.

Selon Royer.		Selon le Calcul.
1 gr.	15.	15.
2 gr.	62.	62.
3 gr.	218.	218.
4 gr.	504.	763.
5 gr.	479.	2670.
6 gr.	513.	8010.
Somme	1805.	11738.

On trouve donc ſelon le nouveau Calcul 11738. Etoiles ou environ 12000. Au lieu de 1022. que preſque tous les Auteurs ſe contentoient d'avoir.

Autre maniere de trouver le nombre des Etoiles.

Une autre maniere de trouver à peu-près le nombre des Etoiles, conſiſte à compter le plus exactement

qu'on peut le nombre des Etoiles contenu dans un eſpace déterminé du Ciel, réduit en degrez quarrez, & à chercher par une Regle de proportion combien il y auroit d'Etoiles dans le reſte du Ciel, en y ſuppoſant à proportion autant d'Etoiles que dans l'eſpace meſuré. Il faut pour cela réduire en degrés quarrez toute la ſuperficie du Globe Celeſte, en multipliant la circonférence de 360 degrés par le diametre auſſi réduit en degrés. Les Géometres qui ont recherché la proportion du diametre à la circonférence, ont trouvé qu'elle étoit à très-peu-près comme 7 à 22, ou comme 100 à 314, ou plus exactement encore comme 113 à 355, ou en plus grands nombres comme 100000 à 314159. Or comme la circonférence eſt au diametre, ainſi la circonférence de 360 degrés eſt au diametre de 114 degrés 35 minutes. Pour trouver la ſuperficie d'un Globe, il ne faut que multiplier la circonférence par le diametre. Mul-

tipliant donc 360 degrés par 114 degrés 35 minutes, on aura pour la superficie de la Sphere 41256 degrés quarrez.

Ayant décrit sur une feuille de papier d'un pied de longueur la figure de la Constellation d'Orion, selon les degrés d'ascension droite & de déclinaison que donnent les Tables de M. de la Hire, & ayant pris l'espace contenu entre les deux épaules & les deux pieds, on en a formé un quadrilatere, dont la diagonale tirée de l'épaule occidentale au pied oriental, s'est trouvée assez exactement de 17 degrés de longueur. Les deux perpendiculaires tirées sur cette diagonale se trouvent égales, & de 7 degrés & un tiers. Ainsi multipliant la diagonale de 17 degrés par une des perpendiculaires, on aura pour le contenu du quadrilatere 125. degrés quarrez.

Divisant le même quadrilatere en degrés de longitude & de latitude, on y peut placer 20 Etoiles du Catalogue de Ptolémée, & 7 autres

du Catalogue de Royer ; outre 18 autres qu'on y a encore comptées, ce qui donne 45 Etoiles dans un espace de 125 degrés quarrez. Or comme 125 degrés sont à 45 Etoiles, ainsi 41256 degrés de toute la surface du Ciel sont à 14852 Etoiles. Il y auroit donc environ 15000 Etoiles, si tout le Ciel en étoit aussi rempli que la Constellation d'Orion. Mais comme cela ne paroît pas ainsi, on peut réduire les Etoiles visibles à environ 12000. Cela paroîtra sans doute surprenant à ceux, qui sur la foi mal entenduë de Ptolémée, n'ont compté que 1022 Etoiles, & qui devroient se féliciter d'en avoir 10 ou 12 fois davantage. Galilée est le seul Auteur qu'on connoisse qui ne se soit pas éloigné de cette supputation, en estimant le nombre des Etoiles visibles à 18000 ou davantage. *Ric. Almag.*

Pour ce qui regarde le nombre des plus petites Etoiles qu'on ne peut distinguer sans Lunettes, il est plus difficile de le déterminer. Riccioli a crû

qu'elles pouvoient aller à deux millions : mais voici une remarque qui peut diminuer de beaucoup ce nombre. Il y a dans la Conſtellation de l'Ecrevice une Etoile nébuleuſe appellée *Præſepe Cancri*, qui paroît aux yeux comme un petit nuage rougeatre, où l'on ne diſtingue aucune Etoile à la vûë ſimple, mais avec de bonnes Lunettes on y compte 42 petites Etoiles dans l'eſpace d'un degré quarré, ſelon la figure qu'en donna l'Académie R. des Sciences en 1692, pour obſerver le paſſage de Mars parmi ces Etoiles, & par ce moyen ſa parallaxe. Si donc chaque degré du Ciel contenoit 42 petites Etoiles, il en faudroit 1732752,* c'eſt-à-dire, un million

* 41256.
42.

82512.
165024.

1732752.

& près des trois quarts d'un million pour remplir tout le Ciel, qui paroîtroit alors tout rougeâtre. Comme il s'en faut beaucoup que le Ciel ne paroiſſe ainſi rougeâtre, on peut ſe contenter de mettre ſeulement 10 petites Etoiles en chaque degré; ce qui n'iroit qu'à 412560 Etoiles pour les 41256 degrés de toute la ſuperficie du Ciel.

Quelques Auteurs ont cru que les noms d'Orion, d'Arcture, de Hyades, de Pleïades, ſont fort anciens, puiſqu'ils ſe trouvent dans Job Ch. 9. 37. & 38. dans Iſaïe, Ch. 13. & dans Amos Ch. 5. mais on doit remarquer que ces mots ne ſont point du Texte Hébreu, mais de la Verſion Vulgate ou des Septante: car les mots Hébreux qui ſe trouvent en ces endroits ſont *Ngaas*, *Chima*, *Cheſil*, qui n'ont aucun rapport à ceux d'Orion, d'Arcture, de Hyades, de Pleïades, qu'on leur a ſubſtitué au hazard comme plus connus, parce qu'on ignoroit la propre ſignification des termes du Texte.

ARTICLE XL.

PENSE'ES SUR LES nouvelles Editions.

AVant que de parler dans les Articles suivans de trois célébres Editions des Dictionaires qui sont les plus chers aux amateurs de la Latinité, il nous est venu en pensée de faire quelques réfléxions générales sur les éditions multipliées des Livres précieux, ou plutôt de rappeller au Public ses propres idées sur l'usage ou l'abus d'un moyen si propre à enrichir la République des Lettres en l'appauvrissant. Ces deux mots dévoilent d'abord la question à laquelle nous voulons en venir: question simple, naturelle, commune: peu difficile en apparence à résoudre, résoluë dans la spéculation, & moins décidée que jamais dans la pratique. La voici: Est-ce un mal, est-ce un bien pour la République des Lettres que la multiplicité des éditions *revûës, corrigées* & *augmentées*!

Généralement parlant, il paroît certain, que tout ce qui s'annonce ſous le tire de *reviſion*, *correction*, *augmentation* prévient en ſa faveur. S'il eſt vrai qu'un Auteur n'ait pas trop de toute ſa vie pour en employer une moitié à faire un bon Ouvrage, & l'autre à le perfectionner, il eſt à préſumer que s'il l'imprime deux ou trois fois, la ſeconde édition ſera préférable à la premiere, & ainſi de ſuite. Cela eſt vrai, ſur-tout des Ouvrages, qui outre l'exactitude & la vérité, qualités requiſes pour les appeller bons, demandent encore par leur nature un ſtyle plus châtié que les autres. Telles ſont les Oeuvres de pure invention ſoit d'eſprit, ſoit de goût. En effet, la curioſité du Lecteur qui eſt bien aiſe de connoître le progrès des idées d'un Auteur, ſes changemens, ſes variations, ſes fautes mêmes, non contente de ſa premiere façon, pourra préferer la ſeconde, peut-être la troiſiéme, peut-être auſſi revenir à la premiere; en un mot elle voudra tout voir. Voilà pour les

Ecrivains vivans. Il paroît donc à la premiere vûë, qu'ils ne ſçauroient trop multiplier leurs éditions, quand ils ſont arrivés à un certain point de réputation qui les fait regarder comme les phenix de leur ſiecle en quelque genre que ce puiſſe être.

Quant aux morts, ou ils ſont anciens & anterieurs à l'Imprimerie, ou poſterieurs & modernes. Les anciens que notre bonheur a conſervés à l'Imprimerie comme des reſtes trop rares de la barbarie & du tems, ont dû ſans doute être multipliés, éclaircis, développés & rendus autant qu'il a été poſſible, à leur premiere forme, à proportion des manuſcrits retrouvés qui ont produit de nouvelles réfléxions. Le reſpect légitime qu'on doit à l'Antiquité mériteroit ſeul une exception pour elle, puiſque c'eſt par elle que s'eſt établi ce qu'on nomme aujourd'hui la Science des Editions, ſcience réelle, dont l'objet s'accroît tellement de jour en jour, qu'il n'eſt queſtion aujourd'hui que de lui aſſigner de juſtes bornes: & ſi l'on en fixoit une bonne fois

pour l'antique connu, ne ſeroit-il point néceſſaire à plus forte raiſon d'en marquer pour les Livres modernes nés dans la ſplendeur de l'Imprimerie? Les illuſtres morts qu'elle immortaliſe, doivent aſſurément ſe reproduire pour conſoler la poſtérité. Par rapport à elle ils ſont placés dans le rang des anciens. Dèſlors il paroît équitable de raiſonner des uns comme des autres, de ſorte que de quelque côté qu'on enviſage les excellens Ouvrages, tout parlera, ce ſemble, en faveur des éditions multipliées, pourvû qu'elles ne croiſſent pas à un certain excès.

Mais quel eſt cet excès, & quelles bornes pourroit-on y mettre? Peut-il même y avoir de l'excès, & le Tréſor d'un Etat peut'il trop s'accumuler? Il le peut ſans doute, au préjudice même de l'Etat. La trop grande richeſſe ceſſe d'en être une véritable. Elle degenere en indigence. Que ſerviroit l'or des plus riches mines s'il en étoit tiré tout entier? il ceſſeroit d'être précieux: il deviendroit inutile ou moins propre

au

au commerce. N'en eſt-il point à-peu-près de même, nous ne dirons pas du nombre prodigieux de Livres ou de Brochures qui font gémir les preſſes : car quoique ces avortons de littérature emportent un loiſir conſidérable aux Lecteurs pour en paſſer leur curioſité, l'on peut dire que leur ſort eſt bien-tôt décidé par la voix publique, & que le grand nombre ne ſe montre au jour, que pour retomber aſſez promptement dans les tenebres? Mais pour nous borner uniquement aux réimpreſſions de ce qu'il y a de plus néceſſaire, de plus avantageux & de meilleur en tout genre dans les productions de l'eſprit, qui ne s'étendront jamais aſſez loin pour accabler une curioſité raiſonnable, ces réimpreſſions ne le feront-elles pas? ſi elles continuent de ſe multiplier, quelle ſanté aſſez robuſte, quelle vie, ſuffiront pour les lire & les confronter toutes? quelle Bibliotheque ſuffira pour les contenir? Et (ce qui eſt plus eſſentiel pour les gens de lettres dont la déſ-

tinée sera toujours d'être peu riches,) quel fonds pourra suffire à des dépenses devenuës nécessaires! dira-t-on qu'elles ne le sont pas, & que leur destination est pour les riches? La nécessité de s'en pourvoir est évidente, soit qu'elles contiennent peu ou beaucoup de choses nouvelles. Les éditions précédentes perdent de leur prix dans l'un & l'autre cas, jusqu'à être décrédités entierement, si ce qui survient de nouveau l'emporte considérablement sur les diverses Editions dont on s'est déja pourvû. Nous épargnons les exemples fréquens que l'on voit assez de cette nécessité où nous réduisent les Auteurs & les Editeurs qui se font un mérite d'entasser éditions sur éditions. Véritablement l'on ne sçauroit nier que la République des Lettres ne leur soit extrêmement redevable de leur travail à perfectionner ou leurs propres Oeuvres ou celles d'autrui. C'est donc un bien pour elle que la multiplicité des éditions. D'un autre côté elle s'en trou-

ve ſurchargée. C'eſt donc un mal. Quel milieu prendra-t-on ? il eſt ſimple, on l'a trouvé & l'on en a uſé : qui empêcheroit qu'on ne s'en ſervît encore dans pluſieurs cas où il paroît néceſſaire ou facile?

Le terme de *reviſions*, *corrections*, *additions*, indique aſſez ce moyen, on peut l'abbreger par celui de *Supplément*. L'équité ſemble exiger qu'un amateur des Lettres ne ſoit pas contraint d'acheter cinq ou ſix fois le même Ouvrage quelque *revû*, *corrigé*, & *augmenté* qu'il puiſſe être. C'eſt un impôt dont on peut & dont on doit par conſéquent le diſpenſer. L'équité ſemble donc vouloir qu'après un certain nombre d'éditions bien faites, (nombre aiſé à déterminer) l'on s'en tienne à des *Supplémens* imprimés à part. La choſe eſt égale pour les Auteurs vivans ou morts, dès qu'il eſt conſtaté que leurs Exemplaires ſont aſſez répandus, pour n'exiger qu'un *Errata* ou des *Additions*. Alleguera-t-on la difficulté de confronter le Supplément

avec le Livre même ? mais outre qu'on a quelquefois passé par-dessus cette difficulté prétenduë, celle de rassembler tant d'éditions dispendieuses n'est elle pas un inconvénient plus considérable ? N'a-t-il pas fallu convertir en simples *variantes* quantité d'éditions de manuscrits, & une infinité de Notes peu différentes les unes des autres, trop étenduës d'ailleurs, & propres à être réduites en deux mots. N'a-t-on pas inventé en Angleterre, & poursuivi en Flandres une espece de Journal pour y réunir toutes les richesses littéraires, ou qui se perdent faute d'un pareil magasin, ou qui produisent de nouvelles éditions d'anciens Auteurs pour deux ou trois réfléxions heureuses ? (*Voyez nos Mémoires, Janvier* 1735. *Art. I. p.* 6.) Ne peut-on pas faire en un mot ce qui s'est déja pratiqué, & ce qu'on est obligé de pratiquer encore par rapport aux éditions les plus parfaites, ou pour mieux dire, les moins imparfaites. Inconvenient pour inconve-

nient, il paroît raisonnable de choisir le moindre; & celui des *Supplémens* est sans contredit le moindre de tous. Que seroit-ce si l'on eût écouté un des plus sçavans hommes de ce siécle qui se seroit crû heureux avant sa mort, si l'on eût fait une réforme generale des Livres qu'il avoit tous lûs, pour épargner aux Lecteurs un travail de 80 années, en ne conservant de chaque Livre que ce qui seroit incontestablement nouveau, personnel, & non répété? Mais il n'est pas question ici d'une idée qui pourroit passer pour bizarre & impraticable. Le Public ne souhaite que ce qui s'est raisonnablement executé en divers tems par les plus sages Ecrivains, particulierement quand il a été question de plusieurs gros Volumes, dont la moindre partie consistoit en *additions* & en *revisions*. Autre seroit la question s'il s'agissoit de refondre tout un Ouvrage, jusqu'à le rendre tout nouveau. Mais le cas est rare: & il n'arrive guéres

en fait de Livres qu'un nain devienne un geant, ſans perdre plus de ſa ſubſtance qu'il n'en acquiert d'étrangere qui ſoit autre que la bouffiſſure.

Nous proteſtons au reſte, que dans ces réfléxions purement generales, & qui ſont moins les nôtres que celles du public & des différens ordres de la Littérature, nous n'avons en vûë aucune des éditions particulieres, ſoit paſſées ſoit préſentes, pas même en un ſens celles dont nous allons parler dans les Articles ſuivans, & moins encore les Auteurs dont nous reſpectons l'érudition, le courage, le travail & les ſoins. Les Auteurs vivans quels qu'ils ſoient, ſont trop amateurs des Bibliotheques, & des choſes curieuſes, pour ne pas ſouhaiter, comme les ſimples lecteurs, que celles-ci s'accumulent ſans devenir trop onéreuſes à celles-là. Ce ne ſont que leurs propres ſouhaits que nous tâchons d'exprimer.

ARTICLE XLI.

ROBERTI STEPHANI Thesaurus linguæ Latinæ, editio nova, prioribus multo auctior & emendatior. Londini Typis & impensis Sam. Harding, ad Bibliopolarum & Anchoræ in vico S. Martins Lane 1734. & 35. C'est-à-dire : *Le Thrésor Latin de Robert Etienne, nouvelle édition, corrigée & augmentée. A Londres chez Harding. Quatre Tomes* in-folio.

ON nous pardonnera de n'avoir point encore parlé au long de cette Edition, ni des deux autres suivantes, puisqu'en les indiquant aujourd'hui dans nos Mémoires, nous aurons l'avantage de n'en parler qu'après le Public. Celle-ci est réellement très belle, & digne des laborieux Ecrivains de Cambrige, qui l'ont publiée avec des soins immenses; ils avoient promis dans leur *Prospectus* d'alleguer avec une extrê-

me exactitude les passages des Auteurs, de développer ce qui étoit embrouillé dans les éditions précédentes, d'en retrancher les inutilités, de remplir les vuides, de réformer ce qui étoit faux ou vitieux, de remettre chaque chose en sa place, d'enrichir leur Dictionnaire de dix mille mots, & de tout ce que les Critiques, les Philologues, & les *Lexicographes* avoient de bon & d'utile dans leurs Observations. Il est à présumer qu'ils ont tenu parole autant que les forces de l'humanité peuvent le permettre, & il est juste de les écouter eux-mêmes à ce sujet, avant que de les critiquer.

Après avoir donné l'Histoire des Dictionnaires Latins depuis l'Imprimerie dans une Préface très-curieuse, à laquelle nous renvoyons, parce qu'elle n'est point de notre sujet, voici à-peu près ce qu'ils disent de leur nouveau *Robert Etienne*. En divisant tous les Lexicographes en deux bandes qui se réduisent à deux chefs principaux, sçavoir l'*Etienne* en question & *Fabri*, il leur a paru

qu'il convenoit de rassembler dans leur Trésor le dessein & le travail contenu dans ces deux Ecrivains, embellis & rectifiés par tant d'autres. Ainsi ce sont deux Dictionnaires excellens fondus en un seul, qui par conséquent double de prix. Si l'on eût fait entrer toutes les recherches des Antiquaires, des Critiques, & des Grammairiens celebres sans aucune exception, ç'eût été, dit-on, un ouvrage infini; mais l'on a fait un choix de tout cela, & l'on renvoye aux Auteurs mêmes, ceux qui voudront en sçavoir davantage en les consultant. Quant à la critique & à l'exactitude de la correction, nos Editeurs ne font point difficulté de préférer leur Trésor à ce qu'il y a de plus correct en ce genre, & generalement à *tous les Dictionnaires*, *cæteris omnibus*. Ils apportent un exemple singulier d'une faute échappée dans presque tous; preuve certaine qu'ils se copient souvent. C'est le mot d'Horace (*epod.* 14. 18.) *adducere ad umbilicum*, & nos pas *ducere*, comme ils le mettent, con-

tre toutes les éditions de ce Poëte. Quant aux citations, les Editeurs diſent qu'ils y ont apporté tout le ſoin poſſible. Il en eſt de même de la quantité, des genres, des cas, de l'arrangement alphabétique, &c. Pour la beauté des caracteres & du papier, ils en appellent à l'œil: pour l'immenſité du travail, à ceux qui s'exercent à de pareilles recherches: pour le ſuccès, au public. Le public ne ſçauroit manquer d'être touché des ſoins qu'ils ſe ſont donnés, & de leur rendre juſtice.

Tout ſe réduit aux additions, aux retranchemens, aux citations, aux corrections. Il y a apparence qu'on ne ſe plaindra point ſur les deux premiers articles. Les additions ſont conſidérables, il pourroit y en avoir plus. Mais le moyen de tout mettre. Il faut opter; & le choix doit ſatisfaire. Les retranchemens étoient néceſſaires, c'eſt un millier d'inutilités qu'on a de moins, & nos Editeurs auroient porté plus loin leur goût pour les retranchemens, s'ils n'avoient reſpecté celui qu'on a pour

la belle édition de Lyon. Ils voudroient que chaque ſcience ſe contentât de ſon Dictionnaire, ſans qu'on ſe picquât d'en vouloir un qui fût univerſel, ſous le titre de *Tréſor de Latinité*; mais ils ont conſervé ce qui étoit établi avant eux. Leurs citations ſont réputées très-exactes, de ſorte que cette partie fait le plus d'honneur à l'édition Angloiſe. Peut-être auroit-on pû ſouhaiter qu'elles fuſſent plus particulariſées quelquefois: par exemple *Cic.* 3. *att.* ne ſuffit pas.

Quant aux corrections, il y a bien des choſes à dire. L'exact & le ſçavant M. Caperonnier qui s'eſt long-temps appliqué (ainſi que M. Huet) à rectifier l'édition de Lyon, a trouvé des fautes notables juſques dans le *Specimen* des Anglois. Il continuë ſes recherches, & nous prépare un *Supplementum Criticum*, qui loin de faire peine aux ſçavans Editeurs du nouveau *Tréſor*, doit au contraire leur faire autant de plaiſir qu'aux gens de lettres, puiſqu'il n'a en vûë que de porter à la plus grande

exactitude une édition si digne de durer long-temps par sa supériorité sur les précédentes, & si capable d'en produire une sur laquelle on puisse enfin compter. Nous nous faisons un mérite d'annoncer ce *Supplément*, avec la permission & selon les vûës de son Auteur, qui sans se fixer un tems marqué pour le donner, se contente d'y travailler avec un soin qu'on ne sçauroit trop loüer. Il nous a fait voir sous le seul mot *alluvius ager*, un passage qui fourmille de fautes qu'il a corrigées. En voici une entr'autres, dont la correction est une preuve de sa sagacité en fait de critique. *Alpium nives in Mare transmittit, & subitarum* RELEGATIONUM *repentinas inundationes patitur.* Il faut lire *regelationum*. Cet exemple des fautes anciennes suffit ici. Nous ne parlerons point des nouvelles; & nous attendrons avec tous les amateurs de la latinité l'Ouvrage entier de M. Caperonnier.

En attendant, nous ne pouvons nous dispenser de mettre ici un essai

des remarques qu'avoit faites de son côté le P. Porée en parcourant les éditions récentes du *Thesaurus* & de *Fabri*

» Je n'ai point lû dit-il, les deux » Dictionnaires à dessein d'y faire » des observations, ce n'est que par » occasion que j'en ai fait quelques » unes : par exemple celles-ci.

» 1°. *Anteaquam* se trouve en» core dans le Robert Etienne d'An» gleterre. Pour autoriser ce mot » on cite une des dernieres Lettres » du troisiéme Livre à Atticus. C'est » la vingt-quatriéme, (notés qu'on » se contente de dire *Cic.* 3. *att.* » comme nous l'avons déja obser» vé) on y lit *antea cum ad me* » *scripsissetis*, & non pas *quàm*. C'est » ainsi que lisoit Charles Etienne » dans son édition de 1554, quoi» que dans son Trésor de Ciceron » il mette *antea quàm ad me scrip-* » *sissetis.* Paul Manuce en 1583. » à Venise met *antea cum*. Lambin » en 1565. chez Dupuis, *antea* » *cum.* Il auroit fallu citer, pour » justifier *antea quam*, le troi-

» siéme Livre des Epîtres familie-
» res de Ciceron *Ep.* 6. comme
» le fait le nouveau Fabri, qui
» ajoûte encore sans fondement le
» onziéme Livre des familieres *Ep.*
» 13. où l'on lit précisément *ante*
» & non pas *antea*.

» 2°. *Leopardus* est cité comme
» étant de Pline. Les Editeurs de Ro-
» bert Etienne & de Fabri, semblent
» s'être mépris. Pline dit *Pardi*, &
» supprime *Leo*.

» 3°. Pour *Triumphator* on cite
» Apulée, & quelques Auteurs Ec-
» cléfiastiques. On auroit pû alle-
» guer des Inscriptions lapidaires
» où ce titre est donné à Claude II.
» ou le Gotique, & au grand Con-
» stantin. Il semble que les Editeurs
» des deux Dictionnaires auroient
» pû profiter plus qu'ils n'ont fait
» des Inscriptions lapidaires de
» l'Antiquité, recueillies par divers
» Auteurs.

» 4°. *Servitium* pris en significa-
» tion active pour *Tyrannie* ou *do-*
» *mination* se trouve dans Quinte-
» Curce, *l.* 6. où Alexandre dit

„ qu'il a delivré plusieurs peuples
„ de la domination des Etrangers.
„ *Servitio Barbariæ impotentis exe-*
„ *mi.*
„ Si les Editeurs se donnent la
„ peine de relire cet Auteur, aussi-
„ bien que Phedre, & *Velleïus Pa-*
„ *terculus*, on croit qu'ils pourront
„ enrichir leurs Dictionnaires.

Au reste, comme tout ce que nous avons dit n'ôte rien de la gloire si légitimement dûë aux laborieux Editeurs d'Angleterre, nous n'ajoûterons rien aux justes éloges qu'on leur donne. Il suffit de les nommer. Ce sont MM. Edmon Law, Jean Taylor, Thomas Johnson, & Sandys Hutchinson.

ARTICLE XLII.

BASILII FABRI SORANI Thesaurus eruditionis Scholasticæ omnium usui & disciplinis omnibus accommodatus. Post celeberrimorum virorum Buchneri, Cellarii, Grævii operas, & adnotationes & multiplices Andreæ Stubellii cu-

ras iterum recensitus, emendatus, locupletatus à Jo. Matthia Gesnero, accessit primùm hac editione Verborum & Formularum Interpretatio Gallica. Hagæ comitum apud Joannem Neaulme. 1735. C'est-à-dire : *Nouvelle édition du Trésor de Fabri, par M. Jean-Matthias Gesner, avec une Interpretation Françoise, qui paroît pour la premiere fois. Deux Volumes* in-folio. *A la Haye chez Neaulme.*

NOus ne pouvons mieux faire que d'exposer d'abord les sentimens des Editeurs Anglois du Robert Etienne sur l'édition du Fabri de M. Gesner faite en 1726. c'étoit la seule qu'ils eussent entre les mains lorsqu'ils travailloient, tandis que M. Gesner de son côté revoyoit cette édition pour nous donner celle de 1735. Voici comment ils s'expriment dans leur Préface, " M. Gesner a porté cet Ouvrage (de Fabri déja perfectionné par Buchner, Cellarius, Grævius, & Stu-

„ bellius) au point où nous le voïons,
„ & il a fait tout ce qu'on pouvoit
„ attendre d'un riche *Lexicogra-*
„ *phe* & d'un habile Critique. Voyez-
„ en l'idée dans la Préface de l'Au-
„ teur, dans l'Anthologie de *J. Chr.*
„ *Coler Tom. I. Fascic. 2. p.* 172. &
„ dans *Walk*, qui s'est plus arrêté à
„ la description de Fabri, qu'à celle
„ des autres Dictionnaires. Avec la
„ permission de *Borrichius*, je pré-
„ fere hardiment Fabri au *Forum*
„ *Romanum*, & au *Lud. Lucius* de
„ *Boëcler*. Il est le plus recomman-
„ dable de presque tous les Diction-
„ naires pour le bel usage, l'érudi-
„ tion, & l'exactitude. Il veut pour-
„ tant être corrigé en quelque chose.
„ En suivant sa méthode qui ne me
„ plaît pas, de joindre les *derivés*
„ aux *primitifs*, les *composés* aux
„ *simples*, il se jette dans la nécés-
„ sité de mettre à la tête d'une gé-
„ néalogie de mots, des termes ou
„ inusités, ou Grecs, ou purement
„ imaginaires. Quelquefois même il
„ met sans y songer plusieurs raci-
„ nes différentes d'une même &

„ ſeule expreſſion que cherche en
„ vain le Lecteur. Nous faiſons gra-
„ ce à des citations peu fidelles faute
„ te de ſoin, & à d'autres minuties
„ pareilles en faveur du mérite de
„ cet Ouvrage. „

Si M. Jean Matthias Geſner qui travailloit à ſa derniere édition, dont nous allons parler, en même-tems que les Anglois compoſoient celle de leur Robert Etienne, eût ſçû ce que ces Meſſieurs lui préparoient dans leur Préface, il n'eſt pas douteux qu'il n'eût à ſon tour enrichi la ſienne d'une Critique mêlée d'éloges, comme celle que nous venons de citer: & ſans doute cela eût été à déſirer pour la Littérature, puiſque ceux qui courent dans une même carriere ſont plus à portée que les autres de juger de leur mérite réciproque. Mais faute de cet avantage, nous nous contenterons de rendre compte du travail de M. Geſner, comme il le fait lui-même, ſans le chicanner ſur quelques legeres fautes, qui d'ailleurs paroiſſent plus rares que dans le nouveau Robert Etienne; de ſorte que

M. Gesner peut à juste titre retorquer l'Eloge, & dire à son tour, qu'il fait grace aux Editeurs Anglois de bien des fautes *en faveur du mérite de leur Ouvrage.*

M. Gesner nous donne ici la même Préface qu'on voit à la tête de son Edition de 1726. il l'a simplement retouchée en 1734. ainsi nous ne parlerons gueres que des nouveaux Traits qu'il y a joints dans des Notes au bas des pages, & par conséquent nous en dirons peu de chose : puisque presque tout roule sur des actions de graces, ou des excuses à de sçavans Grammairiens, qui ont bien voulu lui communiquer leurs cahiers. Ce sont des preuves de la modestie singuliere de l'Editeur, qui parle peu de lui-même, & beaucoup d'autrui : qui après un travail immense, peu de loisir, peu de récompense, toujours infatigable à se corriger lui-même, demande encore pardon au Public de ce qu'il n'a pu faire un Dictionnaire si parfait, qu'on ne puisse encore le perfectionner davantage. Il est vrai qu'il ne fait pas diffi-

culté de répeter ce qu'il avoit dit en 1726. que » personne n'avoit en-» core donné de sa connoissance un » Dictionnaire Latin plus beau que » le sien. « Mais il ne le fait qu'a-près le Public, qui lui a rendu cette justice. Encore le fait-il avec tant de ménagement & de circonspection, qu'il semble se repentir d'avoir trop bien jugé de lui-même après le suffrage de toutes les Nations polies.

A tout prendre, il paroît que dans cette Edition les principales nouveautés consistent dans l'interprétation Françoise, qui n'avoit point été mise dans les précedentes, & de plus dans la correction de plusieurs choses. On nous indique entr'autres les mots *Dystrapelus*, *flagito*, *juro*, *linea*, *lustrum*, *Phetrium*, *Primipilus*, *&c.*

Nous n'omettrons pas ce que dit M. Gesner au sujet du courage qu'il faut avoir pour s'ensevelir en quelque sorte dans la composition d'un Dictionnaire; composition pénible, rebutante, peu glorieuse, & trop injustement méprisée. En cela il a

certes raison. Mais nous ne souscrirons point à ce qu'il dit, (quoiqu'avec beaucoup d'égards) sur le Dictionnaire de l'Académie, & sur celui de Trevoux : comme si deux Societés qu'il estime, eussent été uniquement occupées en corps à ces compositions. Nous ignorons aussi ce qu'il ajoute ; sçavoir, que les Jesuites de Rome travaillent tous depuis 50 ans *consociatâ industriâ* à donner au Public un Dictionnaire Latin ; ou plutôt il nous permettra de l'assûrer qu'il n'en est rien. Ce qui a pu fonder ce bruit, n'est que le travail d'un Jesuite François, connu par ses Poësies Latines, si bien reçûës de toute l'Europe. En un mot, il est vrai que le P. Vaniere Auteur du *Prædium rusticum*, a composé un Dictionnaire *François-Latin* non encore imprimé, qui sera de 3. ou 4. volumes *in-fol.* & qui contiendra tout ce qu'il y a de plus exquis dans notre Langue en fait de mots, & d'exemples, avec ce qu'il y a de plus élegant & de plus recherché dans les termes, & les Phrases des bons

Auteurs de l'antiquité. C'est du moins ainsi qu'en parlent ceux qui en ont lû quelques cahiers, où ils reconnoissent l'Auteur du Dictionnaire Poëtique. Il est occupé présentement à achever l'Abregé de son grand Dictionnaire *François-Latin*, afin de faire paroître d'abord cet Abregé. *Voïez ci dessous l'Article de Toulouse dans les Nouvelles Litteraires.*

ARTICLE XLIII.

GLOSSARIUM AD SCRIPTORES mediæ & infimæ Latinitatis, Auctore Carolo du Fresne Domino du Cange Regi à consiliis & Franciæ apud Ambianos Quæstore. Editio nova locupletior & auctior, opera & studio Monachorum Ordinis S. Benedicti è Congregatione sancti Mauri. Parisiis, sub Olivâ Caroli Osmont 1733 & 36, c'est-à-dire, *le Glossaire de M. du Cange, nouvelle Edition, enrichie & augmentée par les RR. PP. Benedictins de S. Maur. Chez Osmont, six Volumes in-folio.*

POUR ne pas accabler nos Lecteurs de réflexions sur les Dictionnaires, nous ne dirons rien du nouveau *du Cange*, que ce que les R.R. PP. Benedictins, à qui nous devons la nouvelle Edition, en disent eux-mêmes. Ces Sçavans & infatigables Editeurs ont exposé leur travail au public avec tant de netteté & de bonne foi, qu'il seroit difficile d'y rien ajouter; de sorte que nous réduirons même à une très-courte exposition celle qu'on trouvera plus étenduë dans leur Discours préliminaire.

Ils s'excusent d'abord sur la longueur du tems qui s'est écoulé avant que le premier Volume parût, & que tout le reste fût en état de paroître. Dix années & plus d'attente sont bien compensées par le fruit de leurs longues recherches dont on jouit aujourd'hui. Nous ne détaillerons point les contretems & les raisons qui ont retardé cet Ouvrage. Celles-ci sont trop legitimes pour ne les pas recevoir.]

Ils s'étendent enſuite ſur les loüanges de M. du Cange, & en cela tout le monde ſera de leur avis. Puis ils viennent au détail de leur deſſein & de l'execution.

L'un & l'autre conſiſte, 1°. en des mots nouvellement ajoutés. 2°. Dans des explications ou corrections des ſentimens de M. du Cange. 3°. En des Additions inſerées au texte même. Ces trois choſes ſont diſtinguées du texte de M. du Cange par trois ſignes ; ſçavoir, pour le premier ¶, pour le 2e ☞, pour le 3e [ ].

» Le reſpect pour l'Auteur, &
» la fidelité dûë aux Lecteurs, à qui
» on n'a point voulu en impoſer,
» exigeoient cette précaution : en
« confondant ce qui appartient aux
» Editeurs avec ce qui eſt de M. du
» Cange, il étoit a craindre (diſent-
» ils) qu'on ne lui imputât à tort
» les fautes qui pourroient venir
» d'eux, ou qu'on ne crût devoir
» leur faire part de la gloire qu'il
» mériteroit ſeul. On a négligé cet-
» te attention comme inutile « dans
des choſes de peu de conſéquence,

comme

comme on le peut voir en liſant la Préface.

Revenons aux Articles principaux. L'illuſtre Inventeur du Gloſſaire avoit prévû que la mine qu'il avoit ouverte, loin d'être épuiſée, n'avoit encore produit que les principales richeſſes qu'un homme ſeul, quelque laborieux qu'il puiſſe être, en peut tirer dans l'eſpace borné d'une vie toujours occupée. Auſſi a-t-on découvert depuis cet heureux travail, quantité de nouvelles veines, qui demandoient de nouveaux Ouvriers pour les ouvrir. C'eſt ce qu'ont fait ceux que les Editeurs citent, & que nous citerons ſelon l'ordre où ils les placent : Les Bollandiſtes, MM. Muratori avec ſes Aſſociés, Euſebe de Lauriere, Denis-François Secouſſe, les PP. Martene & Durand, Rymer. Voilà pour les Ouvrages publics & connus. Il n'a été queſtion que de raſſembler ces richeſſes répanduës en tant de ſçavans Volumes, & de les incorporer au Gloſſaire. On l'a fait en les nommant à chaque paſſage.

D'autres illustres particuliers ont concouru à l'Ouvrage, soit par leurs écrits, soit par leurs soins à déterrer & à fournir tout ce qu'ils ont crû pouvoir contribuer à l'enrichir. Tels sont MM. Henry-Joseph Thomassin de Mazaugues, Louis Aubret, Thomas le Fournier, Claude Sallier, Jean le Beuf, Jean Maillart, Jean-Louis Brunet, de la Curne de sainte Palaye, & sur tout M. Lancelot.

Outre l'assemblage de ces richesses toutes trouvées, il a fallu en chercher de nouvelles, & ajouter à tout cela l'ordre, la brieveté & le choix. « Généralement parlant, on n'a rien » ajouté de nouveau que ce qui a » paru nécessaire. Si l'on a paru s'en » écarter, c'est en faveur des Lecteurs, & dans l'idée que c'est un „ moindre inconvenient de répeter „ à un Sçavant ce qu'il sçait, que de „ négliger d'instruire quelqu'un de „ ce qu'il ne sçait pas. Pour cela l'on „ a crû devoir inserer dans la plûpart des endroits déja prouvés par „ beaucoup de Monumens, de nou„ veaux exemples, ou plus anciens „ & plus clairs, ou propres à faire

voir que le même mot étoit en
» usage en divers lieux & en diffe-
» rentes Provinces. Cette idée gé-
» nérale suffit : car nous n'avons pas
dessein d'entrer ici dans le détail. "
Ainsi s'expriment les Editeurs. Ils
ne laissent pas cependant d'avertir,
que pour mieux distinguer les Diplo-
mes vrais d'avec les faux, ils ont
fait des Additions aux Tables Chro-
nologiques de M. du Cange, pour
trouver les Epactes, les nouvelles lu-
nes, les premiers jours du mois, les
quantiémes de chaque jour avant &
après la correction du Calendrier.
Un autre usage de ces Tables, mais
plus curieux que frequent, c'est de
fixer l'époque d'un fait indéterminé,
& compris seulement entre 8 ou
10 années. Par exemple, dans les
» Monumens du tome 2 de *Gallia*
» *Christiana*, nouvelle Edition Co-
» lon. 229 on trouve une Lettre du
» Vicomte Armand avec cette No-
» te Chronologique. *Facta Carta*
» *hæc Feria sexta in mense Octobris*
» *luna prima, regnante Philippo Re-*
» *ge Francorum.* Supposons qu'on

„ ſoit aſſuré que cette Lettre a été „ faite entre les années 1072 & „ 1084, & qu'elle ne peut s'accor- „ der avec aucun autre tems. Il reſte „ à ſçavoir à laquelle des 12 années „ il convient de l'attacher. Sur les „ Tables & la Methode de du Can- „ ge je trouverai que le nombre d'or „ de 1073 étoit 10 & la lettre Do- „ minicale F. Je jette les yeux ſur la „ nouvelle Table des Epactes & des „ nouvelles lunes, & je vois dans la „ colonne ſous le nombre d'or 10, „ que la nouvelle lune étoit cette an- „ née le 6 Octobre ; & dans la Ta- „ ble des premiers jours du mois ſous „ la lettre Dominicale, je trouve que „ ce mois d'Octobre commença par „ un Mardi. Enfin la derniere Ta- „ ble m'apprend que le 6 Octobre „ de 1073 tomboit un Dimanche, „ & que par conſequent l'Acte n'a „ point été fait cette année-là. En „ parcourant de cette façon les an- „ néesſuivantes, j'arrive à 1081, qui „ ſeule peut s'accorder avec la Note „ Chronologique en queſtion, &c."
L'on avertit toutefois de ne pas abu-

ſer de ces défauts de dattes pour prononcer ſur le champ, qu'un Acte eſt interpolé ou faux.

N'oublions pas que les Editeurs ont tâché de ne rien mettre d'étranger à cet Ouvrage, à moins, diſent-ils, qu'on ne regarde comme tel 1°. les ſuites Chronologiques des Chanceliers, & des autres Officiers qui ſouſcrivoient aux Actes Royaux: 2°. Des éclairciſſemens ſur les Monnoïes juſqu'à nos jours. 3°. Les noms & les ſituations des Palais, dont la connoiſſance peut ſervir à l'Hiſtoire. 4°. Des recherches ſur l'origine du Corps Electoral, choſe omiſe par M. du Cange, choſe difficile, néceſſaire cependant, & pour laquelle les Editeurs ſemblent demander quelque indulgence.

Quant à la Methode; la voici: l'on ſuit l'ordre Alphabetique comme l'Auteur, & on ne l'interrompt par l'arrangement étymologique qu'en certaines conjonctures, où les expreſſions veulent être jointes pour être éclaircies, & pour éviter les répetitions. L'on diſtingue les termes

qui ont plusieurs significations, ou diverses prononciations : & cela sans renvoyer à d'autres volumes, &c. Enfin nous finirons avec les Editeurs par un trait qui ne peut que leur faire honneur.

„ Si quelqu'un, disent-ils, porte „ la critique jusqu'à nous blâmer „ dans les choses où nous avons M. „ du Cange pour guide & pour défenseur, nous ne rougirons pas d'avoir erré avec ce grand homme. „ Nous reconnoissons donc qu'il y „ a quelques mots que nous n'expliquons point, parce qu'ils passent „ nos lumieres. Nous avoüons que „ d'autres ne sont éclaircis que par „ des conjectures. Il y a bien des „ points où nous pouvons nous fixer, „ sans oser rien affirmer. Nous convenons que nous avons tiré quelquefois des Ecrivains du bas âge „ des mots barbares & *anti-Latins*, „ si l'on peut ainsi s'exprimer : mais „ peut-on nier que ce ne soit au profit du Lecteur, s'il trouve quelque „ part les idées de ces mots exprimées passablement en Latin ? Nous

„ avons tiré des Livres ſurtout im-
„ primés des expreſſions fort défi-
„ gurées, pour ne pas arrêter l'im-
„ patience de ceux qui vont plus
„ loin, & pour faire connoître l'uſa-
„ ge d'un mot ſelon le tems & le
„ lieu. Si c'eſt une faute, nous l'a-
„ vons faite ſur l'autorité & l'exem-
„ ple de M. du Cange, dont nous
„ faiſons gloire de ſuivre les traces.
„ Loin de trouver mauvais qu'on re-
„ mette dans la plus exacte balance
„ tout le reſte de notre travail, nous
„ prions de bon cœur tous les Sça-
„ vans de peſer tout, & de nous
„ avertir avec bonté de ce qu'ils au-
„ ront trouvé ou fauſſement ou mal
„ dit, nous ſommes prêts de le cor-
„ riger. S'il y a des omiſſions, (&
„ nous ne nierons pas qu'il y en a
„ beaucoup) qu'ils nous communi-
„ quent à tems leurs Additions,
„ nous ſerons reconnoiſſans de ce
„ double bienfait, & nous leur en
„ ferons honneur dans le *Supplément*,
„ qui eſt avancé en grande partie,
„ & que nous deſtinons au Public
„ après les deux derniers volumes.

„ Nous avons réſolu d'y mettre des
„ corrections & de plus amples ex-
„ plications des choſes qui nous ont
„ parû en avoir beſoin dans les Vo-
„ lumes imprimés, nous contentant
„ pour le préſent d'un *Errata* mis
„ à la fin de chaque Tome pour les
„ fautes d'impreſſion, ſans inſiſter
„ ſur celles qu'on peut aiſément ſup-
„ pléer. „

ARTICLE XLIV.

LETTRE PHILOSOPHIQUE, pour raſſurer l'Univers contre les bruits populaires d'un dérangement dans le cours du Soleil, au ſujet du Vent furieux, & de la chaleur du 20. *Octobre* 1736. *A Paris chez Prault pere, Quay de Gêvres, au Paradis* 1736. *Brochure* in-12. *Pages* 32.

CE Titre, plus badin en apparence que merveilleux, n'annonce point tout le ſérieux philoſophique avec lequel on traite, comme à fond, dans ce petit Ouvrage

quatre ou cinq grandes questions de Physique, sur lesquelles la curiosité du Public se réveille souvent à l'occasion de tous les Météores, Phénomenes & autres singularités qui surviennent dans le cours des Saisons, de la nature du vent & de la chaleur du 20. d'Octobre dernier, dont il est question. Le Public a trouvé cette Lettre d'un bon stile, & d'un raisonnement sur tout net, géométrique & concluant.

On sçait les bruits ridicules que ce Phenomene du 20. d'Octobre excita à Paris & dans les Provinces, dans toute l'Europe même à l'aide de la Gazette de *Hollande*, qui recueillant ces bruits avec trop peu de discernement, les multiplia comme à l'infini, *par la* rétrogradation chimérique du Soleil, dont elle attribua la découverte à Messieurs de l'Observatoire de Paris, qui n'avoient eu garde de se l'attribuer eux-mêmes. La premiere question qu'on traite dans la *Lettre Philosophique*, va à la source de ces bruits. L'Auteur anonyme, mais connu, deman-

de ; « Pourquoi donc un coup de „ vent qui brise quelques vitres, & „ qui arrache quelques arbres ; pour- „ quoi un simple retour de chaleur „ modérée en Octobre, un coup „ de tonnerre à Noël, un peu de „ neige le jour de S. Jean font ré- „ crier l'Univers : que *les Saisons* „ *sont dérangées*, que *les Climats* „ *sont altérés*, que *l'axe de la Terre* „ *est incliné*, que *la Terre s'est al-* „ *longée ou accourcie*, que *son Cen-* „ *tre de gravité est changé*, que *le* „ *cours du Soleil est interrompu*, que „ *cet Astre a retrogradé*, que *les* „ *jours sont allongés* : car tout cela a été dit ; & dit par des gens qui ne „ sont pas si Peuple, &c. „ à l'occasion du dernier Phenomene.

Pour résoudre cette question, l'Auteur remarque, qu'aujourd'hui les Cometes, les Eclipses, l'Aurore Boreale, les Antipodes n'épouvantent plus personne. Et c'est de cette *non admiration* philosophique du Public, pour des Phenomenes qui l'ont autrefois rempli de terreur, que notre Philosophe tire la raison

récise de la terreur ou de l'étonnement populaire pour le Phenomene dont il s'agit, & pour tous les autres Phenomenes de même espece.
„ Les Questions des Antipodes, des
„ Eclipses, des Cometes, *dit-il*,
„ sont des questions si claires pour
„ les Sçavans, que la clarté en re-
„ jaillit tout naturellement sur le
„ Peuple même. Il faut donc, *con-*
„ *cluë t-il*, que les Questions du
„ chaud & du froid, leurs causes,
„ la cause de la diversité des Saisons,
„ & des Climats, les raisons Physi-
„ ques de l'alternative de l'Hyver
„ & de l'Eté, dans les divers tems,
„ dans les divers Païs, soient en-
„ core un mystere pour les Sçavans
„ mêmes; puisque le Peuple, & en
„ vérité toute sorte de Peuple, Peu-
„ ple peuple, Peuple bourgeois,
„ Peuple noble, Peuple même sça-
„ vant en mille autres choses, en
„ porte l'ignorance à un tel excès. „

L'Auteur a senti la force de son raisonnement; & cette force lui a donné la confiance d'entamer une question de droit: car la précédente

ne touche qu'au fait. Non-seulement, selon lui, les Philosophes ignorent les causes du chaud & du froid, de l'Hyver & de l'Eté. L'ignorance ne seroit rien ; l'erreur s'en mêle, & l'ignorance est ici réfléchie & systematique. *Deux grands systêmes*, dit-il, *partagent la Philosophie moderne. Dans le systême Cartésien tout est mobile, tout est subtil, tout est fragile.* Il n'y a aucune consistence dans les corps non-plus que dans leurs mouvemens. Tel Soleil, & nôtre Soleil comme un autre, peut n'être demain qu'une Planete, & telle Planete peut devenir ou redevenir Soleil. Le systême des *encroutemens* & des *desencroutemens* est connu. *Le dérangement des saisons & du cours du Soleil, n'est donc qu'un jeu pour un Cartésien.* Voici un trait un peu fort. *Je pourrois*, dit la Lettre, *vous citer les plus fameux Ouvrages où l'on doute si nos Pendules ne sont pas plus exactes que le cours du Soleil, sur lequel il est pourtant bien forcé de régler ces Pendules.*

Cette clause mérite bien de l'at-

tention. Abſolument nos Pendules, non-plus que nos Cadrans, n'ont d'autre régle que le Soleil, & il eſt contre toute idée, non-ſeulement de Géométrie, mais de ſens commun, de vouloir que la choſe réglée ſoit mieux réglée que ſa Regle unique. Quel moyen pourrions-nous avoir de convaincre le Soleil d'erreur, ſi réellement il en étoit capable? N'imaginons point de défaite: il n'y en a réellement aucune. Nous n'aurions aucun point fixe pour la meſure réguliere du tems, ſi le cours du Soleil & des Aſtres étoit réellement irrégulier. Nos Pendules auroient beau être plus exactes. 1°. Il eſt de fait qu'elles ne peuvent jamais l'être parfaitement. 2°. Le fuſſent-elles? elles ſeroient ſuſpectes, le préjugé ſeroit toujours pour le Soleil.

L'Auteur de la Lettre paſſe au ſyſtême Newtonien, & le trouve auſſi une ſource d'erreurs, de troubles, de dérangemens dans le cours des Aſtres. Newton lui-même en convient en propres termes, & le mouvement ſe perdant, ſelon lui, dans

le choc des corps, & les substances mêmes dépérissant sans cesse ; il prétend qu'avec le tems il faudra une main réparatrice, *Manum emendatricem*, dit-il, pour remonter la machine détraquée, & comme le disoit M. Leibnitz en raillant, *pour décraßer les roues & retoucher les pivots*. Sur quoi notre Auteur, sans faire aucun quartier à la Philosophie courante, conclud invariablement, que *le bruit populaire dont il s'agit, & la nouvelle du Gazetier de Hollande sont donc fondées sur les pensées plutôt que sur les observations des Philosophes, sur leurs systêmes plutôt que sur celui de la nature :* car *voilà l'avantage du Philosophe sur le Peuple, d'observer le contraire de ce qu'il pense, comme de penser le contraire de ce qu'il observe*. Le Peuple prévenu par ces pensées mêmes des Philosophes, que le Soleil s'étoit dérangé le 20. d'Octobre, n'a pû croire que ces Messieurs n'eussent point observé ce dérangement ; & le Gazetier de Hollande n'a pas balancé de l'affirmer comme un fait.

Allant ainſi pas à pas, l'Auteur de la Lettre arrive à la grande queſtion de droit : le Soleil, les Aſtres, peuvent-ils ſe déranger ? Oui dans les ſyſtêmes à la mode. Mais il s'agit du vrai ſyſtême de la nature. *La matiere eſt fragile*, diſent les Philoſophes, & *l'avenir eſt long.* Notre Auteur déclare qu'il n'eſt point Prophete, mais comme il a affaire à des gens qui ne le ſont pas plus que lui, il remarque le *ridicule* qu'il y a à *nous renvoyer à l'avenir pour la vérification d'un pur ſyſtême, d'une pure imagination de Phyſique.* Pour lui il s'en tient à la grande régle de la Phyſique, qui eſt de juger de l'avenir par le paſſé, & de ne décider les queſtions de Phyſique que par l'expérience, par l'obſervation, par l'hiſtoire des faits. Lucrece qui n'étoit pourtant pas trop crédule aux Prophéties, ni à aucune ſorte de divination, prophétiſoit-il il y a deux mille ans que les eaux qui s'évaporoient, les exhalaiſons qui s'élevoient, que les pouſſieres qui s'en-

voloient, laisseroient bien-tôt la terre réduite à rien. Personne ne s'avise de croire qu'aujourd'hui la terre n'ait pas autant d'eau, de terre, d'air, de volume qu'elle en avoit du tems de Lucrece, & dès le commencement du monde.

Car c'est à l'origine des choses, que notre Auteur nous rappelle; & trouvant le Soleil, la Lune, tous les Astres inaltérables dans leur grandeur, figure, position, mouvement depuis six mille ans, il conclut qu'ils sont faits pour l'être toujours; & qu'ils portent dans leur substance & dans leur structure les principes, les raisons méchaniques de leur perpétuité, de leur indestructibilité. *Oritur Sol & occidit, gyrat per meridiem, flectitur ad aquilonem, & in circulos suos revertitur.* Le Soleil se leve & se couche, il a des écars vers le Midi, vers le Septentrion: mais des écars réglés & périodiques; le Soleil revient toujours dans ses cercles, & recommence le même cours. Il en est comme de la terre, *generatio præ-*

terit, generatio advenit, terra autem in æternum ſtat. Tout change, tout paſſe, tout eſt mobile, tout eſt fragile ſur la terre, mais la terre entiere eſt immuable, & toujours la même.

L'Auteur ſe tient aux faits précis & géométriques. L'Aſtronomie, la Géographie ſont des ſciences géométriques. Elles ſont toutes pour lui. Un Aſtronome qui calcule les mouvemens des Aſtres, un Géographe qui meſure la terre, les ſuppoſe invariables ou très-reguliers dans leurs variations. Il a droit de les ſuppoſer tels. Depuis 6000. ans cette ſuppoſition n'a trompé perſonne; & quelqu'un ſe rendroit aujourd'hui ridicule qui voudroit chicaner cette poſſeſſion. La prédiction des Eclipſes en particulier eſt le morceau brillant de l'Aſtronomie & de la ſcience en général. C'eſt par là que le Peuple ſçait que nos Sciences ſont ſolides, réelles & preſque divines. Or elles ſont toutes fondées ſur la ſuppoſition de l'invariabilité du cours

des Aſtres. L'Ecriture nous donne ce cours, celui ſur-tout du Soleil & de la Lune *in ſigna & tempora.* Elle appelle même la Lune un témoin fidele *teſtis fidelis*, & perpetuel, *perfecta in æternum.* Quelle puérilité frivole de nous donner les montres & les Pendules comme quelque choſe de plus parfait & de mieux réglé ? Le Peuple même ſe mocqueroit de la Philoſophie, s'il ſçavoit qu'elle donne dans des prétentions ſi extravagantes & ſi chimériques.

Nous voilà enfin arrivés avec l'Auteur à la queſtion principale. Il la décide en deux mots. *Le Calendrier eſt certain*, dit-il, *mais l'Almanach ne l'eſt pas.* Cet Auteur n'eſt pas homme à s'en tenir à un mot : il eſt pourtant vrai que c'eſt là une définition tranchante & ſans replique. Le Calendrier n'a que le tems & les mouvemens celeſtes pour objet : c'eſt un objet régulier & invariable. L'objet de l'Almanach eſt des plus variables & des plus irréguliers. C'eſt le chaud & le froid, c'eſt la pluye & le

beau tems, c'eſt la neige, la grêle, le tonnerre, les météores. Voilà à quoi l'Auteur s'attache, à bien conſtater la différence eſſentielle qui ſe trouve entre les Phenomenes du Ciel & ceux de la terre, ou de la Sphere terreſtre. Ceux-ci n'ont abſolument rien de régulier, rien de déterminé, rien qu'on puiſſe prédire par des regles certaines & infaillibles; au lieu qu'on prédit tous ceux-là comme les Eclipſes.

Premiere conſéquence : les Phenomenes celéſtes ne ſont pas néceſſairement enchainés avec les terreſtres. L'irrégulier ne peut être la cauſe ni l'effet du régulier, méchaniquement, phyſiquement parlant. Seconde conſéquence : le cours du Soleil ne cauſe point préciſément l'alternative du froid & du chaud, de l'Hyver & de l'Eté; puiſqu'il y a des Hyvers où il n'y a point de glace, & des Etés ſans chaleur; & qu'en Janvier il tonne quelquefois, & qu'il y a quelquefois de la neige le jour de S. Jean. L'Auteur ne penſe

pas que le Soleil, ni même la Lune, influent beaucoup dans le méchanisme de la terre. Il n'est pas de l'avis de ceux qui attribuent à la chaleur du Soleil la formation des mines, la generation des fontaines, &c. Il fait entendre que tout cela dépend du feu central. Il le prouve par une experience sans replique. On a observé que la plus grande chaleur du Soleil ne penetre pas dix ou douze pieds sous terre, ni même au fond des Lacs & des mers, où tout seroit glacé s'il n'y avoit d'autre chaleur. Il observe que l'intérieur de la terre, les mines, les caves, les puits, le fond des mers, lacs & rivieres ne se glacent jamais, & ne sont jamais plus chauds qu'en Hyver. Voici un fait encore plus singulier. *En Eté le plus souvent*, dit-il, *lorsqu'il fait le plus de chaud, les rayons du Soleil ramassés par le miroir ardent, ne sçauroient brûler. En Hyver communément le miroir est plus ardent.*

Son sentiment est que la Terre entiere étant pourtant une vraye ma-

chine, elle a ſon poids & ſon balancier; ſon reſſort intérieur & ſon contrereſſort extérieur, comme nos corps dont le cœur eſt le reſſort & le mobile intérieur, immédiat & approprié, & dont l'Air, le Soleil & les autres agens extérieurs ſont le contrereſſort. Il penſe donc que le feu central eſt le grand mobile intérieur qui fait circuler les rivieres, produit les vents, forme les mines, les minéraux, les métaux, &c. Et que le Soleil faiſant la fonction d'un balancier, & ſe balançant en effet d'un Topique à l'autre, ne contribuë au méchaniſme de la terre, & nommément à la diverſité des ſaiſons que par une douce chaleur qui ouvre l'air & les pores extérieurs de la terre, & donne iſſuë aux tranſpirations ſoûterraines, & à la chaleur interieure, lorſqu'il eſt proche, ou laiſſe ces pores ſe refermer lorſqu'il eſt loin: ce qui fait la chaleur de l'Eté & le froid de l'Hyver en général.

Pour ce qui eſt des variations &

des irrégularités de froid & de chaud qui regnent dans ces saisons, des vents & des autres Phenomenes extraordinaires & souvent bizares, il en rapporte la cause aux opérations diverses, & plus bizares encore des hommes répandus sur la terre, au labourage des terres, aux marais qu'on forme ou qu'on desséche, aux rivieres qu'on détourne, aux forêts qu'on plante ou qu'on défriche, aux Villes qu'on bâtit, à mille choses qu'on y consume, aux immondices, restes, cadavres, &c. Ce morceau plus que tout autre a fait reconnoître l'Auteur, à ceux qui sont véritablement initiés dans les sciences & dans l'histoire de la bonne littérature. *La Philosophie des Princes, ou l'art de faire la pluye & le beau tems*, est le titre d'un Ouvrage singulier que l'Auteur semble ici annoncer.

ARTICLE XLV.

SUITE DES REFLEXIONS sur le Livre de M. Pope, intitulé : Essai sur l'Homme.

LETTRE II.

Voyez l'Article XXVI. du mois de Mars.

MONSIEUR,

Dans ma premiere Lettre j'ai commencé à devoiler le Déisme caché dans l'*Essai* de M. Pope *sur l'Homme* : je vais essayer dans une seconde Lettre de le manifester de plus en plus. Je m'étois proposé d'examiner son systême touchant la Religion naturelle, sur deux Articles ; sur la Foy, & sur la Morale. J'ai fait voir que la maniere dont M. Pope parle de la Foy naturelle, est aussi pernicieuse, que s'il avoit entrepris de jetter ses Lecteurs dans

l'incrédulité du Déïsme. Je montrerai dans cette Lettre, que la Morale de M. Pope, contredisant presque dans tous ses points la Morale naturelle, même celle qui a été enseignée par les Sages du Paganisme, elle tend manifestement à sapper les fondemens de la Morale chrétienne. Pour cela je considere la Morale naturelle, 1o. dans sa fin, 2°. dans les moyensqu'elle employe pour arriver à cette fin. Je lui opposerai ensuite la Morale prétenduë naturelle de M. Pope, considérée pareillement quant à sa fin, & quant à ses moyens.

La fin de la Morale naturelle est de regler tellement l'esprit & le cœur de l'homme, que la révélation ne trouve point d'obstacle, ni à se faire écouter, ni à se faire obéir. Une fin si noble, & si relevée trouve de grandes difficultés dans la pratique. Aussi la Morale naturelle n'arriva-t-elle jamais parfaitement à sa fin. L'ignorance de l'homme, ses foiblesses, & plus encore le déreglement de ses passions forment de tels obstacles

ſtacles à cette fin, qu'ils ont fait juger aux plus grands Maîtres de la Morale naturelle, tels que furent Socrate, (*a*) Platon, (*b*) & Cicéron, (*c*) qu'il y avoit eu du changement dans la nature humaine, & que l'état préſent où elle ſe trouve, eſt un état de dépravation. Mais ſi la Morale naturelle peut s'élever juſqu'à ſoupçonner la corruption de la nature; ſes lumieres ne vont point juſqu'à lui en faire découvrir la cauſe. Elle ne peut dire en quel état nos premiers parens ſortirent des mains du Createur, ni comment ils ont perdu leur juſtice originelle. Cependant ce défaut de lumieres qui fait que la Morale naturelle demeure court, quand elle veut trouver la cauſe de la corruption de la nature, produit d'ailleurs un bon effet. C'eſt de rendre l'homme attentif à la révélation, qui ſatisfait pleinement ſa

(*a*) Plato in Apolog. Socrat.
(*b*) Id. de Rep. L. VI.
(*c*) Cicer. Tuſcul. Quæſt. L. III. Præfat.

curiosité. Si l'homme instruit de cette prémiere vérité, mene une vie conforme aux préceptes de la Morale naturelle, il ne peut manquer de vouloir connoître plus particulierement une révélation dont la doctrine lui paroît si intéressante, & qui semble donner à la vertu les plus grandes espérances pour l'avenir. Il l'examine donc, en souhaitant de la trouver vraye, & bien fondée dans tout ce qu'elle enseigne, parce qu'il est de l'interêt de la vertu qu'elle soit telle. La révélation la paye comptant de toutes ses recherches; elle satisfait à ses difficultés; elle la tire de l'abîme du doute, & de l'incertitude, en l'instruisant non-seulement du péché originel, mais encore des moyens admirables que l'Etre suprême a employés pour rétablir l'homme pécheur, des conditions ausquelles il lui a promis le pardon, & enfin du culte particulier dont il veut que l'homme l'honore, & mérite sa faveur & son approbation.

De-là l'homme se trouve disposé à passer de l'attention à l'obéissance

à l'Evangile. C'est ici que la Morale naturelle, après avoir ébauché le grand Ouvrage de la perfection de l'homme, & se sentant incapable de l'achever, présente l'homme à la Morale chrétienne, laquelle se fait écouter à son tour, en assujettissant l'esprit & le cœur à l'exercice des vertus surnaturelles, propres du Christianisme.

Quel contraste affreux, quand on examine la Morale de M. Pope par rapport à la fin de la Morale naturelle ! Elle produit des dispositions d'esprit & de cœur si contraires à celles dont on vient de parler, que la révélation ne sçauroit plus ni se faire écouter, ni se faire obéir. Elle préoccupe par des principes d'incrédulité, qui non-seulement détournent de toute attention à la révélation, mais qui la font rejetter avant tout examen. Cette Morale fiére, & jalouse de ses propres lumieres, ne veut pas souffrir que l'homme en emprunte d'ailleurs, & toute foible qu'elle est, elle se fait fort de con-

duire l'homme à la plus grande perfection dont il ſoit capable. Elle eſt ſi éloignée de ſoupçonner la corruption de la nature humaine, & d'appercevoir la néceſſité d'une révélation qui ſupplée à ſon inſuffiſance, qu'elle ne trouve, ni ne veut trouver en l'homme autre choſe que le pur ouvrage du Créateur. Elle oſe même le garantir auſſi parfait (*a*) que quand il ſortit de ſes mains.

De-là vient qu'elle regarde l'ignorance, les foibleſſes, & tout le dérangement qu'elle remarque en l'homme, comme un mal ſans remede. Mais (ce qui ſeroit bien pire encore) elle paroît regarder tout cela comme l'effet d'un Deſtin immuable, (*b*) par lequel la cauſe éternelle quoique libre de ſa nature, auroit aſſujetti toutes les créatures à

(*a*) Ne diſons point que l'homme eſt imparfait.... diſons plutôt qu'il eſt auſſi parfait qu'il doit l'être. *Ep. 1. pag. 9.*

(*b*) Ep. 1. pag. 8. Le Ciel cache à toutes les créatures le Livre du Deſtin, excepté la page néceſſaire, celle de leur état préſent. V. auſſi la page 3.

nn enchaînement de mouvemens & d'actions, qu'il n'est pas plus en son pouvoir de changer, même en faveur des créatures qu'elle chérit le plus. (*a*) Destin suivant lequel tout arriveroit dans le monde par une nécessité fatale, selon le grand & unique but de Dieu, qui est la totalité de cet Univers; (*b*) Destin qui détruiroit absolument toute liberté en l'homme, en soumettant sa raison à une passion (*c*) dominante, que donneroit la nature, & que la raison,

(*a*) Doit on croire que la cause éternelle, semblable à de foibles Princes, renversera les loix pour quelque favori. *pag.* 86.

(*b*) Ep. 2. pag. 44. Le grand but de Dieu est unique, & ce but est la totalité de l'Univers.

(*c*) Ep. 2. Pag. 37. C'est la nature qui donne la naissance à cette passion dominante..... La Passion dominante, quelle qu'elle soit, soumet la raison. Sujets malheureux d'une Reine légitime, en obéissant à cette foible Reine, c'est à une de ses favorites que nous obéissons... Que peut-elle faire de plus, que de nous apprendre à plaindre notre nature, puisqu'elle ne peut la corriger?

comme une Reine foible & impuissante, ne pourroit ni dompter, ni corriger.

De telles principes ne peuvent manquer de jetter l'homme dans un état où il fuit la lumiere importune d'une révélation qu'il hait, sans autre raison que celles qu'il trouve dans les funestes dispositions de son esprit & de son cœur. Egalement insensible aux maux dont la révélation le menace, & aux biens ineffables qu'elle lui promet, il s'amuse à raisonner, & à philosopher contre elle, selon les idées d'une fausse sagesse ; & tous ses raisonnemens aboutissent à lui faire prendre avec obstination le parti de l'incrédulité contre toutes les regles du bon sens & de la raison.

Une Morale qui rend l'homme si déraisonnable, peut-elle produire en lui des dispositions favorables à la révélation? C'est néanmoins ce que le Traducteur semble avoir voulu faire entendre de la Morale de M. Pope, lorsqu'il dit que cet Auteur dans son *Essai sur l'Homme*, ne fait qu'ou-

vrir les canaux. Jugez, Monſieur, qu'elle doit être la ſource même.

La Morale naturelle pour parvenir à ſa fin, employe les moyens ſuivans. 1°. Elle fait connoître à l'homme la fin de ſon être, comme étant la baſe & le fondement des devoirs qu'elle doit lui preſcrire. 2°. Elle lui met devant les yeux, d'un côté, ſes miſeres & ſes foibleſſes, d'un autre côté, ſa nobleſſe, ſa véritable grandeur, & ſur tout, ſa liberté. 3°. Elle lui apprend à ne chercher ſon bonheur, ni dans aucun bien créé, ni dans ſa propre vertu, mais uniquement dans l'Etre ſouverain qui l'a créé pour ſa gloire. 4°. Pour le détourner du vice, & l'animer à la vertu, elle lui fait conſiderer des châtimens à craindre, & des récompenſes à eſperer dans une autre vie. 5°. Enfin elle lui prouve l'immortalité de ſon ame.

Pour une fin ſi contraire il falloit des moyens tout contraires à ceux-ci. Tels ſont auſſi ceux dont ſe ſert la nouvelle Morale prétenduë naturel-

le; c'eſt-à-dire, qu'elle cache ou obſcurcit tous les principes que la vraye Morale naturelle a ſuggerés de tout tems à l'homme, pour l'élever au-deſſus de ſes paſſions déréglées, ſource unique de l'incrédulité. Je viens au détail, & à la preuve de tout ceci, par une ſimple expoſition de la doctrine de M. Pope ſur les cinq Articles précédens, comparée avec celle des anciens ſages du Paganiſme, qui ont traité de la Morale.

1°. Il eſt bien certain que la droite raiſon, qui nous fait connoître l'exiſtence d'un Dieu, & qui nous dit que nous ſommes ſon Ouvrage, nous apprend pareillement qu'il ne nous a créés que pour lui. Mais il n'eſt pas moins certain, ſelon la Morale de M. Pope (pag. 32.) que l'homme ne ſçait pas plus pourquoi Dieu l'a créé, que l'oiſon ſçait pourquoi ſon maître l'engraiſſe. *Quand le fier Courſier connoîtra pourquoi l'homme le modere dans ſa courſe orgueilleuſe, ou le pouſſe au travers des plaines: quand le Bœuf ſtupide ſçau-*

ra pourquoi il sillone la terre.... alors la sotte présomption de l'homme pourra comprendre l'usage & la fin de son être, de ses passions, de ses actions. (a)

Il paroît assez surprenant que M. Pope entreprenne de régler les devoirs de l'homme, avant que de lui avoir appris quelle est sa fin derniere. C'est néanmoins ce qu'il fait, quand il prescrit ce devoir général: *Suivez la nature, obéissez à Dieu..... la voix de la nature doit être préferée.* Mais si nous obéissons à Jesus-Christ, pourroit-on lui dire; si nous obéissons à l'Evangile, il faut au contraire résister au penchant de la nature; il faut la contredire à tout moment, parce qu'étant corrompuë par le péché, elle ne manqueroit pas de nous porter à violer la Loi, & à désobéir à Dieu. Je ne vois que deux réponses que puisse faire M. Pope à cette objection que doit lui faire tout Chrétien.

La premiere seroit de dire, qu'il ne reconnoît ni l'autorité de la Ré-

(*a*) Ep. 1. pag. 7. & ibid. pag 6.

vélation, ni la Divinité de la Religion, qui fait un dogme de Foi, de ce qu'on nomme Péché originel. Alors par cette réponſe il ſe déclareroit de bonne foi, & ouvertement Déiſte.

La ſeconde réponſe que pourroit faire M. Pope, c'eſt qu'il parle de l'homme en général, & qu'il ſuppoſe la Nature innocente, quoique ſujette à la concupiſcence.

Mais, par malheur, cette réponſe n'a aucun fondement dans ſon Livre, où il parle toujours abſolument de l'homme conſideré dans ſon état réel, & non dans un état purement poſſible. En ſecond lieu, cette hypotheſe ne juſtifieroit pas ſa maxime générale, qu'il faut ſuivre la Nature, & ne purgeroit pas ſon Livre du ſoupçon de Déiſme.

Pour mieux faire entendre ceci, je me ſers d'un exemple familier. Qu'on imagine un Maître d'Hydrographie qui ait entrepris d'enſeigner à quelqu'un la Navigation, ou d'en faire un bon Pilote. Si ce Maître, ſans avoir jamais parlé à ſon Diſciple

de la Déclinaison de la Boussole, lui prescrivoit cette regle générale : suivez la voye que vous montre la direction de l'Aiguille. Cette voye doit être preferée. Ne diroit-on pas que la regle prescrite par ce Docteur seroit pernicieuse à son Eleve ? Et si celui ci venoit à s'égarer en la suivant, le Maître seroit-il bien justifié, en lui disant : la Déclinaison est quelque chose d'accidentel à la Boussole, & dans la regle que je vous prescrivois, je considerois la Boussole en général, & je la supposois sans déclinaison. Voilà une image sensible de ce que fait M. Pope, quand il prescrit à l'homme de suivre la Nature. A cela près, que non-seulement il ne prévient point l'homme sur la corruption de la Nature, mais qu'il le détourne même positivement de la croire déchuë de sa perfection, en lui enseignant que l'homme est aussi parfait qu'il doit l'être. *(a)*

Les Panegyristes de M. Pope ont beau dire, que cet Auteur instruit

(*a*) Vide supra (*d*) pag. 712.

l'homme en général ; qu'il suppose la Nature innocente. Toujours est-il vrai qu'il parle à quelqu'un capable d'être instruit. Ce quelqu'un ne peut être que son Lecteur dont l'état est d'avoir une nature corrompuë par le peché originel. C'est donc à ce Lecteur qu'il donne cette regle contraire à l'Evangile : *suivez la Nature ...la voye de la Nature doit être préferée.* C'est à ce Lecteur qu'il fait entendre, que toutes nos vertus ne sont que l'effet naturel de notre attention à suivre *la voye de la Nature*, & non celle de la Grace de Jesus-Christ. C'est pour l'instruction de ce même Lecteur, & non pour celle de l'homme purement possible, que M. Pope se mocque de ces subtils Scholastiques, *qui du tranchant le plus téméraire, séparent adroitement la grace de la vertu.* C'est à ce Lecteur qu'il fait entendre par-là, que la Nature est actuellement ce qu'elle a toujours été, & qu'elle n'a pas besoin d'être guérie par la Grace médicinale du Sauveur, pour produire des vertus dignes de sa fin,

quelle qu'elle soit. C'est donc ce Lecteur, qui est induit en erreur, par la regle générale du Docteur de l'homme, comme le Pilote apprentif le seroit par la regle de Navigation, dont on a parlé ci-dessus.

Il est donc vrai que, quand même l'hypothese de l'homme en général, de l'homme pur & innocent, seroit de l'invention de M. Pope, & non du Traducteur, elle ne mettroit pas le Livre à couvert du soupçon de Déisme. De plus cette hypothêse elle-même contiendroit toûjours les principes du Déisme, qui sont exposés dans *l'Essai* d'une maniere à les faire goûter, plûtôt qu'à en donner de l'horreur. Ainsi il y auroit toujours lieu de craindre que cette hypothêse ne fût un voile, dont peut-être l'Auteur se seroit servi, pour couvrir le dessein de sapper les fondemens du Christianisme? & cette crainte seroit d'autant mieux fondée, que le zele de la Religion naturelle est devenu le prétexte spécieux & universel dont se servent, pour le même dessein, tous les Déistes modernes.

La morale de M. Pope présente continuellement à l'homme le portrait humiliant de sa bassesse : par tout elle lui fait sentir ses foiblesses, ses miseres & son ignorance : Et c'est en quoi j'avouë que son systême de la Religion naturelle me paroît le plus inconséquent. Car, s'il est vrai que la Nature soit dans cet état misérable où il la dépeint, la raison seule ne peut donc plus guider l'homme en matiere de Religion. L'homme dans cet état a donc besoin d'une Révelation ajoutée à la loi naturelle. Comment M. Pope n'a-t-il pas apperçu cette conséquence, qui n'a pas échappé même aux anciens Philosophes *(a)* ? Ou bien, s'il l'a apperçuë, comment peut-il proposer une Religion purement naturelle, dans laquelle l'homme guidé par ses propres idées, seroit abandonné à la merci de sa raison ? Du moins si la morale de M. Pope, si pathétique sur les foiblesses & les défauts de l'homme, lui laissoit entrevoir sa

(*a*) Plato in Apolog. Socrat.

véritable grandeur. Mais non. Elle tend à étouffer en lui jusqu'aux désirs naturels de l'immortalité, en lui enseignant que l'Etre souverain lui donne bien l'espérance d'un bonheur présent sur la terre ; mais que pour le Ciel, il n'a rien à y prétendre, & que ce seroit orgüeil à lui, d'y aspirer. *L'orgüeil vise toujours aux demeures celestes* (a).

ARTICLE XLVI.

*LETTRE DE M. L'ABBE' D'A*** à une Demoiselle de condition, au sujet de la Politesse, & des autres devoirs de son sexe. A Paris, chez Maudouyt, Libraire, Quai des Augustins, à l'Image S. François 1737. avec Approbation & Privilege du Roi, in-12.*

LE Titre modeste de cet Ouvrage est trompeur, il n'annonce qu'une partie du dessein de l'Auteur. On croira peut-être que ce n'est qu'-

(a) Pag. 11.

une ſimple Lettre où l'on a voulu, à des regles de politeſſe, joindre quelques autres réflexions qui la rendiſſent plus intereſſante. On ſe trompera, car c'eſt un Code entier de morale, ou de l'abondance du cœur, & ſans un choix bien exquis pour les penſées & les matieres, on a entaſſé tout ce qu'on a crû pouvoir contribuer au bien & à la perfection des Demoiſelles de condition. Dans l'intention l'Auteur ne devoit écrire qu'une Lettre, dans l'execution il a fait un volume. C'eſt une fille que l'on prend, apparemment à la ſortie d'un Convent, où la tendreſſe de ſes parens n'aura pu la ſouffrir que peu de tems, & à qui, après une répetition de ce qu'elle a pu y apprendre, on fait eſſuyer tout de ſuite l'étalage de ce qu'il faut faire dans le monde, pour y réuſſir, s'y faire aimer, s'y conſerver dans la vertu. Le projet eſt très-loüable. Mais pourquoi donc l'Auteur, au lieu d'adreſſer ces Inſtructions à une Demoiſelle telle que nous venons de le dire, les conſa-

gre-t-il à une personne déja formée, dans laquelle on admire déja *des manieres fines & polies fort superieures à son âge*, qui a fait de très-bonne heure *d'utiles remarques & des réflexions à propos*, qui a eu beaucoup d'attention *à acquerir le juste discernement des bonnes & méchantes choses.* En vérité il semble qu'il convenoit peu de répeter les premiers élemens de l'enfance pour un caractere si mûr. On doit se borner aux leçons plus essentielles, & s'attacher principalement à les présenter dans toute leur force. Nous jugeons que l'Auteur, en composant son Ouvrage, avoit des vûës plus étenduës, & que se proposant de l'imprimer, il vouloit le mettre à la portée de tous les âges ; dès-lors il a raison, & notre critique est inutile ; nous avons tort.

On recommande d'abord à la Demoiselle les devoirs de Religion, & sur ce point important, on s'exprime, non avec le ton *d'un Directeur*, mais avec la pieté *d'un sage mondain*, obligé par son état à une espece de dis-

ſipation exterieure, ſi l'on veut, mais recüeilli en lui-même & plein des grands Principes ſur l'Eternité, du moins c'eſt ce que nous en devons juger. Cependant il va un peu plus loin que *le ſage mondain*, & s'il n'eſt pas Directeur, il pourra le devenir avec ſuccès, ſi l'occaſion s'en préſente; car il entre dans des détails aſſez grands ſur l'Egliſe, *où il ne faut jamais rire ni parler*, où il ne faut point *chercher les gens pour les ſaluer, mais rendre ſeulement le ſalut à ceux qui vous préviennent;* ſur la Meſſe qu'il faut entendre tous les jours, lorſqu'on le peut commodément, *ſans s'en faire pourtant* les jours ordinaires *une néceſſité qui faſſe négliger d'autres devoirs importans pour le bien, ou pour la paix de la maiſon;* ſur le Sermon, où il ne faut aller que pour en profiter, ſans imiter *la plûpart des femmes, qui n'y vont que par bienſeance, par mode, pour voir, pour être vûës*, pour cenſurer le Prédicateur; ſur les prieres *qu'inutilement la bouche prononce, ſi l'eſprit & le cœur n'y concourent*, & à cette oc-

casion l'Auteur exhorte la Demoiselle à apprendre par cœur une Paraphrase du Miserere de sa façon, *dont elle lui a paru touchée, & qui a eu l'approbation d'un des plus sçavans Prelats du Royaume ;* enfin sur la simplicité avec laquelle on doit croire, & éviter de dogmatiser sur la Religion ; *ne consultez*, dit l'Auteur, *que votre Curé pour être instruite de ce que vous devez sçavoir ;* la regle est bonne, mais elle peut avoir, comme on sçait, ses exceptions. Nous ne croyons pas que personne s'avise de contester la sagesse & la vérité de ces préceptes, mais nous pensons que bien des gens les trouveront un peu déplacés dans un Livre qui n'est ni un Catechisme, ni une explication de Catechisme.

On aura la même peine pour quelques autres réflexions qui roulent sur des objets trop connus, & sur des qualités exterieures, dont l'habitude se forme dans les jeunes personnes, par le seul commerce du monde, ou par les avis de ceux qui président a leur éducation, sans qu'il

ſoit néceſſaire de leur en dreſſer les Statuts dans un Livre ; par exemple, on n'ignore pas, ſurtout parmi les Demoiſelles de condition, la maniere dont il faut ſe préſenter devant le monde, le maintien que l'on y doit obſerver, & la réſerve avec laquelle on attend qu'elles s'expriment ; les bienſéances leur apprennent aſſez indépendamment des leçons imprimées, qu'il ne faut point *rire avec ces éclats qui mettent hors d'haleine*, qu'il ſeroit imprudent *d'avoir de ces manieres trop libres qui marquent peu de jugement & d'éducation*, qu'on doit toujours *tâcher de connoître les premieres places pour ne s'y point mettre, à l'Egliſe, à la Table, au Caroſſe, à la Chambre, où vous devez plûtôt chercher la commodité des autres, que la vôtre propre.* L'uſage le plus ſuperficiel du monde, ſuffit pour enſeigner qu'il ſeroit mal *de jetter les yeux ſur une lettre que quelqu'un liroit auprès de vous, & de regarder des papiers qui ſeroient ſur la Table d'une amie, dans la Chambre de qui vous vous trouve-*

riez seule. Qu'étoit-il encore nécessaire de nous apprendre ici gravement qu'en quelque endroit que l'on soit *où l'on entendra la Musique* il ne convient point *de battre la mesure en dandinant de la tête, des mains ou des pieds*, comme l'Auteur a remarqué *que font à la Cour, des gens de tout sexe & de toute condition?* Ce qui suit, montre que rien n'échappe à l'attention de M. l'Abbé d'A***. „ Lorsque vous serez à une „ bonne table.... souvenez-vous „ qu'il y a une infinité de regles à „ observer. La tête, les bras, les „ mains, les yeux, tout le corps doit „ être à sa place sans rien appuyer „ de côté ni d'autre. Il sied mal à „ une fille de regarder ça & là pour „ examiner les mets que l'on sert; „ il ne lui est pas même permis de „ faire connoître l'envie qu'elle au„ roit de manger de celui qui seroit „ le plus de son goût, elle ne doit „ parler de ce qui est bon ou mau„ vais qu'avec beaucoup de rete„ nuë... rien n'est si agréable à la

„ plûpart des femmes que les fré-
„ quentes occasions de manger, le
„ déjeûner, le dîner, le goûter, &
„ le souper ne suffisent pas, elles y
„ ajoûtent des médianoches & des
„ bouillons pour se conserver le
„ tein frais & animé, beuvant mê-
„ me du vin comme les hommes. „
Ces choses-là, & quantité d'autres du même goût, quand elles se trouvent dans la bouche d'une tendre mere ou d'une gouvernante fidele, sont à leur place, mais elles ne peuvent que médiocrement enrichir un Ouvrage de morale.

Si l'Auteur a poussé le scrupule jusqu'à n'omettre presque aucune de ces minuties si familieres, ajoûtons avec justice qu'il n'a pas en même-tems oublié les devoirs plus importans. Son Volume en forme de Lettre, contient d'excellens préceptes, & par là nous assurons volontiers qu'il peut être fort utile aux Demoiselles qui seront en âge & en volonté de le lire, ou à celles qui seront chargées de leur en faire le Commen-

taire. Une fille docile à la voix de ce guide vertueux, toujours en garde contre elle-même, ne connoîtra les ſurpriſes de l'amour profane que pour en triompher ; elle ne verra le mal dans les autres, que pour l'éviter dans elle-même. Il ne lui en coûtera point pour loüer des vertus étrangeres, auſſi attentive à les publier ſans fadeur qu'à ignorer ou ſupprimer ſes propres éloges ; elle étudiera, les tems, les caracteres, les circonſtances, & dans cette étude, elle puiſera les regles d'une conduite, toujours unie, aimable & ſincere. La nobleſſe chez elle, bien loin de fonder les grands airs & l'impertinence, ne ſera qu'un titre pour avoir plus d'humanité, plus de douceur, plus de mérite que les autres. L'intérêt ni la vanité ne guideront jamais ſon cœur dans les amitiés qu'elle formera, la vertu ſeule & les vrais ſentimens en feront la baſe, & dèſlors elles commenceront pour ne finir qu'avec la vie. Elle ſe prêtera aux amuſemens du monde,

lorsque le rang & peut-être le lieu l'exigeront, mais elle rougiroit d'y livrer tout son temps. Sans être sçavante, ou pour mieux dire sans afficher la science, elle connoîtra les bons Livres, elle les lira, elle les distinguera de ces Romans miserables, fruits insipides de l'indigence, où le vice est d'autant plus dangereux qu'il y paroît souvent sous les dehors de la vertu, la satyre cruelle, la basse médisance, la raillerie de quelque espece qu'elle soit, n'empoisonneront jamais ses lévres. Austere sans rudesse, pieuse sans superstition, vertueuse sans pruderie, familiere sans bassesse, noble sans hauteur, discrette sans mystere, enjouée, lorsqu'il le faudra, sans étourderie, elle ne travaillera qu'à éviter, pour son bonheur, & l'exèmple des autres, l'alliage si ordinaire des bonnes & mauvaises qualités. Tel est à peu-près le précis des Instructions que notre Auteur a répanduës dans ce petit Ouvrage, ou si l'on aime mieux, tel est le fruit qu'il veut que

l'on

l'on en retire. Puiſſent ſes vœux, pour l'avantage de ce monde, & notre édification, être exaucés un peu généralement.

Si l'on nous demande à préſent, quel eſt le ſtyle de M. l'Abbé d'A***, nous répondons avec candeur, qu'il eſt aſſez naturel ſans être de la grande exactitude. La Grammaire en quelques endroits, y eſt mal traitée. Hé qu'importe! puiſque la morale la plus pure d'un autre côté, s'y trouve ſi bien établie. D'ailleurs il n'a travaillé que *pour de jeunes Demoiſelles de condition*; que vouloit-il donc ſur toutes choſes? beaucoup plus ſans doute leur apprendre à bien vivre qu'à écrire correctement.

ARTICLE XLVII.

OBSERVATION DE L'ECLIPSE de Soleil, arrivée le premier Mars 1737. faite à Toulon par le P. du Chatelar Jeſuite, Hydrographe du Roy.

LEs Horloges avoient été réglées par des hauteurs correſpondantes priſes quelques jours auparavant, le jour & le lendemain de l'Eclipſe, & par quelques hauteurs azimutales ; & leur retardement ſur le tems vrai étoit exactement connu. Un vent d'Oueſt aſſez frais m'empêcha d'employer le Micrometre adapté à une Lunette de 7. pieds & demi pour obſerver les doigts éclipſés : il fallut ſe ſervir d'une Carte ſur laquelle avoient été tracés 6. Cercles concentriques à égale diſtance les uns des autres, & ſur le plus grand deſquels on recevoit l'image du Soleil à travers une Lunette d'abord de 7. pieds & demi, enſuite de 3. pieds. L'opération a été exacte. J'y ai été aidé par diverſes perſonnes intelligentes, & en particulier par le R. P. Leſpinaſſe, qui eſt venu faire ici l'emploi de Mathématicien, & qui eſt connu par les ſoins qu'il s'eſt donné pour l'impreſſion du Commentaire du R. P. Rabuel ſur la Geométrie de Deſcartes.

		Tems	vrai.
Commencement de l'Eclipse . . .	3^h.	6'.	41''.
Un demi doigt éclipsé.		8.	40.
Un doigt. . . .		11.	56.
Un doigt & demi. .		17.	32.
2. doigts. . .		21.	43.
2. doigts & demi. .		27.	9.
3. d. . . .		29.	44.
4. . . .	3^h.	43.	7.
4 ½.		47.	28.
5.		52.	37.
5 ½. . . .		58.	28.
Milieu d'une grosse tache très-visible. . .		59.	19.
6. doigts. . .	4^h.	4.	10.
6 ½.		10.	11.
7. . . .		16.	2.
7. toujours. . .		25.	41.
6 ½. . . .		38.	0.
6. . . .		42.	37.
5 ½.		49.	55.
5.		57.	16.
Milieu de la même tache. . .	5^h.	4.	57.
3. doigts & demi. . .		6.	13.
3.		11.	4.
2.		15.	0.

		Tems vrai.
2. doigts . .	5^h.	18'. 1''.
$1\frac{1}{2}$. . . .		27. 52.
1. . . .		25. 3.
$\frac{1}{2}$. doigt.		28. 4.
Fin de l'Eclipse, la moitié du Soleil étant déja sous l'horison. . .		31. 5.

ARTICLE XLVIII.

NOUVELLES LITTERAIRES.

ANGLETERRE.

DE LONDRES.

E*Boracum*, &c. (C. A. D.) l'Histoire & les Antiquités de la Ville d'Yorck, depuis la fondation, enrichie de 116. Tailles-douces. Par M. Drake, de la Societé Royale. Imprimé par l'Auteur.

Survey of the Cathedral Church of Worcester. (C'est-à-dire:) *Des-*

cription de l'Eglise Cathedrale de Worcester. Par M. Guillaume Thomas, Docteur en Theologie. Se vend chez T. Clarck.

Généalogical History of. . . . the family of Courtnay. (C'est-à-dire) *Histoire Généalogique de la Maison de Courtenay. Par M. Cleveland, Bachelier en Théologie.* In-fol.

The Doctrine of Fluxions, &c. (C'est-à-dire) *La Doctrine des Infiniment Petits, fondée sur les principes du Chevalier Nevvton, & sur la Méthode qu'il publia dans son Traité de la Quadrature des Courbes. Par Jacques Hogdson, de la Societé Royale. Chez Clarke.*

Nous sommes inondés ici d'Ecrits Politiques & Théologiques. Les premiers n'intéressent personne hors de ce païs-ci ; les seconds ne disent rien de nouveau, les uns & les autres sont en si grand nombre, qu'il n'est pas possible d'en rendre compte.

PAYS-BAS.

D'AMSTERDAM.

Lettres d'un Theologien Réformé à un Gentilhomme Luthérien, pour servir de Réponse à celles qu'un Docteur Allemand de l'Université Catholique de Strasbourg a écrites à ce Gentilhomme. Par Armand de la Chapelle, Pasteur de la Haye. Deux Volumes in-12.

Ce Docteur Allemand de l'Université Catholique de Strasbourg, est le P. Scheffmacher, dont les Lettres imprimées il y a sept ou huit ans à Strasbourg, firent grand bruit dans le Païs. Les Luthériens n'oserent, ou ne purent y répondre. M. de la Chapelle plus hardi, entre en lice, & vient au secours de ses Freres de la Confession d'Ausbourg, sollicité, dit-il, par *un Pasteur de mérite qui exerce le saint Ministere dans ces quartiers-là.* Il combat avec une confiance & une hauteur que lui inspire le Païs de franchise où il est

établi. Nous verrons en rendant compte de cet Ouvrage, s'il a autant de raison qu'il se l'imagine de triompher, & de s'attribuer la victoire. Il réduit la dispute au seul Juge des Controverses, & à la Regle de Foy, qui, selon lui, ne peut être que l'Ecriture Sainte. Il veut bien même, tant il est sûr de remporter tout l'honneur du combat, s'en tenir à *la Vulgate*, & aux *Versions Catholiques Romaines.* Aussi prétend-t-il qu'on le regarde comme un *ennemi généreux*, qui consent à ne pas profiter de tous ses avantages.

De Bruxelles.

Introduction à l'Histoire Universelle, contenant la fondation, les progrès, les changemens, & la ruine des Monarchies, des principaux Royaumes & des Républiques, depuis le commencement du monde, jusqu'à la décadence de l'Empire Romain en Occident. Avec une Supputation Chronologique. Par Daniel Thienpont, Prêtre. A Bruxelles 1736. 2. *Volumes* in 4°.

Après tant d'Histoires Universelles nouvellement publiées, sans compter celles qui sont plus anciennes, celle-ci ne laisse pas d'avoir son mérite. Ce n'est ni une Chronologie séche, chargée de discussions épineuses, ni une Histoire dépourvûë du secours & de l'œil de la Chronologie. C'est un mêlange utile de l'une & de l'autre. L'Auteur, sans se piquer de faire de nouveaux systêmes, a suivi les plus autorisés, & les plus généralement estimés. La narration est courte & simple : c'est un Abregé suffisant à ceux qui n'aspirent pas à être profonds dans l'Histoire, ou qui ne veulent que se rappeller les faits principaux.

ITALIE.

DE ROME.

Oratio de Historia Romana, cum Notis Rodulphi Venuti. Vol. *in*-8. 1735.

On ne nomme point l'Auteur de ce Discours. Mais un simple Dis-

cours tel que celui-ci, même avec les Notes, ne donne qu'une legere idée de l'Hiſtoire Romaine.

De Naples.

Vita del P. Domenico Bruno della Compagnia di Jeſu, deſcritta dal Padre Domènico-Antonio Moſcati, della medeſima Compagnia. In Napoli. 1736. Vol. *in*-4.

Le P. Dominique Bruno eſt mort à Naples en 1730. après avoir édifié la Ville & le Royaume par des vertus éminentes. On prétend que depuis ſa mort quelques perſonnes diſtinguées par leur piété, ont eu des connoiſſances particulieres de ſa ſaintété, & du bonheur dont il joüit. Cette Vie eſt la premiere qui ait été publiée de ce ſerviteur de Dieu.

FRANCE.

De Toulouse.

Le grand Dictionnaire François-Latin en trois Volumes *in-folio* du

P. Vaniere J. eſt fait ſur le Dictionnaire de l'Académie, & ſur celui de Trevoux, en ſorte qu'il n'y a aucune façon de parler dans l'un & dans l'autre qui ne ſoit renduë en Latin & en différentes manieres, avec la citation des Auteurs Latins. Tout ce qui regarde les Arts, la Géographie, & autres choſes inconnuës ou peu connuës des anciens Romains, y eſt rendu en Latin. Tous les ſens des mots ſont diſtingués, & dans chaque ſens l'on ſuit un ordre alphabétique, qui fait qu'on trouvera d'abord ce qu'on cherche, comme on pourra le voir dans une prémière feuille qu'un Imprimeur de Toulouſe s'offre à faire, s'il trouve quelque Aſſocié de Paris.

Il paroît à propos que l'Edition ſe faſſe à Toulouſe ſous les yeux de l'Auteur & d'un autre Jéſuite qui travaille avec lui. On y joindra l'édition du petit Dictionnaire *in*-4. le tout ſuivant les conditions raiſonnables, déja acceptées par le Libraire de Toulouſe, & ſur leſquelles ceux de Paris peuvent s'inſtruire

aisément, ou par lui, ou par les Auteurs.

De Lyon.

Traité de l'Abus, & du vrai sujet des Appellations qualifiées du nom d'Abus, par Charles Fevret, &c. nouvelle édition, corrigée & augmentée de sçavantes Notes. On y a joint Altessera, *Ecclesiasticæ Jurisdictionis Vindiciæ*, &c. Deux volumes *infol.* A Lyon, chez Duplain, pere & fils. 1736.

C'est la cinquiéme édition du Traité de M. Fevret. Outre les Notes anciennes qui se trouvoient dans les autres Editions, un sçavant Avocat du Parlement de Paris, dont on a plusieurs Ouvrages, en a ajoûté de nouvelles, pour marquer les changemens arrivés dans la Jurisprudence de l'*Abus* depuis prés de soixante ans, que la quatriéme Edition avoit été donnée. Quantité d'Ordonnances, d'Edits, de Déclarations du Roy, d'Arrêts de Reglemens intervenus sur cette ma-

tiere, durant un ſi long intervale, rendoient ces Notes néceſſaires, & le beſoin fréquent d'un pareil Ouvrage, faiſoit ſouhaiter une nouvelle édition. Celle-ci ne peut manquer d'être recherchée. On la trouve à Paris chez Barrois, Quay des Auguſtins.

DE PARIS.

Childeric, Tragedie de M. de Morand, chez Prault fils, eſt une Piéce dans le goût de l'*Heraclius*, comme *Teglis* du même Auteur étoit une imitation de *Rodogune*. Les applaudiſſemens que *Childeric* a reçûs à la Ville & à la Cour ont dû conſoler M. de Morand des critiques prématurées, & ſont une réponſe encore plus ſolide que celle qu'on lit à la fin de cette Tragedie.

L'on trouve chez P. G. le Mercier, ruë S. Jacques, au Livre d'Or: l'*Art de conſerver les Dents, ouvrage utile & néceſſaire non-ſeulement aux jeunes gens qui ſe deſtinent à la*

profession de Chirurgien Dentiste, mais encore à toutes les personnes qui veulent avoir les Dents belles & nettes, par le sieur Geraudly, Chirurgien Dentiste, Valet de Chambre de Son A. Monseigneur le Duc d'Orleans, & seul Privilegié du Roi de France. in-12. 1737. Ce Traité est divisé en quatre Parties. 1°. On considere les Dents en leur état naturel. 2°. On explique leurs maladies & leurs remèdes. 3°. On enseigne les moyens de les conserver en bon état. L'Auteur a donné à Mademoiselle Callais son éleve le secret d'un Elixir pour fortifier & affermir les Dents & faire croître les Gencives; d'un Opiat qui nettoye & blanchit les Dents, & d'une Essence qui appaise & qui guérit sur le champ leur douleur. Il a eu soin que ces drogues ne fussent pas trop cherement venduës.

Extrait de l'Arrêt du conseil d'Etat Privé du Roy, du 4. Fevrier 1737. Collationné, *Signé*, PUJOL.

Sur la Requête présentée au Roy

en ſon Conſeil, par Emery, Saugrain & Martin, Libraires à Paris, &c. LE ROY en ſon Conſeil, de l'avis de Monſieur le Garde des Sceaux, ayant égard à la Requête deſdits Emery, Saugrain, & Martin, Libraires à Paris, a ordonné & ordonne, que tous les Porteurs des Souſcriptions des Livres intitulés *Dictionnaire de la Bible, par le R. P. Dom Auguſtin Calmet, Religieux Bénédictin, &c. en deux volumes* in folio. *Supplément au Dictionnaire de la Bible, par le R. P. Dom Auguſtin Calmet, &c. en deux autres volumes* in-folio. *Commentaire Litteral ſur tous les Livres de l'Ancien & du Nouveau Teſtament, &c. par le même Auteur, en neuf volumes* in folio. *Hiſtoire de l'Ancien & du Nouveau Teſtament & des Juifs, &c. par le même Auteur, en ſept volumes* in-douze. *Dictionnaire Univerſel de la France ancienne & moderne, &c. en trois volumes* in-folio. *Les Mœurs des Sauvages Americains comparés aux Mœurs des premiers tems, &c. en deux volumes* in-

quarto, ſeront tenus de retirer les Exemplaires deſdits Livres mentionnés dans leſdites Souſcriptions, en ſatisfaiſant aux clauſes & conditions y portées, & ce, dans ſix mois, à compter de ce jourd'hui, paſſé lequel tems, leſdites Souſcriptions ſéront & demeureront nulles & de nul effet, & leſdits Emery, Saugrain & Martin, quittes & déchargés de tous engagemens, pour raiſon d'icelles; & ledit tems de ſix mois paſſé, à eux permis de diſpoſer de tous les Exemplaires deſdits ouvrages, ainſi qu'ils aviſeront bon être, ſans qu'ils puiſſent en être aucunement inquiétés ni recherchés, ſous quelque prétexte ou cauſe que ce puiſſe être, &c.

De tous les Arts le plus utile, ſans contredit, eſt celui de conſerver la vie, & de rendre la ſanté aux Malades. Le Sieur Cotet, Maître Chirurgien Juré, & Chirurgien Major des Vaiſſeaux du Roi aux Indes Orientales, adminiſtre un Remede, auquel il donne le nom d'*Eſprit de vie*, qui a ces effets d'une maniere ſurprenan-

te ſur les Malades les plus déſeſperés, ſans pouvoir jamais nuire, & qui eſt même fort agréable. Avec ſon Remede, M. Cotet diſtribuë une Brochure qui en explique fort au long les differentes eſpeces, les uſages & les effets. On y lit un Certificat de M. du Mont, Chirurgien de Monſeigneur le Duc d'Orleans, qui fait foi qu'une multitude de Malades ont été guéris par cet *Eſprit de vie*, diverſifié ſelon les beſoins, & approprié à tous les maux. On y voit auſſi une Atteſtation de M. Chicoyneau, Premier Medecin du Roi, lequel, après un examen ſérieux, & les précautions les plus éclairées, reconnoît l'utilité conſtante, & ſi étenduë du Remede du Sieur Cotet; & en conſéquence, lui permet de l'employer.

Nous avons parlé ailleurs du Sachet du Sieur Arnoult. D'autres Ecrivains Périodiques ont publié ſa vertu, non-ſeulement pour prévenir & guérir l'Apoplexie, mais auſſi pour guérir la Paralyſie, & l'ont fait ſur le témoignage des perſonnes les

plus dignes de foi, & les plus respectables. Nous joignons avec plaisir notre suffrage au leur.

Nous avons entre les mains une nouvelle preuve des effets singuliers du Spécifique du Sieur Arnault. Madame la Comtesse de Sempille, veuve de Robert Comte de Sempille, laquelle demeure à Paris, étant tombée en Apopléxie il y a quatre ans, & demeurée Paralytique depuis ce tems-là, fit usage du Spécifique le 15 de Févr. de cette année 1737, & dès le 19 du même mois elle s'est trouvée guérie de la Paralysie. C'est ce qu'atteste dans le Certificat que nous copions, M. de Sempille, Prêtre du Diocese de Glascou en Ecosse, fils de Mylord Comte de Sempille. Le fait est confirmé par M. le Baron de Hoohe, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Commandeur de l'Ordre Royal & Militaire de Saint Louis, par un second Certificat, datté du 23 de Février.

Au reste, pour éviter les inconveniens qui pourroient arriver, il est très-important au Public d'être averti

que le Sieur Arnoult distribuë seul son Spécifique, & qu'il ne commet ni ne commettra personne, ni à Paris, ni ailleurs pour le distribuer.

Malgré cette déclaration, un Chirurgien de Honfleur, nommé le Blanc, a fait mettre dans la Gazette de Hollande, au mois de Mars, qu'il est le seul qui distribuë *le véritable Sachet.* Le grand nombre de guérisons operées par celui du Sieur Arnoult doit, ce semble, décider en sa faveur. Le Sieur le Blanc, pour le décréditer, assûre que Madame Rachon, Pensionnaire aux Bénédictines de Conflans est *morte d'Apoplexie, ayant au col le Sachet.* Nous avons sous les yeux un Certificat qui détruit ce fait. Il est signé, *Sœur le Comte :* (C'est la sœur de la Dame Rachon, Infirmiere, lorsque celle-ci mourut ;) *Elizabeth Rachon, fille de la défunte ; Sœur Louise de Pradines, Dépositaire.* Toutes trois attestent 1°. qu'*il n'est arrivé aucun accident d'Apoplexie* à Madame Rachon durant tout le tems qu'elle a fait usage du Spécifique du Sieur

Arnoult. 2°. Que l'ayant quitté le 13 de Décembre dernier, elle mourut d'Apoplexie le 15. Ce Certificat a depuis été ſigné par Madame de Bellefont, Prieure Perpetuelle, & par M. Gerardin, Confeſſeur de la Maiſon. Enfin il eſt confirmé par un Acte de Notaire, legaliſé par M. le Lieutenant Civil.

Nous n'avons encore rien dit du Recueil des Lettres de Madame la Marquiſe de Sevigné à Me la Comteſſe de Grignan ſa fille, à cauſe des éditions infidelles qui s'en ſont faites en divers endroits. Nous parlerons de celle de 1736. en 4. Volumes *in-12*. Chez Rollin fils, *Quay des Auguſtins, à S. Athanaſe*. Il va donner inceſſamment le V. & VI. volumes, qui font le reſte de ce Recueil. Nous en parlerons auſſi. On a fait graver le Portrait de Me de Grignan en Taille-douce, pour être placé au Frontiſpice du Tome V, comme celui de Me de Sevigné, qu'on voit à la tête du premier Volume.

Recherches Phyſiques & Géo-

métriques ſur la Queſtion, *Comment ſe fait la Propagation de la Lumiere.* Piéce qui a remporté le Prix de l'Académie Royale des Sciences, proposé pour l'année 1736, ſelon la fondation faite par feu M. Rouillé de Meſlay, ancien Conſeiller au Parlement. Par M. Jean Bernoulli, Docteur en Droit. A Paris de l'Imprimerie Royale. 1736. *in*-4°.

On trouve à Paris chez David l'aîné Libraire, Quay des Auguſtins, Mémoires de M. de la Colonie, Maréchal de Camp des Armées de l'Electeur de Baviere, contenant les évenemens des Guerres depuis le Siége de Namur 1692. juſqu'à la bataille de Belgrade en 1717: les motifs qui engagerent l'Electeur de Baviere à prendre le parti de la France contre l'Empereur en 1701. & la Deſcription circonſtanciée des Batailles, & Siéges en Allemagne, en Flandres & en Eſpagne, &c. avec les Avantures & les Combats particuliers de l'Auteur. 2. Volumes *in*-12. A Bruxelles. 1737.

Mesure conjecturale de la Terre sur l'Equateur, en consequence de l'étenduë de la Mer du Sud. Par M. d'Anville, Géographe ordinaire du Roi. A Paris chez Chaubert. Vol. in-12. 1736.

C'est une suite du petit Ouvrage que donna M. d'Anville en 1735. sur *la Mesure de la Terre.* Il y confirme son sentiment sur la nécessité de donner à la Terre moins de circonférence en Longitude.

TABLE DES ARTICLES

du mois d'Avril 1737.

ART. XXXVI. HIstoire du Concile de Trente, écrite en Italien par Fra-Paolo, &c. Traduite en François par Pierre-François le Courayer, &c. Page 569.

ART. XXXVII. Histoires des deux Aspasies, &c. Par M. le Coure de Bievre, &c. 607.

ART. XXXVIII. Acta Sanctorum Augusti, &c. 613.

ART. XXXIX. Examen du nombre des Etoiles Fixes. Par le P. Pallu, de la

C. de J. 639.
ART. XL. Pensées sur les nouvelles Editions. 657.
ART. XLI. Roberti Stephani Thesaurus Linguæ Latinæ. 667.
ART. XLII. Basilii Fabri Sorani Thesaurus, &c. 675.
ART. XLIII. Glossarium ad Scriptores mediæ & infimæ Latinitatis, &c. 682.
ART. XLIV. Lettre Philosophique, pour rassurer l'Univers contre les bruits populaires d'un dérangement dans le cours du Soleil. 692.
ART. XLV. Suite des Réfléxions sur le Livre de M. Pope 707.
ART. XLVI. Lettre de M. l'Abbé d'A***. 723.
ART. XLVII. Observation de l'Eclipse du Soleil, arrivée le 1. Mars 1737. faite par le P. du Chatelard, &c. 733.
ART. XLVIII. Nouvelles Littérairess 736.

Fin de la Table.

Errata pour le mois de Mars 1637.

Page 408. ligne 13. l'égard de l'Etre. &c. *lisez*, à l'égard.

P. 412. lig. 18. la fai &, *lisez* la foi.

Ibid. lig. 27. O non, *lisez*, Oh! non.

P. 416. l. 18. s'efforcerot, *lisez*, s'efforceroit.
P. 423 l. 7. il sappent, *lisez*, ils.
P. 428 l. 11. sensée, *lisez*, sensées.
P. 451. l. 11. qu'elles doivent, *lisez*, qu'ils.
P. 464. l. 27. conditions, *lisez*. conditionnels.
P. 516. à la Réclame, *Menachum*, lisez, *Monachum*,
P. 527. l. 4. quaud, *lisez*, quand.
P. 552. l. 20. &c. portant, *lisez*, en portant.
P. 543. l. 14. le demi cercle de D, *effacez*, de
P. 544. l. 11, oupe, *lisez*, coupe.
Ibid. lig. derniere, Eq ateur, *lisez*, Equateur.
P. 546. l. 9. R 4, *lisez*, r 4.
Ibid. l. 16. q 5, *lisez*. Q 5.
Page. 450. lig. 16. il explique, *lisez*, l'Auteur explique.
P. 559. l. 17. *effacez* depuis peu.

Errata pour le mois d'Avril 1737.

Page 596. ligne 13. ue trouva, *lisez*, ne trouva.

P. 613. l. 21. enrichi, *lisez* enrichis.

P. 615. l. derniere, qu'il ne le, *lisez* les.

P. 621. l. 8. d'Espagne, *lisez*, d'Epaone.

P. 629. l. 1. Huella, &c. *lisez*, Huesca en Espagne, le 1. de May.

P. 695. l. 1. récise, *lisez*, précise.

APPROBATION.

J'Ay lû par ordre de Monseigneur le Garde des Sceaux le présent *Journal*, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. LE ROUGE.

De l'Imprimerie de C. ROBUSTEL.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS.

May 1737.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trevoux, & dédiés à Son Altesse Sérénissime Monseigneur le PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

May 1737.

Imprimé à Paris, & se vend
A LYON,
Chez PLAIGNARD, rue Merciere.

M. DCC. XXXVII.
Avec Approbation & Privilege du Roy.

CES MEMOIRES SONT commencés au mois de Janvier 1701. & se vendent 15 s. le mois, en blanc, & brochés 16 s.

Années.

1701.	9. vol.	1720.	5. v.
1702.	12. v.	1721.	12. v.
1703.	12. v.	1722.	12. v.
1704.	13. v.	1723.	12. v.
1705.	12. v.	1724.	12. v.
1706.	12. v.	1725.	12. v.
1707.	12. v.	1726.	13. v.
1708.	12. v.	1727.	12. v.
1709.	12. v.	1728.	12. v.
1710.	12. v.	1729.	12. v.
1711.	12. v.	1730.	12. v.
1712.	12. v.	1731.	12. v.
1713.	12. v.	1732.	12. v.
1714.	12. v.	1733.	12. v.
1715.	12. v.	1734.	12. v.
1716.	12. v.	1735.	14. v.
1717.	12. v.	1736.	15. v.
1718.	12. v.	1737.	5. v.
1719.	12. v.		

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
des Sciences & des beaux Arts

May 1737.

ARTICLE XLIX.

VERONA ILLUSTRATA Parte I. II. III. IV. in Verona 1732. *&c.* C'eſt-à-dire : *Verone illuſtrée, ou éclaircie. Quatre Parties diviſées en autant de Volumes* in-4°. *ou grand* in 8o. *A Verone chez Jacques Vallarſi, & Pierre-Antoine Berno.* 1732. *Tome I. pages* 677. *ſans compter les Preuves, les Tables & les Corrections. Tome II. pages* 559. *Tome III.*

pages 541. sans la Table. Tome IV. pages 383. sans la Table.

CE grand Ouvrage est, à proprement parler, un Corps de la plus profonde érudition sur les Antiquités d'Italie. La Critique la plus déliée en fait l'ame; & l'objet de tant de recherches est *Verone* Cette Ville étoit trop distinguée dès ses commencemens pour manquer d'Historiens tant anciens que modernes. Les premiers qui n'en ont parlé que legerement & en passant, en ont dit assez pour mériter de nombreux Commentaires des seconds. Aussi en a-t-elle eu au moins sept ou huit depuis le milieu du seiziéme siécle, les *Sarayna*, les *Tinto*, les *Dalla Corte*, les *Moro*, les *Panvinio*, les *Moscardo*, les *Dupuy*, &c. Mais un sujet si fertile demandoit encore pour être traité à fonds une main aussi sçavante que celle de M. le Marquis Scipione Maffei Auteur de l'Ouvrage que nous annonçons. Il y remplit parfaitement le

caractere qu'on lui connoît dans toute l'Europe, celui de grand Antiquaire, de judicieux Critique, & de bon Citoyen.

Nous avons parlé de quelques-unes de ses Oeuvres, à mesure qu'elles sont venuës à notre connoissance. Nous n'ignorions pas que celle-ci qui est le principal fruit de ses veilles, étoit imprimée sous deux formes différentes en 1732. sçavoir *in*-8°. telle que nous l'avons, & *in-folio.* Mais les Exemplaires destinés à la France étoient extrêmement rares, & ils le sont encore aujourd'hui.

Des quatre parties qui en font le partage, la premiere dans ses onze livres comprend les traits historiques les plus curieux de Verone, & généralement ceux de l'ancienne *Venetia* jusqu'à l'arrivée de Charlemagne en Italie.

Les cinq Livres de la seconde, sont une Histoire Littéraire, ou une Notice des Ecrivains Veronois.

La troisiéme consiste en huit Chapitres, où l'on décrit ce qu'il y a

de plus remarquable en fait de monumens à Verone.

Enfin dans la quatriéme on trouve un Traité complet des Amphithéatres, & un particulier de celui de Verone, le tout en deux Livres.

Comme ce dernier Volume qui devoit servir de suite & de complement à la *Verone illustrée*, parut le premier par avant-goût en 1728. nous en donnâmes cette année-là même un Extrait exact, qu'on peut consulter à l'Article XLV. du mois de May. Ainsi nous n'exposerons ici que les trois premieres parties. Encore faudra-t-il malgré nous, vû l'abondance des matieres, nous borner à ce qu'il y a de plus recherché & de moins connu: *Summa sequi fastigia rerum.*

PREMIERE PARTIE.

Commençons par la partie historique. Quelle est l'origine de Verone? Vient-elle des Hetrusques, des Rhetiens, des Euganéens, des Venetes, ou tout simplement des

Cenomans, comme on l'a crû ; matiere à de grandes discussions. Aussi M. Maffei ne les épargne-t-il pas. Il discute, il pese, il confronte tous les passages & tous les monumens pour détruire ce qu'il appelle la chimere depuis si long-tems établie, qui fait passer Verone pour *Cenomane*. Cette chimere lui est si odieuse, qu'il employe toute la subtilité des raisonnemens tirée de l'obscurité des Anciens, pour la combattre & la terrasser. Il ne l'attaque pas d'abord de front. Mais il use de l'adresse d'un habile Général, qui voulant assiéger une Place, prend des précautions éloignées, fait de grands circuits, puis l'investit, & par des lignes de circonvallation, & des tranchées bien conduites s'approche toujours insensiblement. Il commence par mettre Pline, Caton & Cornel. Nepos de son parti. Il y engage bien-tôt Polybe. Mais malheureusement il trouve en son chemin Catulle, Ptolémée & Tite-Live, qui soutiennent nettement & en termes précis la chimere en question. Car

l'on ſçait le Diſtique du premier.

Flavus quem molli percurrit flumine Mello,
Brixia Veronæ Mater amata ſuæ.

Breſſe eſt donc la mere de Verone, à en croire Catulle. Elle eſt dans le païs des Cenomans ſelon Ptolémée & Tite-Live; elle eſt donc *Cenomane*. M. Maffei n'en fait point à deux fois. Secondé des Anciens que nous avons dit, & qu'il eſcorte des plus ingenieuſes interprétations (dont ils ont beſoin) il ôte à Catulle ſon Diſtique comme ne lui appartenant pas; il déſarme de même Ptolémée & Tite-Live, le tout aux dépens des copiſtes; & il conclut enfin que Verone doit ſa naiſſance non aux *Cenomans*, mais aux Hetruſques & aux Venetes. Telle eſt la matiere du premier Livre.

Elle eſt encore éclaircie dans le ſecond, où l'Auteur, après avoir expoſé comment la Venetie paſſa ſous la domination des Romains avec Verone vers l'an de Rome 534. il obſerve que ſi Verone eût été Gau-

loiſe elle auroit eu une Colonie Romaine, ſuivant l'uſage. De plus elle donna du ſecours contre Annibal, dit Silius Italicus; d'où il eſt aiſé de conclure qu'elle n'avoit pas l'eſprit Gaulois comme la Breſſe, dont Silius ne parle point. Ces raiſons paroiſſent démonſtravives à M. Maffei. Il fait voir que la voye Emilie ne paſſoit point par Verone & Aquilée, quoiqu'en diſent les Hiſtoriens modernes, & il détermine la véritable ſituation de l'ancienne Verone.

Quoique pluſieurs des Livres ſuivans regardent moins cette Ville, que la Venetie, & moins encore la Venetie que tout l'Empire Romain, il faut convenir qu'ils contiennent des Eclairciſſemens très-recherchés que l'Auteur donne comme nouveaux, & qui le ſont à pluſieurs égards. On y releve les modernes ſur une infinité de points eſſentiels, & il en réſulte un corps de Doctrine antique, dont le centre (qui eſt Verone & la Venetie) ſe trouve ſouvent ſi abſorbé qu'on le perd de vûë. Nous ne laiſſerons pas d'indi-

quer en général ces discussions & les méprises vrayes ou prétenduës des modernes. Ils se trompent ou s'expliquent mal sur le gouvernement des régions d'Italie sous les Romains, sur la liberté des Peuples d'alors, comme si tous eussent été gouvernés par leurs Magistrats ; sur la guerre des Cimbres, (morceau peu éclairci avant M. Maffei) sur quantité de passages d'Auteurs mal entendus qu'il explique ou qu'il corrige ; sur la conduite des Romains pour se rendre les maîtres du monde ; sur les suffrages des Villes d'Italie dans les Comices ; sur le tems où la Gaule Cisalpine, auparavant Province, devint portion de l'Italie ; sur les *Fora* pris pour des Tribunaux au lieu que c'étoient des Marchés ; sur le nom de *Municipium* & celui de *Respublica* pris en divers sens ; sur les mots *Caput* & *Civitas* en fait de Géographie ; sur la division de l'Italie en Provinces & en Régions ; sur le nouveau systême de gouvernement que Constantin introduisit dans l'Empire, & que l'on a confondu avec les

précédens ; ſur les fauſſes Inſcriptions de Verone qu'il démontre réellement fauſſes, quoiqu'autoriſées par des Antiquaires celebres ; ſur la mauvaiſe interprétation des noms ſoit des Peuples, ſoit des Païs, noms qui changeoient ſelon les tems ; ſur la différence des Métropoles Romaines Sieges du Gouvernement, avec les Métropoles purement geographiques, principe de bien des erreurs, que M. Maffei détruit au profit de la Juriſprudence, dela Géographie, & de la Chronologie ; enfin ſur quelques autres articles auſſi curieux que les précédens pour ceux qui s'intereſſent à la correction & à la perfection de l'Hiſtoire Ancienne.

C'eſt pour la corriger & la perfectionner de plus en plus, qu'il prétend démontrer certains Articles ſinguliers 1°. que la Conſtitution qui donne le droit de Citoyen à tout ſujet de l'Empire Romain, eſt la cauſe primitive de ſa ruine entiere, parce que cette Conſtitution avoit eu pour principe l'avarice en vûë de ſoumettre tous les Peuples aux mêmes im-

pôts qu'on n'exigeoit auparavant que des vrais Citoyens Romains qui reconnoissoient le Droit Civil de l'Empire, & non des autres. Il observe ailleurs que Saumaise, Valois, & Spanheim passent pour être les premiers qui ayent découvert que cette Constitution étoit, non pas d'Antonin le Débonnaire, mais de Caracalla, tandis que *Panvinio* Ecrivain Veronois l'avoit écrit avant eux. 2°. Que personne n'a bien compris jusqu'à présent plusieurs Loix Romaines, & les Auteurs qui citent plus d'une Métropole dans la même Province, parce qu'on n'a pas entendu la force de ce nom de Métropole, & la distinction dont nous avons parlé ci-dessus. 3°. Que l'Empire Romain n'a jamais été une Monarchie proprement dite, l'Empereur n'ayant été qu'un membre principal de la République, Πρωτοπολίτης, & que par consequent l'Empire a toujours résidé à Rome *, sans pou-

* Notez que Nicolas Garbrini, dit de Rienzi, fit valoir cette Doctrine en 1347.

voir être transporté à Constantinople par Constantin. D'où il s'ensuit que l'Empire finit totalement à la mort d'Augustule, & qu'en conséquence la Vénétie libre eut droit de se faire des Loix telles qu'il lui plut. Tout cet Article traité au long dans le Livre IX. & déja touché au VI. à l'occasion du Senat, est extrêmement curieux. 4o. Qu'après la domination des Romains, des Goths, & des Grecs, les Lombards bouleversant tout en Italie, y introduisirent de nouveaux usages, & firent perdre les traces des familles Romaines en abolissant les surnoms *cognomina*, qui peut-être, dit l'Auteur, ne se sont conservés qu'à Venise, composée de seuls Italiens sans mêlange. Ils apporterent le premier germe des fiefs jurisdictionnels. A l'égard de l'autre espece de fiefs ou fonds dépendans du Prince, ils tirent leur origine des Romains, ainsi que leur nom. « Car ce nom que » plusieurs ont dérivé des Saxons » ou des Danois, vient du Latin » *infeduciare*, comme M. Maffei

» dit l'avoir vû ſur un Contrat de
» vente fait à Ravenne en 591. „
Il réfléchit ſur la bizarrerie du gouvernement des Lombards. Leurs Ducs étoient véritablement Souverains. Ils jouiſſoient de la juriſdiction & des revenus : qu'avoient donc les Rois ? Queſtion embarraſſante, mais qu'il décide ainſi. » La Royauté
» conſiſtoit dans la Souveraineté
» générale, dans le pouvoir de
» créer des Ducs, & de ſe ſervir
» d'eux & de leurs forces en cas de
» guerre... le Revenu Royal ſe
» prenoit ſur ceux des Ducs. *Om-*
» *nem ſubſtantiarum ſuarum me-*
» *dietatem regalibus uſibus tribuunt,*
» dit Paul Diacre Lombard. „ Entre les coutumes pernicieuſes que les Lombards amenerent en Italie, la plus funeſte fut la preuve du duel, ſource des maximes étranges qui ſe ſont répanduës dans l'Europe ſur l'honneur. 5°. Que l'Architecture Gothique n'appartient point aux Goths, mais aux Italiens amateurs de choſes nouvelles. Qu'il en eſt de même de la langue Italienne. L'Au-

teur s'étend ſur cet article, en faiſant voir de quelle maniere le Peuple a corrompu peu à peu la langue Latine en Italie, ainſi que la Grecque chez les Grecs, ſans que les Barbares, dont la langue étoit ſi différente, y ayent contribué. Il n'en eſt pas ainſi chez les Eſpagnols qui ont hérité beaucoup d'expreſſions Moreſques. M. Maffei prétend que les écritures Latines qu'on diſtingue en Romaine, Gothique, Lombarde, Saxone & Franco-gallique, (ou Mérovingienne) ſont toutes Romaines. Selon lui le ſyſtême contraire » eſt faux dans toutes ſes parties... » & de ce faux ſyſtême ſont nées » quantité d'erreurs en matieres » importantes, & pluſieurs queſtions » ſoutenuës avec vivacité par les » Sçavans, & qui de part & d'autre » portent à faux. „ Sa preuve eſt que les nations barbares dont il s'agit, n'avoient point l'uſage d'écrire, ni de caracteres propres. “ Puis donc „ qu'il paroît évident, dit-il, que „ nulle ſorte de caracteres ne fût „ propre des ſuſdites Nations, d'où

„ & de qui vient l'écriture Latine
„ qu'on leur a attribuée jusqu'ici,
„ & qui paroît si différente de la
„ Romaine ? Je réponds franche-
„ ment à cela, qu'elle est née à
„ Rome, & qu'elle est propre des
„ Latins. „ L'erreur vient de ce qu'on n'a pas distingué l'écriture courante d'avec l'écriture d'appareil, si l'on peut user de ce terme. L'Auteur divise donc les caracteres Latins en majuscules, minuscules & courans qui se trouvent mêlés quelquefois ensemble dans un même écrit. Ce systême lui semble plus net que celui des cinq genres d'écriture qu'il réfute vivement. Pour rendre son systême complet il l'étend jusqu'aux Grecs. “ Ainsi, dit-il, dans le Grec
„ la division légitime se devroit faire
„ en caractere majuscule, rond, &
„ abregé. Le rond répond au mi-
„ nuscule qu'on prit pour l'impres-
„ sion, & l'abregé au courant. On
„ peut le nommer ainsi à cause des
„ abbréviations. „ Le P. Mabillon a donc grand tort, selon M. Maffei, d'avancer que Charlemagne rétablit

la ſaine écriture, & que les Romains l'ont priſe des François en abandonnant celle des Lombards.

Il n'y a pas un de ces Articles (ſans compter ceux que nous avons omis,) qui ne méritât d'être expoſé plus au long avec les preuves pour & contre. Mais on ſent bien que ce détail eſt impoſſible, ſur tout quand il eſt queſtion de ſyſtêmes. Il ſuffit de voir que l'Auteur en fait quelques-uns avec autant de ſagacité que de hardieſſe, & d'avertir qu'il n'en veut point d'univerſel quant à ce qui concerne l'Hiſtoire Eccléſiaſtique, ſoit pour la miſſion & les titres des Evêques, (Primat, Patriarche, &c.) ſoit pour ceux des Métropoles, ſoit pour le rapport imaginaire du ſyſtême de Conſtantin avec l'ancien gouvernement de Rome.

Du reſte l'Auteur finit cette Partie hiſtorique à l'arrivée de Charlemagne en Italie: & il en apporte deux raiſons, l'une qu'on n'avoit point encore une bonne Hiſtoire de ces anciens tems, au lieu qu'on a celle des ſiecles conſécutifs; l'autre,

que pour la perfectionner il faudroit un Volume conſidérable d'enſeignemens qui ne ſont pas entrés dans le deſſein de l'Auteur. Il offre ſes Recueils à quiconque voudra ſuivre une pareille entrepriſe.

II. PARTIE.

Elle contient l'Hiſtoire Littéraire de Verone, c'eſt-à-dire, une eſpece de Bibliotheque des Auteurs Veronois rangés par ordre chronologique. M. Maffei a ſagement préferé cet arrangement à l'alphabétique, tant pour donner à ſon Ouvrage un air d'hiſtoire, que pour faire ſentir au Lecteur judicieux le progrès, la décadence, & les changemens de la littérature.

Le premier des cinq Livres qui compoſent cette Partie, traite des plus anciens Auteurs Veronois; ſçavoir, Catulle, Cornelius Nepos, Macer, Vitruve, Pomponius ſecundus, Caſſius Severus, Pline le Naturaliſte, & quelques autres juſqu'à S. Zenon incluſivement.

Il y a des gens qui prétendent que Catulle étoit né à *Sirmium*, à cause de son élégant Billet à cette Peninsule. Il ne prouve rien, sinon que le Poëte parle à sa maison de campagne. Il est né à Verone : c'est un fait constant par la Chronique d'Eusebe. Mais la situation de *Sirmium* entre Verone & Bresse fera peut-être regretter le retranchement du Distique dont nous avons parlé, où Bresse est appellée la mere de Verone. M. Maffei par ce retranchement n'en assure pas moins Catulle à Verone, & il arrache Verone aux Cenomans. C'est ce qu'il vouloit. A l'égard des Editeurs de ce Poëte, il n'en est que médiocrement content. Il releve en quelques endroits Vossius & Scaliger, ausquels il préfere l'édition de Parthenius & de Guarini, qu'ils ont peu citée & beaucoup imitée. Il en voudroit une meilleure que toutes celles que nous avons, & qui vînt de Verone avec une note des endroits corrompus, ajoûtés ou imparfaits. On en voit la raison. Il assure que Verone con-

noissoit les Oeuvres de Catulle dès le dixiéme siécle, quoique d'autres disent qu'on n'en a trouvé un Exemplaire qu'en 1425.

Au sujet du parallele ancien de Catulle & de Virgile, l'Auteur a découvert que ce dernier étoit presque Veronois. Il étoit d'*Andes*, village du Mantouan ; voilà ce qu'on en sçait. Mais en décrivant son païs sous le nom de Menalque, il le fixe au défaut des collines, *quà se subducere colles incipiunt*. Or M. Maffei a vérifié qu'un village situé sur la lisiere du Veronois, peu éloigné de Mantouë, & nommé *Bande* de tout tems, étoit selon les apparences l'*Andes* véritable de Virgile, & non pas *Pietole* comme on le croit sans raison légitime.

Pline est Veronois de l'aveu de tous les Sçavans. Il cite Catulle qu'il appelle *suum conterraneum*. Cette unique preuve en vaut mille. Cependant il s'est trouvé des gens de mauvaise humeur qui ont voulu que Pline le Naturaliste fût de Come ainsi que Pline le Jeune. M. Maffei

les réfute assez vertement. Mais il réserve ses principaux traits pour les décocher contre le P. Hardouin. Cet incomparable Sçavant avoit dit nettement dans la premiere édition de son Pline, que Pline étoit de Verone. Il se retracte dans la seconde, & il soutient que Pline est purement Romain, *Dum porrò Plinius toties* NOSTRÆ URBIS *dicit, se palam & apertè Romanum profitetur, nunquam Veronensem.* " Etrange discours, & digne d'étonnement dans un homme de lettres! (s'écrie M. Maffei.) „ Là-dessus il l'accable de passages de Ciceron, de Pline le jeune, de Salvien, de Columelle, de S. Paul, pour prouver qu'anciennement on jouissoit du privilege de se dire Romain quoiqu'on n'eût pas Rome pour Patrie. Il lui prouve avec le même succès que la Preface de Pline, où Catulle est cité comme *Conterraneus* est véritablement de Pline, quoiqu'en dise le P. H... & pour achever de le convaincre il annonce un manuscrit d'un Anglois, où la Préface en question

ſe trouve plus correcte qu'elle n'a parû juſqu'à préſent. Non content de ces autorités il interpelle le Veronois entier, les peintures, les poiſſons, les grains, les fruits, les vins que décrit Pline avec une parfaite reſſemblance. Il termine le tout par un bon paſſage de cet Auteur ſur Turpilius Chevalier Romain. En un mot M. Maffei ſort vainqueur du combat. Mais cet Illuſtre Sçavant nous permettra de dire que les armes n'étoient pas tout-à-fait égales, puiſque le P. H.... lors de ſa ſeconde édition n'admettoit point les autorités dont on s'eſt tant de fois prévalu contre lui : ce qui n'empêche pas qu'elle n'ait ſon mérite de l'aveu même de M. Maffei ; mais le mal qu'il en dit ne devroit pas, ce ſemble, retomber ſur la premiere dont il ne parle point, ou qu'il enveloppe dans la diſgrace de la ſeconde, contre le ſentiment de tous les Sçavans.

L'on juge bien qu'il n'eſt pas poſſible que nous parcourions tous les Auteurs dont il s'agit dans cet Ouvrage.

vrage.

vrage. Remarquons ſeulement que dans ce premier Livre 1°. l'on voit Verone enrichie d'un ancien Ecrivain que perſonne ne s'étoit encore aviſé de lui donner, c'eſt un Caſſius Severus Hiſtorien ; matiere à de grands éclairciſſemens ſur les cinq Ecrivains de ce nom que l'Auteur diſtingue, au lieu que l'on n'en connoiſſoit que trois. Il releve à ce ſujet preſque tous ceux qui en ont parlé juſqu'à Bayle incluſivement. 2°. Que M. Maffei rend un mot à la Latinité, & un Prince de la Tragedie Latine à Verone, en ſe fondant principalement ſur un mot de Pline qu'il corrige. Ce mot eſt *civem*, il veut *concivem*, terme autoriſé par une Inſcription non encore publiée. Le Poëte Tragique eſt Pomponius Secundus qui devient Veronois indubitablement, ſi Pline l'appelle *concitoïen* au lieu de *citoïen*. 3°. Enfin, que M. Maffei fait beaucoup d'autres corrections heureuſes, ſoit ici, ſoit ailleurs.

Le ſecond Livre eſt un Regiſtre détaillé des Auteurs Veronois qui

ont fleuri depuis les Romains jusqu'à la fin du quatorziéme siécle.

Le premier est un Anonyme, qui fit en Vers sans *quantité* la Description de Verone, lorsque le Roi Pepin y résidoit. On y apprend le nom & la suite des Evêques de Verone, dont S. Zenon est le huitiéme. Mais il ne cite point les Homelies de ce dernier que M. Maffei justifie par d'autres Titres au premier Livre. Le Poëme Anonyme a été publié peu correctement par le P. Mabillon, & sans distinction de Vers. On les avoit pris pour de la prose. M. Maffei apprend à les distinguer & à les corriger dans son Traité des Vers *Rhythmiques.*

L'Archidiacre *Pacifique* est le second. Son Epitaphe publiée en son entier par M. Maffei apprend entr'autres choses, qu'il inventa *l'Horloge de nuit* inconnuë jusqu'alors. On conclut qu'il faut que ce soit l'Horloge à rouës. Il est vrai pourtant qu'avant Pacifique, qui vécut dans le 8 & 9ᵉ siécle, le Pape Etienne II. demanda au Roi Pepin une

Horloge de nuit ; & qu'on en avoit envoyé une de Perſe à Charlemagne. Il eſt difficile d'accorder tout cela, ſi ce n'eſt par la difference des machines : il eſt moins aiſé encore d'expliquer ce que veut dire l'Epitaphe, qui attribuë au même *Pacifique* un inſtrument uni à l'Horloge pour les Spheres céleſtes. L'Eloge lapidaire fait de cet homme un prodige.

Après *Coronatus* Veronois peu décidé & quelques autres, vient l'Evêque *Raterius.*

> Veronæ Præſul, ſed ter Rathetius exul,
> Ante cucullatus, Lobia, poſtque tuus,
> &c.

Viennent auſſi d'autres Eccleſiaſtiques, juſqu'au Cardinal Adelard, &c. viennent des Juriſconſultes, des Hiſtoriens, &c. nous deſcendons juſqu'au *Dante* qui adopta Verone comme ſa Patrie, puiſqu'il s'y établit avec ſa famille & ſes œuvres. Il nomme ſon Poëme *Comedie :* nom impropre. Mais l'Auteur nous dévoile ce myſtere, qu'il avoit déja expliqué dans ſa Préface ſur le *Triſſin;* il cite un

passage décisif de Dante. *Per Tragœdiam, superiorem stylum induimus, per Comœdiam inferiorem, per Elegiam stylum intelligimus miserorum.* Le style seul détermine le nom : ainsi on nommoit Comedie un ouvrage écrit d'un style peu sublime.

Il est remarquable que Guillaume de Pastrengo, dont M. Maffei a promis une édition correcte, ait donné le premier (selon lui) l'idée des *Bibliotheques* & des *Dictionnaires Historiques*, » dont le monde est rem» pli, ajoûte-t-on, à la gloire de » leurs Auteurs. »

Nous parlerons peu des trois autres Livres, c'est-à-dire, des Auteurs Veronois du quinziéme, du seiziéme & du dix-septiéme siécle, &c. jusqu'aux vivans exclusivement. Outre qu'ils sont plus connus, il est visible que ce seroit faire tort à un ouvrage si étendu & si précis, que d'entreprendre la simple énumération des Ecrivains rares & des découvertes curieuses qu'on a vû sortir de Verone. Les Articles de Guarino, de Calderi, des Maf-

ſei, de Panvinio, &c. mériteroient ſeuls d'aſſez longues expoſitions. On voit par tout éclore les richeſſes de l'Erudition, de l'Hiſtoire, de la Poëſie, des Mathematiques, &c. nous aurons beſoin de la même indulgence pour la troiſiéme partie, ou plûtôt nous tâcherons par la même voye d'engager les Lecteurs François à ſe pourvoir d'un ouvrage ſi rempli de Recherches & de Critique.

TROISIE'ME PARTIE.

Elle traite de ce qu'il y a de plus remarquable dans le Veronois; ſujet inépuiſable; car il ne faut pas s'imaginer, dit l'Auteur, que toute l'Italie ſoit parfaitement connuë; c'eſt une erreur née de la pareſſe. Les plus célébres Voyageurs en connoiſſent peu, & les plus ſçavans Italiens n'ont pas tout épuiſé. L'on peut dire la même choſe de la plupart des Païs où l'on ſe picque d'être le plus éclairé. L'on a beau faire : la plupart des hommes même ſçavans ſont étrangers dans leur propre Patrie, ſoit qu'ils

dédaignent ce qu'ils ont ſous les yeux pour courir à l'extraordinaire & au rare ; ſoit que la vie ſoit trop courte pour déterrer tant de connoiſſances enfoüies ſous la terre ; ſoit plûtôt que la Providence en réſerve toujours de nouvelles à découvrir pour ſervir d'aliment à la curioſité humaine. Profitons avec reconnoiſſance des laborieuſes veilles de ceux qui ne ſongent qu'à augmenter le Tréſor de l'Antiquité, comme M. le Marquis Maffei.

Il diviſe ſa troiſiéme Partie en huit Chapitres, dont le premier roule uniquement ſur la ſituation, les vûës, la grandeur, le climat, le génie, l'abondance, le gouvernement, les Juriſdictions, les forces, le Commerce de l'Etat Veronois. Ce n'eſt peut-être pas le moins curieux ; mais c'eſt du moderne. Choſe pour bien des Sçavans peu conſidérable : mais extrémement conſidérée par l'Auteur, qui ne montre pas moins de ſagacité pour le préſent qui nous intereſſe, que pour le paſſé qui nous inſtruit. Il le prouve bien par ſes ſages maxi-

mes ſur le Commerce. Il donne des vûës, il ouvre des ſources, par tout il raiſonne juſte. Mais tout cela ne regardant que les Veronois, contentons-nous de dire avec lui, que „ ſi „l'application & l'induſtrie regnoient „ généralement chés les Italiens, il „ n'y auroit point de Païs au monde „ plus peuplé, ni plus riche, & leur „ bonheur même né du climat & de „ l'abondance, qui dans les vûës de „ la nature devroient faire la force „ des Etats, ne deviendroit pas pour „ eux un véritable malheur. „

Paſſons aux Antiquités Romaines, c'eſt-à-dire, au Chapitre ſecond. Verone après Rome, eſt la Ville qui en contient le plus. Le principal morceau eſt l'Amphitheatre. L'Auteur en a fait un Livre particulier, comme nous l'avons dit, & nous en avons donné l'Extrait dans nos Mémoires. Verone a eu ſon Capitole, ou ſa Citadelle, dans le lieu où fut depuis le Palais de Theodoric, Fondateur du Royaume d'Italie; Palais où Alboin premier Roi des Lombards fit ſa réſidence, fut tué & in-

humé. Il y eut là un Temple & un Théatre. Le Pont a été regardé dès le neuviéme ſiécle comme un ouvrage admirable. Une Antiquité ſinguliere, c'eſt une porte bien conſervée du tems des Romains. Elle eſt connuë ſous le nom d'Arc. Mais c'eſt une erreur des plus grands Antiquaires que réfute M. Maffei, en poſant pour regle générale, que tout *Arc* n'a qu'une ouverture, ou bien en a trois : & que tout paſſage qui en a deux eſt réellement *porte*. Il faut appliquer ceci à un autre Monument moins entier qu'on s'eſt obſtiné d'appeller Arc de Triomphe. Au lieu que ce n'eſt qu'une porte, ſçavoir ſelon M. Maffei, celle du *Forum judiciale* de Verone. „ Il eſt tems, dit-il, de dégager d'u„ne ſi groſſiere erreur la Science de „ l'Antiquité & de l'Architecture, „ puiſque j'obſerve ſix differences, „ toutes très-ſenſibles entre les arcs „ & les portes. 1°. Les portes an„ciennes n'ont qu'une face, les arcs „ en ont deux de part & d'autre, „ d'où vient qu'on les appelloit des

„ Janus, comme on le peut voir par „ un Paſſage de Ciceron, & deux de „ Suetone. 2°. L'arc a une ſeule ou- „ verture, ou bien une grande & „ deux petites. Les portes en ont „ deux ſemblables & égales. 3°. Les „ portes ont toujours le frontiſpice „ élevé, c'eſt-à-dire, cette cime trian- „ gulaire, que Vitruve appelle *Tym-* „ *panum.* Les arcs ne l'ont jamais, „ ils ont ſur la corniche une attique „ ou champ, principalement pour „ l'inſcription. 4°. Les portes étant „ parties d'un édifice ou attenantes, „ ont un ou pluſieurs rangs de fe- „ nêtres, ce qui ne ſe voit point dans „ les arcs. Ils étoient iſolés. 5°. „ L'Inſcription étoit ſur la friſe, „ quelquefois même ſur l'Architra- „ ve des portes. Dans les arcs Im- „ periaux elle eſt taillée ſur une gran- „ de table au milieu de l'Attique. „ L'on voit dans les arcs particuliers „ des noms gravés en differens en- „ droits de l'Attique. 6°. Les por- „ tes ſont un mur attaché à un au- „ tre. Les arcs étoient de vrais édi- „ fices en quarré long. „

Nous ne ſuivrons pas M. le Marquis Maffei dans toutes les Obſérvations qu'il fait ſur l'Architecture. Une des principales, c'eſt que l'Ordre Compoſite, avant que d'être rendu plus *Svelte* par les modernes, n'étoit au vrai qu'une modification du Corinthien : c'eſt ce qui paroît dans l'arc de Tite, où les chapiteaux des colonnes inferieures ſont Compoſites, & ceux des colonnes ſuperieures ſont Corinthiens. „ Cette „ réflexion, dit l'Auteur, faiſoit „ triompher *Scamozio* dans l'opinion „ particuliere où il étoit " ſur la reſſemblance de l'Ordre Compoſite, & du Corinthien dans leur origine.

Une autre réflexion importante de M. le Marquis Maffei, c'eſt qu'on s'eſt trompé en regardant tous les arcs comme des Arcs de Triomphe, comme des Arcs érigés en l'honneur des Empereurs, comme des Arcs faits à l'occaſion de Batailles gagnées. La plûpart de ceux qui ſubſiſtent dépoſent le contraire; ils n'ont été faits que pour des particuliers, & ce ſont des Monumens

de familles ; témoin celui des *Gaviens*, maiſon illuſtre de Verone.

Le 3e Chapitre traite des *Antiquités. Chrétiennes :* morceau intéreſſant & entierement omis par les Ecrivains qui ont précedé M. Maffei dans la recherche des Antiquités Veronoiſes. Une des plus ſingulieres, eſt la Deſcription de deux Figures en bas relief dans la Cathedrale. Elles repréſentent deux Chevaliers de Charlemagne ; ſçavoir, Roland & Olivier, avec une armure que l'Auteur dit être préciſément celle que Tite-Live attribuë aux anciens Samnites. Roland eſt en effet couvert d'une cotte de maille, & il en a une ſur la jambe gauche. *Siniſtrum crus ocreâ tectum*, comme dit l'Hiſtorien Romain. Le mot *ſpongia*, dont il ſe ſert à cette occaſion, n'a point encore été expliqué. Mais M. Maffei prétend qu'il ne ſçauroit ſignifier que *les mailles* qui ont du rapport à la figure de l'éponge.

Au ſujet de l'Egliſe de S. Procule, il refute ceux qui croyent y voir dans un caveau le Tombeau du Roi

Pepin, comme les PP. le Cointe & Mabillon. Ce Tombeau eſt vuide & ſans Inſcription. Pepin d'ailleurs mourut à Milan. » L'Inſcription » qu'on voit aujourd'hui ſur la por- » te fut miſe il y a peu d'années par » un certain bon Prêtre . . . . . qui » fourra dans les fondemens une » plaque de plomb gravée avec une » ſimplicité capable de donner lieu » aux chimeres de nos neveux. «

Dans le quatriéme Chapitre, où il eſt queſtion des *Edifices modernes* de Verone, on fait mention de *Jo. Mar. Falconeti*, grand Architecte depuis le renouvellement des Arts; de *Fra Giocondo*, Cordelier qui a conſtruit à Paris le Pont Notre-Dame & le Petit-Pont; mais ſur tout de *San Micheli*, que nous verrons bien-tôt préferé à tout ce qu'il y a eu de plus grands Auteurs d'Architecture Militaire. Obſervons que M. le Marquis Maffei reproche aux Architectes de ne pas caracteriſer leurs Egliſes ſuivant le caractere des Saints qui leur donnent le nom. Il voudroit un goût ſérieux pour un S. Jean

de la Croix, & un goût plus gai pour une ſainte Cecile. » On au-
» roit ri au tems des Romains d'un
» homme qui n'auroit pas ajuſté à
» ſon ſujet la maniere & l'ordre
» comme de quelqu'un qui auroit
» fait un Temple Toſcan pour Ve-
» nus, & un Corinthien pour Sa-
» turne. C'eſt la penſée de Vitru-
» ve. Mais on regarde aujourd'hui
» ces délicateſſes comme l'effet de la
» mauvaiſe humeur d'un Antiquai-
» re. « Les beaux Edifices de Verone nous meneroient trop loin.

Recüeillons du Chapitre cinq ſur les Fortifications de Verone la réflexion dominante de M. le Marquis Maffei. Elle prouve également l'étenduë de ſes connoiſſances & la vivacité de ſon zele pour ſa Patrie & pour l'Italie, qu'il regarde comme la ſource des belles découvertes en tout genre. Il ne s'agit ici que d'Architecture & de Fortification. Il ſe trouve pourtant qu'elles nous viennent des Italiens, & que nos prétendus Inventeurs juſqu'au Comte de Pagan & M. de Vauban ne le

ſont point. *San Micheli* Veronois né en 1484 a inventé le changement du Baſtion rond en Baſtion triangulaire, & par conſéquent le flanc. Cela étant, le voilà ſans contredit l'Auteur de la vraïe Fortification; tout le reſte n'eſt en effet qu'une ſuite de cet ingenieux changement. Mais ce reſte même juſqu'aux doubles Baſtions de M. de Pagan, & aux Orillons de M. de Vauban, avec tout le détail des Ouvrages & de leurs noms, nous le devons à l'Italie. La choſe ſeroit plus difficile à prouver, s'il s'agiſſoit de l'eſſence même de la Fortification, qui conſiſte dans la poſition du flanc & du tout-enſemble, ou, ſi l'on veut, dans la proportion des parties, ſoit interieures, ſoit exterieures, & de la totalité par rapport au terrain.

Le Chapitre ſixiéme ſur les Peintures, le ſeptiéme ſur les Galeries, & le huitiéme ſur les raretés du territoire de Verone méritent ſans doute d'occuper les amateurs de Peintures, de Cabinets & de choſes rares. Tout en un mot eſt digne de la cu-

rioſité des Sçavans. Mais plus ces beautés ſont exquiſes dans le détail pour des yeux éclairés, plus elles perdroient dans un expoſé trop général, qui ne peut ni amuſer, ni inſtruire un Lecteur avide & pareſſeux. Après avoir rendu à ce grand Ouvrage de M. le Marquis Maffei toute la juſtice qui lui eſt dûë, ce n'eſt point à nous de le taxer ou de le juſtifier d'un peu de partialité & de hardieſſe dans ſes doctes conjectures. L'eſtime univerſelle dont il eſt en poſſeſſion le met autant au-deſſus des Critiques, que Miſſon (qu'il réfute à la fin de ce Livre) eſt au-deſſous de la ſienne.

Nous ne devons pas oublier un Trait qui fait autant d'honneur à Verone qu'à l'illuſtre Veronnois ſon Panégyriſte. C'eſt le Buſte qu'elle a fait placer dans la Bibliotheque publique *au Marquis Maffei vivant*. Telle eſt l'Inſcription; & telles étoient les récompenſes d'Athenes à l'égard des Citoyens diſtingués.

ARTICLE L.

EPITOME GRÆCÆ Palæographiæ, & de recta Græci Sermonis pronunciatione Dissertatio. Auctore R. P. D. Gregorio Placentinio Hieromonacho Crytoferratensi, Ordinis S. Basilii Magni. Romæ, typis Jo. Mariæ Salvioni. 1735. C'est-à-dire : *Abregé de la Paléographie Greque, avec une Dissertation sur la vraye maniere de prononcer le Grec. Par le R. P. Dom Gregoire Placentini, Moine de Grotta-Ferrata, de l'Ordre de S. Basile le Grand. A Rome; chez J. Marie Salvioni.* 1735.

CE Livre peut être regardé comme un Abregé, & tout ensemble, comme un Supplément de la grande Paléographie de Dom Bernard de Montfaucon, imprimée à Paris en 1708. *in-folio.* Dans la Préface l'Auteur parle de la fameuse Inscription de Sigée, c'est-à-dire, de

celle qui s'est conservée depuis deux mille trois cens ans sur un marbre qui se voit encore au lieu où fut autrefois l'ancienne Ville de Sigée, dans la Troade, laquelle n'est plus aujourd'hui qu'un Village habité par des Chrétiens. M. Sherard, Consul de la Nation Angloise à Smyrne, curieux & sçavant Antiquaire, l'ayant fait exactement copier l'apporta en Angleterre en 1718. On peut voir la Dissertation de M. Chishull sur ce précieux monument, dans ses *Antiquitates Asiaticæ Christianam Æram antecedentes*, imprimés à Londres en 1728. *in-fol.* L'Auteur traite encore dans sa Préface, des caracteres employés chez les Grecs, pour marquer les nombres.

Dans les treize premiers Chapitres du Livre, le P. Placentini expose son sentiment sur l'origine, & les progrès de l'Ecriture Greque. On y voit d'abord la forme, ou les différentes formes des Lettres, tirées des plus anciens monumens, jusqu'au troisiéme & au quatriéme siécle de l'Eglise. On y rapporte diverses Ins-

criptions qui n'avoient point encore été publiées. On y repréſente les Lettres onciales, les différentes manieres d'écrire dans les ſiécles V, VI, & VII. les abbréviations. On y donne quatre Alphabets ſinguliers des Lettres d'une forme peu connuë; celles qui ſe trouvent dans les manuſcrits, de quelque eſpece qu'elles ſoient; les eſprits, les accens, les notes de Muſique uſitées chez les Grecs, tout ce qui leur ſervoit à écrire, les différentes ſortes de Papier, &c. Toutes ces matieres ſont traitées avec ſoin, & l'Auteur ſe flatte que ſes recherches paroîtront dignes de la curioſité des Critiques. Le dernier de ces treize Chapitres contient une Table fort utile des Lettres ſelon toutes les différentes formes qui ont été en uſage. On y a joint une Liſte des Bibliotheques ſoit de l'Orient, ſoit de l'Occident, qui conſervent des manuſcrits Grecs.

Les ſix derniers Chapitres traitent de la prononciation, On y fait voir par les anciens monumens, & par des raiſons convenables, que le β

doit être prononcé comme υ consone; le γ devant un autre γ, κ, ξ, & χ, comme un γ; l'η & l'υ, comme l'ι; αι, comme ε; ει, οι, υι, comme ι; ευ, comme εβ, ou εφ; αυ, comme αβ, ou comme αφ. On soutient que telle fut la prononciation des Anciens, & qu'elle est la plus douce & la plus agréable. Enfin il y a un Appendice sur ces deux caracteres Τ Γ, qu'on prétend devoir être prononcés comme un double τ.

ARTICLE LI.

HISTOIRE UNIVERSELLE Sacrée & Profane, depuis le commencement du monde jusqu'à nos jours, par le R. P. Dom Augustin Calmet, Abbé de Senone, & President de la Congregation de Saint Vanne & de S. Hidulphe, in-4. *Tome I. pages* 688. *sans le Discours Préliminaire & les Tables. A Strasbourg chez Jean Regnauld Doulßelker.* 1735.

UNe Histoire Universelle, où l'on trouve quelque chose de plus que des noms & des notices superficieles, est une entreprise, qui demande bien des recherches, une érudition vaste, beaucoup de discernement & de courage, & si le grand nombre d'essais, qu'on en a jusqu'ici donnés au Public, sont, comme le dit l'Auteur, une preuve de son goût pour cette sorte d'ouvrage, & de l'utilité, qu'on en peut tirer, le peu de succès, qu'ils ont eus pour la plûpart, ne prouve pas moins la difficulté de rencontrer toutes les qualités, dont nous venons de parler, réunies dans un seul Ecrivain. Nous pouvons du moins esperer que cette Histoire ne demeurera pas imparfaite, comme quelques autres, quoiqu'elle doive être comprise en six Volumes, qui renfermeront tout ce qui s'est passé de plus intéressant depuis le commencement du monde jusqu'à nous. Le sçavant & laborieux Abbé de Senones nous ayant accoutumé à lui voir remplir

les projets littéraires les plus immenſes.

Il nous avertit qu'on ne doit pas s'attendre de trouver ici de longues réfléxions, mais nous n'y perdrons rien, parce qu'il y ſuppleera dans des Diſcours Préliminaires, qui ſeront à la tête des Volumes. On n'y verra non plus, dit-il, " ni Harangues, ni portraits, ni deſcriptions de païs, mais un récit ſimple, court, clair, ſans digreſſions, ſans figures, ſans détails inutiles, ſans préambules, ſans tranſitions recherchées, & à plus forte raiſon a-t-il rejetté tous les petits ſujets, les origines, ou fabuleuſes, ou incertaines des petits Etats, les généalogies, les recherches chronologiques, qui ne conviennent pas à une Hiſtoire Univerſelle. " Il pourroit cependant y avoir de l'excès dans ces retranchemens : des réfléxions courtes, & faites à propos, ſont l'ame de l'hiſtoire, la Géographie & la Chronologie en ſont les deux yeux ; quelques caracteres tracés en peu de mots, comme ceux

de Saluste, en font l'ornement, il y faut des liaisons pour amener insensiblement les faits, & distinguer l'Histoire de simples Annales: quelques figures bien ménagées n'y gâtent rien, elles servent à varier le style, elles l'empêchent de ramper, elles soûtiennent & réveillent l'attention du Lecteur, & tout cela ne grossit ni ne multiplie les Volumes; mais la vie de l'homme est trop courte pour lui permettre de publier tant d'ouvrages, & de leur donner cette perfection.

Dom Calmet ajoûte, qu'il n'a pas crû devoir négliger la Fable ancienne. « Elle renferme, dit-il, une » véritable Histoire, mais revêtuë » du caractere de merveilleux & » d'incroyable, qui en a défiguré la » vérité & la simplicité; » & il attribuë ce malheur au goût des Orientaux, aux Egyptiens, & à des anciens Grecs, déclarés pour le surprenant, le miraculeux, le figuré, l'énigmatique & l'hyperbolique. D'ailleurs, selon lui, « cette partie de » l'histoire, est très-celebre..... on y

„ fait des allusions presque continuel-
„ les dans les Ecrits des Poëtes, dans
„ les Orateurs, dans les Historiens,
„ & même dans l'Ecriture & dans
„ les Peres de l'Eglise... sans le se-
„ cours de la Fable on n'entend que
„ très-imparfaitement d'excellens
„ Auteurs, qu'il n'est pas permis d'i-
„ gnorer... la Religion des Grecs
„ & des Romains, des Egyptiens &
„ des Syriens.... la Mythologie,
„ toute l'érudition des Médailles,
„ des Inscriptions, des Peintures an-
„ tiques, des bas reliefs, & des meil-
„ leurs Auteurs de l'antiquité ne
„ roulent presque que sur la fable. „
Il nous apprend néanmoins qu'il a soin de la dépouiller de ce qu'elle a d'étranger & *de fabuleux*, pour la réduire, autant qu'il est possible, dans *les justes termes de la vérité*, ou du moins de la vraisemblance;
„ imitant en cela les Grecs & les Au-
„ teurs Payens, qui ont reconnu que
„ la Fable, sous une face empruntée,
„ & en quelque sorte masquée, ca-
„ che souvent des véritez histori-
„ ques & morales. „

Nous avons dit que les longues réfléxions étoient réſervées pour les Diſcours Préliminaires ; celui qui eſt à la tête de ce premier Volume, en contient en effet de judicieuſes & de ſçavantes ſur la Religion des Egyptiens, ſur les Empires des Aſſyriens, des Médes & des Chaldéens, ſur l'Hiſtoire des Perſes, & ſur celle des Grecs, ſur les Mœurs des anciens Grecs, & ſur leurs loix, dont l'Auteur releve fort bien toutes les abſurditez ; ſur leurs Sages, leurs Poëtes & leurs Philoſophes, dont tout le mérite diſparoît, dès qu'on les rapproche des Auteurs Sacrés, des Patriarches, des Propheres. Il s'applique ſur tout à faire ſentir que la Religion des Payens ne roule que ſur le jeu des paſſions, ſur une politique intereſſée, ſur des impoſtures manifeſtes, ſur une crédulité pitoyable, & ſur le plus affreux libertinage.

Il vient enſuite à l'Hiſtoire Sainte, dont le principal avantage ſur toutes les autres eſt de nous élever à Dieu, & de nous inſtruire de ſa juſtice,

justice, de sa sagesse, de sa miséricorde, & de sa Providence. " La
„ Philosophie & la Theologie ont
„ pour objet de nous faire connoî-
„ tre Dieu; la premiere, par les lu-
„ mieres de la raison, & l'autre, par
„ celles de la révélation. L'Histoire
„ nous le fait connoître par la con-
„ sidération de ce qui arrive aux
„ hommes, aux Empires, aux Ré-
„ publiques. La volonté de Dieu
„ s'execute dans tout ce qui se fait
„ dans le monde; l'enchaînement
„ des effets, que nous voyons se suc-
„ céder les uns aux autres dans toute
„ la suite des siécles, est reglé par sa
„ sagesse toute puissante, qui influë
„ d'une maniere très intime dans les
„ choses, qui paroissent les plus ca-
„ suelles. „

A la vérité ceci convient, & peut convenir aussi à l'Histoire profane, puisque la divine Providence dirige absolument tout ce qui arrive dans tous les Etats, & dans tous les Païs du monde, & que l'homme n'est que l'executeur

de ses decrets éternels, mais pour les reconnoître, il faut être accoûtumé à élever son esprit & son cœur jusqu'à lui. " Que l'Histoire Grecque „ & Romaine soit vraye, qu'elle „ nous apprenne sûrement tout ce „ qui s'est passé de plus considérable „ parmi ces Peuples, elle ne nous „ apprend point à y reconnoître le „ doigt de Dieu, à y distinguer les „ effets de sa justice de ceux de la „ passion des hommes... il ne nous „ est pas permis de juger, si un tel „ évenement est la peine d'une telle „ faute; si une victoire remportée par „ un Général est une récompense, „ ou un châtiment pour celui, qui „ l'a remportée, étant très-possible „ que Dieu dans sa colere accorde „ des prospéritez aux méchans, com„ me dans sa miséricorde il permet „ souvent qu'il arrive des disgraces „ à ses Elûs. Dans l'Histoire Sacrée le „ S. Esprit m'informe ordinairement „ des vûës de Dieu, il me fait re„ marquer la profondeur de ses ju„ gemens, la droiture de ses voyes, „ les vûës de miséricorde, qu'il a

„ ſur ſes Elûs, lorſqu'il paroît les
„ traiter avec plus de rigueur, & au
„ contraire, les reſſorts ſecrets de ſa
„ vengeance & de ſa colere, qui ſe
„ développent dans leur tems contre
„ ceux, qu'il a employés à executer
„ ſes ordres, en faiſant les plus bril-
„ lantes actions, & en fondant des
„ Empires.... les Prophetes m'en-
„ ſeignent que c'eſt Dieu, qui a or-
„ donné la ruine de l'Empire de Ba-
„ bylone, qui a ſuſcité Cyrus pour
„ le renverſer, qui a préordonné
„ qu'après un certain tems l'Empire
„ fondé par Cyrus ſeroit ruiné à ſon
„ tour par un nouveau Conquerant,
„ que Dieu devoit armer du glaive
„ de ſa vengeance & de ſa juſtice „

Tout ceci eſt dans le vrai, il faut pourtant avoüer que tout dépend de la diſpoſition avec laquelle on fait cette lecture; car l'Hiſtoire Sacrée même, ſi on ne la lit, que pour en connoître les dates, la ſuite & les circonſtances des faits, de quelle utilité ſera-t-elle? Pour en profiter, il faut chercher „ à former nos mœurs
„ ſur celles des Saints, & des grands

„ hommes, qui nous ont précédés ; „ à éviter les désordres, & les cri- „ mes des méchans, & à se garantir „ des châtimens, dont la Providen- „ ce les a punis; à acquerir par la „ vûë du passé, la prudence & l'ex- „ périence, que la breveté de notre „ vie ne nous permet pas d'acquerir, „ &c. „ En un mot, & c'est la der- niere réfléxion de notre Auteur, „ la maniere d'étudier la Religion „ & de former son esprit & son cœur „ par l'histoire & par les faits, est „ sans difficulté la plus aisée, la plus „ courte, & la plus à portée de tout „ le monde; aussi est-ce celle, dont „ le S. Esprit s'est servie dans l'an- „ cien & dans le nouveau Testa- „ ment pour instruire les Juifs & les „ Gentils. „

En effet Moyse, avant que de don- ner les Loix aux Hébreux, a voulu leur apprendre l'histoire de la Créa- tion du monde, la chûte de nos pre- miers Peres, la corruption des hom- mes, qui attira le Déluge; l'histoire d'Abraham & des autres Patriarches: les quatre Evangiles, qui sont les Li-

vres fondamentaux du Christianisme, ne renferment que celle de Jesus-Christ, les instructions directes de nos Mysteres, & les leçons de morale frappent moins, & s'apprennent plus difficilement, que celles, qui s'enseignent par des exemples, & par des faits historiques. De tout ceci il s'ensuit, que cette réunion de l'Histoire Sacrée & de la Profane faite par une plume habile, qui sçait diriger l'une & l'autre au but qu'il se propose, ne peut manquer de produire plusieurs effets très-avantageux.

Car en premier lieu, en rapprochant ainsi ces deux Histoires, on trouve au-travers des fables, qui obscurcissent le commencement de celle des anciens Empires, des preuves de la vérité de ce que Moyse a écrit de la création & du premier âge du monde; on y sent que son Histoire n'y est qu'alterée par des figures & des emblêmes, qui par leur différence caractérisent le genie des Peuples divers, auteurs de ces altérations. En second lieu, ces deux Histoires ne faisant qu'un corps, il

est à présumer qu'on les lira dans le même esprit, & que les réfléxions, qu'on fera sur l'une, conduiront naturellement à en faire de semblables sur l'autre, parce qu'on n'y perdra point de vûë l'Auteur & le Dispensateur de toutes choses, & qu'on s'accoûtumera à l'envisager dans tous les évenemens, comme rapportant tout à sa gloire, & à notre instruction.

Ajoûtons qu'on y remarquera avec plaisir que l'Histoire de la plus petite Nation de l'Univers fait la partie principale & la plus intéressante de celle du Monde pendant quatre mille ans, si on considere 1°. sa certitude, qui n'est pas seulement pour nous, qui sçavons que ses Auteurs ont été inspirés par l'Esprit saint, puisque la vérité porte avec elle un caractere, qui la distingue aisément. 2°. Par sa grandeur & la multitude des évenemens; 3°. par le mérite éminent des hommes illustres en tout genre, qu'elle nous fait connoître. 4o. Par le rapport, qu'elle a avec celle des plus grands Empi-

res, dont on y verra que toutes les révolutions, non-ſeulement ont été prédites, avant qu'elles arrivaſſent, mais ont encore été dirigées ſuivant les vûës, que Dieu avoit ſur ſon peuple, & ont ſervi de préparation à l'accompliſſement des promeſſes, que Dieu lui avoit faites.

Au reſte, on n'attend point de nous un Extrait d'un Ouvrage, qui n'eſt lui-même qu'un Abregé. Nous nous contenterons donc de mettre ici quelques-unes des remarques, que nous avons faites en le parcourant. La premiere regarde la maniere dont il eſt executé. L'Auteur n'ayant eu deſſein que d'inſtruire les jeunes gens, comme il le déclare lui-même, a plus ſongé à ſoûtenir leur attention par la multitude des faits, qui par le retranchement des détails, ſe ſuccedent rapidement les uns aux autres, qu'à les attacher à cette lecture par les ornemens de la Narration, & par l'élégance du ſtyle, dont ils ſont moins capables de ſentir le mérite. D'ailleurs dans les endroits obſcurs il ſe contente de faire obſerver

qu'il en connoît les difficultez, ſans entreprendre de les réſoudre, quand il ne le peut faire, que par des conjectures, & quand il trouve les ſentimens partagés, il les rapporte pour l'ordinaire ſimplement, & ne décide, que ſur des preuves, qui lui paroiſſent évidentes. Entrons dans quelque détail.

Le Démon, dit l'Auteur, " jaloux » des prérogatives & du bonheur » de l'homme, entreprit de le faire » tomber dans le peché: il choiſit » le tems, où Adam étoit abſent, » & s'adreſſa à la femme, comme » elle étoit ſeule dans le Jardin. „ Il n'y a rien dans le Texte de l'Ecriture, qui nous porte à croire que notre premier Pere ſoit ſorti du Paradis terreſtre, avant qu'il en eût été chaſſé par le Seigneur. Mais voici quelque choſe de plus important; c'eſt l'explication que Dom Calmet donne du ſeptiéme Verſet du quatriéme Chapitre de la Geneſe. *Sub te erit appetitus tuus, & tu dominaberis illius.* C'eſt le Seigneur qui parle à Caïn, & voici ce que l'Auteur lui

fait dire : “ Je ne veux pas vous dé-
„ pouiller de votre droit d’aînesse ,
„ Abel vous demeurera assujetti , &
„ vous le dominerez. „ Nous sça-
vons que S. Jean Chrysostome dans
sa dixhuitiéme Homelie sur la Ge-
nese, explique ainsi ce Passage en sui-
vant la Version des Septante , mais
D. Calmet ignore-t-il qu’en cela il a
été abandonné de tous les autres Pe-
res , des Théologiens Catholiques ,
& des Protestans mêmes? Il peut voir
ce qu’en disent les Auteurs de l’Ou-
vrage intitulé : *Synopsis Criticorum*. Il
y a plus , c’est que cette application
ne peut en aucune maniere se soû-
tenir en suivant la Vulgate , la seule
Version de l’Ecriture , qui fasse Loy
dans l’Eglise , & de laquelle il n’est
plus permis de s’écarter. Aussi ces
paroles *sub te erit appetitus tuus* , *&
tu dominaberis illius* , sont - elles ge-
neralement entenduës de la cupidi-
té , d’où résulte une preuve des plus
convainquantes en faveur de notre
libre arbitre,qui demeure entier dans
l’état même de la nature corrompuë.
Ce qu’ajoûte notre Historien n’est

ni plus exact, ni plus favorable à la liberté. « Le péché, dit-il, peut vous „ attaquer, la cupidité peut vous „ porter au mal, mais vous lui ré- „ ſiſterez. „ Car en premier lieu Caïn ne réſiſta point à la cupidité, & Dieu ne lui avoit point dit qu'il lui réſiſteroit, mais qu'il ſeroit le maître de lui réſiſter. En ſecond lieu, il n'eſt aucun partiſan de la Grace néceſſitante au ſens de Calvin & de Janſenius, qui ne puiſſe adopter cette façon de s'exprimer.

On ſçait qu'Euſebe trompé par un Paſſage de Manethon, a crû que les Rois Paſteurs, qui, ſelon cet Ecrivain Egyptien, s'emparerent d'une partie de l'Egypte, étoient des Hébreux de la Tribu d'Ephraïm. D. Calmet avouë que ce ſentiment ſouffre de grandes difficultez, & il n'oſe, dit-il, s'y livrer entierement. Pour nous nous ne voyons pas qu'on puiſſe ſeulement balancer à le rejetter: car outre que le récit de Manethon eſt un tiſſu d'abſurdités & de contradictions manifeſtes, & qu'il ne peut être concilié avec le tems qu'a duré

le séjour des Hébreux en Egypte, le Discours de Pharaon à ses sujets, rapporté par Moyse au premier Chapitre de l'Exode, détruit absolument l'opinion chimérique de l'Ecrivain Egyptien. Ce que notre Auteur ajoûte que ce furent les Rois de Thebes, qui contraignirent les Pasteurs, ou les Israëlites à sortir de l'Egypte, n'est pas plus soûtenable, puisque ce fut du Royaume de Tanis qu'ils sortirent, & qu'il convient lui-même que ce Royaume avoit alors son Roi particulier. D'ailleurs, est-il douteux que Pharaon, qui regnoit à Tanis, ne fût pas alors Roi de toute l'Egypte ?

Le second Livre commence par l'Histoire de Job, que D. Calmet ne balance pas à croire contemporain de Moyse, & dans le même degré de distance d'Esaü, que Moyse l'étoit de Jacob ; « Esaü, dit-il, ayant » été pere de Raguel, celui-ci de » Zara, & Zara de Job ; comme » Jacob avoit été pere de Levi, Levi » d'Amram, & Amram de Moyse. „ Suivant cette Genealogie Moyse &

Job étoient parens au quatriéme degré ; mais ſans parler du défaut de preuves pour la deſcendance de Job par Zara & Raguel, d'Eſaü, notre Auteur a oublié Caath fils de Levi & pere d'Amram, qui recule Moyſe d'un degré.

Ces paroles de l'Ange à Balaam (numer. 17. 32.) *Veni ut adverſarer tibi, quia perverſa eſt via tua*, ſont elles bien renduës par celles-ci? „ Je ſuis venu pour empêcher vo„ tre voyage, parce qu'il eſt con„ traire à ma volonté? „ Balaam n'étoit parti, qu'après en avoir reçû la permiſſion de Dieu, qui même après l'apparition de l'Ange, lui ordonne de continuer ſon chemin : ce n'étoit donc pas le voyage, qui étoit contraire à la volonté du Seigneur, mais la diſpoſition de ſon cœur. Dom Calmet eſt trop verſé dans les divines Ecritures, pour ne pas ſçavoir que ce terme *via* y eſt ſouvent pris pour la voye, c'eſt-à-dire, l'intention & la diſpoſition du cœur.

On croit aſſez communément qu'un fort grand nombre de Cananéens

abandonna la Palestine à l'approche des Hébreux, & notre Auteur convient qu'on est fort partagé sur le Pays, où ils se réfugierent. Il ajoûte que l'opinion la plus commune est qu'ils se répandirent sur les côtes d'Afrique, qui bordent la Méditerranée, & il l'appuye de raisons & d'autoritez, qui la rendent au moins fort vraisemblable : mais nous trouvons quelque difficulté à convenir avec lui, que les Medes, les Perses & les Armeniens, que Saluste, sur la Tradition des Afriquains, rapporte avoir été menés en Afrique par Hercules, sont des Madianites, des Phéreséens & des Amorrhéens. Rien n'est plus trompeur que ces conjectures fondées sur quelques ressemblances de noms; & qui empêche de dire que les Cananéens & leurs voisins ne furent pas les seuls, qui ont peuplé la Lybie & la Mauritanie. Il n'est pas douteux que Carthage fut bâtie par une Colonie de Tyriens, & c'est à pure perte, que pour prouver le passage des Pheniciens ou Cananéens dans cette partie

de l'Afrique, Dom Calmet nous apprend que « la principale divinité „ des Carthaginois étoit Venus la „ Celeste, la même qu'Astarte, ou „ Astaroth, ou la Lune, ou la Reine du Ciel, connuë dans la Palestine & dans les Livres saints des „ Juifs. „

Ce second Livre conduit l'Histoire sainte jusqu'à la mort de Josué, où l'Auteur l'interrompt, pour nous faire voir au commencement du troisiéme le peu de fond, qu'on doit faire sur ce que les Grecs nous ont rapporté de la premiere fondation des Royaumes d'Argos & de Sicyone. Il vient ensuite aux Chinois, dont l'Empire ne lui paroît pas aussi ancien, qu'ils le prétendent. „ Ceux, dit-il, qui ont examiné „ les choses avec le plus de soin & „ de scrupule, sont obligés d'avoüer „ que tout ce qu'on avance de l'origine & des antiquitez de ce fameux Empire, & de la longue „ suite des Rois de la Chine, qu'on „ nous produit au nombre de deux „ cens neuf, sortis de vingt-deux

„ familles, qui ont ſuccedé les unes „ aux autres, eſt très-peu certain, „ & n'eſt fondé, à l'exception des „ derniers tems, ſur aucun monu- „ ment digne de foy. „ C'eſt-là faire bien legerement, ce ſemble, le procès aux Peres Martini, Couplet, de Maghaillans, & le Comte, à tous ceux, dont les Mémoires ont ſervi au grand Ouvrage du P. Duhalde, & à une Nation celebre, qui a conſervé ſes Archives & ſes Faſtes avec plus de ſoin & de ſcrupule qu'aucune autre de l'Univers. Dom Calmet auroit bien dû nous nommer ces Critiques ſi exacts & ſi ſcrupuleux, dont l'autorité lui paroît ſuperieure aux Hiſtoriens, qui ont examiné ſur les lieux les Chroniques de la Chine, & n'ont pas crû qu'on puiſſe révoquer en doute la ſuite des Monarques Chinois, au moins depuis *Yao* ſixiéme ſucceſſeur de *Fohi.*

Notre Auteur rend plus de juſtice aux mœurs & à la police des Chinois, qu'à l'antiquité de leur Monarchie: “ Elles méritent, ſelon lui,

„ pour le moins autant notre conſi-
„ dération, que celle des Egyptiens,
„ des Grecs & des Romains. “ Mais dans le détail, où il entre ſur cet article, & ſur celui de leur Religion, il paroît avoir conſulté d'aſſez mauvaiſes ſources. Pour peu qu'on ait de teinture de l'Hiſtoire Chinoiſe, on ſçait que *Foë* eſt un Dieu des Indes, dont l'Empereur Mem-ti introduiſit le culte a la Chine vers l'an 72 de J. Chriſt, & non pas un Philoſophe Indien, comme l'aſſûre notre Hiſtorien, qui a introduit l'Idolâtrie dans cet Empire. L'Hiſtoire des tems Héroïques de la Grece, d'Hercule, de Jaſon, de Theſée, de Minos, de Dédale, &c. & celle des Juges du Peuple de Dieu, rempliſſent la ſuite de ce troiſiéme Livre; le paralelle eſt encore ici à l'avantage du Peuple choiſi.

Le quatriéme ne renferme que les Regnes des deux premiers Rois des Hebreux. En parlant du Livre des Pſeaumes, l'Auteur dit, qu'il eſt communément cité ſous le nom de David, que l'on convient qu'il en a

composé plusieurs, & que l'Ecriture même semble les lui attribuer tous, mais qu'il » est mal-aisé de se per-
» suader qu'il n'y en a pas un bon
» nombre de composés pendant la
» Captivité de Babylone, & même
» depuis le retour de cette Capti-
» vité. « Il nous paroît que la qualité de Prophete, qu'on ne dispute point à David, suffiroit pour lever cette difficulté. Tout le cinquiéme Livre est encore consacré à l'Histoire du Peuple de Dieu, & finit au rétablissement de Joas sur le Thrône de ses peres.

D. Calmet, en parlant du Cas de conscience, que Naaman proposa au Prophete Elizée, convient qu'en suivant le texte à la lettre, » Naa-
» man semble demander au Prophe-
» te la permission de suivre le Roi
» de Syrie dans son Temple, &
» d'y *rendre à l'exterieur quelque*
» *culte au Dieu Remnon.* Mais plu-
» sieurs Sçavans Interpretes, dit-il,
» l'expliquent autrement, comme si
» Naaman demandoit pardon d'a-
» voir autrefois rendu ce service à

„ ſon Maître, fort réſolu de ne plus „ tomber dans cette faute. “ Mais outre que pour s'éloigner du premier ſentiment, il faut faire une violence manifeſte au texte, où il ne s'agit point de culte exterieur au Dieu Remnon de la part de Naaman, le docte Commentateur n'a pas fait attention que le Général Syrien ayant été Idolâtre juſqu'à ſa guériſon, il n'y a nulle apparence qu'il ſe reproche uniquement d'avoir fait le devoir de ſa Charge, tandis qu'il ne dit rien du culte Idolâtrique, qu'il avoit rendu d'eſprit & de cœur à Remnon, avant que d'avoir connu le vrai Dieu.

Dans le ſixiéme Livre, D. Calmet commence à traiter des tems Hiſtoriques de la Grece, par l'inſtitution des jeux Olympiques; de-là il paſſe aux jeux Pythiens, aux jeux Neméens, aux jeux Iſthmiques; ce qui le conduit naturellement à parler des mœurs des Grecs de ce tems-là. „ On ne con„ noît rien, dit-il, de plus barbare, „ que la Nation des Grecs dans ſon „ origine, leurs Fables & leurs Hiſ-

„ toires sont d'accord sur ce point.
„ Il a fallu qu'ils apprissent des Hebreux qu'ils étoient descendus de Japhet & de Javan... Ils croyoient se faire beaucoup d'honneur de se dire enfans de la terre. " Leurs Legislateurs, leurs Philosophes, leurs Orateurs & leurs Poëtes ont adouci leurs mœurs, & les ont policés: leurs Princes & leurs Généraux les ont mis dans le goût de faire des Conquêtes; l'émulation les a changés en d'autres hommes. „ Ce Peuple s'est enfin élevé par la force de son génie, & de son industrie à un si haut point de réputation de science, de sagesse, de valeur & d'éloquence, que les autres peuples sont contraints de reconnoître leur superiorité & leur prééminence.

La suite de l'Histoire du Royaume de Juda, celle de Judith, que D. Calmet après de très-bons Auteurs, place sous le Regne de Manassés, les Propheties d'Isaïe, de Jeremie, d'Ezechiel, & de Daniel, rendent la fin du sixiéme Livre & le septiéme

fort interessans. Celui-ci est terminé par la prise de Babylone & la mort de Balthazar, auquel succeda Darius le Mede. C'est peut-être là le morceau de l'Histoire ancienne le plus curieux & le plus embroüillé. Notre Auteur s'en seroit apparemment mieux tiré, s'il n'étoit point parti d'un faux principe, en se persuadant que l'Histoire d'Herodote est la vraye Histoire de Cyrus. Ce qui est certain, c'est que cet endroit de son Ouvrage est un vrai Labyrinthe. Il commence par se contredire, en disant qu'Amyit épouse du grand Nabuchodonosor, sœur de Mandane & tante de Cyrus, fut mere de Balthazar : deux lignes après il dit, qu'elle étoit mere d'Evilmerodach, pere de Balthazar, pag. 591. Il ajoûte ensuite page 595 que Cyrus déclara la guerre à Darius le Mede, Roi de Babylone son oncle maternel, frere d'Amyit & de Mandane, qu'il le vainquit, & prit Babylone par stratageme. Dans le Livre VIII. page 610 il nous apprend, que Cyrus ayant déclaré la guerre aux Assyriens, dont Babylone étoit la Ca-

pitale, il uſa de ſtratageme pour prendre cette Ville, & ce ſtratageme eſt le même, dont il avoit parlé, page 595. que le Prince qui regnoit alors à Babylone étoit *Labynite*, ſelon Herodote, & *Balthazar* ſelon les Livres Saints.

Voilà donc deux priſes de Babylone par Cyrus, toutes deux en deſſechant le lit de l'Euphrate. Mais quand il ſeroit auſſi certain qu'il eſt douteux, pour ne rien dire de plus, que Cyrus a pris deux fois Babylone, il n'éviteroit cette contradiction, que pour tomber dans une autre : car après avoir dit page 594, que Darius le Mede, ſucceſſeur de Balthazar, regna ſeize ou dix-ſept ans à Babylone, il ne met la premiere priſe de cette Ville par Cyrus, & la mort de Balthazar, que l'an du monde 3448. & la ſeconde ſur Darius le Mede arrivée ſelon lui en 3456. d'où il s'enſuivroit que Darius le Mede n'auroit regné à Babylone que huit ans.

Le Livre VIII. finit à la Bataille Navale, que Xercés perdit à Salamine contre les Atheniens, com-

mandés par Themistocle, & le IX. au commencement de la guerre du Peloponese. On sçait que le siecle qui précéda cette guerre, & le suivant, ont été les deux plus brillans de la Grece, & ceux où elle produisit de plus grands Hommes. Aussi notre Auteur s'y est-il arrêté autant que le lui a permis la nature de son Ouvrage. Mais nous avons eu si souvent occasion d'en parler dans nos Memoires, que nous ne pourrions ici que nous répeter.

ARTICLE LII.

EXTRAIT D'UNE LETTRE du R. Pere de Montville, Jesuite, ci-devant Missionnaire à la Cayene, écrite de Lyon le 27 Janvier 1736: sur la Culture des Cacaotiers, & la Recolte du Cacao.

CETTE *Lettre ne peut être qu'un objet de curiosité pour l'Europe; mais elle peut être d'une grande utilite pour les Habitans des Isles Françoises & de la Cayene; & comme nos Memoires ne sont pas inconnus dans*

ces Colonies, nous avons crû devoir y inſerer cet Extrait, afin qu'elles en faſſent leur profit.

Depuis qu'on a imprimé l'Hiſtoire de S. Domingue, on ſçait aſſez qu'il ne croît plus de Cacaotiers dans les Iſles Françoiſes, & que tout le Cacao, qui ſe conſume aujourd'hui en France vient du continent de l'Amerique ou Eſpagnole, ou Portugaiſe, ou Françoiſe, c'eſt-à-dire, de Caraque, du Breſil, ou de la Colonie de Cayene. Quoique Cayene ſoit une Iſle, cependant ce qu'on appelle Colonie de Cayene n'eſt point renfermé dans l'Iſle de ce nom. Ce qui eſt contenu dans l'Iſle n'eſt qu'une très petite partie de la Colonie: le reſte eſt dans la Terre ferme appellée Guiane; & l'Iſle même de Cayene peut être regardée comme partie du continent, puiſqu'elle n'en eſt ſéparée que par une riviere, qui en environne plus de la moitié. Il n'y a que peu d'années qu'on a découvert dans la Guiane des Forêts de Cacaotiers. La plus conſidérable eſt auprès de la riviere de Camopi. Le

Cacao qu'on en a apporté a paru aussi beau & aussi bon que celui, qui croît à Cayene. Il ne faut pas l'appeller sauvage, parce qu'il croît dans les Forêts, & que les Cacaotiers ne sont point entés, puisque nulle part en Amerique on n'ente les Cacaotiers. Pour mieux juger de la difference du Cacao de Cayenne & de celui des Isles Françoises, il faut comparer les arbres & les amandes de Cacao ; & on verra que la qualité en doit être differente : que celui de Cayene, surpasse celui des autres Isles, & approche plus de celui de Caraque, auquel il ressemblera tout-à-fait, lorsqu'on cultivera les arbres, & qu'on préparera le Cacao comme à Caraque, Les Cacaotiers de la Martinique n'avoient qu'une grosse branche laissée sur la tige, & à Cayene on laisse cinq branches sur la tige, ou le tronc. Les cabosses, qui renferment les amandes du Cacao contenoient à la Martinique seulement 25 à 30 amandes, & à Cayene elles ont au moins 42 amandes, & quelquefois 50. Il falloit 500 amandes de la

la Martinique pour une livre, & 400 ſuffiſent à Cayenne. D'où il faut conclure que le Cacao de Cayenne eſt mieux nourri, & que le terrain y eſt plus propre qu'à la Martinique. Il y a à préſent quelques arbres de Cacao à Cayenne qui portent chaque année trente & juſqu'à quarante livres de Cacao, comme à Caraque, & on n'a jamais rien vû de ſemblable à la Martinique.

Quoique je n'aye pas été à Caraque, j'ai vû aux Canaries & à Cadix tant de perſonnes qui avoient vû & cultivé les Cacaotiers de Caraque, & je leur ai fait tant de queſtions par écrit & de vive voix, que je crois avoir ſuffiſamment appris la maniere de cultiver les Cacaotiers, & de préparer le Cacao, connoiſſance qui paroît abſolument néceſſaire à Cayenne, dont les habitans n'ont juſqu'à préſent agi, pour ainſi dire, qu'à tâtons. Quelques-uns même y ont fait en 1734. tout ce qui étoit néceſſaire pour gâter le Cacao. Les Négocians François s'aviſerent de demander le Cacao noir, & les ha-

bitans de Cayenne pour le noircir le firent ſuer dans des chaudieres de fer. Cela le noircit effectivement, mais lui donna une odeur aigre. On a trompé en diſant que le Cacao de Caraque eſt noir. J'en ai vû aux Canaries & à Cadix, il eſt d'un cendré ſale, & je crois qu'il prend cette couleur parce qu'on le lave dans de l'eau de mer remplie de vaſe qui eſt de cette couleur. Le Cacao de Maragnon ou du Breſil eſt d'un rouge brun beaucoup plus foncé que les amandes de France. Il faut obſerver que le Chocolat d'Italie eſt fait avec du Cacao de Maragnon que les Genois vont prendre à Liſbonne. Si les Italiens trouvent leur Chocolat excellent, il y a de l'apparence que celui de Cayenne lui doit reſſembler, parce que la Colonie de Cayenne eſt ſeulement ſéparée du Breſil par la riviere des Amazones, & que les Portugais vont cueillir le Cacao dans les forêts au Nord de cette riviere, c'eſt-à-dire, ſur le terrain des François où ceux-ci ont commencé à en aller cher-

cher, & en ont déja apporté quelques milliers. Il est vrai que quelques Portugais & quelques François ont gâté le Cacao cueilli dans les forêts, en le faisant sécher à la fumée, parce qu'ils se trouverent dans les bois au tems des pluyes; j'expliquerai comme on fait à Caraque la recolte du Cacao, après que j'aurai raconté la maniere dont on y cultive les Cacaotiers. De l'un & de l'autre dépend la prospérité de la Colónie de Cayenne, qui est à présent la seule des Colonies Françoises où on recueille du Cacao. Le Sucre, le Café, le Coton qui lui sont communs avec les autres Colonies, ne pourront jamais la faire fleurir comme le Cacao, dont la Consommation est extraordinaire dans les Espagnes de l'un & de l'autre Monde. Les Esclaves des Espagnols Américains en prennent presqu'aussi souvent que leurs Maîtres.

Pour avoir de beaux Cacaotiers, il faut les prendre dans une pepiniere où l'on ait semé les amandes de Cacao récemment tirées de leurs

caboſſes. Lorſque les jeunes Cacaotiers ont un pied de hauteur on les tranſplante avec leur motte ſans couper aucune de leurs racines, ni aucunes de leurs branches, dans un terrain préparé qui ſoit plutôt bas qu'élevé, plutôt humide que ſec, où l'eau cependant ne s'arrête point. La principale préparation du terrain eſt d'avoir arraché toutes les herbes, ce qu'il faut continuer juſqu'à ce que les Cacaotiers ſoient aſſez grands pour les étouffer par leur ombre & par les feuilles qui tombent à meſure que d'autres naiſſent. On plante les jeunes Cacaotiers à la diſtance de dix à douze pieds ſelon la bonté du terrain. D'abord pour les défendre du Soleil & du Vent, & pour profiter de la peine qu'on prend à ſarcler le terrain, on plante du Manioc, & lorſqu'on arrache celui-ci on met à chaque pied de Cacaotier des Bananiers ou autres plantes qui puiſſent par leurs feuilles les garantir du Vent & du Soleil. Si les Cacaotiers deviennent ſi hauts, que les Bananiers ne puiſſent pas les défen-

dre, on plante d'eſpace en eſpace de plus grands arbres, qui en les couvrant laiſſent néanmoins l'air fort libre. Les arbres qu'on appelle Fromagers aux Iſles ſont les meilleurs, parce qu'ils viennent fort haut,& que leurs feuilles ne font pas aſſez d'ombre pour étouffer les Cacaotiers. Les grandes chaleurs du païs ont obligé les Eſpagnols de Caraque d'arroſer leurs Cacaotiers. Sans cela les amandes de la recolte d'Eté ſeroient trop petites, & les Cacaotiers périroient ou ſouffriroient beaucoup. On n'a jamais eu cette précaution à Cayenne: auſſi la recolte d'Eté eſt-elle toujours la plus mauvaiſe, & les Cacaotiers font alors un triſte ſpectacle. On uſe encore d'une autre précaution à Caraque, c'eſt d'avoir un Negre uniquement deſtiné à foüiller au pied des Cacaotiers pour en arracher des vers qui les font périr. On ſe ſert pour ce travail d'une petite ſerpe recourbée. Peut-être faut-il attribuer à ces vers la perte entiere des Cacaotiers dans les Iſles Françoiſes. Les Cacaotiers de Cara-

que n'ont que deux principales branches au tronc ; cependant ils rapportent environ dix livres de Cacao.

Lorſque le Cacao eſt mûr, ce que l'on connoît lorſque les gouſſes ou caboſſes commencent à jaunir, on les cueille de maniere qu'on ne déchire point la peau de l'arbre : on en tire les amandes qu'on fait ſuer dans un monceau, afin que le mucilage ou l'humidité des graines s'égoute. On couvre enſuite ce tas avec des feuilles. A Malacaie les amandes ſont ſur des claies ; à Caraque elles ſont à terre, voilà pourquoi il y a tant à perdre ſur le poids du Cacao de Caraque. Après un jour ou deux au plus de fermentation on expoſe les amandes au Soleil pendant un jour. On les remet enſuite en tas comme la premiere fois. Elles y demeurent trois ou quatre jours ſelon qu'elles s'échauffent plus ou moins. Quand elles le ſont ſenſiblement (& afin qu'elles ne s'échauffent pas trop dans le centre, on remuë le tas) on les reporte au Soleil où elles demeurent expoſées juſqu'à

ce qu'elles ſoient fort ſéches, après-quoi on les met dans un grenier, & autant qu'il ſe peut à couvert de l'humidité.

Il arrive à Caraque & ailleurs dans l'Amérique que les amandes de Cacao ſont ſouvent picquées par les vers, ce qui ne leur arrive point en Europe. Pour les défendre de ces inſectes, on les arroſe de tems en tems d'eau de mer, & dans les terres on employe de l'eau où l'on a jetté du ſel ou de la ſaumure.

Voilà tout ce que j'ai pû ſçavoir de la culture des Cacaotiers & de la recolte du Cacao, & je crois que cela ſuffit pour que les habitans de Cayenne ne travaillent pas inutilement. Ils ſçavent que pour défendre les Cacaotiers des fourmis qui ſont ſi communes en Amérique, le meilleur moyen eſt de les étouffer dans les fourmillieres avec de la fumée de Soufre qu'on y introduit par le moyen d'un ſoufflet; mais c'eſt une dépenſe. On pourroit ſe l'épargner ſi on avoit aſſez en abondance de l'herbe qu'on appelle *Aſſa fœtida* ou

stercus Diaboli. On prétend que sa mauvaise odeur chasse les fourmis. On en pourroit faire l'essai. Ce qui me porte à croire que cette herbe produit cet effet, c'est qu'un habitant d'Ouyapoc s'offrit à M. le Gouverneur de chasser les Fourmis par le moyen de quelques herbes, & on m'assura qu'il y avoit réussi dans un petit Jardin. On s'imagina qu'il y avoit du sortilege, & par cette raison on ne voulut pas profiter de sa découverte.

ARTICLE LIII.

INSTRUCTION PASTORALE DE MONSEIGNEUR L'EVÊQUE DE MARSEILLE.

Adressée aux Nouveaux Convertis établis dans son Diocese, pour les prévenir contre deux Ecrits imprimez à Geneve sous le titre l'un... de Sermon sur le Jubilé de la Réformation établie il y a deux cens ans dans l'Eglise de Geneve : *Pro-*

*noncé à Geneve le 21. d'Août 1735. jour solemnel d'*actions de graces; *par Jean Alphonse Turretin, Pasteur & Professeur en Theologie & en Histoire Ecclesiastique. A Geneve chez Fabri & Barillot. 1735.... & l'autre de :* Sermon sur le Jubilé de la Réformation de la République de Geneve, *prononcé à S. Pierre, le Dimanche* 21. *d'Août* 1735. *par Antoine Maurice, Pasteur & Professeur en Theologie. A Geneve chez Perrachon & Cramer. 1735. ...... A Marseille chez J. P. Brebion, &c. III. Parties* in-4°. *I*[re]. *Partie* 50. *pages. II. Partie* 98. *pages. III. Partie* 20. *pages.*

IL est bien humiliant pour l'espece humaine de voir que les passions, les haînes, les imputations calomnieuses, les préventions funestes soient héréditaires dans les corps, dans les societés & parmi les Nations, comme les biens dans les familles, le lieu de la naissance, le caractere des Maîtres, le choix d'une

profeſſion, décident pour l'ordinaire de nos idées & de nos inclinations; pour un qu'un heureux génie, & qu'un cœur encore plus droit affranchiront des liens de l'opinion & des preſtiges du menſonge, mille vieilliſſent tous les jours dans l'ignorance des premieres années; ce que l'éducation a commencé, l'habitude le confirme. C'eſt un rolle que l'on a appris. On vit & on meurt en le répétant. Si ces réfléxions ont jamais eu lieu, c'eſt en vérité à l'occaſion des deux Diſcours dont nous allons parler, & qui ſont l'objet de l'Ouvrage de l'Illuſtre Prélat. N'eſt-il pas étonnant que les deux Miniſtres de l'Egliſe de Geneve, ayent pris à tâche de réunir dans leurs Sermons, tout ce que la Réforme imagina autrefois de miſeres, de calomnies, d'invectives contre l'Egliſe Romaine? Cette hardieſſe de tout oſer, & de tout publier, fut néceſſaire aux premiers Sectaires, pour parvenir à leurs fins; l'art malheureux d'embroüiller les queſtions les plus ſimples, d'envelopper avec les abus mê-

me les choſes dont une pieté crédule, & quelquefois un interêt hipocrite abuſoient, de conclure du particulier au général ; le talent trop réel d'émouvoir & d'impoſer, formerent un torrent qui entraîna les foibles, & qui ſéduiſit les cœurs déja corrompus ou diſpoſés à l'être ; mais après deux ſiécles de diſputes, où les matieres ont été victorieuſement éclaircies, de l'aveu même des Proteſtans les plus raiſonnables, comme leurs diviſions & leurs confeſſions ne l'ont que trop prouvé, où la paſſion a été ſi ſouvent forcée de rougir de ſes excès, de les adoucir & quelquefois de les rétracter, il faut avoir bien peu de pudeur pour renouveller ſans aucun ménagement ces accuſations miſérables. C'eſt ſe jouer de la crédulité des Peuples. Non les honnêtes gens, ceux qui penſent, qui ſont inſtruits, ne croiront point que MM. Turretin & Maurice ſoient convaincus ſincerement de ce qu'ils ont débité & imprimé avec tant d'aſſurance ! L'enthouſiaſme qui pouvoit autrefois produire cette perſuaſion,

même dans les têtes les plus fortes de la Réforme, ne subsiste plus. La tranquille vérité a repris tous ses droits.

Quoiqu'il en soit, les deux Sermons ayant pénétré dans le Diocese de Marseille, le zele sage de l'illustre Evêque, lui a fait appréhender que la Foy encore tendre des Nouveaux Convertis qui lui sont soumis, n'en fût ébranlée, que les premieres impressions ne se réveillassent à la lecture de ces Discours, où l'artifice & l'éloquence ont travaillé de concert à déguiser le poison, & à décorer le mensonge. Aussi attentif à veiller sur le dépôt de la Doctrine, qu'intrépide à prodiguer sa propre vie aux besoins de son peuple dans les occasions les plus périlleuses, peut-être pourtant qu'il a moins songé à procurer à l'Eglise Romaine un triomphe auquel elle doit être accoutumée, qu'à prévenir la contagion qui cherchoit à se répandre, contagion toujours à craindre pour les ames ordinaires, plus redoutable encore pour ceux qu'elle a déja une

fois affoiblis. Son Instruction écrite avec toute la dignité de son caractere, est un précis solide de nos plus celebres Controverses. Un Ouvrage de cette nature doit naturellement trouver sa place dans un Journal comme le nôtre, où à la tête des sciences, nous faisons gloire de mettre celle de la Religion & des mœurs.

Le sçavant Evêque a partagé son travail en trois Parties. La premiere expose & réfute les maximes répanduës dans les deux Discours; la seconde confond les calomnies renouvellées par les deux Ministres; la derniere enfin tourne contre eux-mêmes les aveux que la force de la vérité leur a arrachés. Après un Exorde touchant, qui précede cette division, l'Auteur entre en matiere, & suivant pas-à-pas ses Adversaires, pour les combattre avec plus d'ordre, il rassemble jusqu'à quatorze de leurs maximes. Les unes sont une satyre directe de l'Eglise Romaine; les autres un éloge pompeux de la réforme. Sans nous astreindre à la mé-

thode de M. de Marſeille, ce qui eſt impoſſible dans un ſimple Extrait, nous allons en dire aſſez pour obliger le public équitable d'applaudir au zéle & à l'habileté du Prélat.

Eſt-ce à l'Egliſe Romaine *une tyrannie*, que *le droit qu'elle exerce de regler la foy des Fideles ?* La Réforme le prétend, & malgré tant de raiſonnemens convainquans que nous leur avons oppoſés, MM. Turretin & Maurice en font encore la baſe & l'écho de leurs déclamations. Cette prétention n'eſt-elle pas fondée ſur la parole même du Sauveur, & ſur une tradition conſtante depuis l'établiſſement de la Religion ? Si l'Hiſtoire de l'Egliſe, ſi les Monumens les plus reſpectables, n'ont pû dans l'origine convaincre la Réforme de la néceſſité, de la juſtice, de l'exiſtence divine de cette autorité qu'ils oſoient ſecouer, la liſte ſeule de leurs excès depuis leur ſéparation, de leurs diviſions, de leurs inconſequences, de leurs contradictions, ſuffit pour le démontrer, à tout eſprit raiſonnable. L'Evangile,

depuis cette époque funeste, n'a plus été qu'un cahos où tout esprit superbe a osé trouver le fondement & la réalité des dogmes les plus absurdes & les plus impies. Chacun est devenu Juge & Maître de sa Foy, la parole de Dieu a été assujettie à autant de différentes interprétations que le déreglement de l'esprit humain en a pû enfanter. Funeste liberté qui donne le privilege d'abonder en son propre sens, & de donner ses propres pensées pour la parole de Dieu! Aussi, qu'est-il trop malheureusement arrivé ? De degrés en degérs, un principe si insoutenable, a amené la tolerance, & à celle-ci par une suite nécessaire succede assez généralement l'irreligion. Il faut ou tout croire ou ne rien croire, dès qu'on prend le parti de ne s'en rapporter qu'à soi-même en matiere de Religion. Et dèslors que devient l'Evangile, & quelle idée nous donne-t-on de la sagesse du Sauveur dans l'établissement de sa Loy? Il convient bien aux Ministres de s'élever avec fureur, comme ils font tous les

jours, contre l'abus que les Prêtres dans la Communion Romaine font du dogme de l'autorité ! Quel abus plus étrange que de prêcher aux Peuples, ce qu'on ne peut raiſonnablement penſer ſoi-même, ce qu'on eſt forcé d'abandonner devant un adverſaire qui preſſe, ou ce qu'on ne peut continuer à ſoûtenir, ſans ſe précipiter dans les horreurs du Pyrrhoniſme !

La voye de l'examen, dit M. Maurice, *n'eſt ni dangereuſe ni impratiquable dans la Religion ;* on ſent tout l'avantage que cette maxime qui n'eſt qu'une ſuite de l'autre, a dû donner à M. de Marſeille. Il faut bien peu connoître les hommes pour produire au jour un paradoxe ſi monſtrueux, mais ſans lui la Réforme ne peut ſubſiſter ; tel eſt l'effet d'une premiere démarche, lorſqu'elle eſt fauſſe elle conduit au précipice, ſi la prudence ne vous ramene ſur vos pas. Le ſçavant Prélat en peu de pages, démontre l'illuſion & la chimere de cette doctrine. L'eſprit le plus ſimple ſe rendra à la clarté,

& à la ſenſibilité de ſes preuves. Il trouve enſuite dans la conduite même des Proteſtans leur confuſion & leur honte à ce ſujet. Leurs ſophiſmes captieux, ne pourront jamais en diminuer l'évidence. Pour fixer leurs incertitudes, n'ont-ils pas été obligés d'attribuer à ces Miniſtres, hommes ſans miſſion, & ſans caractere une infaillibilité qu'ils refuſent de reconnoître dans les ſucceſſeurs des Apôtres ? . . Quels déſordres cette voye de l'examen n'a-t-elle pas produits dans le ſein même de cette réformation, dans ces jours qu'elle appelle ſon Jubilé ? Que de ſchiſmes ? Que d'opinions oppoſées ? A-t-on oublié à Geneve ces diviſions éclatantes qu'elle alluma entre Gomar & Arminius ? La République de Hollande en fut ébranlée juſques dans ſes fondemens, & le parti le plus fort, exerça ſur ſes Adverſaires la plus violente des perſécutions ? Geneve elle-même fit ſortir de ſes murs Calvin & Farel, comme des ſéditieux, pour avoir refuſé de ſouſcrire aux Déciſions du Synode de Berne. Cal-

vin dans la ſuite devenu le maître abſolu dans Geneve, y fit brûler le malheureux Servet. Les Epiſcopaux & les Puritains en Angleterre, ont donné au reſte du monde les ſpectacles les plus tragiques. Les conſéquences, qui réſultent de cet amas de faits, ſont qu'il faut donc écouter l'Egliſe, écouter ceux à qui Jeſus-Chriſt a ordonné d'enſeigner les Nations, & à qui il a promis d'être tous les jours avec eux juſqu'à la conſommation des ſiécles.

Nous laiſſons tout ce que M. de Marſeille répond aux invectives des deux Miniſtres contre le S. Siége, la Confeſſion, les Indulgences. Ces objections triviales peu propres à impoſer, ne ſervent qu'à faire briller le zéle & l'érudition de leur illuſtre Adverſaire. Venons au Panégyrique qu'ils nous font de la Réforme. *La voix de Dieu, dans cet heureux tems, ſe fit entendre à leurs Ancêtres; les moyens par leſquels la nouvelle doctrine s'établit, ſont des moyens que Dieu employa pour les appeller à la liberté; c'eſt lui qui les a appellés à cette li-*

berté, & qui étendant son bras & sa main puißante, les a tirés de l'Egypte.

Eſt-ce par les dogmes de la Réforme que l'on veut que nous jugions de ſa divinité? Le bon ſens, la raiſon, l'humanité frémiſſent des blaſphêmes de leurs Patriarches. M. de Marſeille en fait un détail ſuccint, il rapporte leurs propres textes, & pour nous borner à un ſeul point. « C'eſt ainſi, *concluë-t il*, que „ l'hereſiarque Calvin a l'impieté „ de dire que ceux qui péchent, „ péchent néceſſairement, & que „ Dieu le modele de toute juſtice, „ les punit pour des fautes qu'ils „ n'ont pû éviter, & ce dogme ſi „ contraire à l'idée que la foy & la „ raiſon même nous donnent de „ Dieu, fait partie d'une Réforme „ que les Miniſtres appellent l'ou„ vrage de Dieu »; dogme, comme l'on ſçait, que les plus habiles Proteſtans ont rejetté, & dont la déſenſe & l'attaque, ont été l'origine & la cauſe de leurs plus ſanglantes diſſentions.

Voudra-t-on, pour canoniſer la Réforme, nous rappeller avec emphaſe aux moyens par leſquels elle s'établit? Où ſont ces traits brillants qui caractériſent l'œuvre de Dieu, & qui brillerent avec tant d'éclat dans les premiers ſiécles de l'Egliſe? " Que » de patience, *s'écrie l'éloquent Pré-* « *lat*, que d'humilité, que de dou» ceur d'un côté! que d'emporte» ment, que d'orgueil, que de fu» reur de l'autre! les Apôtres & » leurs Diſciples reſpecterent dans » les Princes l'image de Dieu, & le „ glaive même dont les Princes abu„ ſoient pour verſer le ſang de ſes „ ſerviteurs: les Réformateurs & „ leurs Diſciples violerent tous les „ droits de la Royauté, & employe„ rent le glaive contre ceux à qui „ Dieu l'a donné! Le Paganiſme „ admira dans les premiers Chré„ tiens leur fidélité envers les Prin„ ces qui les perſecutoient, leur ze„ le pour le bonheur des Empires „ dont les Loix les condamnoient „ aux ſupplices, leur patience au „ milieu des plus injuſtes & des plus

„ cruelles perſécutions. Vit-on rien
„ de ſemblable dans les Réforma-
„ teurs? La France oubliera-t-elle ja-
„ mais les cris de révolte, de haine,
„ & de ſang que pouſſa la Réforma-
„ tion encore naiſſante, & par leſ-
„ quelles elle s'anonça d'elle-même
„ dans ce Royaume? „ M. de Marſeille borne le parallele à ce que nous en ont tranſmis nos Annales. On doit dans la Réforme applaudir à ſa modération: l'Europe preſque entiere, victime tour à tour du Fanatiſme que leur doctrine a fait germer, lui auroit fourni des matériaux ſans nombre pour embellir & pour étendre ce tableau.

Nous vantera-t-on ſans pudeur les premiers Auteurs de la Réforme, comme les Nations vantent leurs Conquerans & leurs Légiſlateurs? Quels ſont donc ces premiers Prédicateurs de la Réforme? *ces noms aimables*, ſelon le Miniſtre Maurice, *ces noms reſpectables, ces noms illuſtres, ces ſerviteurs de Dieu*, par *la voix deſquels, comme par autant de trompettes Dieu appella à la liberté?*

M. de Marſeille ne parle ni de Luther, ni de ſes premiers Diſciples ; eſt-ce Calvin, que l'on nous propoſera pour le fidele imitateur des Apôtres ? Son Panégyriſte eſt forcé de convenir, que *ſa perfection ne fut pas tout-à-fait exempte de défauts.* Cet aveu modeſte, lui a beaucoup coûté ſans doute. Ses propres Ecrits, & ceux des Miniſtres de la Réforme, nous donnent ſon véritable caractere, & nous ne le chercherons pas dans d'autres ſources ; " plein „ d'orgueil, vain, ambitieux, im- „ périeux, chagrin juſqu'à être in- „ ſupportable à lui-même, comme „ aux autres, opiniâtre juſquà ſe fai- „ re chaſſer de Geneve même par „ ſon indocilité, emporté juſqu'à „ charger des injures les plus atroces „ ceux qui oſoient réſiſter à ſa vo- „ lonté, cruel juſqu'à faire brûler „ Servet, coupable comme lui, „ d'avoir préferé dans l'éxplication, „ du Texte Sacré, ſes propres lu- „ mieres aux déciſions de l'Egliſe. „

Farel, *autre nom aimable*, quoique *trompette de la liberté*, fut deux

fois chaſſé de Geneve. L'Hiſtoire même de la Réforme, nous repréſente ces premiers Prédicans, comme, autant d'eſprits ardens, dont les Magiſtrats étoient obligés, pour le maintien de la tranquilité publique, de reprimer les dangereuſes ſaillies par la ſeverité des Loix.

Au même Tribunal de Geneve Clement Marot fut condamné à être pendu, pour avoir débauché la femme de ſon Hôte. Une Sentence ſi rigoureuſe fut moderée, à la recommandation de Calvin. Marot ne fut que foüetté par la main du Bourreau. Spifame, Marlorat, Pierre Martyr ne ſont pas moins connus. " Perſonne n'ignore, *continue le Prélat*, quelles furent les mœurs de Theodore de Beze, fameux par tant de bons & de mauvais endroits. Ses Poëſies pleines des maximes & des tranſports de la plus honteuſe & de la plus brutale débauche, dépoſent encore contre ce prétendu Evangeliſte de la nouvelle Secte. On n'a oublié ni ſa fuite précipitée qui le ga-

„ rantit du ſupplice du feu, ni le
„ trafic ſacrilege qu'il fit de ſes Be-
„ nefices, ni le mariage qu'il con-
„ tracta publiquement à Geneve
„ avec une femme qu'il avoit dé-
„ bauchée, & dont le mari vivoit
„ encore. Voilà quels furent les pro-
„ moteurs du prétendu ouvrage de
„ Dieu, & *les trompettes ſacrées* dont
„ Dieu ſe ſervit pour appeller des
„ Peuples captifs *à cette adorable*
„ *liberté !*

Ce morceau ſi vif de l'Inſtruction, qui n'eſt après tout qu'une réponſe bien modérée à toutes les horreurs dont la Réforme noircit tous les jours la Communion Romaine, continuë par des raiſonnemens auſſi forts contre la ſacrilege préſomption des premiers réformateurs? Quel caractere avoient-ils dans l'Egliſe? Quel preuve pouvoient ils fournir de leur miſſion? On ſçait les abſurdités que leurs Docteurs ont enfantées pour tâcher d'éluder l'évidence de ces objections. Cet endroit finit par un parallele pathétique de la conduite des premiers Réformateurs,

Réformateurs, & de la Vie du célébre Xavier, Apôtre des Indes. Les Proteſtans eux-mêmes ont rendu hommage à ſon éclatante ſainteté & à ſes Miracles ; M. de Marſeille cite leurs témoignages.

Les Miniſtres ne ſont pas plus heureux à avancer que *leur Religion eſt conforme au bon ſens & à la parole de Dieu*, que leur culte eſt *un culte ſage & digne de Dieu.* Leur Religion ſeroit conforme ſans difficulté au bon ſens, ſi elle l'étoit aux divines Ecritures ; mais elle en combat les textes les plus exprès, elle en renverſe toute l'œconomie, on n'a beſoin que de la plus legere confrontation pour le prouver, comme l'expoſition la plus ſimple de ſes dogmes ſuffit pour en découvrir l'oppoſition au bon ſens & à la droite raiſon. Ce que diſent les Proteſtans de leur culte, eſt une pitoyable petition de principe ; ils n'ont ni Prêtre, ni Autel ; ils ont détruit le ſacrifice de la nouvelle alliance ; de quel droit ? ſur quels moyens ? Qu'ils ceſſent de nous exalter la décence qui regne dans leurs Temples.

Reconnoîtra-t-on, par exemple, dans les Vers que nous allons rapporter, & dont les Temples de Genéve retentissent, cette Majesté digne de Dieu que l'on voit briller dans les Pseaumes?

Contre Edom peuple glorieux
Je jetterai mes souliers vieux.

Ouvre seulement
Ta bouche bien grande
Et soudainement
Esbahi seras
Que tu la verras
Pleine de viande.

On n'admirera pas moins la force du préjugé & de l'habitude de croire dans cette allegation du Ministre Maurice, *la Religion Prétenduë Réformée ne favorise point la licence, tous les livres des Protestans font foi de l'innocence de leur Religion.* Les disputes métaphisiques seroient ici inutiles. Le Ministre consent lui-même que nous nous en tenions aux faits; que nous consultions seulement, pour nous convaincre de la sainteté de sa doctrine, les Annales de la Réforme, & les livres de ses plus célé-

bres Docteurs. Quel tour pourroit-il prendre pour pallier tout ce que l'Histoire nous apprend de tant de ſcandales dont leur révolte contre l'Egliſe Romaine fut la cauſe & l'époque ; les Prêtres & les Moines oublierent la ſainteté de leurs engagemens pour contracter de ſacrileges mariages. Il eſt plus clair que le jour que les Proteſtans ne dûrent leurs rapides ſuccès qu'à la commodité de leur morale ; leurs Docteurs, pour juſtifier aux yeux du peuple leurs excès & leur libertinage, ne rougirent point de les autoriſer de l'Evangile, & de les mettre à l'abri du Sanctuaire ; le joug des plus honteuſes paſſions, devint un joug honnête, permis, le joug même leger du Fils de Dieu.

Si nous ouvrons les Livres de la Réforme, y trouvons-nous plus de preuves de l'innocence de leur doctrine ? Ces abſtinences ſi recommandées dans l'antiquité, ces jeûnes obſervés dès les premiers jours de l'Egliſe naiſſante, y ſont des pratiques pueriles & ſuperſticieuſes. Ces pre-

cautions ſaintes, établies de tout tems, pour prévenir les révoltes de la chair, pour ſoumettre le corps à l'eſprit, ſont des inventions mépriſables, Monachales, plus dignes de la baſſeſſe des Eſclaves, que de la liberté des enfans de Dieu; le reſpect dû aux leçons & aux exemples de Saint Paul, n'a pû les ſauver de la proſcription. Il eſt permis de s'approprier les biens accordés à l'Egliſe & conſacrés par la pieté des fideles. Un infâme aſſaſſin, Poltrot, eſt envoyé de Dieu pour exterminer ſes ennemis. Le Pape eſt par tout chargé des qualifications les plus exécrables. *C'eſt un loup enragé* contre lequel tout doit s'armer ... *il n'y a qu'un ſeul ſujet de ſe repentir, c'eſt de ne lui avoir pas enfoncé le couteau dans le ſein .... tous ceux qui le défendent, doivent auſſi être traités comme les ſoldats d'un Chef de Brigands, fuſſent-ils des Rois & des Céſars.*

Le ſçavant Evêque continuë cette énumeration des dogmes purs & innocens de la Réforme, & la finit par la fameuſe Conſultation où Luther,

Melancton, Bucer & quatre autres, prononcerent en commun & de concert ; qu'il y a lieu de donner la dispense d'avoir deux femmes dans de certaines occasions. Il rapporte leurs propres paroles, & l'application qu'ils en firent au Lantgrave. On ne peut qu'être indigné de l'art hypocrite, avec lequel, en paroissant respecter la Loi divine pour imposer aux simples, ils flattent l'intempérance d'un Prince, dont la protection leur étoit si utile. Est-ce ainsi qu'Ambroise ménageoit les intérêts de l'Eglise auprès de Theodose ? M. de Marseille a pû ignorer qu'un scandale pareil s'étoit vû presque de nos jours. Ce Burnet si célébre par ses écrits, & plus décrié parmi les bons Citoyens, par l'esprit factieux qui l'engagea dans toutes les cabales de son tems, suivit la route que ses premiers Maîtres lui avoient tracée. Il s'agissoit de satisfaire la haine des Seigneurs opposés au Duc d'Yorck, & de se ménager pour lui-même une fortune qu'il ne pouvoit gueres esperer sous le regne de l'équité & de

la modération. Le moyen le plus naturel pour exclure ce Prince de la Couronne, étoit de faire répudier par le Roi son frere la Reine Catherine de Portugal, & d'engager ce Monarque à prendre une seconde femme qui pût lui donner des heritiers directs. Le Docteur ambitieux travailla sur ce plan, & l'Ecriture sainte sous sa plume vénale autorisa tout ce qu'on voulut. L'execution ne répondit pourtant point à ses desirs. On a, pour l'honneur de sa memoire & de l'Eglise Anglicane, supprimé sa décision; mais le fait n'en est pas moins certain, & bien des gens à Londres peuvent encore l'attester. Telle est l'innocence de la nouvelle Religion. Venons à la seconde Partie de l'Instruction.

Les calomnies que le Prélat y confond, sont les mêmes que la secte imagina dans sa naissance pour s'accréditer, les mêmes qu'elle a renouvellées periodiquement & dans les circonstances critiques, pour rallumer le zele de ses partisans ou retarder les progrès des Catholiques,

les mêmes dont tout homme de ſens & inſtruit, doit rougir. Le fougueux Jurieu, en les répetant en cent façons, ſe rendit odieux & mépriſable aux honnêtes gens, même de ſon parti. En effet, quel amas d'abſurdités ! Veut-on que nous en raſſemblions ici une partie ? Le Pape eſt l'*Antechriſt*, l'*homme de peché*, digne par conſequent de l'execration de tous les vrais fideles: Rome eſt la véritable *Babylone*, cette *proſtituée* abominable, l'horreur de l'Evangile, le centre de tous les vices; les Catholiques Romains conduits *en hommes qui ne ſont pas raiſonnables*, *& comme des animaux brutes*, *ſont eſclaves du Pape*, *ou ce qui eſt la même choſe*, *eſclaves de l'ignorance*, *de l'erreur*, *de la ſuperſtition*, *de l'Idolâtrie*. Il n'y a pas dans la Communion Romaine juſqu'aux vertus les plus ſublimes, qui ne ſoient des vices réels, ou qui ne le deviennent; les précautions même les plus ſages pour écarter le libertinage, ſont préciſément ce qui le fait naître & l'autoriſe, la préſence réelle dans l'Euchariſtie retrace les

extravaganes & les indécences du Paganiſme, le célibat ouvre la porte à tous les déſordres; la Cour de Rome ne preſente que des horreurs en fait de mœurs, *inconnuës par tout ailleurs*. Toutes ces ſaintes pratiques, fondées ſur la parole même du Sauveur, & ſur les conſeils Evangeliques ſont des uſages frivoles, pitoyables, qui ne peuvent que fatiguer vainement le corps, abbatre l'eſprit, endormir les conſciences, &c. Nous ne pouſſerons pas plus loin cet édifiant & très véritable Catalogue. La réfutation s'en trouve par tout dans nos livres de Controverſe, mais elle n'eſt gueres nulle part plus énergique & plus claire que dans l'ouvrage de M. de Marſeille; donnons-en quelques exemples.

Le Pape, ſelon le Miniſtre Maurice, *s'arroge le droit de faire des Articles de foi, qu'on eſt obligé de recevoir ſous peine de damnation*, c'eſt-à-dire, qu'il innove dans la foi, qu'il en altere à ſon gré le dépôt. „ Ni le Pape, *dit l'illuſtre Prélat*, „ ni les Evêques, ni les Conciles

„ particuliers ou œcumeniques ne
„ s'arrogent un pareil droit, ils en-
„ ſeignent la foi, ils l'expliquent, ils
„ condamnent tout ce qui peut en
„ alterer la pureté, ils fixent l'incer-
„ titude des peuples par des déci-
„ ſions infaillibles. Le Pape a la prin-
„ cipale part dans ſes fonctions au-
„ guſtes, & ſes Decrets regardent
„ toute l'Egliſe, parce qu'il en eſt
„ le Chef, & que par une prérogative
„ qui lui eſt ſinguliere, il doit paî-
„ tre les agneaux & les brebis, les
„ Paſteurs & le troupeau; telle eſt
„ la doctrine de l'Egliſe Romaine
„ touchant l'autorité de ſes premiers
„ Paſteurs, & de ſon Chef dans les
„ matieres de foi. " Cette explica-
tion ſi judicieuſe de M. de Marſeille,
qu'il nous ſoit permis de l'appliquer
ici à un autre qu'au Miniſtre de Ge-
néve, nous voulons dire, au trop
fameux M. le Courayer. Quoique
nous venions de publier dans ces
Memoires notre ſentiment ſur ſa
nouvelle traduction de l'Hiſtoire de
Fra-Paolo, on voudra bien que nous
ajoûtions encore ici, puiſque l'occa-

ſion en eſt très-naturelle, une réfle-xion de quelque importance ſur ſa conduite & ſur ſes écrits. Peu après ſon évaſion de France, il publia une Relation Apologetique de ſes ſentimens, & de tout ce qui s'étoit paſſé dans le cours de ſon affaire. Quel ouvrage! Le Démon de l'orgüeil n'en inſpira jamais un plus violent, plus audacieux. C'eſt un fâcheux préjugé pour une cauſe, que d'avoir recours, pour la défendre, aux emportemens & aux outrages. Le but principal qu'il s'y propoſoit, étoit de montrer l'injuſtice de la perſécution qu'on lui avoit ſuſcitée à l'occaſion de ſa doctrine: on l'a fait paſſer pour hérétique, ou du moins pour favoriſant les dogmes proſcrits de la réforme, & il n'a rien enſeigné que de très-orthodoxe; voilà ſon grief le plus éclattant ſelon lui-même, ce n'eſt donc plus qu'une queſtion de fait à réſoudre, celle de droit eſt décidée depuis deux ſiécles. Les Catholiques & les Proteſtans ont, depuis le ſchiſme, leur terrain ſéparé, que tout le monde connoît, & auquel on ne peut ſe mé-

prendre. Or il nous semble que le Transfuge, Chanoine Régulier, vient de prononcer contre lui même d'une maniere sans replique, & qui dément hautement ce qu'il avoit avancé dans son Apologie avec tant d'acreté & de fiel. En effet, sans parler de tout ce qu'il a répandu de nouveau, de hardi, d'opposé aux décisions les plus formelles dans ses Notes & sa Préface, bornons-nous à un seul point. Que pense tout Catholique du Concile de Trente? qu'il a fixé irrévocablement notre foi sur les matieres contestées par les Novateurs, & qu'il exige de nous une soumission la plus parfaite & la plus entiere? Que pense M. le Courayer? il prononce en Juge souverain de la Religion. Il a tout lû, tout examiné, tout confronté; il décide donc avec empire, que le Concile dans certains cas a eu raison, qu'il ne s'est point écarté des anciennes regles, qu'il a parlé conformément au véritable sens de l'Ecriture, & qu'il a suivi les Peres, & consulté les Monumens les plus saints de la Tradition, mais

que dans d'autres il a passé ses pouvoirs, qu'il s'est laissé entraîner au torrent des opinions, que les Moines ont souvent prévalu dans ses Assemblées; qu'enfin il a érigé en Articles de foi, & voulu nous imposer la nécessité de croire des sentimens absurdes, chimériques, & qui n'avoient pris leur origine que dans le galimatias de l'Ecole. Or nous demandons à present, si dans la Communion Romaine, il est quelqu'un qui puisse à ce langage avoüer pour Catholique M. le Courayer? qu'il se déclare Anglican, Protestant, tolerant, &c. à la bonne heure, ou nous le laisserons en repos, ce qui est bien plus simple pour les caractéres que la dispute ne rend que plus altiers & plus opiniâtres, ou si nous avons à le combattre, ce sera avec les armes qui conviennent dans cette hipothese, mais qu'il se donne pour Catholique avec de pareils principes qu'il produit au plus grand jour, & qu'il crie à la calomnie lorsqu'on ne veut pas le reconnoître pour tel, nous l'accuserons de mauvaise foi, nous retour-

nerons contre lui-même ses odieuses récriminations, & nous aurons constamment raison au tribunal de la droiture, & peut-être aux yeux même de ceux qui lui ont procuré un azyle.

Il ne seroit pas peut-être impossible que dans la suite il n'encherît sur ses premieres démarches, & qu'il n'imitât les Ministres que combat M. de Marseille, & qu'il surpasse déja peut-être à certains égards. Les Protestans après avoir contesté à l'Eglise le droit de décider dans les disputes sur la foi, ont usurpé eux-mêmes cette autorité. L'Histoire de leurs Synodes est remplie de leurs jugemens dogmatiques. On ne sçait si l'on doit rire ou s'indigner, quand on les voit s'entredéchirer pour l'explication des textes sacrés, & se charger mutuellement d'anathêmes, eux qui soûtenoient la suffisance & la clarté des Livres saints dans tous les points nécessaires à croire. Finissons cet Article par la grave Décision des Synodes de Gap & de la Rochelle. Là le Pape est déclaré *être proprement*

l'Antechrist & le fils de perdition marqué dans la parole de Dieu ; & la Bête vêtuë d'écarlate, que le Seigneur deconfira, comme il l'a promis, & comme il commençoit déja. En vérité des excès de cette force ne peuvent mieux se réfuter que par une attention marquée de la part de ceux qu'ils attaquent, à les bien retenir, & à les mettre sans cesse devant les yeux de leurs Auteurs ou Défenseurs.

Au portrait affreux que le Ministre Maurice fait de Rome, voici une partie de ce que M. de Marseille répond : „ Le Sauveur du monde a-t-„ il promis que ses Pontifes seroient „ exempts de défauts? Leurs prérogatives dépendent-elles de leurs vertus ? Ne sont-elles pas attachées à „ leur caractere & à leur rang ? Leur „ exemple qui seroit repréhensible, „ pourroit-il prévaloir sur leur enseignement & sur celui de Jesus-„ Christ ? en seroit-il moins vrai „ que l'Eglise fondée sur Pierre est „ la vraie Eglise, que lui donner „ le nom de l'infâme Babylone, c'est „ blasphêmer, que le Mariage qu'-

„ elle approuve eſt un Sacrement,
„ grand, inviolable, indiſſoluble, que
„ la poligamie qu'elle condamne,
„ eſt un crime réprouvé par Jeſus-
„ Chriſt, que les Vœux ſont des
„ hommages rendus à Dieu, que
„ leurs liens ſont ſacrés, que le Cé-
„ libat eſt un état ſaint, préferable
„ au Mariage, & que de le blâmer
„ juſqu'à oſer dire qu'il favoriſe le
„ libertinage, c'eſt inſulter le Saint
„ Apôtre qui conſeille aux fideles de
„ l'embraſſer, c'eſt inſulter J. Chriſt
„ qui en marque l'excellence dans
„ les termes les plus énergiques,
„ c'eſt inſulter la réforme elle-mê-
„ me, dont on rappelle les decrets
„ ſcandaleux en faveur de l'inconti-
„ nence.

Si la Cour de Rome offre au pinceau des Miniſtres des couleurs ſi vives, on ſçait auſſi que les Convens leur fourniſſent à peu près également de quoi égayer & nourrir leurs peintures. C'eſt un de ces lieux favoris où leur éloquence brille avec plus de pompe. Selon eux les Prêtres, les Religieux, les Moines ſont

des libertins pour la plûpart, que la crainte ſeule de ſe perdre, ou l'envie de parvenir, obligent à cacher leurs déſordres. Ces Contes aimables dont Henri Eſtienne remplit autrefois ſon Apologie pour Herodote, on les apprend par cœur, & quelques obſcenes qu'ils ſoient, on s'en ſert pour embellir l'imagination des enfans, & apparemment pour former leurs cœurs à la ſolide pieté, on en fait l'application au tems preſent, en ſuppoſant qu'ils furent vrais, & qu'ils ſe renouvellent tous les jours; d'où l'on conclut que les Convents, même les plus auſteres comme les autres, *favoriſent le libertinage.* Ces MM. ont bien raiſon de penſer & d'agir ainſi, ils jugent de nos Prêtres & de nos Religieux par ces apoſtats, qui vont tranſplanter chez eux leur honte & leurs vices. Nous ne ſçavons pas préciſément ſur quel pied ils vivent à Genéve, mais nous n'ignorons pas qu'en Hollande ils ſont ſi généralement décriés pour la probité, & pour les mœurs, qu'ils n'y trouveroient pas de quoi ſubſiſter,

ſans la triſte reſſource de pouvoir écrire & imprimer aux dépens de l'honneur, de la vérité, & de la Religion. Le morceau que l'illuſtre Prélat oppoſe encore aux déclamations du Miniſtre, eſt trop honorable aux Ordres religieux, pour que nous puiſſions ſonger à l'omettre.
„ Qui l'eût penſé, *s'écrie-t-il*, que ces
„ ſaintes ſolitudes, qui retentiſſent
„ jour & nuit des loüanges du Très-
„ Haut, que ces aziles ſacrés de
„ l'innocence, & de la mortification,
„ où les ames les plus pures crai-
„ gnent & expient ſous la haire &
„ le cilice les fautes les plus légeres;
„ que ces Ecoles ſublimes où l'on pra-
„ tique les conſeils de l'Evangile les
„ plus parfaits, que ces Ecoles où
„ l'on renonce à tout pour le Nom
„ de Jeſus-Chriſt, & où l'on reçoit
„ le centuple promis par le Fils de
„ Dieu, que ces Ecoles où furent
„ formés aux plus éminentes vertus
„ les Antoines, les Hilarions, les
„ Baſiles, les Benoîts, & une infi-
„ nité de grands Hommes, qui fi-
„ rent la gloire de l'Egliſe, & qui

„ forcerent l'infidelité même à les
„ admirer ; que ces Ecoles d'où tant
„ de differentes Eglises tirerent à
„ l'envi leurs Pontifes, & dont plu-
„ sieurs grands Rois préfererent
„ l'obscurité à l'éblouïssante splen-
„ deur du Thrône ? Qui l'eût pensé ;
„ que ces saintes Ecoles dûssent être
„ proclamées comme des séjours
„ dangereux, qui favorisent le li-
„ bertinage." Pourquoi relever avec tant d'ostentation les foiblesses de quelques particuliers désavoüés, proscrits, abandonnés ? C'est inhumanité. Pourquoi taire tant d'héroïques exemples de toutes les vertus ? C'est injustice, & telle fut toujours la methode de la Réforme.

La troisiéme Partie de l'Instruction expose les aveux humilians que la force de la vérité avoit arrachés aux Ministres dans leurs Sermons, & dans le tems même qu'ils s'emportoient sans ménagement contre l'Eglise Romaine, c'est l'endroit foible de la Religion Protestante, où elle dément ses Principes les plus chers, & condamne sa séparation

d'avec nous, où il faut qu'elle souffre avec patience ce qui dans son Code de Religion, ne sera qu'un tissu des plus affreux blasphêmes. Le centre d'unité est rompu, & dès-lors tous les membres sont également en liberté de croire, de penser, de publier ce qu'ils voudront ; les plus grands génies, ne sauveront jamais la contradiction qui se trouve parmi les Réformés dans la conduite opposée. Ils noveront l'objet principal dans une discussion artificieuse de questions étrangeres & superfluës. Ils imposeront par-là aux simples, mais ils n'échaperont pas à la raison & au bon sens. Quelles armes ne nous ont-ils pas fournies contre eux-mêmes ? Par exemple, quels ont été les Auteurs de l'Eglise de Genéve ? Ils répondent, & que diront-ils autre chose ? Farel & Calvin ? Qu'ils nous prouvent la descendance de ces deux Apôtres ? & qu'ils nous justifient leur mission divine, & la perpetuité de leur doctrine. On se souviendra toujours des vains efforts de tous leurs Docteurs pour remplir un vuide de

quatorze ſiecles, la néceſſité les a contraints d'adopter pour leurs freres les plus ignorans des hommes, & de placer honorablement parmi leurs ancêtres les plus groſſiers, les plus charnels, les plus mépriſables de tous les ſectaires. S'ils veulent penſer autrement des Albigeois & de tant de Manicheens, qui parurent en divers tems, il faut combattre & rejetter tous les Monumens de l'Hiſtoire Eccleſiaſtique & prophane. Mais ſi cela eſt, outre le Pirrhoniſme inſenſé qu'ils établiſſent par-là, ſur quoi donc appuyeront-ils leurs fabuleuſes prétentions ? Nous ne faiſons qu'effleurer la matiere, preſſés de finir cet Extrait, & nous renvoyons à l'Inſtruction même où ce point là & quelques autres ſont traités avec la ſolidité des deux premieres Parties.

Nous répetons ce que nous avons dit en commençant ; que les peuples ſont à plaindre, lorſqu'ils ont pour Maîtres des Docteurs que la paſſion aveugle, qui croyent par conſequent ce qui n'eſt pas, ou que l'interêt domine, capables dès-lors d'enſeigner ce qu'ils ne penſent pas.

ARTICLE LIV.

HISTOIRE DE L'EGLISE Gallicane. Par le P. Longueval. Tome VIII. Suite de l'Article XXVII. du mois de Mars.

VErs l'année 1090. le nouvel Inſtitut des Solitaires de la Chartreuſe, ſur le point de ſe diſſiper, par l'abſence du Fondateur, reprit une nouvelle ferveur, & une forme conſtante. Le Pape Urbain II. autrefois diſciple de Saint Bruno à Reims, l'avoit appellé auprès de lui, pour ſe ſervir de ſes conſeils. Peu s'en fallut que l'éloignement du Paſteur, ne cauſât la perte du troupeau. Accoutumés à ſouffrir avec joye toutes les rigueurs de la pénitence, elles leur devinrent inſupportables, dès qu'ils ſe virent abandonnés de leur Pere. Mais le Saint leur donna pour Prieur à ſa place, Landuin, qui leur perſuada

ſans peine de retourner à la Chartreuſe, qu'ils avoient quittée depuis quelque tems, ſans néanmoins ſe ſéparer. Ils n'eurent cependant des Statuts écrits, que bien des années après. Ce fut Guigues, cinquiéme Prieur, qui les dreſſa, conformément aux uſages déja établis parmi eux.

Dans un genre de vie fort différent, Robert d'Arbriſſel, par ſes Prédications & par les fruits extraordinaires de ſon zéle, s'acquit une grande réputation par toute la France: mais ſa vertu ne le mit pas à couvert des traits de la calomnie. Robert né à Arbriſſel, village du Dioceſe de Rennes, ne trouvant pas de Maîtres aſſez habiles en Bretagne, alla étudier à Paris, & fit de ſi grands progrès dans les Lettres, que Sylveſtre de la Guerche Evêque de Rennes, ayant connu ſon mérite, le fit ſon Archiprêtre. L'ardeur avec laquelle il combattit la ſimonie, l'incontinence des Prêtres, les entrepriſes des Laïques ſur les droits de l'E-

glise, l'ayant rendu odieux, il se retira dans la forêt de Craon en Anjou. Sa réputation l'y suivit; on y accouroit de toutes parts, pour s'édifier de ses discours, & de l'austérité de sa vie. Il eut bien tôt un grand nombre de Compagnons, pour qui il bâtit l'Abbaye de N. D. de la Roüe, ou N. D. aux Bois, où il établit la Vie Canoniale. De-là il parcouroit les Provinces voisines, marchant nuds pieds, & prêchant la pénitence avec des succès qui répondoient au nombre prodigieux de ses Auditeurs.

Comme il se vit suivi d'une foule innombrable de personnes de l'un & de l'autre sexe, qui venoient se mettre sous sa conduite, il choïsit un lieu inculte & inhabité, nommé Fontevrault, aux confins de l'Anjou & du Poitou, pour fixer leur demeure dans des cellules séparées. Il entoura celles des femmes d'une bonne clôture, pour ôter toute communication suspecte. Le bruit de cet établissement y attira tant de gens

de toute espece, que le Fondateur se vit obligé de bâtir d'abord deux grands Monasteres, l'un pour les hommes, & l'autre pour les femmes. Il enferma six-vingts femmes Repenties dans un troisiéme Monastere. Il admit même les lépreux qui se présenterent; car sa charité ne se refusoit à personne, & il leur donna un quatriéme Monastere. Le plan singulier de son Institut par rapport aux Religieux & aux Religieuses de Fontevrault, n'est ignoré de personne, & l'on sçait que le gouvernement& la direction des femmes servirent de prétexte aux bruits calomnieux qui éprouverent sa vertu. Roscelin qui l'attaqua dès les commencemens, lui fit peut-être plus d'honneur, en voulant le décrier, qu'il ne fit de tort à sa réputation. Ce nouveau Tritéïte se déclaroit l'ennemi de tous les gens de bien, & il osa attribuer ses erreurs au celebre Lanfranc Archevêque de Cantorbery, & à S. Anselme, alors Abbé du Bec. La Lettre à Geoffroy Abbé de

Vendôme,

Vendôme, & celle de Marbode, ou Marbœuf Evêque de Rennes, pourroient faire plus d'impreſſion. Mais le P. Longueval croit trouver dans ces Lettres-là mêmes, de quoi juſtifier Robert. L'un & l'autre ne parle que ſur des bruits incertains, & il paroît que l'Abbé de Vendôme n'y ajoûtoit pas foi : l'eſtime qu'il témoigne pour Robert, la confiance qu'il a en ſes prieres, auſquelles il ſe recommande, prouvent aſſez qu'il ne le croyoit pas capable des excès qu'on lui reprochoit.

Pour ce qui eſt de Marbœuf, il pouvoit être prévenu contre Robert. qui avoit quitté le Diocèſe, ſi-tôt qu'il l'avoit vû nommé à l'Evêché de Rennes. On reconnoît encore dans ſa Lettre la ſource des traits empoiſonnés, répandus contre le zélé Prédicateur. La liberté avec laquelle il reprenoit les déſordres des Paſteurs, la déſertion de leurs troupeaux, qui s'attachoient à un guide plus fidele, déſertion comme le marque

l'Evêque Marbœuf, qui les réduisoit à la mendicité; voilà apparemment ce qui faisoit le crime de Robert. La jalousie & l'interêt, combien ces passions ont-elles enfanté de pareilles calomnies dans tous les tems? Enfin, conclut notre Historien, *la réputation de sainteté dont Robert a joui pendant sa vie, les éloges que les plus grands & les plus sçavans Evêques de son tems lui ont donnés à sa mort, sont une réfutation plus que suffisante de ces discours injurieux, dont les Auteurs n'osoient se découvrir.* Sa Vie publiée par des Ecrivains contemporains, le titre de Bienheureux que les Anciens lui donnent, d'anciennes Litanies où il est invoqué, la sainteté de ses Disciples, la possession où il s'est maintenu d'être regardé comme un des plus pieux & des plus zélés Ministres de l'Evangile, achevent son Apologie, & mettent le sceau à son innocence.

Les principaux Disciples de Robert d'Arbrissel, furent S. Bernard

de Tiron, Vital de Mortain, Raoul, ou Radulfe de la Fuſtaye, Gerard de Sales, Pierre de l'Etoile, le B. Renaud, & Alleaume, tous diſtingués par leur pieté, & Fondateurs de divers Monaſteres. On peut apprendre leur Hiſtoire dans le Volume dont nous donnons l'Extrait. S. Bernard fonda l'Abbaye de Tiron dans une terre que lui avoit donnée Rotrou, Comte du Perche. Vital de Mortain fonda celle de Savigni en Normandie; Raoul de la Fuſtaye celle de S. Sulpice de Rennes. On attribuë à Gerard de Sales la fondation des Monaſteres de Grandſelve, ſur les confins des Diocêſes de Toulouſe & de Montauban, de Dalon, de Bournet, de Caſtellarie, & d'Abſie. Pierre de l'Etoile établit l'Abbaye de Fongombault. Alleaume, ou Adelhême bâtit dans le Maine par les libéralités du Vicomte Radulfe, Seigneur de Beaumont, un Monaſtere pour les hommes, dans un lieu nommé S. Nicolas, & rétablit l'Abbaye d'Eſtival, dans la même Province. Pour le B. Renaud il ſe retira dans la fo-

rêt de Mélinais en Anjou, & s'y associa quelques Hermites, avec lesquels il mena une vie Angélique. Henry II. Roi d'Angleterre & Comte d'Anjou, y établit dans la suite des Canoines Réguliers, & c'est encore aujourd'hui une Abbaye de la Congregation de France.

Tels furent les Disciples de Robert d'Arbrissel, qui firent voir par leur sainteté ce qu'ils avoient appris à l'école d'un tel Maître.

Achevons de faire connoître en quel état étoit en France la Profession Religieuse à la fin de l'onziéme siécle, & au commencement du douziéme. La multitude & la célébrité des établissemens, les grands hommes qui s'y formerent en tout genre de mérite compatible avec leurs engagemens, en donne l'idée la plus juste, comme la plus glorieuse. En 1098. S. Robert Abbè de Molême établit dans le Diocêse de Châlons sur Saone la celebre Abbaye de Cîteaux, Chef d'une nouvelle Congrégation, source féconde, & mere de ces saintes Colonies, qu'on a

nommées les Filles de Cîteaux. La premiere fut l'Abbaye de la Ferté, au même Diocese, dont l'Eglise fut dédiée par Gautier Evêque de Châlons en 1113. L'année suivante Hildebert Chanoine de l'Eglise d'Auxerre fonda celle de Pontigny, seconde fille de Cîteaux. La troisiéme, & la plus celebre de toutes suivit de fort près. Dès l'année 1115. Saint Bernard, presque encore au berceau de la vie Religieuse, (il n'y avoit que deux ans qu'il s'y étoit consacré à Cîteaux) mais déja arrivé à la perfection, fut envoyé par le saint Abbé Etienne, pour l'établir dans un lieu du Diocèse de Langres, appellé la *Vallée d'Absynthe*, qui avoit long-tems servi de retraite à des brigands. Bernard, en qualité de premier Abbé y conduisit douze Moines de Cîteaux des plus vertueux. Habité par ces nouveaux hôtes, ce lieu devint bien tôt le sanctuaire de la ferveur Chrétienne, & de la plus austere pénitence, & changea son nom en celui de Vallée illustre, *Clara vallis*, ou Clairvaux. La retraite

éclatante de S. Bernard, ſa haute ſainteté, ſon génie, ſes talens, la part qu'il eut aux plus importantes affaires de ſon ſiécle, les ſervices ſignalés qu'il rendit à l'Egliſe, les miracles dont Dieu honora ſes travaux, lui ont mérité une place ſi glorieuſe dans l'Hiſtoire, qu'il eſt peu de Lecteurs qui n'ayent appris ce que nous pourrions répéter ici d'après notre Auteur. On compte Morimont en Baſſigny pour la quatriéme fille de Cîteaux. C'eſt ainſi, dit le P. Longueval, que cet Inſtitut, depuis que S. Bernard l'eut embraſſé, ſe multiplia en peu d'années.

On ne s'attendroit pas à trouver ici dans l'Ordre Monaſtique Ranimire, que l'Hiſtoire d'Eſpagne met au nombre de ſes Rois : mais ſes commencemens & ſa fin lui donnent droit à celle de l'Egliſe Gallicane. D'ailleurs l'exemple eſt ſi ſingulier, qu'il méritoit bien d'être conſervé dans l'une & dans l'autre. Ranimire, ou Ramire, étoit Moine à S. Pons, en Languedoc, & Prêtre, lorſqu'il fut appellé au Trône d'Arragon, après la

mort d'Alphonſe VI. ſon frere. Il obtint diſpenſe pour ſe marier, épouſa Mathilde ſœur de Guillaume IX. Comte de Poitiers, & Duc d'Aquitaine, & en eut une fille. A peine eut-elle trois ans, que Ramire l'accorda avec Raimond IV, Comte de Barcelone, & reprit l'habit Monaſtique. Il vouloit retourner à ſon Moñaſtere; mais il fut élû Evêque de Tarragone & de Barcelone. L'élection n'eut pas lieu, & le Roi Evêque alla finir ſes jours dans ſon Monaſtere. Le P. Longueval dans ce récit ne s'accorde pas tout-à-fait, pour les circonſtances, avec l'Hiſtoire d'Eſpagne.

Encore un exemple édifiant, & bien capable de relever l'eſpérance des plus grands pécheurs. Ponce de Lavaze, Gentilhomme du Dioceſe de Lodeve, la terreur de ſes voiſins, & le fleau de la Province, faiſoit des courſes aux environs, comme en païs ennemi, enlevant hommes & beſtiaux, & ravageant tout par ſes brigandages, lorſqu'il plut à Dieu de le toucher. Il réſolut de faire une

pénitence aussi éclatante, que ses crimes avoient été scandaleux. Il vendit tous ses biens, répara ses injustices, & donna le reste aux pauvres & aux Eglises.

Le Dimanche des Rameaux Ponce s'étant rendu à Lodeve, attendit que la Procession fût arrivée à la Place publique. Là, monté sur une estrade, la corde au cou, il fit lire à haute voix le détail de ses péchés, en présence de l'Evêque, & de tout le peuple. Il partit ensuite nuds pieds pour divers pélerinages, avec six de ses Compagnons, complices de ses violences, qu'il avoit gagnés à Dieu. Enfin ils se fixerent à Salvanès, où ayant bâti de petites cellules, ils menerent d'abord la vie érémitique. Mais, leur nombre s'étant accrû, ils entrerent dans l'Ordre de Cîteaux, sans changer de demeure. Et telle est l'origine de l'Abbaye de Salvanès, dont on rapporte la fondation à l'année 1136.

L'étude de la Philosophie & de la Théologie n'avoit point encore été si florissante en France. On en peut

juger par le nombre des Sçavans, & des Professeurs fameux qui s'y distinguoient alors. Tels furent Lanfranc Abbé du Bec, S. Anselme, qui pour sa subtilité & sa précision, est regardé comme le premier Auteur de la Méthode Scholastique, au moins parmi les Latins: Alger, dont nous avons un excellent Traité contre Bérenger: Hildebert Archevêque de Tours. Son *style*, dit notre Historien, *est poli & élégant, sur tout dans ses Lettres, où l'on trouve de l'érudition, de l'esprit, du sentiment & du goût.* Odon, d'abord Professeur à Tournay, ensuite Evêque de Cambray: Hugues de Flavigny, dont la Chronique est très-estimée: Guibert Abbé de Nogent. Le P. Longueval trouve plus d'esprit que de style dans les Ouvrages de cet Auteur, & plus de pieté que de discernement & de vraye critique. Du reste, il est habile & sensé, mais quelquefois un peu trop prévenu. Baudri Evêque de Noyon, célébre par ses Ouvrages, & sçavant dans l'Histoire. Anselle, ou Anselme Doyen

de l'Eglise de Laon enseignoit dans cette Ville avec beaucoup de réputation. Il passoit pour le plus habile Théologien de son tems. Il se déclare nettement pour la résistibilité de la Grace. Guillaume de Champeaux, après avoir professé à Paris avec une grande distinction, quitta sa Chaire & sa dignité d'Archidiacre, pour se faire Chanoine Régulier à S. Victor. Il y reprit ses leçons, & fit de ce Prieuré une Ecole excellente des sciences Ecclésiastiques, & des vertus Religieuses. C'est ce qui détermina le Roi Louis le Gros à y bâtir cette belle Abbaye, qui est encore aujourd'hui occupée par des Chanoines Réguliers, & qui a donné de pieux & d'habiles Docteurs à la France. Guillaume par sa science & par sa vertu mérita d'être élevé au Siége Episcopal de Châlons sur Marne. Geoffroy de Vendôme n'étoit pas moins distingué par son esprit & par son érudition, que par son attachement au S. Siége, & aux Papes légitimes, durant les schismes qui troublerent l'Eglise. Il nous reste

de lui un Recueil de Lettres, quelques Opuſcules, & des Sermons. Geoffroy de Lorroux, *de Oratorio*, dans le Dioceſe de Tours, doit encore être mis au nombre des plus ſçavans Profeſſeurs de ſon ſiécle. Il fut depuis Archevêque de Bourdeaux. Mais perſonne ne parut avec plus d'éclat que le célébre Yves de Chartres, l'oracle de ſon ſiécle, & l'interprete de l'Egliſe de France, dans toutes les affaires importantes. Il eſt encore aujourd'hui regardé comme un des plus habiles Canoniſtes que nous ayons eus.

On ne peut refuſer ici une place au fameux Abailard, malgré l'abus qu'il fit de ſon eſprit & de ſes talens. Mais il fut trop perſuadé de ſon mérite, & ne rendit pas aſſez de juſtice au mérite de ſes concurrens, ni de ſes Maîtres. Ses avantures ſouvent retracées de nos jours; & beaucoup mieux connuës que les plus belles actions des hommes illuſtres du même ſiécle, n'ont pû être oubliées dans cet Ouvrage; où elles entrent néceſſairement. Mais per-

ſonne ne regrettera de ne les pas trouver dans l'Extrait, qui n'apprendroit rien de nouveau. Ce n'eſt là qu'une partie des Sçavans dont nous aurions pû parler : mais elle ſuffit pour juſtifier ce que nous avons avancé. La plûpart des Evêques étoient habiles, & les Moines faiſoient communément d'aſſez bonnes études pour le tems : on ne voit guéres à leur tête que des gens diſtingués par leur ſcience.

Le Pape Urbain II. étant venu en France, ſa patrie, l'an 1095, y tint pluſieurs Conciles, à Limoges, à Tours, à Nîmes. Mais le plus célébre de tous fut celui de Clermont, où l'on ſçait que ce Pontife publia la Croiſade contre les Infideles, pour la délivrance de la Terre Sainte. Cette fameuſe expédition, entrepriſe ſous le regne de Philippe I. appartient à la France, & à l'Egliſe de France, à plus d'un titre. Le P. Longueval en fait un récit abregé, mais exact & ſuffiſant. Ce qui a paru à certains Critiques peu inſtruits, le plus Romaneſque & le moins digne

de foi, dans l'Historien moderne de ces guerres saintes, est ici rapporté par un Ecrivain, dont le style simple & naturel, sans enflure & sans affectation, semble garantir la verité des faits, quand ils ne seroient pas attestés par un Auteur contemporain, témoin de ce qu'il raconte.

Les Conciles de ce tems-là, sans parler des affaires particulieres & incidentes, étoient occupés du soin de réformer les mœurs, de corriger les abus, de condamner les erreurs; & comme ils étoient très-fréquens, le désordre ne pouvoit s'accréditer par la tolérance & l'impunité. On y réitere les Canons contre la simonie, la pluralité des Benefices, les translations d'un Benefice moins riche à un meilleur, les entreprises des Laïcs sur les droits & sur les biens des Eglises; mais sur tout contre l'incontinence du Clergé. Le Concile de Clermont se contente de défendre aux Prêtres, aux Diacres, aux Soudiacres, & aux Chanoines, d'avoir des Concubines, sans décerner aucune peine contre

les coupables : ſeulement on exclut leurs enfans de la Cléricature. La foibleſſe du remede eſt la preuve de l'excès du mal. Un Concile tenu à Rouen en 1128, y ajoûte la privation des Benefices, & l'incapacité d'en poſſeder aucun autre, & défend aux Fideles d'entendre la Meſſe des Prêtres concubinaires. Quelques années auparavant Geoffroy Archevêque de Rouen s'y étoit pris d'une façon qui lui avoit mieux réuſſi que tous les Canons. Ce Prélat avoit du zéle pour l'obſervation de la diſcipline, mais un zéle vif & emporté, & vouloit être obéi. D'ailleurs il étoit Breton, n'aimoit pas les Normands, & n'en étoit pas aimé. Il aſſembla donc ſes Prêtres en Synode, leur déclara qu'il leur interdiſoit ſous peine d'anathême tout commerce avec les femmes. Il s'éleva un grand murmure dans l'Aſſemblée, & un jeune Prêtre, nommé Anſelme, ayant voulu faire quelque remontrance, l'Archevêque le fit enlever & conduire en priſon. Le bruit augmentant, & les plaintes redoublant, Geoffroy fit en-

trer dans l'Eglise *ses domestiques & ses satellites* armés de bâtons & d'épées. Ils maltraiterent les Curés, en blesserent quelques-uns, & dissiperent le Synode.

Un autre Concile de Rouen tenu en 1096. défend aux Laïques de porter les cheveux longs. Ce n'est pas ce qui doit paroître surprenant, ces usages varient, & les idées changent selon les tems : mais il le défend sous peine d'être chassé de l'Eglise, & ajoûte : aucun Prêtre ne fera de service, & n'assistera à l'enterrement de quiconque aura contrevenu à ce Reglement. Ce point de discipline étoit jugé si important, que S. Godefroy disant la Messe de Minuit en présence de Robert Comte de Flandres, refusa de recevoir les Offrandes des Seigneurs de la Cour qui avoient les cheveux longs. Ils se plaignirent de l'affront qu'on leur faisoit. Mais ayant sçû que c'étoit le saint Evêque d'Amiens, ils se couperent eux-mêmes les cheveux sur le champ ; & ceux qui n'avoient pas de ciseaux, y suppléerent avec leurs

couteaux & leurs épées. Saint Anselme avoit fait le même Reglement dans un Concile de Londres; & Sorlon Evêque de Séez ayant fait un Sermon très-*pathétique contre ce luxe*, Henry Roy d'Angleterre, & tous ses Courtisans souffrirent que ce Prélat leur coupât les cheveux.

Un Concile de Clermont de l'année 1095, tenu par le Pape Urbain II. défend de communier, sans prendre séparément le Corps & le Sang de Jesus-Christ, à moins qu'on ne le fasse par nécessité ou par précaution. Ces dernieres paroles prouvent évidemment qu'on ne regardoit pas comme nécessaire la Communion sous les deux Especes. A Jerusalem les Laïques ne recevoient que l'espece du Pain. Après la conquête de cette Ville, cet usage s'établit peu à peu dans les Eglises d'Occident.

Dans ce même Concile le Pape confirma la Primatie accordée par Gregoire VII. à l'Archevêque de Lyon. Celui de Tours l'avoit reconnuë depuis long-tems; mais Richer Archevêque de Sens refusoit tou-

jours de s'y ſoumettre. C'eſt pourquoi le Pape lui interdit l'uſage du *Pallium*, & lui ôta toute autorité ſur ſes ſuffragans, qui avoient promis obéiſſance au Primat de Lyon, juſqu'à ce qu'il ſe fût ſoumis. Il porta la même Sentence contre l'Archevêque de Rouen, ſi dans trois mois il ne ſe ſoumettoit. Richer mourut ſur la fin de l'année ſuivante 1096, interdit des fonctions de Métropolitain, parce qu'il avoit toujours refuſé de reconnoître la Primatie de Lyon. Daïmbert qui fut élû à ſa place, ayant été ſacré à Rome par le Pape Urbain, l'an 1098, s'y ſoumit enfin l'année ſuivante, dans un Concile que le Pape y aſſembla.

Avant ſon voyage de France ce Pontife avoit jugé une affaire à peu près de même nature, en faveur de l'Archevêque de Tours. Rolland Evêque de Dol ſe portoit pour Métropolitain de toute la Bretagne, comme avoient fait ſes prédéceſſeurs. Le Pape cita les Parties à ſon Tribunal pour ſoutenir leurs prétentions. Radulfe Archevêque de Tours

s'y rendit : mais l'Evêque de Dol ne s'étant point présenté, le Pape prononça le Jugement en ces termes : « Après avoir vérifié dans le » Registre de Gregoire VII. la Sen- » tence de ce Pape, & les autres » Actes des Papes Nicolas, Jean, » & Leon IX, & examiné l'affaire » en présence de plusieurs Cardi- » naux & Evêques, & de Lambert » Evêque d'Arras, Nous confirmons » les Decrets de nos Prédecesseurs, » & Nous ordonnons que l'Evêque » de Dol & les autres Evêques de » Bretagne, reconnoissent désor- » mais l'Eglise de Tours pour leur » Métropole, & qu'après la mort » de Rolland, l'Evêque de Dol ne » prétende plus à l'honneur du » *Pallium*. » La Sentence est du 5. d'Avril 1094. Mais comme elle avoit été renduë par défaut, elle ne termina pas le différent qui duroit depuis si long-tems.

Lambert, dont il est parlé dans cette Sentence, venoit d'être sacré par le Pape, le 19. de Mars de la même année 1094, après bien des

oppoſitions, qui ne finirent pas par ſon Ordination.

Depuis la mort de Saint Vaaſt, c'eſt-à-dire, depuis plus de 550 ans l'Egliſe d'Arras n'avoit point eu d'Evêque, & cet Evêché étoit réuni à celui de Cambray. Mais Cambray étant du Royaume de Lorraine, & des Etats de l'Empereur Henry IV. le Roi Philippe, le Comte de Flandres, & les Habitans d'Arras ſouhaitoient d'avoir un Evêque dans cette Ville. Lambert de Guiſnes Chanoine & Chantre de Liſle fut élu unanimement. C'étoit un homme d'un rare mérite, & très-capable de relever la gloire de l'Epiſcopat. Ainſi fut rétabli le Siége Epiſcopal d'Arras.

L'établiſſement des *Communes* pour la défenſe des Habitans des Villes, contre les véxations des Seigneurs, conviendroit mieux à l'Hiſtoire Civile & Politique, qu'à celle de l'Egliſe. Il ne laiſſe pas de trouver place ici, à cauſe des ſuites de cette nouvelle forme de Police. Gualdéric Evêque de Laon, Prélat tout-

à-fait indigne de ſon caractere, & du rang qu'il occupoit, ayant quelque différent avec Gérard de Kierſi, l'un des plus braves guerriers de la Province, conſpira avec les principaux de la Ville, pour le faire aſſaſſiner. Et afin de mieux cacher ſa perfidie, il fit le voyage de Rome. Gérard fut poignardé dans l'Egliſe Cathedrale, par Rorigon, frere de l'Evêque, & par l'Oeconome de l'Evêché. Si-tôt que Gualderic eut appris à Rome la mort de Gérard, il en partit avec joye. Mais le Roi Louis le Gros lui défendit d'entrer dans Laon, & fit piller ſa maiſon. Ses intrigues & ſes préſens appaiſerent le Prince, & l'Evêque, comme s'il n'avoit eu aucune part à l'attentat, excommunia les meurtriers de Gérard. Toute la Ville fut bientôt dans une horrible confuſion: ce n'étoit par tout que violences & que brigandages. Le Clergé & les Seigneurs déclarerent aux Bourgeois, que s'ils vouloient payer une ſomme d'argent, on leur permettroit d'établir une commune pour leur défen-

ſe. L'Evêque, qui étoit alors abſent, voulut la rompre à ſon retour. Moyennant une groſſe ſomme, on le gagna, & la Confédération fut approuvée: mais peu de tems après il vint à bout de l'abolir. Alors les Habitans de Laon devenus furieux par la ſuppreſſion d'un Privilege qui leur avoit coûté ſi cher, & par les violences intolerables de leur Evêque, pour leſquelles le Pape l'avoit interdit, ne garderent plus de meſures. Ils coururent en armes à l'Evêché, criant qu'on rétablît la Commune. L'Evêque voyant qu'il ne pouvoit échapper à la fureur du peuple, prit l'habit d'un de ſes eſclaves, ſe réfugia dans ſa cave, & ſe cacha dans un tonneau. Il fut trahi par un de ſes gens, tiré par les cheveux, & percé de mille coups. Son cadavre fut dépouillé, & jetté dans un coin du Cloître des Chanoines. Les Seigneurs accourus à ſa défenſe, furent tués pour la plûpart dans le premier feu du tumulte. Les ſéditieux pourſuivant les autres, mirent le feu à la maiſon du Treſorier,

La flamme gagna la Cathédrale, qui fut réduite en cendres, ainsi que plusieurs autres Eglises, au nombre de douze. Ces choses se passerent en 1112.

Quand ces troubles furent un peu appaisés, le Clergé de Laon songea à rebâtir la Cathédrale. Pour amasser l'argent nécessaire, les Chanoines prirent les principales Reliques sauvées de l'incendie, & les porterent par toute la France, demandant les secours dont ils avoient besoin. Ils passerent même en Angleterre, pour continuer la collecte. Les Reliques faisoient par tout sur la route des miracles éclatans, qui ranimoient la charité des Fideles, & qui ne contribuerent pas peu à grossir les aumônes. Ces miracles ont été écrits par deux Auteurs contemporains, qui avoient vû plusieurs des malades guéris durant le cours de ce voyage. Ces sortes de quêtes étoient fort ordinaires en ce tems-là. Néanmoins il avoit été défendu au Concile de Poitiers, dès l'an 1100. d'*admettre à prêcher ceux qui por-*

tent des Reliques de Ville en Ville, pour amaſſer de l'argent. Balthelmy ſucceſſeur de Gualdéric eut la conſolation de voir ſa Cathédrale achevée en deux ans & demi. Elle fut conſacrée le 6. de Septembre 1114.

La Commune d'Amiens cauſa de ſi grands déſordres, que le ſaint Evêque Godefroy dans l'amertume de ſon cœur, prit le parti de ſe retirer à la Chartreuſe de Grenoble, pour y paſſer le reſte de ſes jours dans la retraite, & les exercices de la pénitence. Mais le Légat Conon l'obligea à reprendre la conduite de ſon troupeau. Il obéit avec humilité, & mourut l'année ſuivante 1115, au Monaſtere de Saint Creſpin de Soiſſons.

Les Héréſies de ce tems ne firent pas de grands progrès. La vigilance des Evêques, ſecondée du zéle des Catholiques, ne leur laiſſa pas le tems de s'étendre, ni de ſe fortifier. Etouffées dès leur naiſſance, nous ne voyons pas qu'elles ayent formé de Sectes, qui ayent ſurvécu à leurs Auteurs, ou qui n'ayent été bien-

tôt dissipées par la condamnation, & le prompt châtiment de leurs principaux Chefs. La réputation d'esprit & d'habileté, le mérite même réel de quelques uns, tels que Rosselin & Abailard, ne furent point au troupeau un prétexte de mépriser la voix des Pasteurs, ni aux Pasteurs une raison d'épargner les coupables. L'attrait du libertinage couvert du masque de la pieté & de l'inspiration purent bien imposer durant quelque tems; mais la séduction ne dura pas. Une seule Mission de S. Norbert à Anvers convertit toute la Ville, entierement corrompuë par Tanquelin. L'infâme Henry n'eut pas des succès plus durables dans le Maine. Le schisme de Pierre de Leon, sous le nom d'Anaclet, trouva quelque appui en France, mais seulement dans les Etats de Guillaume Duc d'Aquitaine, par la passion & les intrigues de Gérard Evêque d'Angoulême. On sçait de quelle maniere S. Bernard s'y prit, pour réduire le Duc, & le ramener à l'unité, & comment il triompha de son opiniâtreté dans le schisme. Nous

Nous en avons aſſez dit, pour faire connoître ce dernier fruit des veilles d'un Auteur qui les a conſacrées au ſervice & à la défenſe de l'Egliſe. Ce qu'il n'a pû achever, nous l'attendons d'un ſucceſſeur capable par ſes talents, de réparer la perte du premier.

ARTICLE LV.

DISSERTATION SUR les Médailles de Commode frappées en Egypte.

LA plus grande difficulté qui ait embarraſſé les Antiquaires dans l'explication des Médailles de Commode frappées en Egypte, réſulte des Lettres numérales, qui marquent les années du Regne de cet Empereur; l'on n'a pas encore trouvé le moyen d'ajuſter leur calcul avec la durée de ſon Regne.

Commode n'a vêcu que trente-deux ans au plus, & n'en a regné que douze à treize depuis la mort de Marc-Aurele; cependant nous

avons des Médailles qui ſont marquées des années 30. 31. & 32. Il y en a même une ſuite bien complette & ſans interruption depuis la vingtiéme année juſqu'à la trente-deuxiéme compriſe, ce qui fait qu'on ne peut pas dire que ce ſoit une mépriſe ou une erreur paſſagere de monetaire. Il eſt vrai que les Médailles Romaines ſuivent un autre calcul pour les années de la puiſſance tribuniciéne de Commode ; ce calcul commence au tems qu'elle lui fut communiquée par Marc-Aurele ſon pere ; & il finit à la dix-huitiéme année de Commode, qu'il n'acheva pas même entierement, & qui fut l'année de ſa mort. Cette eſpece d'aſſociation à l'Empire fut conferée à Commode la même année qu'il prit la robe virile à l'âge de 14 ans : La même année ou la ſuivante il fut déclaré Auguſte, & il épouſa Criſpine : peu de tems après il perdit ſa mere connuë ſous le nom de Fauſtine la jeune, à qui Marc-Aurele ne ſurvéquit que quatre ans au plus, & laiſſa Commode âgé de dix-neuf

ans accomplis, dans la pleine possession de l'Empire.

Il semble qu'on n'auroit dû commencer l'époque du nouveau Regne que de cette année-là, & la compter pour la premiere. Mais les Romains comptoient les années du Regne de leurs Princes du jour que la puissance Tribuniciéne leur étoit conferée, parce qu'ils les regardoient par là comme successeurs désignés des Empereurs regnans, ou plûtôt comme Empereurs adjoints; c'est pour cela que Commode, qui se trouvoit dans son sixiéme Tribunat à la mort de son pere, y joignit ensuite les années suivantes, où il regna seul, & de cette maniere l'année de sa mort, qui n'arriva qu'environ douze ans après, concourut avec son dix-huitiéme Tribunat: C'est la derniere époque qu'on voye sur ses Médailles frappées à Rome; & il la rendit remarquable par dessus toutes les autres, en ce qu'il entreprit dans cette année de changer le nom de Rome en celui de Colonie Commodiéne: changement qu'il executa

en partie, mais qu'il n'eut pas le tems de voir affermi, puisqu'avant l'année révoluë il perdit l'Empire & la vie.

Après ces préliminaires, il faut venir plus précisément au fait, & découvrir quelque moyen de concilier ensemble ces époques Alexandrines avec les Romaines, & accorder les unes & les autres avec ce que les Historiens nous apprennent de la durée de la vie, & du Regne de cet Empereur. Commençons par voir ce qu'ont dit là-dessus les Antiquaires; après quoi je proposerai mon sentiment. Les Antiquaires du 15. & seiziéme siécle ne disent rien sur cette difficulté, & ne paroissent pas même y avoir fait attention. Le célébre Charles Patin, qui a écrit sur la fin du dix-septiéme siécle, en parle avec variation, & d'une maniere qui se contredit. Voici ce qu'il dit dans le Recüeil qu'il a donné de quantité de Médailles Imperiales latines & grecques de moyen & de petit bronze avec de sçavantes explications. Après avoir rapporté plusieurs Médail-

les d'Auguste ; les Grecs, ajoute-t-il, ont coutume de désigner les nombres numeraux par leurs Lettres, & suivent en cela l'ordre Alphabetique ; ainsi A signifie la premiere année, B la seconde, I A la onziéme, K la vingtiéme, K A la vingt & uniéme, & ainsi des autres. C'est aussi de cette façon qu'il interprete ces lettres dans les Médailles d'Antonin Pie, & de Marc-Aurele ; mais quand il vient à Commode, comme s'il avoit oublié les principes qu'il venoit d'établir dans les Médailles d'Auguste & qu'il avoit suivis dans les Empereurs qui ont regné depuis ; il dit que les lettres K E & K Z désignent seulement les années quinze & dix-sept, au lieu de dire vingt-cinq & vingt-sept. Cette faute est non-seulement dans l'Edition de Paris, mais encore dans l'Edition d'Amsterdam de 1697. ; ce qui est d'autant plus surprenant qu'il semble que le même Auteur dans sa Description du Cabinet de Morosini imprimée à Venise sous ses yeux en 1683, se soit apperçû de sa faute, & qu'il l'ait cor-

rigée en expliquant la lettre K par l'année vingtiéme, non-ſeulement dans les Médailles d'Antonin Pie, & de ſa femme Fauſtine, mais auſſi dans les Médailles de Commode même. Il eſt vrai que ce qu'il ajoute, en parlant de ces époques, nous fait voir ſon embarras, & nous en dévoile la raiſon : Il eſt difficile, dit-il, (après avoir expliqué les deux lettres Κ Θ par l'année vingt-neuviéme) Il eſt difficile de comprendre ce calcul des années de Commode; on ne peut pas le rapporter aux années de ſon Regne, puiſqu'il fut tué dans la treiziéme. On voit clairement que Patin trouvoit cette difficulté inſurmontable, & que la ſolution ne s'étoit pas preſentée à ſon eſprit.

Le Pere de Grainville, habile Antiquaire de Roüen, a propoſé une maniere de compter, qu'il a cruë propre à nous applanir la difficulté : c'eſt dans des Inſtructions ſur la ſcience des Médailles qu'il a données au Public dans les Mémoires de Trévoux de l'année 1709. Voici

ce qu'il en dit : Nous trouvons des dattes ſur les Médailles grecques de Commode, qui n'ont point de rapport avec les années de ſon Regne, parce qu'on y voit le nombre de vingt & de trenre, quoique ce Prince n'ait pas regné douze ans : cette difficulté a partagé les Antiquaires ; les uns ont dit avec beaucoup de probabilité que ces dattes marquoient l'âge de Commode ; mais cette explication eſt contraire à l'uſage ; car nous n'avons aucun Prince dont l'âge ait été marqué ſur ſes Médailles : on ne compte point qu'un Prince ſoit au monde, que quand il y eſt pour le bien public, & qu'il regne : les autres ont dit que les dattes étoient priſes de l'année que la famille Aurelia monta ſur le Trône ; mais il n'eſt pas vrai que la famille Aurelia ait commencé à regner lorſque Commode vint au monde, puiſque ce fut ſeulement lorſque Marc-Aurele fut Empereur. Pour trouver la vraye explication de ces Médailles ; il n'y avoit, pourſuit le Pere de Grainville, qu'à lire

Spartien. Il nous apprend que lorsque Marc-Aurele associa Verus à l'Empire, la chose parut si nouvelle & si digne de remarque, que plusieurs Historiens en firent une époque. Or cette même année est celle de la naissance de Commode ; il ne faut donc pas s'étonner si par hazard l'âge de Commode est marqué sur les Médailles : Voici le passage de Spartien. *Tantumque hujus rei novitas & dignitas valuit, ut fasti consulares nonnulli ab his sumerent ordinem consulum.* Ce passage de Spartien, par où le Pere de Grainville finit sa Dissertation sur Commode, ne dit autre chose, sinon, que quelques Auteurs de certains fastes consulaires avoient pris cette année du Regne de Marc-Aurele & de Luce Vere pour le commencement & l'époque fixe de leur Chronologie ; mais cela ne prouve pas que l'on ait suivi cette époque pour compter les années du Regne de ces deux Empereurs, & encore moins celles de l'Empire de Commode, qui prétendoit bien ne rien

tenir de Verus, ni même de Marc-Aurele, & auprès de qui on n'auroit pas été bien venu, en lui proposant de l'assujettir à une époque inventée pour un autre que pour lui. Commode avoit bien une autre maniere de penser ; il ne se contentoit pas de parvenir à l'Empire à titre de succession ; il en prétendoit la possession de son chef, & comme une restitution de son propre bien, dont son pere n'étoit tout au plus que l'usufruitier. Marc-Aurele lui-même avoit contribué plus que personne à former cette pensée dans l'esprit du jeune Commode ; & à l'y fortifier : on sçait que cet Empereur trop Philosophe étoit trop persuadé qu'il tenoit l'Empire de sa femme, pour laquelle il avoit tant de complaisance, que quelques graves que fussent les sujets de mécontentement qu'il en recevoit, il se contentoit de répondre à ses amis qui lui conseilloient de la répudier, s'il ne vouloit pas la traiter à toute rigueur : Hé bien, Messieurs, leur disoit-il, si je renvoye ma femme, ne faudra-t-il pas aussi

lui rendre ſa dot ? Ce diſcours ſorti de la bouche d'un Empereur, qui ne parloit jamais à la légere, & ſans avoir fait de mûres réflexions auparavant ; ce diſcours, dis-je, ne tomboit pas à terre ; il étoit ſoigneuſement recüeilli par les flatteurs du jeune Prince, qui en prenoient occaſion de faire leur Cour : D'ailleurs, il eſt très-probable que Fauſtine, mere de Commode concouroit auſſi à entretenir ſon fils dans ces penſées, parce qu'elle le conſideroit comme un jeune Prince, qui ſeroit bien-tôt ſous ſa tutelle : la foibleſſe de temperament & les fréquentes infirmités de Marc-Aurele, n'en laiſſoient pas eſperer une longue vie ; il eſt naturel de penſer que Fauſtine ſongeoit à s'aſſûrer, pour ainſi dire, la Régence de l'Empire, pendant la minorité de ſon fils Commode ; & que ces vûës avoient eu beaucoup de part aux conditions dont quelques Hiſtoriens nous diſent qu'elle étoit déja convenuë avec Avidius Caſſius ; le même, qui ſur la fin de la Vie de Marc-Aurele ſe révolta contre lui ;

& prit le titre & les marques d'Empereur.

Quoiqu'il en ſoit, Marc-Aurele goûta bien tôt des fruits amers de la mauvaiſe éducation & du méchant naturel de ſon fils. Ce Prince ſe conſiderant après la mort de ſa mere, comme Empereur par lui-même, & Maître abſolu, s'abandonna aux excès les plus honteux & les plus indignes de ſon rang & de ſa naiſſance. Marc-Aurele le ſçut peut-être trop tard pour y mettre ordre, ou n'eut pas aſſez de fermeté pour prendre de vigoureuſes réſolutions à cet égard ; ce fils ne ſe conduiſoit plus par ſes conſeils. Il ſecoüa entierement le joug ; & les Hiſtoriens nous font même ſoupçonner que l'impatience de regner ſeul lui fit avancer les jours de ſon pere, & qu'il engagea dans ce parricide les Medecins qui en avoient ſoin dans ſa derniere maladie : Elle ne fut pas de longue durée ; le bon Marc-Aurele mourut à l'âge d'environ ſoixante ans, & laiſſa l'Empire à Commode, qui étoit pour-lors

dans sa dix-neuviéme année. Dès que ce jeune Prince se vit maître de l'Empire, il donna tout aussi-tôt à connoître qu'il avoit toujours considéré cette place comme lui appartenant de droit, & qu'il ne la possedoit pas comme heritier de son pere, ni comme son adjoint à la puissance tribuniciéne, & à la dignité d'Auguste; mais comme Empereur né tel, & ayant eu cette qualité & ce droit dès le moment de sa naissance; c'est ainsi qu'il s'en explique dans la Harangue qu'il fit à son Armée assemblée exprès pour l'entendre, & qui est rapportée par Herodien.

La Fortune, leur dit-il, vous donne en moi un Souverain; ce n'est pas un Prince emprunté ou venu d'ailleurs, comme vous en avez vû d'autres avant moi; je ne me glorifie pas non plus d'avoir acquis ou gagné l'Empire; mais je peux me vanter d'être le seul qui soit né & élevé dans la splendeur Impériale; je n'ai pas été un seul instant dans l'état de particulier; revêtu de la pourpre Impériale au moment de

ma naiſſance, le Soleil m'a vû Souverain auſſi-tôt qu'il m'a vû naître.

Commode ne manqua pas d'agir conſéquemment à un diſcours ſi fier & ſi élevé: il ne démentit jamais ſon ſiſtême, & il voulut en conſéquence qu'au lieu de commencer à datter ſon Regne par la premiere année après la mort de Marc-Aurele, on commenceroit par l'année courante de ſa naiſſance, qui étoit la dix-neuviéme: à la vérité ſa volonté ne fut pas ſuivie à Rome, parce que ſon autorité, quelque abſoluë qu'elle y fût, n'alla pas juſqu'à ce point d'extravagance, d'entreprendre d'abolir les differens Sénatus-Conſultes que M. Aurele lui avoit procurés pour le faire déclarer ſucceſſivement Ceſar, Tribun, & Auguſte: la vénération du peuple Romain pour les Actes de Marc-Aurele étoit trop grande, ſa mémoire trop précieuſe & trop récente pour y donner atteinte: ainſi le nouveau calcul que Commode venoit d'imaginer, n'apporta aucune variation à celui qu'on obſervoit à Rome, & qui ne

commençoit qu'avec ſon premier Tribunat. Cependant on ſuivit ponctuellement ſes intentions à Alexandrie, où peut-être Marc-Aurele avoit communiqué à Commode quelques droits de ſouveraineté dans le Voyage qu'ils y firent enſemble : on ne peut pourtant parler de tout cela qu'avec doute & par conjecture, puiſque nous avons perdu preſque tous les Actes & les Hiſtoriens de ce tems-là, & qu'il ne nous reſte que des abbreviations & des frâgmens qui ne ſuffiſent pas pour nous inſtruire. Pour revenir à nos Médailles d'Alexandrie; on y frappa des Monnoyes, qui ont pour époque les deux numerales, qui marquent l'année 19; on en voit enſuite quantité pour la vingtiéme année, & pour les autres juſques & compris la trente deuxiéme, qui fut la derniere de ſa vie.

On tire de ces Médailles une preuve très-forte pour conclure qu'elles ne peuvent marquer que l'âge de ce Prince, & qu'elles marquent cet âge pour les années de ſon Regne par la raiſon que je viens de dire

qu'il ſe prétendoit Empereur né & regnant de droit dès le moment de ſa naiſſance.

Voilà à mon avis le miſtere de ces Lettres numerales éclairci, & tout l'embarras levé : ce nouveau ſiſtême pourra paroître plus naturel & plus vrai-ſemblable que celui des Antiquaires, qui ont eſſayé d'expliquer la difficulté d'une autre maniere. Le P. Hardoüin, ce laborieux & ſçavant Auteur a donné place dans ſa Chronologie de l'Ancien Teſtament à la plûpart de ces Médailles Alexandrines de Commode, & il prétend qu'elles ſe rapportent à une époque qu'il appelle Aurelienne ; mais il le dit ſans en apporter de preuves ; car il lui arrivoit quelquefois de donner dans des recherches & dans des explications plus ingenieuſes que ſolides.

Le P. de Grainville a eu raiſon de ne pas admettre cette époque ; il auroit dû de même rejetter les Médailles que le P. Hardoüin attribuë à Fauſtine la jeune, & à Criſpine, puiſque ces Médailles ayant toutes

les numerales des années 19, 20, & 21, n'ont été frapées qu'après la mort de Marc-Aurele, qui avoit été devancée d'environ quatre ans par celle de Fauſtine. Pour Criſpine, les Hiſtoriens ne nous apprennent pas poſitivement le tems de ſa mort, mais on peut croire très-probablement qu'elle mourut avant Marc-Aurele : de ſorte qu'il eſt impoſſible que l'une ni l'autre de ces deux Princeſſes ayent été repreſentées ſur des Médailles frappées ſous l'Empire de Commode ; d'ailleurs, ces Médailles auſſi-bien que celles qui ſont rapportées dans Patin, ne repréſentent qu'une tête de femme dans un croiſſant de Lune, & n'ayant point de Légende qui les détermine, il eſt plus naturel de les prendre pour des Dianes ou pour des Iſis, que pour des Impératrices. A Paris, ce 15. Mars 1737. A. L. A.

ARTICLE LVI.

Suite de la Dissertation sur la Lettre à Césaire, où l'on examine le sens de cette Lettre par rapport à l'Eucharistie. Voyez le mois de Mars, Article xxxi.

Les rapports que les Mysteres de l'Incarnation & de l'Eucharistie ont entr'eux, &, ce qui en est une suite, l'affinité mutuelle des erreurs qui attaquent l'un & l'autre dogme ; affinité qui a rendu la plûpart des Sacramentaires, & surtout l'Auteur du Dictionnaire Critique & Historique, si favorables à la cause de Nestorius : l'autorité de S. Cyrille, qui reproche en termes exprès à cet Hérésiarque, & *à ceux qui pensoient comme lui, d'énerver la vertu des sacrés Mysteres :* ce blasphême attribué par Leontius, sans doute avec un légitime fondement aux Disciples de Théodore de Mopsueste, Maître de Nestorius & de Théodoret ; *le pain qui est proposé comme type du Corps*

de J. C. n'eſt pas plus béni que le pain qu'on vend au Marché, ou que les pains qui ſont offerts au nom de Marie par les Hérétiques Philomarianites; ne ſont-ce point là de fortes preuves pour faire ſoupçonner Neſtorius & ſes ſectateurs de s'être écartés de la foi de l'Egliſe touchant l'Euchariſtie. Elles ont déterminé le Pere Garnier à traiter d'erreur Neſtorienne l'objection qu'on tire des Dialogues de Théodoret contre la Tranſſubſtantiation; & l'on voit que la réponſe de ce Théologien eſt applicable au paſſage de la Lettre à Céſarius. L'Auteur de la Plainte au ſujet de cette Lettre s'en moque, mais ce n'eſt pas ce qui nous engage à prendre un autre parti; c'eſt que le Neſtorien a enveloppé ſa penſée par rapport à l'Euchariſtie ſous des termes, qui ſont ſuſceptibles du ſens Catholique, quoique peut-être il ait pu en abuſer avec ceux de ſa ſecte. En un mot, nous ne pouvons nous refuſer à l'évidence des raiſons que le Pere Hardoüin a employées, pour démontrer, que la Lettre à Céſarius

ne contenoit rien de contraire à la Transſubſtantiation.

La premiere propoſition qui fait de la peine dans cette Lettre au regard de l'Euchariſtie eſt celle-ci. „ Car comme avant que le pain ſoit „ ſanctifié, on le nomme pain ; mais „ la grace l'ayant ſanctifié par le mi- „ niſtere du Prêtre, il perd le nom „ de pain, & il devient digne d'ê- „ tre appellé le Corps de J. Chriſt. “ *Sicut enim antequam ſanctificetur panis, panem nominamus: divinâ autem illum ſanctificante gratiâ, mediante Sacerdote, liberatus quidem eſt appellatione panis, dignus autem habitus eſt Dominici Corporis appellatione.* Le Pere Hardoüin ôte toute la difficulté par ce raiſonnement. Pourquoi avant la conſecration l'appelle-t-on du pain ? Sans doute, parce que c'eſt du pain. Donc après la conſecration il perd le nom de pain, & on l'appelle le Corps du Seigneur, parce que ce n'eſt plus du pain, mais le Corps du Seigneur. Celui qui a compoſé la Lettre à Céſarius, que le Pere Hardoüin croyoit être S. Chryſoſtome, parle, dit-il,

dans le même ſens que tous les Peres, qui en s'expliquant ſur le ſujet de l'Euchariſtie, ne mettent jamais aucune difference entre être appellé, & être véritablement, être ſubſtantiellement, & être ce que le nom ſignifie. Le Pere Hardoüin le prouve par les témoignages du même S. Chryſoſtome & de Tertullien, auſquels il ajoûte ceux de deux Patriarches ſchiſmatiques de Conſtantinople, ſçavoir, de Photius & de Jeremie, qui a cenſuré la Confeſſion d'Auſbourg. Il pouvoit encore citer un grand nombre d'anciens Peres, & entr'autres Saint Ambroiſe, qui écrit ainſi dans ſon Livre des Myſteres: *Ipſe clamat Dominus Jeſus, hoc eſt Corpus meum. Ante benedictionem verborum cæleſtium alia ſpecies nominatur; poſt conſecrationem Corpus Chriſti ſignificatur. Ipſe dicit Sanguinem ſuum: ante conſecrationem aliud dicitur, poſt conſecrationem Sanguis nuncupatur. Et dicis, Amen, hoc eſt, verum eſt. Quod os loquitur mens interna fateatur: quod ſermo ſonat, affectus ſentiat.* S. Ambroiſe dit ici que l'Euchariſtie s'appelle le Corps

& le Sang de Jesus-Christ, parce qu'il est vrai qu'elle est le Corps & le Sang de Jesus-Christ; d'où il conclut, qu'il faut croire interieurement cette vérité, & conformer ses sentimens à cette créance.

La Proposition qui suit, *etiamsi natura panis in ipso permansit*, est proprement celle qui a fait dire aux Sacramentaires, que la Lettre à Césarius étoit formellement contraire à la Transsubstantiation. Le Pere Hardoüin leur fait voir, que par ce mot *nature*, tant en grec qu'en latin, l'Ecriture sainte & les saints Peres entendent les proprietés naturelles de chaque chose avec abstraction, ou avec précision du sujet, dans lequel elle subsiste. L'eau, dit le Sage, oublioit sa nature. c'est-à-dire, la proprieté qu'elle a d'éteindre le feu. *Aqua extinguentis naturæ obliviscebatur.* 19: 19. Nous devenons, dit Saint Pierre, participans de la Nature divine, pour exprimer les qualités ou les dons surnaturels que nous recevons par la grace qui nous justifie, *divinæ consortes naturæ*, 2. Petr.

1. 4. Il n'y a point d'abſurdité à dire ſelon Theodoret, que les natures, qui ont quelque rapport enſemble, ſe confondent, & que l'une ſoit détruite par l'autre. Il entend les proprietés naturelles. *Nihil eſt abſurdi affines naturas miſceri, & alteram ab alterâ abſumi.* Dial. 2. On doit mettre de la diſtinction, dit Tertullien, entre la ſubſtance & la nature. La ſubſtance eſt propre de chaque choſe, la nature eſt commune à pluſieurs. Par exemple, la pierre & le fer ſont des ſubſtances, la dureté de la pierre & du fer eſt la nature de ces deux ſubſtances. *Aliud eſt ſubſtantia, aliud natura ſubſtantiæ; ſiquidem ſubſtantia propria eſt rei cujuſque: natura verò eſt communis. Suſcipe exemplum. Subſtantia eſt lapis & ferrum: duritia lapidis & ferri natura ſubſtantiæ eſt.* Le Pere Hardoüin rapporte quantité d'autres témoignages, dont pluſieurs prouvent que par le mot *nature* les Auteurs Eccleſiaſtiques ont ſignifié quelquefois les qualités même naturellement ſéparables de la ſubſtance. Ainſi pour ren-

dre exactement le ſens de cette propoſition, *etiamſi natura panis in ipſo permanſit*, il faut la traduire, non par ces paroles, *Quoique la nature du pain ſoit demeurée en lui*, mais par celles-ci, *quoique les proprietés & les accidens du pain ſoient demeurés en lui.* Où eſt le trophée que les Sacramentaires avoient érigé à leur faux dogme ſur ce mot de la Lettre à Céſarius?

Le Pere Hardoüin ne ſe contente point de l'avoir renverſé, il trouve dans le texte qui ſuit immediatement de quoi établir la Tranſſubſtantiation. *Et non duo Corpora, ſed unum Corpus Filii prædicatur. Sic & hic divinâ inundante Corpori naturâ, unum Filium unam perſonam utraque hæc fecerunt.* Selon l'Auteur de la Lettre, comme il n'y a point deux Corps, mais un ſeul Corps dans l'Euchariſtie, il n'y a point deux Fils, ni deux perſonnes en Jeſus-Chriſt. L'un eſt auſſi vrai que l'autre: or ſans la Tranſſubſtantiation il y auroit deux corps dans l'Euchariſtie, bien comptés, dit le Pere Hardoüin, comme

ſans l'union hypoſtatique il y auroit deux Fils & deux perſonnes en Jeſus-Chriſt ; donc il eſt auſſi néceſſaire d'admettre la Tranſſubſtantiation dans l'Euchariſtie, que l'union hypoſtatique dans Jeſus-Chriſt.

Un Lecteur éclairé objectera, qu'à la vérité cela eſt convainquant, ſuppoſé que l'Auteur de la Lettre à Céſarius ſoit S. Chryſoſtome ou quelqu'autre Ecrivain Catholique ; mais que ſi c'eſt un Neſtorien, il aura dit dans un ſens purement moral, que Jeſus-Chriſt eſt un ſeul Fils & une ſeule perſonne, & il aura dit par conſequent dans le même ſens moral, que l'Euchariſtie ne contient qu'un ſeul Corps. Je l'avoüe ; mais ne s'eſt-il pas exprimé de telle ſorte, que tous ceux qui ne le prendront pas pour Neſtorien devront croire qu'il admet la Tranſſubſtantiation dans l'Euchariſtie, auſſi-bien que l'union hypoſtatique dans Jeſus-Chriſt, & qu'il ne paroîtra nier la Tranſſubſtantiation dans l'Euchariſtie qu'à ceux qui appercevront ſes véritables ſentimens ſur l'Incarnation ? Pourquoi a-

t-il

t-il composé le texte précedent d'expressions, que les Peres ont employées dans un sens favorable à la Transsubstantiation, sans les accompagner, comme font les Peres, de termes qui les déterminent à ce sens, & qui ôtent l'équivoque qu'elles renferment en elles-mêmes, sinon parce qu'il a voulu être entendu d'une façon par les Catholiques, & autrement par ceux de sa secte ? Il marque donc évidemment que la Transsubstantiation étoit la foi des Catholiques de son tems, ou plûtôt de tous ceux qui n'étoient pas Nestoriens : ce qui nous suffit.

Voilà précisément tout ce qu'il faut penser de la Lettre à Césarius, sçavoir que l'Auteur est un Nestorien caché, qui est favorable à la Transsubstantiation entant qu'il déguise son heresie, contraire entant qu'il l'insinuë. Et j'ai par consequent eu droit de dire, que M. Bayle juge sans connoissance de cause que cette Lettre est formellement contraire à la Transsubstantiation.

ARTICLE LVIII.

NOUVELLES LITTERAIRES.

ANGLETERRE.

De Londres.

VOICI quelques Livres nouveaux qui se débitent à Londres; nouveaux au moins pour ce Païs-ci. *Institutes of Learning taken from Aristote, &c.* Principes de Litterature tirés d'Aristote, de Plutarque, de Longin, de Denis d'Halicarnasse, de Ciceron, de Quintilien, &c. & de plusieurs autres Ecrivains, tant anciens que modernes. Par M. Edouard Manwaring. Chez Innys & Manty.

The Strength and Weaknesse of human reason, &c. La force & la foiblesse de la raison humaine. Seconde Edition corrigée. Les Livres de cette espece ont grand besoin de correction. Mais il y faudroit d'autres

mains que celles des Auteurs.

An Enquiry in to Morals of the Ancients. Recherches ſur la Morale des Anciens. Par M. England. Chez Betteſvorth & Hitch.

Memoires préſentés par les Députés du Conſeil de Commerce de France au Conſeil d'Angleterre en 1701. *Publiés pour la premiere fois en François & en Anglois, &c.* 8°. *Chez Knapton.*

An Enquiry in to the of Demoniaks in the Nevv Teſtament. (c'eſt-à-dire) Recherches ſur ce que l'on doit entendre par les Démoniaques, ou Energumenes, dont il eſt parlé dans le Nouveau Teſtament. Chez Roberts.

The Nevv Aſtronomer, &c. Le Nouvel Aſtronome, ou l'Aſtronomie renduë facile par le moyen des Inſtrumens, de l'invention de W. R. Chez Roberts.

L'Hiſtoire générale de la Chine, donnée par le Pere du Halde, paroît ici traduite en Anglois, par M. R. Brookes, Maître ès Arts, Miniſtre d'Aſnhey dans la Province de Nor-

thampton. 4. Volumes in-douze.

On attendoit depuis long-tems le *Moses Choronensis*, ancien Auteur Armenien, entrepris par les deux fils de Guillaume Wsthon. Jean Wsthon le délivre enfin aux Souscripteurs. Voici le titre entier de ce Volume, qui fera connoître ce qu'il contient. *Mosis Choronensis Historiæ Armeniacæ Libri tres. Accedit ejusdem Scriptoris Epitome Geographiæ. Præmittitur Præfatio quæ de Litteratura ac Versione sacrâ Armeniacâ agit; & subjicitur Appendix quæ continet Epistolas duas Armeniacas, primam Corinthiorum ad Paulum Apostolum, alteram Pauli Apostoli ad Corinthios, nunc primum ex Codice M. S. integrè divulgatas, Armenicè ediderunt, notisque illustrarunt Guillelmus & Georgius, Guillelmi Wsthoni filii, Aulæ Clarensis in Academia Cantabriensi aliquandiu alumni.* 1736. *in* 4°.

Le Sieur Claude Arnoux, qui enseigne à Londres la Langue Latine & la Langue Françoise, avec plus d'intelligence que ne le font assez

ordinairement ceux qui ſe chargent d'un pareil emploi, vient de faire imprimer en Anglois & en François des Phraſes & des Dialogues ſur divers ſujets, ſur les matieres qui ſont le plus d'uſage dans le Diſcours familier. Il a reconnu, & l'experience le fait voir tous les jours, que pour quelqu'un qui veut parler une Langue étrangere, c'eſt fort peu d'en avoir appris les principes dans une Grammaire, & les mots dans un Dictionnaire; qu'avec cette étude, on pourra parvenir à entendre les Livres, peut-être même à compoſer en cette Langue; mais qu'on demeurera court, dès qu'il s'agira de parler ſur le champ, de ſoutenir une converſation, qu'on ſera même ſouvent embarraſſé à demander les choſes les plus communes, & les plus néceſſaires à la vie. C'eſt pour remédier à cet embarras & à cet inconvenient, qu'à l'exemple d'une infinité de Grammairiens de tous les pays, M. Arnoux a recueilli ces Phraſes & composé ces Dialogues, qu'il a eſſayé de conformer, autant qu'il a

pû, à l'uſage préſent de l'une & l'autre Langue. La plûpart des Livres de cette eſpece, comme le remarque fort bien M. Arnoux, ſont pleins d'expreſſions peu correctes, ſouvent même barbares, ſurannées, plates & inſipides. Les réfléxions critiques qu'il fait ſur les Grammaires Françoiſes, qui ſe multiplient tous les jours en Angleterre, donnent une idée avantageuſe de ſa capacité dans la profeſſion qu'il exerce.

ALLEMAGNE.

M. Wolfius, célébre Profeſſeur à Marpurg, Auteur de divers Ouvrages Philoſophiques, vient de donner une Theologie naturelle, dont nous n'avons encore que la premiere Partie, ſous ce titre : *Theologia Naturalis, Methodo ſcientificâ pertractata. Pars prior, integrum ſyſtema complectens, quâ Exiſtentia & Attributa Dei à poſteriori demonſtrantur. Autore Chriſtiano Wolfio, &c. Proſtat in Officina Libraria Rengeriana.* 1736. in-4°. Ce Livre

ſe vend à Francfort & à Leipſik.

HOLLANDE.

D'AMSTERDAM.

Weſtein & Smith viennent de donner une *Nouvelle Edition des Oeuvres de Scarron, revûë, corrigée & augmentée de quantité de Piéces omiſes dans les Editions précédentes.* On y voit une Epître Dédicatoire à l'Auteur, l'Hiſtoire de ſa Vie & de ſes Ouvrages, & un Diſcours ſur le Style Burleſque. Ceux qui aiment ce genre d'écrire, s'il eſt encore quelqu'un qui s'y plaiſe, trouveront dans ce Recueil de quoi ſatisfaire leur goût. C'eſt la meilleure édition qui ait paru des Oeuvres de Scarron. 1737. Dix Volumes *in*-12.

Les mêmes Libraires ont donné une très-belle Edition des Anciens Itineraires des Romains, dont nous n'avons point encore parlé, & qui mérite d'être connuë. *Vetera Romanorum Itineraria, ſive Antonini Au-*

gusti Itinerarium, cum integris Jos. Simleri, Hieron. Suritæ, & And. Schotti Notis. Itinerarium Hierosolymitanum, & Hieroclis Grammatici Synecdemus. Curante Petro Wesselingio, qui & suas addidit Adnotationes. Amstelædami apud J. Westenium, & G. Smith. 1735. in-4°.

M. Wesseling n'a rien omis pour rendre cette Edition parfaite, autant que l'obscurité de la matiere a pû le permettre dans de simples *Routes*, la plûpart sans aucun éclaircissement, sans aucune notice, & où les noms sont si souvent défigurés par l'ignorance des Copistes.

FRANCE.

DE PARIS.

Essais sur divers sujets de Littérature & de Morale. Par M. l'Abbé Trublet. Seconde Edition, revûë, corrigée & augmentée. Chez Briasson. in-12. 1737.

Nous avons parlé de la premiere Edition au mois de Juillet 1735.

Art. LXXXIX. Cette ſeconde Edition juſtifie le jugement que nous en avons porté, & fait connoître que le goût du Public ſe trouve conforme au nôtre, pour le fond & la totalité du Livre. En effet, on peut aſſûrer qu'il tiendra toujours ſa place parmi les meilleurs de ſon eſpece.

Le P. Pallu, après avoir tâché dans un autre Ouvrage d'inſpirer une dévotion tendre & ſolide envers la Sainte Vierge, vient de donner un Traité *de l'Amour de Dieu*, de *ſes motifs*, de *ſes qualités*, & de *ſes effets.* Il a pris pour ſes Maîtres les SS. Peres, & les Docteurs de l'Egliſe qui ont expliqué ce grand Commandement, & ce premier devoir de l'homme. Mais, pour joindre à l'inſtruction, le ſentiment & l'onction, il s'eſt ſur tout attaché à ſuivre S. Bernard, qu'il a choiſi pour guide dans cet Ouvrage, comme dans le premier.

Il paroît ici une Brochure de 30. pages *in*-8°. ſous ce titre : *Lettre d'un Théologien au R. P. de Grazac*,

où l'on examine si les Héretiques sont excommuniés de Droit divin. Ce titre n'est point une fiction. L'Auteur est véritablement Théologien, & très-habile. La politesse & les égards avec lesquels il réfute un Adversaire qu'il respecte avec justice, n'ôte rien à la solidité de ses raisons. Ceux qui ont voulu lui faire une chicanne sur ces mots qu'on lit à la fin de son Ecrit : *Surtout, M. P. dans votre Replique, point de Bulles, point de Conciles, point de Lettres de Rome ;* ceux-là, dis-je, le connoissent mal, & ils doivent faire réfléxion aux paroles suivantes, qu'il ajoûte immédiatement : *Bornons-nous pour cette fois à la discussion du Texte Sacré ; chaque chose aura son tems.* C'est s'expliquer assez nettement, pour ne laisser aucun soupçon.

Il s'en faut un peu que le Livre Anonyme que nous allons annoncer, soit écrit avec la même modération. *Justification des Discours & de l'Histoire Ecclesiastique de M. l'Abbé Fleury.* Un Ouvrage de cette nature doit être examiné avec soin,

& ſans préjugé. Nous ne prévien-drons pas le jugement qu'on en doit porter.

Le Pere de la Sante, Profeſſeur de Rhétorique au College de Louis le Grand, prononça le 20. de Fevrier une Harangue Latine, dont voici le ſujet. *An & quatenus Ars politica virtutibus Regum annumeranda ſit.* Les applaudiſſemens qu'elle reçut d'un Auditoire nombreux & diſtingué, en ont fait ſouhaiter l'impreſſion, & l'Orateur s'eſt vû obligé d'y conſentir. La diviſion a parû juſte, & dans le vrai: *La Politique ſoumiſe aux vertus dans les Souverains, eſt elle même une vertu. La Politique dominant ſur les vertus, & les pliant à ſes maximes, n'eſt ni vertu, ni même l'ombre de la vertu.* Il y a des traits & des caracteres qui furent fort goûtés. En general tout le Diſcours fut honoré d'un favorable accueil. Maintenant qu'il eſt imprimé, les connoiſſeurs en peuvent juger; ce n'eſt point à nous de donner le ton. Il ſe vend à

Paris chez Barbou, ruë S. Jacques, aux Cigognes.

On vient de réimprimer l'*Histoire du Fanatisme de notre tems. Par M. de Brueys*, Histoire connuë & estimée depuis long-tems.

Cette nouvelle Edition est augmentée d'une *Relation des mouvemens excités dans le Dauphiné & le Vivarès au sujet de la Religion, en l'année* 1683. Ces mouvemens ont précedé ceux qui sont racontés dans l'Histoire de M. de Brueys, laquelle ne commence qu'en l'année 1688. La *Relation* est tirée d'un Manuscrit de la Bibliotheque du Roi, dont on ignore l'Auteur. On a crû qu'elle convenoit à la tête d'une Histoire, dont elle est comme le prélude, & qu'elle rend plus complette. *A Paris chez Briasson.* 2. *Vol.* in-12.

Le *second Mémoire pour les Chirurgiens*, qui paroît sans nom d'Auteur ni d'Imprimeur, répond à la *Question de Médecine, dans laquelle on examine, si c'est aux Médecins qu'il appartient de traiter les Mala-*

dies Veneriennes, & si la sûreté publique exige que ce soit les Medecins qu'on charge de la cure de ces maladies.

Les Chirurgiens dans leur Ecrit opposent à la *Question de Medecine* ces trois Propositions; *en premier lieu, que les Chirurgiens ont seuls le droit de traiter les Maux Vénériens; en second lieu, qu'ils sont seuls capables de les traiter; en troisiéme lieu, que les rares qualités morales dont les Medecins se vantent, n'ont jamais pû les mettre en droit d'attaquer l'honneur & la probité des Chirurgiens.* Celui qui leur a prêté sa plume n'a rien omis pour bien défendre la Cause dont il s'est chargé.

Autre Question de Médecine, mais bien différente de la précedente. Il s'agit ici d'un point d'Anatomie, curieux & subtil. *An à diversâ causâ moveantur Cerebrum & Dura-Meninx?* La Dure-Mere & le Cerveau ont-ils des causes différentes de leurs mouvemens? La Question fut proposée le 21. Fevrier dans les Ecoles de Médecine, & résoluë par

M. Dionis, nom célébre dans l'Anatomie. D'abord le docte Bachelier explique avec habileté la formation & la structure du Cerveau, & des diverses parties qui le composent; autant qu'il est nécessaire pour l'intelligence, & la solution du Problême proposé. Il passe ensuite au mouvement du Cerveau. Les Anciens ont crû qu'il n'en avoit aucun, & Willis même, le sçavant Willis, qui a donné une belle Anatomie du Cerveau, & un autre Ouvrage sur les Maladies de ce viscère, a été dans la même erreur. Présentement personne n'ignore qu'il a sa systole & sa diastole. On s'en convainc aisément à l'œil & au tact. Il est certain que la Dure-Mere a un semblable mouvement. Mais on cherche la cause de l'un & de l'autre. M. Dionis prétend que c'est l'air qui par l'inspiration entre non-seulement dans les bronches du Poumon, mais aussi dans les ventricules & les sinus du Cerveau, & en sort à la respiration. Le Cerveau dilaté par l'air éléve les meninges, & allonge les fibres de la

Dure-Mere. Ces fibres élastiques se rétablissent dans leur premier état, elles compriment le Cerveau, l'air en sort. Il y rentre, le jeu mécanique recommence ; voilà la systole & la diastole du Cerveau, & tout le mystere dévoilé. M. Dionis explique fort au long toute cette Physique fine & délicate.

Traité Dogmatique sur les faux Miracles du tems, en Réponse aux differens Ecrits faits en leur faveur. Le sçavant Théologien, Auteur de ce *Traité*, pour approfondir une matiere devenuë l'objet de tant de disputes depuis quelques années, & sur laquelle il est si important d'être instruit, divise son Ouvrage en trois Parties. Dans la premiere, il entreprend de *constater la possibilité, l'existence, & la réalité des Miracles diaboliques en faveur du mensonge.* Dans la seconde il donne *des moyens sûrs & faciles de les reconnoître, pour s'en garantir.* Enfin *on trouvera,* dit-il, *dans la derniere Partie de quoi établir invinciblement les grands Miracles qui ont servi de fondement à*

l'établissement du Christianisme. Nous n'avons encore que la premiere *Section*, ou premiere Partie.

M. l'Abbé du Resnel, après avoir donné en 1730. sa Traduction en Vers de l'*Essai* de M. Pope *sur la Critique*, vient d'y joindre une semblable Traduction de l'*Essai sur l'Homme*, du même Auteur. L'accueil favorable que le premier Ouvrage a reçû du Public, lui *a fait esperer que les deux ainsi reunis, ne seroient pas inutiles pour former l'esprit & le cœur, le goût & les mœurs d'une infinité de gens qui n'ont ni le loisir, ni les connoissances necessaires pour étudier à fond la Morale & les Belles-Lettres*. Cette double utilité que l'ingénieux & sçavant Auteur s'est proposée, se trouve renfermée dans le titre: *Les Principes de la Morale & du Goût, en deux Poëmes traduits de l'Anglois de M. Pope, par M. du Resnel, Abbé de Sept Fontaines, de l'Academie des Inscriptions & des Belles-Lettres. A Paris chez Briasson*. 1737. *Vol.* in-8°. Dans un Discours Préliminaire, M. l'Abbé du

Resnel rend compte de la nature & du goût des deux Poëmes qu'il traduit, de son propre travail, des raisons de traduire les Poëtes en Vers. On y trouvera des Réfléxions judicieuses & approfondies sur le génie & le caractere des Ecrivains Italiens, Anglois & François. A sa Traduction il a joint des Remarques aux endroits qui lui ont paru avoir besoin de quelque éclaircissement.

Le Tome onziéme de l'*Histoire Ancienne des Egyptiens, des Carthaginois, des Assyriens, des Babyloniens, des Medes & des Perses, des Macedoniens, des Grecs. Par M. Rollin*, contient *l'examen des Arts libéraux*, & ce *Traité des Sciences & des Arts*, dit l'Auteur, *occupera encore le douziéme Volume tout entier au moins. A l'âge de soixante & seize ans accomplis*, M. Rollin se trouve engagé à un nouveau travail, par les instances *des amis sages & éclairés, qui l'ont tous condamné à entreprendre l'Histoire Romaine*, c'est-à-dire, celle de la *République*, qu'il nous annonce par avance. Si

quelqu'un désormais ignore cette partie de l'Histoire ancienne, ce ne sera pas au moins faute de Livres qui puissent l'en instruire.

On vend chez le Clerc & la Mesle ruë Bouclerie, chez la veuve Mercier & Bordelet, ruë S. Jacques, *la Vie du Comte de Sales, frere de S. François de Sales, modele de pieté dans la vie civile*, avec la Vie de l'Hermite de Compiegne, modele de pieté dans la vie Solitaire: par le Pere Buffier de la Compagnie de Jesus. Ces Ouvrages avoient été imprimés en divers tems, & on n'en trouvoit plus: on les réunit ici dans un même Volume *in*-12: il en est peu qui fournissent des exemples à la portée de tout le monde plus propres à se sanctifier dans les états les plus opposés du Christianisme. Nous en pourrons dans la suite rapporter quelques traits.

L'Académie des Sciences & des Beaux Arts établie à Pau, distribuëra le premier de Fevrier 1738. le prix d'une Médaille d'or à l'Ouvrage en Prose ou en Vers qu'elle jugera le

méritter, lequel ne ſera pas de plus d'une demi-heure de lecture. Le ſujet propoſé eſt: *Quelles ſont les qualités les plus deſirables dans la ſocieté, celles de l'eſprit, ou celles du cœur.* On adreſſera juſqu'au mois de Novembre incluſivement les Piéces affranchies, à M. d'Hegobure Secretaire de l'Académie. On mettra au bas de l'Ouvrage une Sentence, laquelle ſera répétée au-deſſus d'un Billet cacheté, dans lequel ſera le nom de l'Auteur.

Mémoire inſtructif ſur pluſieurs nouvelles découvertes, pour la perfection de l'Horlogerie, inventées, & compoſées par le ſieur MASSOTEAU DE SAINT VINCENT, *Ingenieur Machiniſte, & Horloger du Roi, à l'Hôtel de la Monnoye à Paris.*

Le ſieur Maſſoteau fait & vend, avec Billet de garantie, toutes ſortes de Montres, tant ſimples qu'à Minutes, à Minutes & Secondes, à Reveil, à Répétition, & d'autres qui vont huit jours, de quelque ſens que l'on tourne la Clef pour les monter, on ne les dérange point.

Toutes ſortes de Pendules qui ſuivent avec une extrême régularité le mouvement apparent du Soleil.

Outre cela il a trouvé l'Art d'ajoûter aux Cadrans des Montres ou Pendules à Minutes, une Eguille qui marque exactement les Secondes, & qui indique même les Tierces, & cela ſans augmenter le nombre des Roües, puiſqu'au contraire il en peut ôter deux qui ne ſervent qu'à empêcher la juſteſſe. Cette Eguille fait ſa révolution dans l'eſpace d'une minute ; & cette augmentation contribuë conſiderablement à rendre les Montres plus juſtes.

Il a encore trouvé un moyen ſûr pour remédier à l'irrégularité des mouvemens qui provient des différentes altérations de l'air, dans lequel ſe font les Vibrations.

Il a auſſi inventé un maniere de Montre à Répetition, dans la plus grande ſimplicité que l'on puiſſe voir, qui n'eſt point ſujette à ſe détraquer, où il ſupprime toutes les Roües ordinaires, & qui répéte l'heure courante autant de fois que l'on ſouhaite.

Il a de plus trouvé l'invention de faire répeter une Montre ſimple ſans toucher aux Roües ni en ajoûter d'autres, qui repetera les quarts & l'heure courante autant de fois qu'on voudra ſans la déranger. Et il a auſſi inventé une nouvelle Pendule Aſtronomique d'une ſinguliere conſtruction, qui va d'elle-même ſans le ſecours d'aucun reſſort, poids ni contrepoids, & dont le mouvement ne dépend point de l'action ou impulſion de l'air, & qui marque les Secondes.

Et comme il eſt certain que la perfection des Pendules & des Montres ne laiſſeroit pas de devenir inutile à ceux qui n'en ſçauroient pas faire uſage, il a fait imprimer une inſtruction néceſſaire qu'il diſtribuë chez lui, contenant la maniere de les bien régler, & celle de tracer facilement ſur une fenêtre un bon Méridien qui ſert pour toute l'année, avec approbation de l'Académie des Sciences.

Il a composé une Sphere mouvante ſur le ſyſtême de Copernic,

qui par la révolution de ses cercles imite sensiblement celle du Ciel, outre qu'il a sçû par sa méthode donner des nombres de dents aux Roües qui leur font faire des révolutions plus parfaites que toutes celles qu'on a encore vûës, la plûpart formant une erreur à cause que le mouvement du Soleil y est de 365 jours, ainsi il manque près de six heures par an, ce qui fait une différence de sept jours en 30. ans. Pareillement le mouvement de la Lune n'est que de vingt-neuf jours & demi, ainsi il manque quarante-quatre minutes par Lunaison, & en moins de trois ans, ce mouvement avance de plus d'un jour.

Chaubert Libraire Quay des Augustins, à la Renommée, vient de mettre en vente *Achille dans l'Isle de Scyros*, Tragicomédie Italienne de M. l'Abbé Metastasio. Traduite en François par M. l'Abbé Desfontaines, qui a fait imprimer à la suite de la Traduction l'Opéra Italien.

TABLE DES ARTICLES

du mois de May 1737.

ART. XLIX. VErona illustrata, &c. Page 761.

ART. L. Epitome Græcæ Paleographiæ, &c. Auctore R. P. D. Placentini, &c. 796.

ART. LI. Histoire Universelle, Sacrée & Profane, par le R. P. D. Augustin Calmet. 799.

ART. *L* II. Extrait d'une Lettre du P. de Montville, &c. sur la culture des Cacaotiers, &c. 826.

ART. LIII. Instruction Pastorale de Monseigneur l'Evêque de Marseille... contre deux Ecrits imprimés à Geneve, &c. 836.

ART. LIV. Histoire de l'Eglise Gallicane. Par le P. Longueval. Tome VIII. 873.

ART. LV. Dissertation sur les Medailles de Commode, frappées en Egypte. 901.

ART. LVI. Suite de la Dissertation sur la Lettre à Césaire. 917.

ART. LVII. Nouvelles Littéraires. 926.

Fin de la Table.

Suite de l'Errata du mois d'Avril 1737.

Page 637. ligne 5. Hugotia, *lisez*, Hugolin.

P. 669. l. 27. nos pas, *lisez*, non pas.

P. 713. l. 2 *effacez*, pas.

P. 749. l. 7, 8, 17, 19, Sempille, *lisez*, Sempill.

Ibid. l. 21. Hoohe, *lisez*, Hooke.

Errata pour le mois de May 1737.

Pag. 776. l. 23 secundus, *lisez*, Secundus.

P. 789. l. 11. une attique, *lisez*, un Attique.

P. 800. l. 13. & 14. qu'ils ont eus, *lisez*, qu'ils ont eû.

P. 802. l. 23. & à des anciens, *lisez*, & à celui des, &c.

P. 808. l. 17. s'est servie, *lisez*, s'est servi.

P. 809. l. 3, 4. instructions de nos mysteres, *lisez*, sur nos, &c.

P. 857. l. 11, 12. l'intempérance, *lisez*, l'incontinence.

P. 868. l. 7, 8. quelques, *lisez*, quelque.

P. 873. l. dern. *lisez*, qui leur persuadera.

APPROBATION.

J'Ay lû par ordre de Monseigneur le Chancelier le présent *Journal*, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. LEROUGE.

De l'Imprimerie de C. ROBUSTEL.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS.

Juin 1737.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trevoux, & dédiés à Son Altesse Sérénissime Monseigneur le PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

Juin 1737.

Imprimé à Paris, & se vend

A LYON,

Chez PLAIGNARD, rue Merciere.

M. DCC. XXXVII.

Avec Approbation & Privilege du Roy.

p. 812. Là Bayle renferme la partie de la Question, en sept Propositions orthodoxes, ausquels il oppose 19. Maximes qu'il traite de Philosophiques, & qu'il croit sinon démonstratives, du moins tout-à-fait raisonnables & *insolubles*. Ce ne sont pas les seules objections de cet Auteur, ausquelles M. Leibnitz entreprend de répondre. Heureusement le stile un peu Rheteur qui énonce les pensées prétenduës philosophiques de M. Bayle, & qui les lui fait retourner en cent façons, les rend assez réductibles aux bornes de l'Extrait que nous allons en donner.

M. Leibnitz au reste est si déterminé à la réfutation de cet Auteur, que tout ce qui passe par la plume de son Adversaire lui devient sans doute suspect, & digne de censure & de correction. Dès les 7. Propositions orthodoxes qui précédent les 19, notre Auteur paroît les armes à la main pour les combattre, en attendant que Bayle se présente lui-même au combat. La méprise est assez singuliere, si c'en est une. Voici le fait.

La premiere Propoſition Theologique que Bayle expoſe, porte que *Dieu poſsede de toute éternité une gloire qui ne peut ni croître ni diminuer*. M. Leibnitz incidente, & ſemble ne reconnoître en Dieu même d'autre gloire, que celle qui lui vient du dehors ; & ignorer que la Trinité ſe ſuffit à elle-même pour ſe connoître, s'admirer, ſe louer, ſe glorifier dignement. Par la ſeconde Propoſition Dieu ſe détermina *librement* à la production des créatures, telles *qu'il lui plut* de les choiſir dans la vaſte Région des poſſibles. M. Leibnitz ne laiſſe point paſſer cette *liberté* & cette expreſſion *qu'il lui plut*, ſans correctif. Il inſinuë que Dieu fut déterminé à la Création par *la bonté idéale de l'objet*, & ſans doute par la *Prévalence* de la *plus grande* bonté.

Troiſiéme Propoſition. Dieu crée l'homme avec le *franc arbitre*. M. Leibnitz admet, dit-il, cette propoſition *ſans difficulté* : mais il ajoûte, à l'inſtant même, cette clauſe qui ne laiſſe pas de ſuppoſer ou d'a-

voir une difficulté : *pourvû que le franc arbitre ſoit entendu comme il faut*, ſelon le ſyſtême de l'*Optimum.* 4°. Adam mangea le fruit défendu, & il en fut puni avec ſa poſtérité. C'eſt ici que nous ne comprenons plus rien au ſyſtême de réfutation de M. Leibnitz. Quoi de plus ſimple que cette Propoſition purement hiſtorique ? M. Leibnitz l'explique, la bouleverſe, l'anéantit. A l'entendre, Dieu ne défendit rien. Sa Loi de ne point manger de ce fruit, & les menaces contre les infracteurs, ne furent qu'une déclaration du vice radical, naturel, intrinſeque, phyſique de la choſe. Dieu n'y mit point de mal moral. Ce n'étoit que bonté pure, pure charité en Dieu, d'avertir nos premiers peres du mauvais ſuc de cet Arbre, capable par lui-même d'infecter Adam, Eve & toute leur poſtérité. Adam ne fut point déſobéiſſant, refractaire, prévaricateur : il ne fut que ſot, étourdi, imprudent & malheureux. Que reſtera-t-il à réfuter pour M. Bayle ? Surement ſa réfutation ne ſera point auſſi

contradictoire à l'Ecriture & à la créance Catholique que celle-là. Ce n'eſt pas par une contradiction formelle que Bayle réfute ; c'eſt par des doutes qui n'en ſont cependant ni moins artificieux ni moins redoutables. Au moins M. Leibnitz y va de bon jeu, ouvertement & de bonne foy. C'eſt qu'il a un ſyſtême : Au lieu que Bayle n'en a ni n'en veut avoir aucun.

Les autres Propoſitions theologiques que Bayle rapporte pour les combattre ou les ſapper, roulent ſur la réparation du péché, ſur le ſalut d'un petit nombre, & ſur les maux phyſiques de la vie. A chacune M. Leibnitz dit ſon mot, & ce mot lancé ſur Bayle tombe à plomb ſur le dogme que Bayle ne fait que préſenter d'abord dans toute ſa ſimplicité. Mais Bayle eſt Bayle : voici ſa réfutation avec la contre-réfutation de M. Leibnitz. Il faut, comme on voit, être un peu ſur le qui vive avec ces Meſſieurs.

Premiere Propoſition Philoſophique, Dieu crée le monde, ſelon Bayle,

par pure bonté, ſans aucun motif de gloire ni de beatitude propre. C'eût été ambition & indigence que d'y avoir quelque égard dans cette création. Devineroit-on la réponſe de l'Adverſaire de Bayle? Il a combattu, modifié au moins toutes les Propoſitions théologiques. A la premiere des Philoſophiques, il dit; *cette maxime eſt très-bonne.* La *ſeconde Propoſition* eſt un éloge ſublime de la pure bonté de Dieu; & l'Adverſaire déclare cette maxime *extrêmement à ſon gré.* Il eſt beau de voir deux ennemis généreux s'embraſſer de ſi bonne amitié dans les préludes, dans l'acte même d'un combat annoncé avec tant d'appareil. La troiſiéme maxime n'eſt encore que bonté de la part de Dieu, & générolité de la part de M. Leibnitz. La quatriéme exagere toujours le même attribut divin, & le borne tout-à-fait au bonheur des créatures. Là M. Leibnitz commence à ſe fâcher doucement: il y trouve de l'excès, ſe ſouvenant que ce bonheur n'eſt point auſſi pur, que le voudroit M. Bayle,

A la cinquiéme maxime l'exagération de la bonté divine ne peut plus se dissimuler. Bayle y va jusqu'à trouver indécent & absolument indigne de Dieu, de faire aux créatures des biens dont elles puissent abuser. Bayle critique les biens par les abus: Leibnitz excuse les abus par les biens. Ce que c'est que d'avoir l'esprit bien ou mal fait!

Les maximes suivantes, ne sont que celle-ci étenduë, développée, retournée, mise & remise dans tous ses points de vûë les plus odieux... Les Réponses ne sont non plus que l'*optimum*, la loi du meilleur, le *tant mieux* du total opposé & réopposé au *tant pis* des parties. Outre ces 19. Objections, M. Bayle en a bien d'autres: Tous ses écrits en sont comme imbibés. Notre Auteur le suit par tout, substituant par tout une fausse apologie de la Providence à une fausse accusation. En quoi cependant ce Livre est bon pour la Religion, c'est qu'il qualifie assez juste les erreurs de son Adversaire: M. Leibnitz ayant fait tout le contraire

de ce qu'il a remarqué dans la plûpart des Auteurs, qui ſont aſſez vrais dans ce qu'ils affirment, & ne s'écartent des bons principes que dans les négatives: au lieu que lui, il eſt plus heureux à nier, qu'à affirmer.

Il releve fort à propos ici, l'affectation avec laquelle Bayle a mille fois ramené ſur les rangs, l'impie ſyſtême des deux Principes, comme plus conforme à la raiſon que celui d'un ſeul Auteur de toutes choſes. Il y a bien de l'érudition étalée en cet endroit, ſur *Manés*, ſur *Zoroaſtre*, ſur *Hermés*, ſur *Oromaſdes* & *Arimanius*, ſur le *Zenebog* ou *Dieu noir* des Slaves, le *Vejovis* ou *Pluton* des Anciens, le *Querduſte* des Orientaux, l'*Irmin* ou *Hermin* des Celtoſcythes ou Germains, le *Theut*, le *Tor*, &c. Il n'y a pas moins d'érudition enſuite ſur le fonds même de la Doctrine, qui concerne ou qui ſe rapporte à ce dogme Manichéen.

Cette diſcuſſion jette M. Leibnitz dans celle de la poſſibilité des choſes. Il ſuit Bayle dans celle de la fa-

talité ſtoïque, dont il adoucit les termes plutôt qu'il n'en corrige la dureté intrinſeque. Il rapporte le ſentiment d'*Abelard*, ſuivant lequel Dieu ne peut jamais faire que ce qu'il fait, parce qu'il ne fait jamais que ce qui eſt convenable. Si les diverſités des termes ne faiſoient point les diverſités des penſées chez la plûpart des hommes, chez les hommes Philoſophes mêmes, on ſeroit ſurpris de voir M. Leibnitz rejetter le ſyſtême d'*Abelard* qui paroît le même que le ſien. Mais on n'eſt pas ſurpris de le lui voir rejetter aſſez doucement, & de ce qu'il ne l'accuſe au fond que de *Logomachie*, & de *changer l'uſage des termes*. Il n'accuſe non plus *Wiclef* que *de ce même mal entendu*. Il ſe peint bien dans les paroles qu'il ajoûte : *Je crois*, dit il, *que les habiles gens font tort à la vérité & à eux-mêmes, lorſqu'ils affectent d'employer ſans ſujet des expreſſions nouvelles & choquantes.* Il blâme *Hobbes* du même défaut ou du même ſyſtême.

Il ne fait pas plus de quartier,

peut être en fait-il moins à Spinosa dont l'expression est plus nouvelle & plus choquante. On sera surpris de notre *peut-être*... nous en sommes nous mêmes surpris au moment qu'il vient de nous échapper. M. Leibnitz ne veut point d'expression choquante, & il employe par tout en ce genre tout ce qu'il peut trouver de plus doux. N'y seroit-il que pour l'expression ? Pourquoi en effet toutes les fois qu'il parle de nécessité, de Wiclef, de Hobbes, de Spinosa, le nuage dont il semble s'envelopper, semble-t-il aussi s'éclaircir & le développer ? Après avoir relevé la dureté extrême de la nécessité, de la fatalité Spinosiste, il rapporte l'argument de Bayle qui étoit *ad hominem* à l'égard des Spinosistes. Bayle à qui il ne manquoit pour bien dire, que de le vouloir, se moquoit de ces Messieurs au sujet de la mort de Spinosa, arrivée à la Haye. Etoit-il donc, leur disoit-il, aussi *impossible que Spinosa, par exemple, ne mourût pas à la Haye, qu'il est impossible que deux & deux soient six ?*

A ce ſujet M. Leibnitz parle ainſi: *On peut dire de M. Bayle:* UBI BENE NEMO MELIUS, *quoiqu'on ne puiſſe pas dire de lui ce qu'on diſoit d'Origene;* UBI MALE NEMO PEJUS. Croit-on tenir notre Auteur? Deux lignes plus bas il ajoûte: *Cependant M. Bayle y joint ici un mot ſur la fin qui gâte un peu ce qu'il a dit avec tant de raiſon.* Voici ce mot de Bayle. *Or quelle contradiction y auroit-il en ce que Spinoſa ſeroit mort à Leide? la nature auroit-elle été moins parfaite? moins puiſſante?* Après ce que nous avons exposé du ſyſtême de M. Leibnitz, tout le monde ſent ici ſa réponſe. La mort de Spinoſa à Leide étoit poſſible *par rapport à la puiſſance de Dieu*, mais elle ne l'étoit pas, & *il ne faut pas s'imaginer qu'aucun évenement, quelque petit qu'il ſoit, puiſſe être conçu comme indifferent par rapport à ſa ſageſſe & à ſa bonté.* A ce propos il n'oublie pas le fameux Texte de l'Evangile: *Capillus de capite veſtro non peribit*, &c. Et Bayle eſt réfuté autant *ubi benè* quoique *nemo melius*, que *ubi*

male, quoique *nemo pejus* : parce qu'après tout il n'eſt réfuté que là où il eſt contraire au ſyſtême de M. Leibnitz.

Spinoſa ne lui eſt contraire que par la *néceſſité métaphyſique*, à laquelle il aſſujettit Dieu. La néceſſité que notre Auteur tire de la ſageſſe divine, il ne l'appelle que *Morale*. Mais n'eſt-elle pas tout auſſi métaphyſique que celle de Spinoſa ? elle eſt au moins auſſi abſoluë. Car Dieu eſt abſolument ſage en tout tems, en tout lieu, & dans toutes ſes opérations. *C'eſt une heureuſe néceſſité*, dit M. Leibnitz, *qui oblige le ſage de bien faire*. La néceſſité qui oblige Dieu de bien faire & qui l'empêche de mal faire, eſt une neceſſité très-abſoluë & très-naturelle; & M. Leibnitz l'appelle improprement *néceſſité morale*, uniquement parce qu'elle regarde la moralité des actions. C'eſt abuſer des termes : Dieu n'eſt libre que dans le choix des biens. Cet abus de M. Leibnitz vient, de ce qu'il lui plaît de regarder un moindre bien, comme un mal poſitif; &

de ſuppoſer que Dieu feroit mal, s'il ne choiſiſſoit pas le plus grand de tous les biens poſſibles.

Autant qu'il ſe déclare, au moins en apparence, contre la néceſſité des opérations divines, autant ſe déclare-t-il, réellement ſans doute & de bonne foy, contre la parfaite liberté d'indifférence. Il ne veut pas que Dieu ait conſtitué par un *decret arbitraire* la nature du bien & du mal moral. Il n'y auroit donc qu'à prendre le milieu, & à reconnoître avec les Théologiens deux ſortes de biens & de maux moraux, tels les uns par leur nature intrinſequement bonne ou mauvaiſe, les autres par la loy poſitive qui nous commande ou nous défend des choſes qui de ſoi ſont indifférentes. Malgré ſon bon eſprit de conciliation, M. Leibnitz ne veut point ici de milieu. En Geometre rigide, il ſemble ne connoître que des vérités éternelles, malgré la diſtinction qui lui avoit fait établir des vérités accidentelles & hypothétiques. Il donne tout à la ſageſſe de Dieu, & ne laiſſe rien à fai-

re à la liberté & au souverain domaine du Législateur. La puissance & la bonté pour lesquelles il paroît beaucoup s'intéresser, austérement bornées par cette Sagesse, & tout-à-fait dénuées de cette liberté, ne sont qu'une puissance & une bonté passives, méchaniques & aveugles malgré la sagesse, qui les entraîne plutôt qu'elle ne les dirige.

M. Leibnitz réfute fort bien les sentimens bizarres de Descartes & de Bayle, dont l'un rend les essences des choses dépendantes de la volonté de Dieu, & l'autre laisse en doute si elles dépendent de l'entendement divin. Il retombe ensuite dans son systême du meilleur qu'il traite désormais fort au long par de nouveaux discours plutôt que par de nouvelles preuves. Il y convient que c'est le systême même de Malebranche : il adopte la maniere dont ce Pere explique les miracles, & les rapporte à des loix générales, mais supérieures à celles de la nature, à celle au moins que nous connoissons. Enfin il le défend ouvertement con-

tre M. Arnaud & M. Bayle, & fait assez sentir qu'il n'en veut à celui-ci, qu'autant que celui-ci en veut à son système du meilleur. Il paroît en vouloir, quoiqu'à sa maniere & de loin, à ces deux fameux Auteurs, lorsqu'il attribuë à un naturel *malin* ou *misantrope*, cette maniere de décrier la Providence, en critiquant la nature, & en y trouvant plus de mal que de bien. Le malin seroit pour Bayle, le misantrope pour Arnaud : les Lettres Philosophiques l'attribuënt à Pascal.

La dispute devient sérieuse : Bayle est charmant ; il ne demande qu'à détruire ; il ne fait point de quartier au système du meilleur ; & l'on croiroit qu'il travaille tout de bon pour les interêts de la puissance & de la liberté du Créateur. *Le moyen le plus propre*, dit-il entr'autres argumens, *est nécessairement unique. Donc si Dieu a été porté invinciblement à se servir de ce moyen, il s'en est servi nécessairement. Donc il n'a pû faire que ce qu'il a fait ; donc ce qui n'est point arrivé, ou n'arrivera ja-*

mais, est absolument impossible. C'est M. Bayle qui parle ainsi. *Ubi benè nemo melius.*

TROISIE'ME PARTIE DE LA THEODICE'E.

Dans la troisiéme Partie de la Theodicée, il est question *du mal physique.* Selon l'Auteur *les souffrances & les monstres sont dans l'ordre.* Jusqu'ici on les avoit pourtant traités de désordres. Au reste ce n'est pas une expression échappée à M. Leibnitz en faveur de son systême: c'est le fonds de ce systême. *Les monstres même sont dans les regles,* dit-il plus bas: & il faudroit *violer les loix générales* pour les exclure. Quelles loix, quelles regles, quel ordre? L'Auteur convient que nous ne sommes *point capables de démêler cette conformité,* & que nous n'en avons point d'idée. Il pouvoit ajoûter que nous avons des idées toutes contraires de l'ordre & de la régularité des choses. Mais comment lui qui est un si grand Philosophe, admet-il &

veut-il nous faire admettre un ſyſtême philoſophique dont nous n'avons point l'idée, & qui eſt même abſolument contraire à toutes nos idées? Ces Meſſieurs rejettent les myſteres, & ils nous en donnent de leur façon.

En paſſant, l'Auteur inſinuë que l'état préſent de la terre eſt le réſultat de quelque grand embraſement ſuivi de *pluſieurs déluges & inondations*. Il cite Moïſe comme nous ayant appris cet embraſement pour *la ſéparation de la lumiere & des tenebres*. Mais il ne le cite point pour le Déluge qu'il a pourtant très-hiſtoriquement décrit. Cela s'appelle des ſyſtêmes ou des hypotheſes, dans des matieres pourtant où il n'eſt pas trop permis d'en faire. A ne conſulter même que la Philoſophie, on ne voit pas de quelle raiſon hiſtorique ni autre elle autoriſe un ſi grand Geometre à admettre ces déluges fréquens & ces embraſemens univerſels. La terre a des feux intérieurs qui ſuffiſent bien pour expliquer l'origine des matieres brû-

lées ou calcinées qu'on rencontre en mille endroits. Et les coquilles qu'on trouve répanduës dans tout le corps de la terre sont, ou les restes du Déluge universel que l'Ecriture nous fait sûrement connoître, ou l'effet immédiat & journalier de la circulation des eaux & de toutes les matieres terrestres que la pesanteur enfonce vers le centre, & que la chaleur centrale repousse de toutes parts à la circonférence.

M. Leibnitz passe à l'éternité des peines des damnés, & il rapporte tous les sentimens des Peres & des Hérétiques, sans prendre aucun parti lui-même. Un petit trait qui lui échappe en passant, fait bien voir ce que nous avons dit ailleurs, qu'avec une grande érudition on peut ignorer les choses les plus communes, & sçavoir la Theologie & la Religion sans être Theologien ni fort religieux. L'Auteur rapporte le sentiment de Gothescalc, qui croyoit que les réprouvés pouvoient par leurs prieres obtenir la modération de leurs peines. Sur quoi M. Leib-

nitz parle ainsi. *Le passage de la Messe des Morts est plus raisonnable, il demande la diminution des peines des damnés.* M. Leibnitz Luthérien & bel esprit connoissoit *la Messe des Morts ;* il avoit tout lû. Mais il ignoroit que cette Messe n'étoit que pour les Ames du Purgatoire : apparemment qu'il n'y croyoit pas, ou peut-être y croyoit-il trop, l'enfer n'étant sans doute que cela tout au plus, selon son esprit de modération & de conciliation, tant divine qu'humaine.

De là il retombe dans toutes les Questions qu'il a déja traitées, la liberté, le concours, la prédestination, la réprobation, l'origine du mal. Car absolument parlant cet Ouvrage-ci à la façon de ceux des Geometres, est plus enchaîné, synthétique, suivi & continu que méthodique, régulier & analytiquement distribué par ordre de développement, de déduction & de doctrine. Il est terminé par un Dialogue que le celebre *Laurent Valla* avoit fait pour justifier la Prescience divine, & que

notre Auteur a continué pour justifier la Providence.

Valla introduit Sexte Tarquin qui va consulter l'Oracle. Apollon lui répond, qu'il sera chassé de sa Patrie. Tarquin se fâche; Apollon replique qu'il prédit les destinées, mais qu'il ne les fait pas, & renvoye Tarquin à Jupiter: Valla ne va pas plus loin; le morceau est cependant beau & comme complet. M. Leibnitz ne s'en tient point là. De Delphes il fait aller Sexte à Dodone, à l'Oracle même de Jupiter. Ce Dieu lui répond que s'il veut n'aller point à Rome il sera heureux, parce qu'il ne sera ni injuste ni impudique. L'ambitieux Tarquin laisse là Jupiter & va à Rome, priant ce Dieu de concilier son innocence avec la Couronne qui l'attend. Jupiter le laisse aller. Et peut-être que M. Leibnitz auroit mieux fait de le laisser aussi, la Providence étant suffisamment justifiée par la liberté. Il croit son systême capable d'aller plus loin.

Theodore grand Sacrificateur de Dodone, plus curieux que Sextus, plus

plus ſcrutateur des ſecrets divins, demande à Jupiter pourquoi il renvoye ce pauvre malheureux à ſa propre volonté, à ſon libre arbitre. N'y auroit-il pas, dit-il, plus de miſericorde, plus de bonté, en changeant ſon cœur, de changer la mauvaiſe deſtinée qui l'attend? Jupiter renvoye Theodore à ſa fille Pallas, pour apprendre ſans doute les tréſors de ſa ſageſſe. Pallas n'avoit qu'un mot à dire, c'eſt que Jupiter ſouverainement libre lui-même, avoit droit de renvoyer Tarquin à ſa liberté, & que celui-ci n'auroit jamais à imputer ſes malheurs qu'à ſes crimes & à ſa mauvaiſe conduite.

Point du tout: M. Leibnitz avoit plus d'un talent: ſon eſprit étoit orné, & naturellement vif & brillant; il fait un petit Roman, auquel il auroit pû donner beaucoup plus d'étenduë, & qui pourroit ſervir de cannevas à de belles, & même à de jolies choſes. Pallas ouvre à Theodore le Palais des Deſtinées. *Il y a*, dit la Déeſſe, *des repréſentations*

non-seulement de ce qui arrive, mais encore de tout ce qui est possible. Et Jupiter en ayant fait la revûë avant le commencement du monde existant, a digeré les possibilités en mondes, & a fait le choix du meilleur de tous. L'idée est admirable, & le peu de détail que l'Auteur en fait, mériteroit une toute autre étenduë. La Déesse mene Theodore dans plusieurs de ces mondes, & lui fait voir Sextus dans l'un, renonçant à Rome, & vivant tranquille en homme de bien jusqu'à une extrême vieillesse; dans un autre, conditionné d'une autre façon; & par tout différent en quelque point du vrai Tarquin, tel qu'il lui plut de se réaliser dans ce monde réel.

Chaque appartement du Palais, chaque chambre étoit un monde; & à mesure qu'on montoit, les mondes devenoient plus beaux, jusqu'à celui-ci qui les terminoit tous en Pyramide, & étoit le plus beau, & le plus, ou plutôt le seul digne d'être réalisé hors des idées divines; comme si un monde indigne & incapa-

ble d'être réalisé pouvoit être regardé comme un monde possible; comme si un monde digne d'être représenté dans les *appartemens* mêmes en quelque sorte de la sagesse de Dieu, n'étoit pas digne d'être l'objet ou l'effet de sa puissance? Voici pourtant des paroles admirables, & qui justifient tout-à-fait la Providence. *Vous voyez*, dit Pallas à Theodore, *que mon pere n'a point fait Sextus méchant, il l'étoit de toute éternité, il l'étoit toujours librement, il n'a fait que lui accorder l'existence.* C'est dommage que des paroles si saines soient terminées par celles-ci; il n'a fait que lui accorder *l'existence que sa sagesse ne pouvoit refuser au monde où il est compris.* C'est en laissant la liberté à Tarquin, l'ôter formellement à Jupiter, sous prétexte *d'un mieux*, & d'une sagesse plus mathématique, plus méchanique que spirituelle & souveraine. Si l'on veut tant un mieux, un *optimum*, il est mieux d'être libre, & de pouvoir choisir à son gré, même le moins bon. Et puis, quelle chimere de prétendre

que Dieu ne peut pas faire tout ce qui lui en possible ? Y a-t-il de possibilité absoluë qui ne soit pas essentiellement relative à la puissance effective de Dieu ?

Le faux se dément par toutes sortes d'endroits. M. Leibnitz tout grand Geometre, & Geometre infinitaire qu'il étoit, a beaucoup borné, non-seulement la puissance de Dieu, mais encore la possibilité des choses, si toutefois il y a possibilité sans puissance, ou puissance sans possibilité. L'infini, surtout l'infini divin, plein & absolu est non-seulement infini, mais infiniment infini selon nos manieres philosophiques ou géométriques de le concevoir. Non-seulement il y a une infinité de mondes différens possibles, dans lesquels Sextus seroit différent, bon dans les uns, méchant dans les autres, Roi dans celui-ci, esclave dans celui-là, &c. Mais il y a même une infinité de mondes précisément les mêmes dans tout le reste, & qui ne differeroient que par des diversités qui tomberoient sur le seul Sextus,

Peut-on nier que Dieu ne voye distinctement, & que nous ne concevions nous-mêmes assez bien un monde qui ne differe de celui-ci qu'en ce que Sextus y seroit bon ? & si l'on accorde cette hypothese, cette possibilité, niera-t-on celle où le reste du monde étant le même, il n'y aura que le peché, & toute sorte de mal physique & moral d'ôté ? Or un monde précisément le même que celui-ci, au mal près, est un monde qui a tout le bien de celui-ci, & qui a plus de bien que celui-ci, quand ce ne seroit que par la négation du mal, c'est un monde en un mot *meilleur* que celui-ci. Donc celui-ci n'est pas un *optimum*, n'est pas le meilleur. C. Q. F. D.

Le fond de l'idée de M. Leibnitz est, ou nous paroît être que réellement il y a des biens ausquels la nature & Dieu même ne peut atteindre, sans le secours des maux du sein desquels nous les voyons éclore. Nous tenons cette idée pour tout-à fait fausse, fausse theologiquement, physiquement, geometriquement,

& dans tous les aspects qu'on peut lui donner. *Physiquement* il est faux que Dieu n'ait pas pû faire de Roses & quelque chose de mieux sans épines, qu'il n'ait point pû faire un printems perpetuel sans les excès de l'Hyver & de l'Eté, puisqu'actuellement même il y a des Païs sur la terre où ces excès sont inconnus. *Géométriquement* il est faux que l'irrégulier produise ou puisse produire le régulier, que des chaînons rompus puissent former une chaîne. *Theologiquement*, il est faux que Dieu n'ait pas pû s'incarner sans le peché, &c. Nous l'avons dit, c'est un principe constant & comme un axiome, que de soi le mal produit le mal, & le bien produit le bien; & que ce n'est que par accident & toujours par un principe de bien que le mal produit le bien.

Pour nous servir des exemples de M. Leibnitz, on brouille ensemble sans aucune regle diverses substances hétérogenes, des sels, des soufres, &c. Et de ce cahos très-informe il résulte pourtant des formes de corps ad-

mirables, des coagulations, des cryſtalliſations, des arbres de Diane, &c. Eſt-ce l'irrégularité, le trouble, la confuſion de nos mouvemens qui produit la régularité de ces corps ? Non ſans doute : mais c'eſt qu'il y a par tout dans la nature un principe de régularité répandu qui s'empare des corps au moment que nous ceſſons de les embrouiller, & qui tendant uniquement à les débrouiller, le fait toujours d'une maniere digne de la nature, & de celui qui lui donne ces loix. Nos déſordres phyſiques & autres vont directement contre l'ordre toujours ſubſiſtant, contre des loix toujours en vigueur, contre des regles toujours actives & agiſſantes, ſoit de méchanique, ſoit de providence. Dès que nous ceſſons d'uſer ou d'abuſer du droit que la liberté nous donne de contredire ces regles, ces loix, de ſuſpendre, de troubler cet ordre ; cet ordre, ces loix, ces regles reprennent le deſſus, & tout reprend ſinon ſon premier arangement, ſa premiere

forme, du moins une forme, un arrangement tel que la nature ou la Providence en ont une infinité en reſerve pour répondre à tous les déſordres ſpécifiques que nous introduiſons. Le mal n'eſt donc tout au plus que la cauſe occaſionnelle, l'occaſion du bien : le bien ſeul en eſt la cauſe efficiente ou efficace, la cauſe tout court.

RECAPITULATION DE LA THEODICE'E.

Le Livre de M. Leibnitz contient, outre les Eſſais, divers morceaux qui s'y rapportent. D'abord ces Eſſais ſont ſuivis immédiatement d'une eſpece de Récapitulation intitulée, *Abregé de la Controverſe réduite à des argumens en forme.* Ce titre eſt parlant : c'eſt cela, & ce n'eſt que cela. M. Leibnitz y réduit ſa doctrine à un petit nombre de ſyllogiſmes, & les objections de Bayle à un nombre d'objections qu'il accompagne de ſes propres Réponſes : le tout en une quinzaine de pages.

REFLEXIONS SUR HOBBES.

Suivent des *Reflexions ſur l'Ouvrage de Hobbes*. M. Leibnitz traite cet Auteur & ſon Livre *de la liberté, de la néceſſité & du hazard* à ſa maniere, c'eſt-à-dire, avec beaucoup de politeſſe & d'humanité, ce qui eſt toujours louable, mais avec beaucoup de tolérance & de conciliation. Il avouë pourtant *qu'il y a quelque choſe d'étrange & d'inſoutenable dans les ſentimens de M. Hobbes*. Ce *quelque choſe* eſt encore bien radouci; & toute la doctrine de Hobbes, tout ce qui lui eſt propre, a paru aux vrais Catholiques aux vrais Chrétiens, aux vrais Philoſophes mêmes, plus qu'étrange, & tout-à-fait inſoutenable, ſpinoſiſte & impie. Quel bon ſens donner en effet à ces principes rapportés par notre Auteur même? *Que les Doctrines touchant la Divinité, dépendent entierement de la détermination du Souverain*: que *Dieu n'eſt pas plus cauſe des bonnes que des mauvaiſes actions des crea-*

tures; que *la conduite de Dieu n'est toujours juste*, que *parce qu'il n'y a personne au-dessus de lui qui le puisse punir & contraindre* : que *tout ce qu'on dit de Dieu n'est que ceremonie & compliment qui n'atteint pas jusqu'à lui* : que *les peines des méchans doivent cesser par leur destruction* : que *les corps seuls sont des substances.*

M. Leibnitz, proscrit assez, sinon tout ce fond de doctrine, du moins toutes ces expressions : si Hobbes l'avoit consulté, peut-être n'auroit-il pas mieux pensé, mais il auroit parlé mieux, & d'une maniere plus édifiante. Sur quoi notre Auteur approuve Hobbes, c'est sur ce qu'il proscrit le prétendu hazard de la liberté. Car dans le vrai il y a une espece de hazard pour nous dans le systême de la liberté, en ce que nous n'en voyons pas *la cause de la cause.* Car la simple cause, nous la voyons. L'ame libre est cause précise & immédiate de tout ce que nous lui voyons faire ou de tout ce que nous en éprouvons. Nous sentons

assez que nous voulons, que nous formons notre volonté. Passé cela, nous n'y voyons que par la foy ou par le sentiment intérieur qui nous disent que sans aucune cause préexistante nous causons nous-mêmes notre volonté. Tous ces Philosophes physiciens voulant toujours rendre raison de tout, vont jusqu'à la cause de la cause, & anéantissent par-là la liberté qu'ils feroient mieux d'avouer de bonne-foy qu'ils ne comprennent pas, que de trop vouloir la comprendre, en l'assujettissant à leur maniere de concevoir toutes choses, par des raisons physiques, corporelles & méchaniques.

Notre Auteur ne veut pas qu'on dise que nous *voulons vouloir*, & il s'imagine que le progrès en iroit à l'infini; & qu'il faudroit une troisiéme volonté pour *vouloir vouloir*, & une quatriéme &c. Cette expression *je veux vouloir*, est à la vérité bizarre & impropre : elle est pourtant phylosophiquement juste, si on fait répondre à celle-ci, *je veux parce que je veux*, qui caractérise

fort bien l'espece d'*asséïté* de la volonté libre. Tout est dit dans ce mot: *Sit pro ratione voluntas*. Hobbes pour éviter l'espece de hazard qu'il imagine ici, a recours à la *néceſſité*. M. Leibnitz plus précautionné, releve cette expreſſion, & lui ſubſtituë la *détermination*. Nous ſommes *neceſſités*, dit Hobbes, nous ſommes *déterminés*, dit M. Leibnitz. S'il ne veut pas dire ce que dit Hobbes, Hobbes au moins a voulu dire ce que dit M. Leibnitz. Dans ſa derniere Analyſe, toute la diſpute ſe réduit à une néceſſité phyſique de la part de celui-là, & à une néceſſité morale qui eſt très-phyſique de la part de celui-ci. La certitude eſt au moins la même des deux côtés.

Remarques ſur le Livre de l'origine du Mal.

Ces Réfléxions ſur Hobbes, que nous ne faiſons qu'indiquer, ſont ſuivies de *Remarques ſur le Livre de l'origine du mal publié*, dit le titre, *depuis peu en Angleterre*. Nous

ne connoiſſons point ce Livre que M. Leibnitz traite de *Bel Ouvrage* digne de beaucoup d'égards. Il fait entendre que dans la premiere moitié, l'Auteur s'accorde aſſez avec lui ſur l'origine du bien & du mal ; mais que la ſeconde moitié eſt bâtie ſur des principes oppoſés aux ſiens. Ces principes oppoſés ſont, ſelon le rapport même de M. Leibnitz, une *véritable liberté d'indifférence d'équilibre, vague, entiere & abſoluë.*

Il traite les effets de cette pleine liberté, d'*élection ſans cauſe & ſans raiſon.* Il outre les choſes pour avoir droit de décrier ce ſentiment. L'ame eſt toujours la cauſe de ſon élection, de ſa volonté, de ſa détermination, avec le concours de Dieu & par un pouvoir reçû de lui. Et pour ce qui eſt de la raiſon, l'ame eſt une puiſſance raiſonnable & intelligente qui agit avec connoiſſance de cauſe & avec raiſon. M. Leibnitz voulant tout expliquer en Phyſicien, ne veut point comprendre ce mouvement primitif que l'ame ſe donne *ab intrinſeco.* Il veut un en-

chaînement de causes & d'effets qui n'a lieu que dans le systême des corps, & nullement dans celui des esprits.

Cependant dans la Physique même & dans le systême des corps & de leurs mouvemens, on est évidemment obligé de recourir à un premier mouvement qui n'a été produit par aucun autre, ni par aucune espece de cause physique & corporelle ; & par conséquent à un premier moteur, lequel n'ayant reçû d'aucun autre ce mouvement, & étant soi même exempt de mouvement, mouvement corporel, l'ait comme créé, ou si l'on veut, tiré de la puissance de la matiere où il n'existoit pas quoiqu'il y pût exister.

Or, pour créer ou pour produire ce mouvement primitif, prétendra-t-on que Dieu, au défaut des causes physiques, a été mû lui-même par des causes morales, par des motifs capables par eux-mêmes de déterminer sa volonté ? M. Leibnitz le prétend sans doute, & il s'en

explique tout-à-fait. Mais qu'eſt-ce que des motifs capables de déterminer la volonté de Dieu ? Eſt-ce quelque choſe d'intérieur ou d'extérieur ? Rien d'extérieur n'eſt capable de déterminer Dieu. Cet intérieur, eſt-ce une néceſſité de nature ? Mais il y auroit de l'impieté & de l'abſurdité à dire qu'une néceſſité de nature en Dieu le détermine à créer le monde, à produire le mouvement. La nature du monde ſeroit comme enchaînée alors avec Dieu par une néceſſité de la nature divine, & ſeroit comme une partie eſſentielle de cette nature divine.

Et ces motifs qui déterminent Dieu à produire le mouvement exiſtent-ils eux-mêmes *ſans cauſe & ſans raiſon*, ou ſont-ils l'effet d'autres motifs, d'autres mouvemens ſpirituels cauſés eux-mêmes par d'autres à l'infini ? Le ſyſtême de l'harmonie préétablie va aſſez là dans l'eſprit de l'Auteur. Selon lui la ſuite des opérations de notre ame n'eſt qu'une chaîne de penſées qui ſe développent parallelement à la chaîne

méchanique des mouvemens ou opérations de nos corps. Ce n'eſt pas le hazard ſans doute qui préſente à Dieu les motifs qui le déterminent. M. Leibnitz ne veut point de hazard, puiſque ſous prétexte de l'ôter, il proſcrit toutes les vrayes notions de la liberté.

Non ce n'eſt point le hazard, mais c'eſt la pure & parfaite liberté de Dieu qui le détermine à ceci ou à cela, ſelon les motifs de ſageſſe, de bonté, de liberté même qui ſont toujours préſens à ſon intelligence, mais qui n'agiſſent ſur lui que lorſqu'il le veut, ou même qui n'agiſſent & ne le meuvent qu'improprement, ſon mouvement ne venant que de ſa pleine liberté. Il y a ici une équivoque, & en même-tems un myſtere. L'équivoque eſt dans l'expreſſion même de notre Auteur, lorſqu'il dit que ce ſeroit agir ſans cauſe, ſans raiſon & à l'aveugle que d'agir avec une liberté d'indifférence & d'équilibre. La liberté ou plutôt l'eſprit libre eſt une cauſe poſitive & efficiente; & cette liberté eſt eſſen-

tiellement raiſonnable, intelligente, éclairée. N'eſt-ce pas aux eſprits ſeuls qu'on attribuë la liberté? & n'eſt-ce pas l'axiome univerſel des Philoſophes que *nihil volitum quin præcognitum.*

Nous avons ajoûté qu'il y a ici un myſtere. Nous en ſçavons aſſez pour conſtater l'exiſtence d'une liberté divine & humaine, pour ôter les équivoques dont on l'embrouille, & répondre aux objections qu'on lui oppoſe. Mais de ſçavoir en quoi conſiſte la nature, l'eſſence & le comment de la liberté, comment l'ame rompt elle-même ſon équilibre, ſe donne le mouvement, ce que c'eſt même que ce mouvement, voilà le myſtere qu'il faut croire comme une infinité d'autres choſes dont nous ſommes forcés, dans la Phyſique même, de reconnoître l'exiſtence, ſans en pénétrer l'eſſence. Mais les Philoſophes veulent tout expliquer, prêts à rejetter tout ce qu'ils ne peuvent ſoumettre à leurs principes, à leurs ſyſtêmes, à leurs explications. Ils ont beau le

tenter : ils feroient mieux de croire ce que la foy & le ſens commun même perſuade à tous les hommes, qu'ils ſont libres, & tout-à-fait maîtres de leur volonté, dans toutes les occaſions au moins où ils agiſſent humainement, & ſans s'aſſervir eux-mêmes à leurs paſſions ou à leurs mauvaiſes habitudes.

Cauſa Dei aſſerta per, &c.

Outre les petits Opuſcules dont nous venons de parler, la Theodicée eſt & a toujours été dans ſes premieres éditions terminée par un petit Traité Latin, qu'on peut qualifier de Traité Theologique, dont voici le titre : *Cauſa Dei aſſerta per juſtitiam ejus, cum cæteris ejus perfectionibus cunctiſque actionibus conciliatam.* C'eſt ici un dernier effort de conciliation, & un grand trait d'habileté de la part de ce très-intelligent négociateur.

Abſolument & à quelque prix que ce fût, il vouloit ſe concilier les Theologiens Scholaſtiques, ſur tout

ceux qui le ſont par état. Ayant donc l'ambition de devenir un Auteur Claſſique, il a digeré ſa doctrine ſelon la méthode Scholaſtique, ſans oublier la langue de l'école, les termes mêmes & les plus petites façons. Ce petit Traité eſt fort méthodique, & ne laiſſe pas de renfermer les principales queſtions de la Theologie. Le dogme en eſt le même que celui de la Theodicée, & il y eſt beaucoup plus nettement expoſé, & tout-à-fait débarraſſé de mille queſtions incidentes, de pure érudition, ou même de pure Philoſophie. Il mérite l'attention des Theologiens : & ils y trouveront à profiter ſoit pour adopter beaucoup de bonnes choſes, d'expreſſions, de tours, de preuve, de points de vûë lumineux qui y ſont répandus, ſoit pour la réfutation de ce fonds d'optimiſme ſpinoſiſte qui y eſt peut-être mieux expoſé qu'on ne le trouve par tout ailleurs.

ARTICLE LIX.

DISCOURS SUR L'HARMONIE. A Paris chez Jacques-Nicolas le Clerc, Grand'Salle du Palais, à la Prudence. 1737. *Avec Approbation & Privilege du Roy. Pages* 89.

CE Discours, si nous nous en rapportons à l'Avertissement du Libraire, fut composé en Latin pour être prononcé dans un païs éloigné de Paris, & l'an 1733, fut l'époque de sa naissance. L'Auteur le traduisit en même tems pour une Dame, tel qu'on vient de l'imprimer. N'allons pas plus avant, & ne nous permettons point de dévoiler au public un secret que la modestie de l'Auteur veut lui faire apparemment. Réussira-t-il pourtant à se cacher? nous ne le croyons pas. Aux beautés répanduës dans ce Discours, & au tour sous lequel elles se présentent, il est difficile de méconnoître la Muse brillante qui a si gé-

néralement enlevé les ſuffrages depuis quelque tems. Arrêtons-nous. Nous céderions trop volontiers au plaiſir d'en dire davantage.

Un Exorde ſimple, amene une diviſion auſſi naturelle. L'Auteur ne s'attache point à montrer que la Muſique doit plaire, vérité trop claire pour avoir beſoin d'explication; ni à développer comment elle plaît, ce ſeroit analyſer froidement les cauſes d'un plaiſir dont on jouit toujours avec tranſport. Son deſſein mieux conçû, eſt d'établir la nobleſſe de l'harmonie, & d'en expoſer les nombreux avantages. Il ne veut point, pour le prouver, recourir à toutes ces figures auſſi hardies pour l'ordinaire, qu'elles ſont ſouvent puériles. C'eſt-à-dire, qu'il en corrige l'abus, & qu'il les employe, même avec profuſion, pour embellir des vérités qu'il veut que nous croyions ſolides. L'imagination, a dit un Auteur très-celebre, du P. Mallebranche, ſervoit dans lui un ingrat qui ne s'occupoit qu'à la décrier; on pourroit appliquer la même penſée à l'Auteur de

ce Diſcours ; ces ornemens de l'Eloquence, qu'il appelle ſimplement *les beautés & les Dieux du Pedantiſme*, deviennent ſous ſa plume de charmans interpretes des plus jolies penſées & des ſentimens les plus delicats.

PREMIERE PARTIE.

Les trois prérogatives qui démontrent la nobleſſe de l'harmonie ſont l'antiquité de ſon origine, l'étenduë de ſon pouvoir, & la vénération de tous les peuples pour elle.

L'antiquité de ſon origine. Les arts comme les familles, ont communément leurs chimeres. On emprunte dans des Fables obſcures une illuſtration qu'on ne peut pas trouver dans la fidele hiſtoire. L'origine de la Muſique eſt clairement de même date que le monde. C'eſt à *Eve* même que nous en ſommes redevables. « L'aimable compagne du » premier mortel fut l'inventrice » des premiers ſons meſurés ; elle » entendit les gracieux accens des

» oiſeaux; devenuë leur rivale elle
» eſſaya ſon goſier ; elle y trouva
» une fléxibilité qu'elle ignoroit, &
» des graces plus touchantes que
» celles des oiſeaux mêmes..... enfin
» inſtruite *par les Amours déja nés*
» *avec elle*, elle ſe fit un art par
» lequel après ſa diſgrace, elle ſçut
» ſouvent adoucir & charmer les
» peines de ſon époux exilé avec
» elle. „ Eve tranſmit ſon goût &
ſes talens à ſa poſtérité. L'Auteur en
trouve la preuve dans l'Hiſtoire Sacrée & Prophane, & rien n'eſt plus
ingénieux que le parti qu'il a ſçû
tirer des differens traits que l'une &
l'autre ont pû lui fournir. L'éloge
de la Muſique ancienne, eſt ſingulier.
Oui, la Muſique ne fut peut-être
jamais plus réguliere que chez les
premiers Peuples. " Alors dans ſon
» Printems, telle encore qu'une jeu-
» ne Nymphe, belle ſans fard, vive
» ſans affectation, elle marchoit à
» la ſuite de l'aimable Nature. . . .
» elle eſt à préſent plus occupée à
» recouvrer ce qu'elle a perdu de
» beautés qu'à en chercher de nous

» velles. . . . Etqu'on ne dise point
» que la Musique alors étoit trop
» simple, trop peu variée ! Déja l'y-
» voire, l'airain, & les bois précieux
» s'étoient animés sous les doigts
» legers de l'Harmonie. „ Tout ce morceau est hazardé sur la foy de *Dom Calmet très-profond connoisseur de l'Antiquité.*

Le pouvoir de l'Harmonie, n'est borné que par les limites mêmes du monde ; tout l'empire de la nature, est l'empire de l'harmonie. Nous ne pouvons nous refuser au plaisir de transcrire ici quelques images de l'Auteur à ce sujet. “ A la voix de
„ l'Harmonie, *cette Reine aimable*
„ *de l'air*, les êtres les plus insensi-
„ bles sont animés, les êtres les plus
„ tristes sont égayés, les êtres les plus
„ féroces sont attendris ; par tout
„ où elle passe, la Nature s'embel-
„ lit, le Ciel se pare, les fleurs s'é-
„ panouissent, dans la solitude la
„ plus muette tout se réveille, l'af-
„ freux silence s'enfuit, tout vit,
„ tout entend, tout prend une voix
„ pour applaudir....., Amphion
„ touche

„ touche la lyre, les montagnes s'é-
„ branlent, les pierres vivent, les
„ marbres respirent, les rochers mar-
„ chent, une Ville vient d'éclore,
„ je vois Thebes.

A la suite d'Amphion, arrivent Arion & Orphée, & leur Histoire est peinte avec un feu, une énergie, un enthousiasme digne du sujet ; ces objets usés reparoissent dans ce discours avec toutes les graces, qui peuvent accompagner une nouveauté piquante.

De la Fable, l'Auteur passe à la réalité, qui l'auroit crû ! C'est à la Musique que nous devons nos mœurs, nos loix, nos coûtumes, le bonheur enfin de vivre ensemble.
„ Les premiers humains se sentant
„ encore du cahos, encore errans,
„ sans loix, sans mœurs, sans Pa-
„ trie, habitans enfin des antres sau-
„ vages, furent humanisés, attirés
„ dans des murs, réunis sous des
„ loix par les accords de quelques
„ mortels déja plus cultivés, qui,
„ dans des Chansons engageantes,
„ leur vantoient la beauté de la rai-

„ ſon, les avantages de la ſocieté, „ les charmes de l'ordre." Que nous dit enfin notre éloquent Orateur? L'Harmonie enchante les maux, & ſuſpend la douleur .... La maniere dont ſe guérit la piquenre de la Tarentule, trouve ici naturellement ſa place. „ Harmonie charmante, ſeule „ tu connnois donc les chemins du „ cœur, ſeule tu ſçais endormir les „ chagrins importuns, aſſoupir les „ noirs ſoucis, éclaircir les nuages „ de la ſombre mélancolie, ſeule „ par la rapidité de tes ſons tu viens „ rendre au ſang trop lent dans ſes „ canaux une circulation plus agile; „ une fluidité plus facile aux eſprits „ engourdis, un jeu plus libre aux „ organes appeſantis.

„ Quelle reſſource au milieu de „ nos ennuis! Importuns Philoſo- „ phes, Stoïciens orgueilleux, en „ vain nous prêchez-vous ſous des „ termes fleuris une patience muet- „ te, une inſenſibilité ſuperbe, une „ conſtance faſtueuſe! vos précep- „ tes effleurent tout au plus la ſu- „ perficie de l'ame ſans la pénétrer;

„ ſans la guerir .... vole dans mon „ cœur, riante harmonie; une voix „ touchante vient frapper mon oreil„ le, déja le plaiſir paſſe dans mes „ ſens .... ainſi à la gloire de cet „ Art, ſouvent mille raiſonnemens „ du pointilleux Seneque, valent „ moins pour diſtraire nos peines „ qu'une Symphonie gracieuſe du „ ſublime Lully.

Le goût que nous avons pour l'Harmonie, eſt un goût commun à tout ce qui reſpire, nous renvoyons nos Lecteurs aux détails dans leſquels l'Auteur entre pour le prouver .... „ Solitaire Philomele .... „ l'Echo veille avec toi; avec lui tu „ t'entretiens de tes anciens malheurs; „ tes airs, tes ſoupirs portés au loin, „ diminuënt l'horreur du vaſte ſilen„ ce; pour l'entendre exhaler ſa pei„ ne, la ſœur du Soleil abſent pro„ mene plus lentement dans les plai„ nes de l'air ſon Char argenté; elle „ s'abbaiſſe, elle ſemble ſe fixer ſur „ ton bocage, & la Déeſſe du matin „ te retrouve encore dans la plainte „ & dans les veilles amoureuſes ....

„ Comme la beauté, une voix bril-
„ lante, n'eſt nulle part étrangere...
„ ſemblable à l'Aſtre du jour, elle
„ n'eſt jamais hors de ſon Empire,
„ & par tout où il eſt des cœurs, elle
„ a des ſujets & des Autels.

Enfin la veneration de toutes les Nations pour l'Harmonie, eſt une derniere preuve de ſa Nobleſſe, tous les âges, tous les peuples lui ont rendu par tout un égal hommage, & ce culte univerſel, pour ainſi dire, eſt un centre commun auquel viennent ſe réunir les caracteres les plus oppoſés. On devine tout ce qu'a pu dire l'Auteur à ce ſujet. L'Iroquois féroce, & le François poli, conduits par le même attrait, ſe livrent aux douceurs du Chant; la Religion elle-même, pour s'exprimer, emprunte les accords de l'Harmonie, il ſemble que nos vœux ſoient plus fervents, plus dignes du ſouverain Etre, lorſqu'elle les anime; lorſqu'elle ſe charge de les rendre, &c. Les exemples pris de l'Hiſtoire ſainte, & de la Mithologie, donnent du corps & de l'éclat à ces penſées.

SECONDE PARTIE.

Venons à la ſeconde Partie. La République peut ſe conſiderer ſous deux rapports. C'eſt un état politique, c'eſt un état litteraire. L'Harmonie contribuë au bonheur du premier, & a l'embelliſſement du ſecond; elle perfectionne les mœurs, elle rend les Arts plus floriſſans. Qui ſeroit donc aſſez incrédule pour conteſter ſon utilité? on ne l'imagine pas communément; c'eſt qu'on n'approfondit point, ou qu'on ſe laiſſe éblouïr par de trompeuſes apparences. L'Harmonie dans ſes vrais caractéres, eſt une ſcience inſtructive, une Philoſophie aimable, une morale vertueuſe, moins aride ſans doute que celle des Zenons & des Chriſippes, *mais mieux apprêtée, & plus appropriée au goût de l'humanité;* il faut à l'homme un guide. Sa foibleſſe, ſes erreurs, ſont un lieu commun, qui a épuiſé mille fois toutes les déclamations de l'éloquence. Hé bien! ce guide, ce Maître, c'eſt la Muſique; Maître ingenieux, qui

n'a point l'austerité du Pedantisme, qui n'en prend point les tons altiers, qui par des chemins détournés & couverts réforme nos idées sans révolter notre délicatesse, qui nous présente le devoir sous l'air du plaisir, qui nous méne au vrai par des sentiers fleuris, & nous séduit au profit de la raison, &c.

La Musique éclaire l'esprit, elle l'annoblit, elle l'éleve, elle calme les passions les plus violentes, elle modere les transports les plus boüillans. Pouroit-on avec quelque pudeur lui opposer pour l'utilité les autres sciences ? L'Auteur entreprend d'établir sa superiorité sur elles, & c'est à notre avis l'endroit de son discours où il a mis plus d'art & plus d'esprit. En attaquant tous ces ennemis de front & à découvert, peut-être la Victoire auroit-elle balancé ? Que fait-il ? il employe l'habile reticence, il examine l'Eloquence, la Géometrie, l'Astronomie, l'Algébre même, l'Histoire, la Philosophie, & il les présente par ce qu'elles ont toutes de foible, & quelquefois de

méprisable, pour célébrer sur leurs débris le triomphe de l'Harmonie. Prenons un exemple qui puisse faire juger de tout ce que nous sommes forcés d'omettre. Nous vantera-t-on l'Histoire, » qu'y trouverons-» nous ? les caprices des peuples, » les fautes des Rois, les révolu-» tions, les décadences, l'Empire » antique de l'opinion & de l'interêt, » le regne du hazard, le long ta-» bleau de toutes les miseres de nos » ayeux, tableau funeste, scene dé-» plorable que le voile de l'éternel » oubli devroit plûtôt dérober à ja-» mais aux regards de la posterité; » science de l'Histoire, science sou-» vent désolante, qui présente plus » de coupables exemples à fuir que » de vertueux modeles à suivre.

Aussi quelle comparaison à faire de tous les Sçavans, quels qu'ils soient, Orateurs, Historiens, Philosophes, &c. avec les sujets de la divine Harmonie ? » Atrabilaires » pour la plûpart, Misantropes rê-» veurs, malheureux par choix, fol-» les victimes des veilles cruelles,

» Martyrs stupides d'un sistême inu-
» tile au bonheur. " Oseroient-ils soûtenir le paralelle? » Entrons au
» contraire sous ces portiques gra-
» cieux, sous ces berceaux de ver-
» dure, où par de charmantes voix
» l'Harmonie nous appelle, les
» fronts y sont ouverts à l'allegres-
» se, les yeux y sont riants & sin-
» ceres, les esprits cultivés & enri-
» chis des plus brillantes idées de
» la Poësie & de la Fable, Citoyens
» vrais, aimables & aimés, officieux
» & reconnoissans, unis & heureux
» .... là le premier mérite est d'être
„ aimable, la premiere science est
» d'être heureux, & les talens ne sont
» rien, s'ils ne vont au plaisir, à
„ l'union, au bonheur.

C'est donc une vérité, & une vérité même Philosophique, que la Musique l'emporte sur toutes les Sciences connuës pour le bonheur des Etats, & pour l'avancement de la vertu! Quelle injustice ne lui a-t-on pas faite, hélas! jusqu'ici?

Elle n'est pas moins utile aux beaux Arts pour perpetuer leur Empire &

augmenter leur éclat. C'eſt d'elle qu'ils empruntent leurs beautés les plus touchantes. C'eſt peu dire, c'eſt à elle qu'ils dûrent leur naiſſance, les Sciences parurent d'abord introduites & préſentées aux hommes par l'Harmonie. Les premiers Hiſtoriens chanterent, & les Philoſophes les plus graves mirent en Muſique leurs loix & leurs leçons. La ſerieuſe Tragedie ſe montra ſous ſes auſpices, la riante Thalie lui dut ſon enjoüement & ſes ſaillies, &c. Ce qu'elle fit autrefois, ne le renouvelle-t-elle pas de nos jours? Ici l'Auteur fait une peinture gracieuſe de nos Opera ; qu'il penſe bien differemment de M. de Saint Evremond, & de tant d'autres, qui n'ont pu approuver ce genre de peindre les paſſions, & de les rendre aux yeux de la multitude. Rien, ſi l'on veut l'en croire, n'eſt plus dans le vrai & dans le naturel, oſeroit-on le dire? il eſt moins Orateur pour perſuader dans tout ce diſcours, que Poëte pour plaire, il parcourt nos plus célébres Opera, & il en tire des inductions pour donner de la

vraiſemblance à ces aimables Paradoxes. Nos Chanſons même, ce genre dans lequel on ne nous diſpute pas de l'emporter ſur les autres Nations; nos Chanſons lui fourniſſent des raiſonnemens, qui pour n'être pas convainquants, n'en ſont pas moins ingénieux; enfin il ſaiſit l'occaſion de s'expliquer ſur notre Muſique & ſur celle d'Italie; & il le fait de façon à ne mécontenter perſonne, il réſerve à la nôtre tous les droits dont nous ſommes ſi juſtement jaloux; il ne conteſte point à l'autre ce qui lui attire tant de partiſans, même parmi nous. Telle eſt l'œconomie de ce diſcours dont les bornes d'un extrait ne nous ont pu permettre que de donner une idée légere, on le lira, & nous ſerons charmés d'en faire naître l'envie. La critique ſcrupuleuſe grondera un peu, & peut-être beaucoup dans bien des endroits, mais elle n'empêchera pas qu'on n'applaudiſſe à un plus grand nombre de morceaux, ſur tout quand on voudra penſer à la jeuneſſe de l'Auteur, lorſqu'il compoſa ce

discours, & nous ne doutons point qu'on ne soit très-satisfait de trouver dans un simple jeu d'esprit toutes les richesses de l'expression, & tout l'enthousiasme de la Poësie.

ARTICLE LX.

RECUEIL DES TRAITE'S, Manifestes, & autres Piéces curieuses, concernant l'Election au Royaume de Pologne, & la presente Guerre, deux vol. in 4°. premier vol. 402 pages, second vol. 378 pages.

CE Titre est extrêmement juste, les deux Volumes ne contiennent que ce qu'ils annoncent, on a ramassé tout ce qu'on a pu d'écrits contradictoires, qui ont paru depuis quatre ans, on les a mis ensemble, sans se permettre la moindre réflexion. Avec un peu plus de soin, on en auroit trouvé quelques autres que nous avons été surpris de n'y point remarquer, & qui certainement ne méritoient point l'exclu-

ſion. Ce ſera de quoi enrichir une nouvelle Edition, à moins qu'on ne l'ait fait par complaiſance pour M. Rouſſet, que nous ſuppoſons occupé à refondre ſon grand Ouvrage des Interêts des Princes, & à réparer les bréches que l'arrangement préſent a faites à ſon ſiſtême. Il eſt grand raiſonneur, & encore plus excellent compilateur, & ſûrement nous retrouverons chez lui ce qui nous manque ici. Si nous connoiſſions l'Editeur ou l'Imprimeur, nous prendrions la liberté de leur faire de charitables reproches ſur leur négligence effroyable à veiller ſur l'impreſſion. Il s'y eſt gliſſé des fautes tout-à-fait choquantes. Des *années* pour des *Armées*, des *Eminences* pour des *excellences*, des *Lettres de* pour des *Lettres à*, &c. paſſe encore pour celles-là ; elles ne peuvent tromper perſonne, mais il y a, de plus, des mépriſes conſidérables pour les noms & pour les dattes, & cela ſeul ne ſuffit-il pas pour ſurprendre le jugement de ceux qui viendront après nous, & qui n'au-

ront point pour ſe conduire, & réformer ces erreurs, l'avantage comme nous, d'avoir vû les choſes par eux-mêmes ? Un nom eſtropié ou ſuppoſé, une Piece antidatée ! Les Sçavans ſe partageront, la Diſcorde ſecoüera ſon flambeau, la Vérité noyée dans un tas énorme de raiſonnemens, de citations, de conjectures, de Volumes, diſparoîtra ; que deviendront les pauvres humains ? Ils ſeront le joüet & la victime des paſſions & du caprice de ces maîtres de nos penſées. *Quidquid delirant Reges, plectuntur Achivi.* Si la ſçavante Antiquité ſe dévoiloit à nos yeux, ſi ces Héros de la Litterature paroiſſoient parmi nous, qu'ils riroient des vains efforts de leurs Commentateurs ! Et pourquoi ? Pour fixer un mot, dont au fonds peu importe de connoître la véritable ſignification, ou déterminer une epoque auſſi indifferente pour notre inſtruction. N'eſt ce pas ramaſſer des épingles, & ſacrifier à cette manie les plus précieuſes richeſſes ?

On comprend que ces Recüeils ſont plus faits pour la poſterité, que pour nous, & qu'ils ſont les Monumens les moins ſuſpects de la Tradition. Ceux parmi nous qui aiment à connoître les grands objets, & à les approfondir, ont lû ces Piéces en détail dans le tems, la mémoire en eſt encore toute fraîche ; ils n'y apprendroient même qu'une partie de ce qu'ils ſçavent. Les autres dont la molle curioſité aura négligé de les voir dans la chaleur même des évenemens, n'auront pas plus d'empreſſement à les conſulter dans ce Recüeil. On ne lit point les gros Volumes, quand on eſt effrayé des ſimples Brochures.

Eſt-il bien vrai qu'au moyen de ces compilations, la poſterité ſera en état de juger ſainement des grandes révolutions qui l'auront précedée, & d'en former une Hiſtoire fidéle ? La Theſe eſt exacte, pourvû qu'on ne l'outre point. La poſterité à peu près ſçaura par-là tout ce qui ſe ſera paſſé, tout ce qui ſera arrivé au grand jour, ſans pouvoir pourtant

pénétrer dans les ombres & les myſteres du Cabinet, elle lira ce qui ſe ſera publié, elle ignorera ce que la ſcience politique aura habilement ſupprimé, rien ne lui échappera de ces prétextes répandus avec éclat; mais les motifs réels ſeront pour elle comme pour nous un myſtere où ſes méditations échoüeront; elle apprendra de ces méchancetés ſans nombre que la paſſion, l'interêt, la vangeance enfantent tous les jours, & que le même principe de malignité lui aura fidelement tranſmiſes; mais pourra-t-elle en conſtater l'exiſtence & la réalité ? ce qu'elle verra ſous ſes yeux, bien loin d'éclaircir ſes doutes, ne pourra ſervir qu'à la fixer dans une prudente incertitude. Elle ſe bornera donc aux faits & aux raiſons plus générales, ſans aller au-delà. Hé, qu'importe après tout que nous en ſçachions davantage, les changemens continuels que la Scene du monde étale à nos yeux, nous fourniſſent ſeuls un fonds inépuiſable de leçons & de regles. Tout le reſte n'eſt que de pure curioſité.

C'est ainsi que nous joüissons des bienfaits de la nature, sans connoître ses operations secrettes. Le Physicien le plus habile à qui elle paroît se montrer, vaut-il mieux que le Laboureur idiot à qui elle prodigue ses présens?

On dira que la posterité, outre le secours des Recüeils, aura encore la ressource des Memoires particuliers; il y en a d'excellens, & qui répandent un grand jour sur plusieurs points de l'Histoire générale. Cela est vrai, mais ils sont bien rares, & les connoissons-nous bien toujours? Peut-être même qu'ils ne doivent leur vogue qu'au hazard, ou qu'au suffrage des gens prévenus. Ils sont bien écrits, on les recherche deslors avec empressement, mais en sont-ils plus fideles? Pour quelques-uns même de cette espece, combien en avons-nous d'autres qui portent l'empreinte du caractere Romanesque, avantageux, outré de leurs Auteurs? Ont-ils vû tout ce qu'ils rapportent, ou ce qu'ils ont vû, n'a-t-il pas pris la teinte de leurs idées,

& de leurs préjugés ? Il ne ſuffit pas de voir, il faut bien voir. On ſçait les differences eſſentielles que les poſitions variées mettent à ce que nous ſommes à portée d'appercevoir. D'ailleurs, y a-t-il donc un ſi grand nombre de perſonnes profondément intelligentes & inſtruites qui ſe mêlent d'écrire ? Les particuliers livrés à leurs réflexions, épris de leurs combinaiſons ſpeculatives, s'en donnent quelquefois le plaiſir, quelquefois auſſi les grands Seigneurs s'en donnent la peine, moins ſans doute pour l'utilité du Public, que pour leur gloire particuliere : mais voit-on beaucoup d'hommes d'état tranſmettre l'Hiſtoire de leur tems & de leur adminiſtration ? Pour un Roſny dont les Secretaires ont rédigé les Memoires ſous ſes ordres, quel nombre prodigieux de Miniſtres, qui n'ont pas même penſé à s'expliquer ſur l'objet de leurs veilles ? Compenſation faite des deux côtés, peut-être que l'erreur a plus gagné que la vérité à tous les Memoires que nous poſſedons. L'Hiſtoire n'en tire

que peu de lumieres, encore doit-on le plus ſouvent s'en défier ? Ils nous apprennent quelques faits particuliers ; ils nous peignent l'air, le maintien, les façons, les mœurs même de leur ſiécle. Voilà leur principale utilité.

Enfin, dira-t-on, au moins ne niera-t-on pas que la poſterité, outre ce que l'on vient de dire, n'ait ſur nous un avantage bien marqué pour être mieux inſtruite de ce qui ſe paſſe ſous nos yeux. Nous ſommes dans le tourbillon, ſon mouvement rapide nous entraîne involontairement. Nous ſommes ſéduits, & l'habitude de l'être, nous rend inſenſibles à la ſéduction, nous empêche de l'appercevoir, peut-être même nous la rend chere. Au premier coup de tambour, par exemple, l'ardeur guerriere ſe réveille dans toute la France, tandis qu'une autre Nation pacifique tremble au ſeul ſouvenir de ſes pertes paſſées, & ne s'occupe qu'à les réparer dans le ſilence de la paix ; les uns & les autres ſuivent donc ſans examen le penchant qui

leur eſt propre, le cœur juge & donne la loi à l'eſprit. Encore un ſiécle les interêts ne ſeront plus les mêmes, les anciens préjugés ſeront remplacés par de nouveaux, les objets ſeront dans leur véritable point de vûë, des réflexions vrayes en partie, ne le ſont pas dans la totalité; car pour ne point parler du reſte, il y a des préjugés & des interêts qui ſubſiſtent presqu'à jamais. Depuis deux ſiécles la Maiſon de France & celle d'Autriche, leurs Partiſans par conſequent, ſont dans les mêmes idées; ainſi, pour arriver à la vérité de ce côté-la, nous avons les mêmes obſtacles qu'eurent nos Peres, & ſi les choſes continüent ſur le même pied, ceux qui viendront après nous, ne ſeront pas plus avancés. Il eſt vrai que nous marchons dans un brouillard, & que les paſſions colorent diverſement les objets; nous ne voyons qu'à demi, mais nous ſommes à portée de nous entendre, & les éclairciſſemens mutuels peuvent rectifier la lumiere, ou donner ce qu'elle nous refuſe. Ainſi nous concluons avec

raiſon que les choſes des deux côtés, ſont à peu près égales. Les hommes préſents, les hommes futurs en ſeront au même point. Une ignorance réelle de bien des choſes, une connoiſſance ſuperficielle d'un plus grand nombre, ſeront le partage des uns & des autres.

Le grand & le principal agrément de ces Recüeils, eſt de nous fournir une ample matiere de philoſopher ſur les paſſions humaines. Les évenemens particuliers ſont des miniatures qui égayent l'imagination, ſans l'agiter. Les évenemens publics, ſont de ces grands Tableaux où la peinture a déployé toute la pompe de ſon Art. L'affaire la plus ſimple dans l'origine devient immenſe dès ſes premieres ſuites par les incidents qui ſurviennent, les procedés bien-tôt étouffent la queſtion principale, & la rendent inſurmontable. Quel moyen de découvrir la vérité au milieu de tant de faits rapportés contradictoirement, de tant de verſions qui s'entrechoquent, & qui ſont toutes également attaquées, de ce que le rai-

ſonnement a de plus ſolide, de ce que le Sophiſme a de plus captieux, de ce que la vérité a de plus perſuaſif, & la déclamation de plus éblouïſſant ? C'eſt le nœud gordien, il faudroit des ſiécles pour le dénoüer. Un heureux inſtant l'a coupé, & nous a rendu la paix, au moment que nous oſions moins l'eſperer. Que de réflexions perduës pour les Politiques.

ARTICLE LXI.

*LETTRE DE MADAME DE *** à Monſieur de *** avec la Réponſe de M. *** ſur le Goût & le Génie, & ſur l'utilité dont peuvent être les Regles .... A Paris, chez Prault fils, Quai de Conti, vis-à-vis la décente du Pont-neuf, à la Charité 1737. Avec Approbation & Privilege du Roi.*

CETTE Brochure eſt de M. R. de S. M. déja connu dans la Litterature, par pluſieurs Ouvrages de goût, & auſſi recherché dans le

monde poli par la finesse & les agrémens de son esprit. Si les petits livres, dont nous sommes inondés tous les jours, étoient marqués au coin de celui ci, ils prouveroient moins notre disette que notre délicate exactitude, la justesse des pensées, la sagesse des maximes, le choix des expressions, la douceur du style suppléeroient au peu d'épaisseur des Volumes. L'équitable Critique en liberté de loüer, & n'étant plus réduite à la triste nécessité de gémir le plus souvent sur la décadence des Lettres, ne seroit point confonduë dans d'odieuses récriminations, avec la Satyre licentieuse. On releveroit avec assurance quelques légers défauts, parce qu'on auroit en même tems plus de beautés à faire remarquer; deslors l'amour propre des Auteurs seroit moins irrité que flatté, & la censure, bien loin de rebutter, applaniroit les difficultés ou donneroit le courage de les vaincre; il est pourtant vrai qu'avec ce scrupule, nous n'aurions que peu de bons livres. Seroit-ce donc

un mal ſi conſiderable ? Nous en aurions d'un autre côté beaucoup moins de mauvais, & au jugement du bon ſens cette indigence ſeroit une abondance véritable, la République des Lettres gagneroit à cette réforme, ce que gagne un Etat, que l'on délivre de Citoyens oiſifs ou turbulents.

L'Ecrit de M. de S. M. eſt composé de deux parties, d'une Lettre & d'une Réponſe. La Lettre prépare les matieres, la Réponſe les éclaircit & leur donne la forme qu'elles devoient avoir dans le deſſein de l'Auteur. En voici le Roman, ou ſi l'on veut, l'Hiſtoire. Dans une converſation où s'étoit trouvé M. de S. M. on avoit diſputé ſur les ouvrages d'eſprit, comme on croit bien, ſans aigreur, ſans amertume, avec ces ſaillies aimables, & ces manieres legeres qui diſtinguent l'honnête homme du Pédant groſſier. Madame de *** avoit aſſiſté à la Diſſertation, & ſans doute qu'elle y avoit fait un rôlle diſtingué. Il eſt du moins permis de le juger au ſtyle de ſa Lettre, &

à la préciſion avec laquelle elle énonce ſes doutes, & propoſe ſes queſtions. Modeſte ſur ſes propres lumieres, craignant de s'égarer en prenant mal ce qu'elle avoit entendu, peu ſûre peut-être auſſi de ſa memoire, elle prend le parti d'écrire à M. de S. M. & d'exiger de lui des déciſions exactes & méthodiques ſur tous les points qui l'ont plus particulierement frappée. On voit par-là ce qui avoit fait le fonds de la ſçavante Conference dont nous parlons, & on peut aſſûrer que rien ne reſſemble moins à ces ſcenes inſipides qui ſe répetent tous les jours dans la plûpart des maiſons, & dont la peinture naïve attriſte tout-à-la-fois, & réjoüit un eſprit Philoſophe. Par exemple, Madame de *** veut qu'on lui définiſſe ce qui doit s'entendre par la *Méchanique du ſtyle*, & ce que c'eſt que des Phraſes *qui tombent*, elle demande encore qu'on aide ſon peu de pénétration par des exemples qui rendent les leçons plus ſenſibles. Quelquefois on met deux Phraſes en une, quelquefois on ajoûte, on retranche

certaines

certaines expressions pour rendre le style clair & vif. *C'est une autre magie* dont elle désire de connoître les secrets. Dans le métier d'écrire, on languit, on rampe, on s'éleve hors de propos, on est lâche, affecté, pesant, dur, sec, on touche toujours la même corde. C'est un tableau où le pinceau toujours le même n'a distingué ni les jours ni les ombres, & dont toutes les figures sont également mortes ou également animées; quelles sont les causes de ces divers défauts, & quel est le moyen de les éviter? Ce n'est pas tout. On veut de plus pouvoir appercevoir *ces nuances fines*, qui font la perfection d'un Ouvrage. On veut s'instruire de l'art d'enchaîner les pensées, *tant d'Auteurs le négligent*, dit spirituellement Madame de ***. *Est-ce qu'il est si difficile d'unir ses idées?* Comment parvenir à faire ce qu'on appelle *un Ouvrage bien fondu?* & ces mysteres qui conduisent à l'agrément, on seroit charmé de les voir développés! Enfin les prétentions

croiſſent avec les demandes. On paſſe des mots & des termes aux choſes même, & après bien des queſtions, comme on vient de voir, ſur le ſtyle, on en fait de nouvelles ſur la matiere & ſur l'œconomie même des Ouvrages. En un mot on déſire de connoître les matériaux dans leur valeur intrinſeque, pour ainſi dire, on déſire en même tems de poſſeder le talent de les employer. C'eſt ainſi que les grands Peintres, à la ſcience des couleurs, joignent encore l'inimitable maniere de les diſpenſer, & par la réunion de ces talens, donnent à leurs tableaux cette vie qui les immortaliſe, & qui enchante les connoiſſeurs. Voilà à-peu-près ce qui compoſe la Lettre de Madame de***. Une Dame dont l'avide curioſité s'étend à tant d'objets délicats, qui penſe & qui s'exprime avec autant de préciſion que d'élégance ſur ce qu'on peut nommer la *Métaphyſique des belles Lettres*, n'auroit pû manquer d'occuper une place diſtinguée dans l'Apologie des Dames qui s'eſt publiée il y a quelques mois. Elle y au-

roit ſervi au Panégyriſte, ſinon à prouver, comme il l'a voulu, que les femmes en général, l'emportent ſur les hommes, du moins à montrer que parmi elles, il en eſt quelquefois qui réfléchiſſent, qui approfondiſſent, qui analyſent un ſujet à-peu-près comme les meilleurs Philoſophes. Venons à la Réponſe de M. de S. M.

Le préambule ſe paſſe en complimens. Cela eſt naturel. La Lettre eſt charmante. On ne parle point d'un art avec autant de ſagacité, qu'on n'en connoiſſe toutes les fineſſes. Quel beſoin peut avoir de regles celle qui ſans les connoître, en fait toujours l'application la plus juſte, & à qui une belle imagination fournit ſans aucune contrainte les tours les plus heureux, & les mots les plus propres.

D'un autre côté ce ſeroit l'entrepriſe la plus ſérieuſe que de vouloir répondre à toutes les demandes de la Lettre. Un Ouvrage de cette nature qui embraſſeroit tous les genres dans leſquels l'eſprit peut s'exer-

cer, demanderoit les travaux & les lumieres de l'Académie entiere; & que feroit-on encore avec tout celà? On copieroit tant de Maîtres de l'Art qui ont déja traité la matiere. Leurs préceptes admirables, n'ont juſqu'ici trouvé que peu de Diſciples fideles. De nouveaux Docteurs auroient moins de vogue, & ne ſeroient pas plus heureux. M. de S. M. ſe borne donc d'abord à faire l'éloge du Goût & du Génie, ou pour mieux dire, à en prêcher l'indiſpenſable néceſſité pour réuſſir avec éclat dans les Ouvrages d'eſprit. A qui poſſede l'un & l'autre, les régles deviennent inutiles; & que feroient-elles, malgré tous les éloges dont on les décore, en faveur de quelqu'un à qui la nature avare auroit refuſé ce double don. Tel eſt le principe de l'Auteur. *Nous écrivons tous, nous parlons tous au hazard... le beau que nous déſirons tant*, ajoûte-t-il, *ne fut jamais le fruit de nos recherches.* On ſent bien ce qu'il veut dire dans ſon ſyſtême, ce n'eſt pas ſans doute que le beau, le ſu-

blime, le touchant, le gracieux se présentent d'eux mêmes, sans méditation, sans aucune espece d'effort, à quiconque travaille avec du goût & du génie. Il n'ignore pas apparemment que les meilleures choses coûtent toujours beaucoup aux esprits même excellens, & que le goût le plus fin, ne se contente que plus difficilement. Ces chefs d'œuvre que nous lisons avec ces ravissemens de plaisir, ont encore coûté plus de peines à leurs Auteurs. Il veut donc dire simplement que toutes nos recherches seront infructueuses, que le travail le plus opiniâtre, n'en sera pas moins ingrat, si nous n'avons ce beau feu que donne le seul génie, cette justesse qui est le fruit du goût naturel : *presque toutes les qualités de notre esprit, celles même qu'on honore le plus*, sont machinales. Il en est de même de ses défauts. La pésanteur, par exemple, n'est-elle pas totalement méchanique? *A quoi tient-il*, ajoûte galamment M. de S. M. à M. de ***. *que vous ne l'ayez? A votre façon d'imaginer?* Imaginés

quelqu'un qui ſoit fait pour concevoir avec peine, pour réfléchir avec lenteur. Sa façon de rendre, exprimera ſes efforts & peindra la contrainte de l'ame. Qu'on ſoit né au contraire avec de l'agrément, de la vivacité, des graces, de l'enjouëment; tout ce qu'on dit alors, tout ce qu'on écrit, prend l'empreinte de cet heureux caractere. Celui-là, eſt ſérieux, triſte, obſcur; celui-ci leger, aimable, inſinuant, doux, perſuaſif. C'eſt une affaire de pur tempérament ſelon M. de S. M. Quelle reſſource donc pour les mauvais Auteurs? Nulle autre que d'abandonner une plume dont ils ne pourront jamais ſe ſervir avec gloire. *Frange calamos*. Leurs défauts ſont attachés à leur organiſation, & celle-ci, qui doute qu'elle ſoit indépendante de toutes nos réfléxions, & de toutes les regles du monde?

Mais les plus grands Auteurs ont auſſi leurs endroits foibles. Tout ne ſe ſoutient pas également dans leurs productions. Le feu chez eux paroît quelquefois s'éteindre, & à leurs

transports succéde une léthargie humiliante. Homere n'est pas le seul à dormir. C'est que l'imagination la plus belle, répond M. de S. M. ne sçauroit avoir *une allure toujours également vigoureuse.* Epuisée dans sa course, elle laisse des traces de sa foiblesse. C'est moins sa faute, que le vice de l'humanité; mais pourquoi ne pas corriger ces négligences, lorsqu'ils retouchent leurs Ouvrages? La raison en est simple. Ils sont alors de sang froid. *Ce degré précis de fermentation où étoit leur sang dans le beau tems de leur composition, n'est pas à leur ordre...* leur imagination, *en rattrapant de bons momens, ne les rattrape pas de la même espece..* On ne peut donc attendre d'eux *ce beau soutenu, ce ton unique, cette chaleur continuë*, qui assure un Auteur de l'immortalité, parce qu'elle met la perfection à son Ouvrage.

De tout cela M. de S. M. conclut, que les Observations que Me de ***. lui demandoit, sont absolument inutiles, ou peu s'en faut. On ne peut

les faire agir phyſiquement ſur l'imagination, ou leur donner un principe d'activité qu'elles n'ont pas. Il y a plus. Quand on conviendroit de leur utilité en général, en particulier on verroit qu'elles ne peuvent être que d'un ſecours bien médiocre. Elles ne s'étendent pour l'ordinaire qu'aux genres, elles ne vont preſque jamais à l'eſpece, & encore moins à l'individu. Le moyen d'en faire l'application juſte, préciſe, délicate, ſi vous n'avez pour guide le goût? Les cas, pour ainſi dire, dans la littérature comme dans la morale, varient à l'infini. Une circonſtance de plus ou de moins, forme une différence eſſentielle que le goût ſeul peut appercevoir. Un homme de génie, il eſt vrai, peut tirer du profit des regles; les regles bien digérées, peuvent à leur tour donner au goût même plus de juſteſſe. Donc les regles marchent avant le goût, ou ſervent indépendamment du goût. Ce ſeroit une mauvaiſe conſéquence, puiſque ce n'eſt que par le goût que nous pouvons profiter des regles ou les bien digérer.

Un excellent moyen de donner à l'esprit un noble & bel essort, c'est l'étude des grands modeles. La carriere sous leurs pas, est applanie. Comme eux, nous pourrons arriver à la gloire, sans avoir les mêmes travaux à essuyer. C'est le *Nocturnâ versate manu*, &c. d'Horace. Leurs Ouvrages sont en quelque façon à l'esprit ce que les alimens sont aux corps. Leurs richesses deviennent les nôtres; sans avoir la spéculation aride, stérile des régles, nous en aurons la pratique aimable. Ce n'est point dans les sombres méditations d'un cabinet écarté que l'on puisera la connoissance des hommes, c'est en vivant avec eux, & en les étudiant de près que l'on apprendra à se conduire & à conduire les autres. L'application est aisée à faire à la matiere présente. En vain prétendroit-on s'appuyer du témoignage de Ciceron & de celui d'Horace pour détruire ces maximes? M. de S. M. examine les passages dont on voudroit se prévaloir. Le terme d'art, est équivoque, & après la discussion

qu'il fait, il eſt clair que c'eſt uniquement du goût que ces deux grands Auteurs ont voulu parler. Ce morceau eſt peut-être le plus délicat & le mieux travaillé de la Réponſe.

Après avoir médit des regles, M. de S. M. tâche de ſe réconcilier avec elles. Il en fait d'abord l'hiſtoire. Le goût & le génie de concert, avoient fait des choſes admirables avant qu'on s'aviſât de les établir. On les a créés d'après les premiers Maîtres ; nouvelle preuve de leur inſuffiſance, ou de leur peu d'utilité. On en a créé pour tous les genres dont la nature ſeule avoit donné des modeles. Elles nous ont été fidellement tranſmiſes, mais il a été néceſſaire qu'elles ſouffriſſent des exceptions & des changemens, ſuivant les tems, les circonſtances, les caracteres des diverſes nations ; & combien d'altérations ne peut-on pas prévoir qu'elles ſouffriront encore ? Car enfin il faut ſe mettre à l'air de ſon païs & de ſon ſiécle ? Malgré tout cela, il eſt bon de les étudier. Elles cap-

tivent l'eſprit, elles le plient à la gêne, elles le ramenent à la ſévérité qui réprime les écarts & les fougues; elles ſervent enfin à terminer les diſputes qui s'élevent ſur un point de littérature. Par exemple, ſi quelqu'un mal appris ſoutenoit que les Fables de M. de la Mothe, ſont ſupérieures à celles de la Fontaine, on le convaincroit par les regles; par les regles on lui prouveroit que le récit d'une Fable doit être court & naïf, que le ſtyle en doit être ſimple, familier, égal, &c. mais en vérité qu'il nous ſoit permis de le repréſenter à M. de S. M. Eſt-ce bien là prouver l'utilité des regles? C'eſt par la nature même de la choſe, & non en vertu préciſément des regles que la Fable doit avoir ces qualités, & quelqu'un aſſez déraiſonnable pour mettre, ou aimer dans ce genre, de l'enflure, de la prolixité, de la métaphyſique, ne ſe rendroit pas problablement à l'autorité des regles, on ne mériteroit guéres qu'on entrât en négociation avec lui. M. de S. M. ſe plaint de la contagion qui

regne aujourd'hui parmi ceux qui ſe mêlent d'écrire, & nous ne pouvons qu'applaudir à ſes regrets. « Au
» lieu d'enrichir l'art, on ne ſonge
» aujourd'hui qu'à le défigurer ; on
» heurte de front les regles, on
» dénature les genres ; ce n'eſt que
» fard, que faux brillant, que paru-
» re artificielle ; plus de ſimplicité,
» plus de beau feu, plus d'harmo-
» nie dans nos diſcours ; & ſi l'on
» en excepte quelques Auteurs qui
» ſe roidiſſent contre le mauvais
» goût, on diroit que les autres ſe
» ſont ligués pour nous déſoler par
» la foule des beautés déplacées
» dont ils nous accablent. » M de S. M. paroît attribuer ces calamités littéraires au mépris & à l'abandon des regles, mais dans ſes principes, il eſt tout auſſi ſimple de ne s'en prendre qu'au peu de ſoin que l'on a d'étudier, de cultiver le goût pour les uns, & pour les autres qu'à la démangeaiſon d'écrire en dépit du génie. A conſulter la belle nature, la Comédie ſera toujours une peinture naïve & parlante des mœurs

des hommes, la Tragédie une expression forte, noble, pathétique des mouvemens de l'ame, & ainsi peut on dire des autres genres. La raison de ces changemens, doit se prendre peut-être plutôt de l'inconstance des hommes. Les esprits ont leurs modes comme les corps. L'Histoire du Monde, ne présente gueres deux siécles qui se soient ressemblés de suite. La répetition des mêmes choses, quelque belle qu'elle puisse être, devient ennuyeuse. Notre amour propre est moins flatté de ce que nous avons reçû de nos peres, que de ce que nous avons sçû nous procurer nous-même. Tout cela est dans l'humanité. Quoiqu'il en soit, M. de S. Mars a voulu se ménager avec les partisans de l'Antiquité dont il est l'admirateur sans en être l'esclave, & en même-tems encourager ceux qui se font une route nouvelle, sans pourtant adopter leur témérité souvent trop grande. Aura-t-il réussi? Nous le croyons, au moins auprès des esprits raisonnables, & on

n'eſt curieux de plaire qu'à ceux-là. Il invite en finiſſant Madame de ***. à venir partager avec lui les agrémens de la campagne, le ſéjour le plus tranquille, n'eſt pas le moins commode pour quelqu'un qui ſçait réfléchir & penſer comme lui ? *O rus quando ego te aſpiciam, &c.* & ajoûtons que nous trouverons la ſolitude de M. de S. M. encore plus aimable, ſi elle nous produit quelque autre Ecrit dans le goût de celui dont nous venons de tracer l'ébauche.

ARTICLE LXII.

RECUEIL DES LETTRES de Madame la Marquiſe de Sévigné, à Madame la Comteſſe de Grignan ſa fille. Quatre volumes in-12. *A Paris chez Rollin fils Libraire, Quay des Auguſtins, à S. Athanaſe.* 1736. *Vol. I. pages* 452. *Vol. II. p.* 483. *Vol. III. p.* 479. *Vol. IV. p.* 441. *ſans la Table générale.*

SI l'on nous reproche un jour d'avoir parlé trop tard des charmantes Lettres de Madame de Sévigné, en fondant ce blâme sur la datte du Privilege qui est de 1734. & sur celle de deux éditions furtives de Rouen & de la Haye en 1726. & d'une de 1733. sans nom de Ville ni d'Imprimeur, nous trouverons notre justification dans le désaveu authentique qu'on a fait de ces dernieres, & dans l'augmentation récente de l'édition de Paris dattée de 1736. dont nous allons rendre compte, en attendant les deux derniers Volumes. C'est la seule que l'illustre (*a*) Editeur avouë, la seule qui soit reconnuë des personnes à qui la mémoire de Madame de Sévigné est précieuse; la seule enfin qui soit correcte, complette, sûre, & comme telle, sortie des mains de M. le Chev. de P**. qui s'est donné la peine de nous rendre l'original pur & dénué des fautes impertinen-

(*a*) Le Chevalier de Perrin.

nentes qu'on y avoit ajoûtées, de marquer les dattes des années qu'il a fallu retrouver par une exacte confrontation des faits; & de rectifier, ou plutôt de faire les Notes néceſſaires pour leur intelligence. Il a fait plus. Il a raſſemblé quatre cens deux Lettres au lieu d'un très-petit nombre qui avoit paru,& qu'on avoit défiguré dans les éditions précedentes. Enfin il a raſſemblé quelques traits propres à nous faire connoître quelle étoit Madame de Sévigné.

L'on ſçait qu'elle étoit fille du Baron de Rabutin Chantal, petite-fille de Madame de Chantal, Fondatrice de l'Ordre de la Viſitation, & niéce de Chriſtophe de Coulange Abbé de Notre-Dame de Livry. Elle brilla à la Cour de Louis XIV. avec les la Fayette, les Coulanges, les Voitures, &c. Célebre par ſa beauté, ſon eſprit, ſa ſageſſe, & une amitié ſans exemple pour ſa fille Madame de Grignan, elle a laiſſé à la poſtérité ſans y penſer & ſans le vouloir, un monument durable de ſon génie & de ſon cœur. Tout cela étoit déja

connu du Public en partie, par les Lettres de M. de Bussi Rabutin, & par les Réponses de sa *belle cousine*, que le public a depuis long-tems préferées aux Lettres de M. de Bussi-Rabutin, quelque spirituelles qu'on les ait trouvées. Ce suffrage s'est confirmé & se confirmera de plus en plus par le Recueil dont nous parlons. Madame de la Fayette dans le portrait qu'elle a fait de Madame de Sévigné, sous le nom d'un *Inconnu*, dit agreablement " quoiqu'il sem-
„ ble que l'esprit ne dût toucher que
„ les oreilles, il est pourtant cer-
„ tain que le vôtre éblouit les yeux,
„ & que quand on vous écoute, on
„ ne voit plus qu'il manque quel-
„ que chose à la régularité de vos
„ traits, & l'on vous cede la beauté
„ du monde la plus achevée. „ C'est que l'esprit imite & embellit l'air du visage. Pellisson même qui passoit le privilege qu'ont les hommes d'être laids, paroissoit moins laid quand on l'entendoit parler. Mais il n'est question que du caractere de Madame de Sévigné. Elle se peint

parfaitement dans ses Lettres. Si chaque Auteur se peint dans ses Ouvrages, quelque médités qu'ils soient, il le fait bien mieux dans les conversations & dans les Lettres qui n'en doivent être que l'imitation. C'est-là qu'il faut le chercher. A ce compte il est difficile de voir un plus beau caractere que celui de Madame de Sévigné. Elle écrit par sentiment, l'on sent que c'est son cœur qui parle; & l'esprit n'est à proprement parler qu'une bête au prix du cœur. Ce n'est pas que l'esprit ne doive être cultivé pour bien écrire. Elle avoit orné le sien d'un grand nombre de connoissances, non-seulement par la lecture des bons Livres de diverses Langues, mais plus encore par l'étude du grand Livre de la Cour & du monde poli, & par des réfléxions nées d'un goût naturel. Ce goût se fait sentir à chaque ligne dans ses Lettres; mais c'est le sentiment pur, qui dirige ses connoissances acquises, ses réfléxions naturelles, & même son goût.

Pour avoir une idée juste de cet

Ouvrage dicté par la nature même, il en faut considerer le but, le style, & les sujets.

Les sujets sont ceux que son point de vûë sur la scene du monde lui présentoit au hazard, point de vûë fixe sur sa fille qu'elle aimoit uniquement, sur sa famille, sur elle-même, sur ses occupations, sur ses amusemens, sur l'humeur où elle se trouvoit : du reste un coup d'œil sur la Cour, sur la Ville, sur les nouvelles courantes, sur la politique, sur les évenemens, sur ses lectures, sur la pieté; car elle étoit vertueuse & remplie de religion sans affecter un faux air de (*a*) *dévote* : voilà ce qui fait la matiere de ses Lettres presque journalieres, ou si l'on veut de ses entretiens éternels avec sa fille durant ses longues absences : & comme tout entre dans les entretiens familiers, dit (*b*) la Fontaine,

La bagatelle, la science,
Les chimeres, le rien, tout est bon, &c.

(*a*) Nom pris dans le mauvais sens.
(*b*) Discours à Madame de la Sabliere.

L'on peut juger que tout cela ſe trouve liberalement ſemé comme des *fleurs* dans un *parterre* où l'*abeille* en errant *fait du miel* de tout ce qu'elle rencontre. Ce trait du plus naïf de nos Poëtes exprime le caractere des Lettres en queſtion ; & à propos de la Fontaine nous ne pouvons mieux repréſenter la maniere de Madame de Sévigné, qu'en la mettant en parallele avec celle de l'Auteur des Fables. Elle étoit en femme ce qu'il fut en homme : en Proſe ce qu'il fut en Vers. Les Lettres de l'une & les Fables de l'autre ſont paſſées (ſi l'on oſe parler ainſi) par la même filiere d'eſprit. Même naïveté, même élégance, même délicateſſe, même négligence en fait de graces. Car ce ſont ces graces finement négligées qui font le prix des deux Ouvrages, avec la différence de ton & de maniere qui diſtingue un homme & une femme qui ſçavent parler ſimplement & naturellement. Voilà pour le ſtyle. Nous en donnerons peut-être quelques exemples.

Quant au but de Madame de Sévigné, il paroît trop qu'elle n'en avoit point d'autre que le plaisir d'entretenir une fille qui lui ressembloit si fort, & qu'elle adoroit. Loin d'écrire pour écrire (comme l'ont fait plusieurs beaux esprits) elle n'écrivoit que pour lui parler, parlant en effet sans songer à sa plume qui alloit tout d'un trait *à tire de plume* (ainsi qu'elle le dit) comme fait ou un müet qui s'est appris à s'exprimer par gestes, ou une personne éloquente qui fait passer ses sentimens dans le sein de ses auditeurs, sans faire attention à son air, à sa voix, à ses tons. On lui a reproché dans le public (c'est-à-dire à ses Lettres, & non à elle sans doute : car pouvoit-elle prévoir qu'on les imprimât ;) on lui a, dis-je, reproché les sentimens trop répétés de l'amour maternel.

L'Editeur „ n'a osé se permettre „ de rien retrancher de ses senti- „ mens qui reparoissent si souvent, „ parce que c'est là ce qui détermi- „ ne le fond du caractere de Ma-

„ dame de Sévigné, & qu'enfin les
„ tours nobles, délicats, & variés
„ qu'elle employe pour exprimer sa
„ tendresse, ne lui sont pas moins
„ propres que sa tendresse même.
„ Il est vrai qu'on ne revient qu'a-
„ vec peine de la surprise que cause
„ cette espece de singularité; mais
„ des sentimens si peu ordinaires
„ en sont-ils moins pris pour cela
„ dans la nature! Ne peut-on con-
„ cevoir sans de trop grands efforts
„ les traits d'une pareille sympathie,
„ ou plutôt n'est-ce point *un des*
„ *effets de la corruption du cœur hu-*
„ *main de n'aimer l'excès de la sen-*
„ *sibilité que dans la plus folle de*
„ *toutes les passions.* „

L'Editeur a bien raison; & le Lecteur qui sçait lire (ce qui est assez rare) doit l'avoir aussi, surtout par rapport à une mere qui n'a point écrit pour le public; & par égard à cette mere, considerée même comme Auteur. Car si on examine des Lettres (écrites sur le champ dans une si grande varieté de scenes du monde) à la rigueur de la vertu

chrétienne, peut-on trouver mauvais ce qui ressent par tout l'honneur, la probité, le christianisme, & la pieté la plus sincere ? Véritablement (à considérer l'Auteur comme Auteur, & ce n'est pas ici le cas) il semble que cette amitié de mere est un peu trop *recommenseuse*, mais l'Editeur nous a donné la solution de cette difficulté, dont il nous a fait comprendre le sens par ses dernieres paroles. De plus, si on lit ces Lettres, en Lecteur ou en Auteur, n'importe, pourvû qu'on se prête au tems, au lieu, aux circonstances, ne voit-on pas une varieté si singuliere qu'il paroîtroit y avoir de l'art si l'on ne sçavoit, quand on sent le prix de l'amitié véritable & si rare, qu'elle est plus naïve, plus noble & plus variée à l'infini dans ses délicatesses, que ne le sont les passions défenduës que l'on rend odieuses dans les écrits même qui sont faits pour elles, à force de les métaphysiquer.

Nous n'apprenons rien de nouveau au public en disant cela ; &

nous ne sommes pas trop intéressés à le dire. Nous considerons Madame de Sévigné en qualité d'Auteur, ce ce qu'elle n'a pas voulu être. Elle a pourtant jugé des Auteurs dans ses Lettres : nous abandonnons, comme elle, ses jugemens au public ; & après ce que nous avons dit, il ne nous convient pas d'entrer dans le détail (favorable ou non) sur ce qu'elle a pensé des grands hommes de son siécle. Si on lit de suite ses Lettres & les Billets de M. de Sévigné son fils, (Billets dignes d'être lûs), on trouvera le ressort des sentimens de la mere, du fils, de la fille, & de toute cette maison, sentimens si sinceres, si droits, sur les bruits & les nouvelles de la Cour, & de la Ville, sur le Barreau, la Chaire, le général, le particulier, le goût, la probité, le christianisme, & l'anti-incrédulité (s'il est permis de parler de la sorte) qu'il n'est pas possible de leur refuser l'éloge dû à la droiture & à la sincérité. Quant à la justesse il en faut presque toujours juger de même ; mais non pas

toujours.

toujours. Son fils & l'Editeur la redressent quelquefois, l'un sur quelques jugemens précipités, l'autre sur quelques nouvelles devenuës fausses ou peu sûres. Mais elle se corrige le plus souvent elle-même ; & voilà ce qui acheve de montrer la beauté de son esprit & de son cœur, tous les deux ennemis du faux, capables d'un nuage de prévention, & plus encore de retour au vrai ; ce qui n'appartient qu'aux grandes ames. Elle se connoissoit à cette sorte de grandeur. Il suffit de voir ce qu'elle dit de M. de Turenne, & de quelques héros d'un autre genre. Rien n'est si beau ni si vrai.

Ce seroit ici le lieu de citer quelques exemples : mais le moyen de choisir ! prenons au hazard. Veut-on de la morale ou sérieuse ou badine ? Voici de la premiere.

„ Il est certain qu'en ce tems-là „ (de la mort) nous aurons de la „ foy de reste. Elle fera tous nos „ désespoirs & tous nos troubles ; „ & ce tems que nous prodiguons, „ & que nous voulons qui coule

„ présentement nous manquera ; & „ nous donnerions toutes choses „ pour avoir un de ces jours que „ nous perdons avec tant d'insensi- „ bilité. Voilà de quoi je m'entre- „ tiens dans ce Mail que vous con- „ noissez. La morale chrétienne est „ excellente à tous les maux : mais „ je la veux chrétienne. Elle est trop „ creuse & trop inutile autrement. „ La *Mousse* me trouve quelquefois „ assez raisonnable là-dessus, & „ puis un souffle, un rayon de So- „ leil emporte toutes les réfléxions „ du soir. „ *Tome I. p.* 358.

„ Vos moralités sont admirables. „ Il est vrai que le tems passe par „ tout & passe vîte. Vous criez après „ lui, parce qu'il vous emporte „ toujours quelque chose de votre „ belle jeunesse : mais il vous en „ reste beaucoup. Pour moi je le „ vois courir avec horreur, & „ m'apporter en passant l'affreuse „ vieillesse, les incommodités, & „ enfin la mort. Voilà de quelle cou- „ leur sont les réfléxions d'une per- „ sonne de mon âge. „ *T. II. p.* 308.

Voici de la morale plus égaïée. „ Je fis l'autre jour une maxime tout „ de suite sans y penser; & je la trou- „ vai si bonne, que je crus l'avoir „ retenuë par cœur de celles de M. „ de la Rochefoucault. Je vous prie „ de me le dire; en ce cas il faudroit „ loüer ma memoire plus que mon „ jugement. Je disois, comme si je „ n'eusse rien dit, que *l'ingratitude* „ *attire les reproches, comme la recon-* „ *noissance attire de nouveaux bien-* „ *faits.* Dites-moi donc ce que c'est „ que cela. L'ai-je lû, l'ai-je rêvé? „ l'ai-je imaginé? rien n'est plus vrai „ que la chose, & rien n'est plus vrai „ aussi que je ne sçai où je l'ai prise, „ & que je l'ai trouvée toute rangée „ dans ma tête & au bout de ma „ langue. " *Tome* 1. *p.* 254.

„ Ah qu'il y a peu de personnes „ vraïes! rêvez un peu sur ce mot, „ & vous l'aimerez. Je lui trouve, „ de la façon que je l'entends une „ force au-delà de sa signification „ ordinaire. La divine P** est jus- „ tement & à point toute fausse. Je „ lui fais trop d'honneur de daigner

„ ſeulement en dire du mal. Elle „ joüe toutes ſortes de choſes : elle „ joüe la dévote, la capable, la „ peureuſe, la petite poitrine, la „ meilleure fille du monde : mais „ ſur tout elle me contrefait, de „ ſorte qu'elle me fait toujours le „ même plaiſir que ſi je me voyois „ dans un miroir qui me fît ridicule, „ & que je parlaſſe à un Echo qui „ me répondît des ſottiſes ? *Tome* 1. *p.* 264.

Voulez-vous des plaiſanteries du bon ton ? ouvrez le livre à l'endroit le premier vénu, il eſt difficile qu'il ne s'en préſente pas au coup d'œil. Liſez ſur tout, *Tome* 1. *p.* 21. *& ſuiv.* les Lettres ſur le Mariage preſque fait & défait de Mademoiſelle de Montpenſier avec M. de Lauzun.

Voulez-vous enfin des tours ſinguliers, de vrais bons mots, des agrémens de toutes les façons ? Ils fourmillent à chaque page, comme les ſonges (dont parle Virgile) voltigeans ſous toutes les feüilles d'arbres, & s'y attachans enſuite.

La comparaiſon que nous pour-

rions faire de ces Lettres avec celles qu'on a données en divers tems au Public, & qui ont merité ſon eſtime, nous meneroit trop loin. Le Lecteur éclairé la fera mieux que nous, ſur tout s'il veut ſe donner le plaiſir d'ouvrir, (nous ne dirons pas Rabutin, ni S. Evremont,) mais Voiture, d'en lire une ſeule Lettre, & de la mettre à côté de quelqu'autre de même ſujet chez Madame de Sévigné. Ce contraſte ſera ſans doute réjoüiſſant pour ceux qui aiment à confronter les trempes des eſprits, & l'intervalle qui ſe trouve entre un bel eſprit qui s'efforce de parler & d'écrire ſpirituellement, & une perſonne qui eſt ſpirituelle ſans effort en parlant & en écrivant. On a confronté avec le même plaiſir les Lettres de M. de S. Evremont & de la Fontaine.

Pour juger des peines que s'eſt donné M. le Chevalier de Perrin à nous donner une Edition parfaite, il ne faut que l'écouter lui-même.
„ Quand tous les originaux des Let-
„ tres de Madame de Sévigné m'eu-

„ rent été remis (dit-il) je trouvai „ que ce qui avoit paru n'étoit rien „ en comparaiſon de ce qui reſtoit, „ & je conçûs d'abord le projet d'u„ ne Edition plus ample & plus cor„ recte: mais il s'agiſſoit d'arranger ces „ Lettres ſuivant l'ordre des tems, „ & j'en reconnus bientôt les diffi„ cultés. Madame de Sévigné n'a „ jamais pris ſoin de marquer la dat„ te des années (ſe contentant de „ marquer celles des mois & des „ jours) & il a fallu par conſéquent „ débroüiller un tas prodigieux de „ Lettres, les lire pluſieurs fois, & „ démêler enfin leurs véritables dat„ tes à force de ſoins & de recher„ ches. Cette ſorte de travail étoit „ bien propre à décourager, ſi le char„ me qui s'y trouvoit attaché, n'a„ voit été le plus fort. " L'on ſçait d'ailleurs avec quelle généroſité & quelle exactitude l'Editeur a conſacré à ce travail ſa plume, ſon goût & ſon loiſir, le Public doit lui en ſçavoir gré, & l'obligation qu'on lui aura ſera complette, s'il peut & veut bien raſſembler & publier les

excellentes Lettres de Madame de Grignan.

ARTICLE LXIII.

DISSERTATION SUR CE que rapporte Saint Chrysostome du Martyre de Saint Babylas, contre la censure injurieuse que fait M. Bayle de la Narration du Saint Docteur. Par le Pere Merlin, Jesuite.

SAINT *Chrysostome*, dit M. Bayle, *a déployé plus d'une fois son éloquence, pour célébrer la memoire de S. Babylas.* **C'est dommage qu'il n'ait point été assez instruit des faits qu'il avance. Il suppose que ce Saint Martyr fut mis à mort, pour avoir exclu de l'Eglise un Empereur criminel, & il parle du crime de cet Empereur en homme qui n'avoit gueres consulté l'Histoire*, &c. Dans les Notes M. Bayle plaint le Saint Docteur, *d'avoir employé tant d'ornemens, & tant d'efforts d'imagination & de poitrine*

* Dict. Crit & Hist. Article de S. Babylas.

sur des faussetés. Il ne fait, je l'avouë, que ratifier ici le jugement de M. de * Tillemont, & celui de l'Auteur de la Vie de Tertullien & d'Origene, qui ont eté suivis de tout le monde ; & M. Bayle n'est, ce semble, répréhensible qu'en ce qu'il releve avec affectation la simplicité & la crédulité prétenduë d'un si grand Personnage, & que selon sa coutume il se donne le plaisir impie d'exposer au mépris des libertins les Peres de l'Eglise, en les traduisant comme des petits esprits & des conteurs. S'il eût été question de défendre l'honneur de quelque insigne Athée, ou s'il eût été nuisible aux interêts de la Religion, que Saint Chrysostome eût dit vrai, sa narration auroit trouvé grace auprès de notre censeur, qui auroit essayé sans difficulté de faire naître au moins des doutes, pour la tirer du décri où elle est tombée, il auroit opposé au

* Till. Hist. Eccl tom. 3. Notes pag. 727.

Vie de Tertull, & d'Orig. pag. 634. & 635.

ſentiment des Critiques modernes les réflexions ſuivantes.

1°. Saint Chryſoſtome parle publiquement à Antioche d'un fait qui s'eſt paſſé à la vûë de tout le monde dans la même Ville, environ 136 ans auparavant ſelon la vérité, & 132 ſelon les cenſeurs de S. Chryſoſtome. Car Saint Babylas ſouffrit le Martyre à Antioche l'an de N. S. 250, ſi nous en croyons M. de * Tillemont. Saint Chryſoſtome fit le Diſcours contre les Gentils, où il rapporte l'Hiſtoire & la cauſe du Martyre de Saint Babylas l'an de N. S. 382. Or entre l'année 250 & l'année 382 l'intervalle n'eſt que de 132 ans. Ceux donc des Habitans d'Antioche, qui à l'âge de 78, de 80, de 86, de 90 ans ont entendu ce Diſcours de Saint Chryſoſtome, ou qui en ont eu connoiſſance lorſqu'il fut prononcé, avoient vû des témoins oculaires du Martyre de Saint Babylas de pareil âge, quand ils étoient âgés de 12, de 14, de

* Till Hiſt. Eccl. tom 3. pag. 403.

19, de 25 ans; & ces témoins étoient de même âgés de 12, de 15, de 20, de 25 ans au temps du Martyre de Saint Babylas. Ainsi ce que Saint Chrysostome avance sur la cause & les circonstances du Martyre de Saint Babylas, c'est ce que les personnes âgées de la Ville d'Antioche pouvoient confirmer ou démentir, comme ayant appris ce qui en étoit de témoins oculaires. Et combien de ces vieillards, Antioche, qui étoit une des Villes les plus grandes & les plus peuplées de tout l'Orient, devoit-elle contenir?

2°. Les RR. PP. BB. prétendent à la verité que ce Discours est plûtôt un Livre qu'un Sermon, & qu'il ne fut point prêché dans l'Eglise. Leurs raisons paroissent bonnes; mais elles n'empêchent pas qu'on ne doive convenir, que l'ouvrage fut au moins récité, ou lû publiquement dans l'assemblée des fideles, à cause peut-être que Saint Chrysostome n'étant point encore élevé au Sacerdoce, il ne lui étoit point permis de prêcher dans les formes. En

effet, dans un endroit du Discours, où il rappelle ce qu'il avoit dit au commencement de l'action barbare de l'Empereur, qui avoit massacré de ses propres mains le fils d'un Roi qui lui avoit été donné en ôtage, il s'exprime de la sorte : „ Il * vous
„ souvient que m'entendant faire la
„ description de ce meurtre, chacun
„ de vous s'est enflammé de colere,
„ & auroit voulu tenir ce Prince en-
„ tre ses mains, afin de le punir de
„ l'assassinat qu'il avoit commis. „
Meministis planè cum de cæde verba faceremus, quomodo singuli auditorum inflammarentur, & Principem manibus tenere cuperent atque sese ultores cædis exhibere. Voilà un de ces traits d'Orateur, qu'on ne peut mettre dans un Discours, qui n'a été divulgué que par écrit, ou qui n'a été lû qu'en particulier à quelques amis. Ce trait est frappant. Quoi! les vieillards de cet Auditoire se passionnoient sérieusement avec les autres au récit d'une fable, qui con-

* S. Chrys. Orat. de S Babylâ contrà Julian. & Gentes, n. 9. tom. 2.

tredisoit tout ce qu'ils avoient entendu raconter à leurs peres ou à leurs ayeux touchant des faits & des évenemens considérables, dont ces derniers avoient été les spectateurs? Disons plûtôt que la narration de Saint Chrysostome étant attestée par ces vieillards, dont lui-même l'avoit reçûë, elle excitoit un plus grand mouvement dans le peuple qui l'écoutoit. Sur quoi il est nécessaire de remarquer qu'avant l'invention de l'Imprimerie, qui a donné tant de facilité pour multiplier les Monumens de l'Histoire moderne, on étoit bien plus curieux de faire raconter aux vieillards tout ce qu'ils avoient vû & entendu, & que par conséquent la Tradition orale étoit bien plus commune; & dans tous les lieux, qui avoient été le théatre des grands évenemens, elle étoit bien plus sûre, parce qu'il falloit un grand éloignement de tems pour l'alterer.

3°. Dans ce long Discours Saint Chrysostome entreprend de pousser à bout les Payens sur la vérité & la sainteté du Christianisme qu'ils at-

taquoient; & de l'aveu de M. de *Tillemont, *il n'apporte point de plus forte preuve de la Religion Chrétienne que la générosité de ce Saint Martir dans la résistance qu'il fit à un Empereur durant sa vie, & le triomphe qu'il remporta après sa mort sur un autre Empereur & sur le Démon de Daphné.* Ce Discours fut au moins rendu public & communiqué aux Payens d'Antioche; & ce que les Critiques de nos jours appellent un conte y est employé à réfuter & à confondre les restes des partisans de la superstition, comme étant un fait de la derniere certitude. Quel interêt n'avoient-ils point à en faire voir la vanité & l'imposture? & avec quelle facilité n'y auroient-ils pas réussi, si le fait eût été faux? N'y avoit-il personne parmi eux d'un assez grand âge pour avoir oüi raconter dans leur jeunesse à d'autres Payens, alors fort âgés, les véritables circonstances de la mort du Chef de tous les Chrétiens de Syrie, dont ils se souvenoient d'avoir eu l'agréable spectacle? Et si le charme du Discours de S. Chry-

* Till. Hist. Eccl. tom. 3. pag. 400.

ſoſtome fermoit la bouche aux vieillards Chrétiens, avoit-il la force d'obliger les Payens à s'en taire? Ils ont pourtant gardé le ſilence, & tout ce que debitoit Saint Chryſoſtome fut reçû dans Antioche ſans aucune contradiction. En voici la preuve.

4°. Saint Chryſoſtome ayant été ordonné Prêtre monte en Chaire cinq ans après, c'eſt-à-dire, l'an 387, le jour de la Fête de Saint Babylas, & il confirme devant le plus nombreux Auditoire ce qu'il avoit écrit dans le Diſcours contre les Payens, qui étoit entre les mains de tout le monde. Dans ce Sermon il s'étend beaucoup ſur les merveilles que Saint Babylas avoit operées après ſa mort & depuis peu, il ne dit qu'un mot en paſſant des dernieres actions & du Martire de ce Saint Evêque. Voyons en quels termes. * „ Pour ce „ qui eſt de la maniere dont ce ſage „ Pilote a conſervé au milieu des „ bouraſques & des tempêtes le ſa- „ cré vaiſſeau de cette Egliſe; de la „ fermeté qu'il fit paroître en par-

* S. Chryſ. tom. 1. Serm. de S. Babylâ num. 1.

„ lant à l'Empereur, & du courage
„ avec lequel, comme un bon Pasteur, il s'exposa & donna sa vie
„ pour son troupeau, & enfin souffrit un glorieux Martyre: Je laisse
„ le récit de ces choses & de beaucoup d'autres aux Prédicateurs,
„ qui sont avancés en âge, & sur
„ tout à *l'Evêque Flavien* notre Pere
„ commun. Car les vieillards peuvent très-bien vous exposer ce qui
„ s'est passé dans les vieux tems; mais
„ un jeune homme comme moi, vous racontera aussi bien que tout autre ce
„ qui est arrivé récemment & de nos jours." *Enimverò quo pacto præfectus huic Ecclesiæ fuerit & in mediis procellis, tempestatibus, fluctibusque sacram hanc navim servarit, quantamque fiduciam, cum Imperatorem alloqueretur, præ se tulerit, & quo pacto pro ovibus animam suam posuerit, ac beatam illam cædem subierit, hæc & alia ejusmodi senioribus commemoranda Doctoribus, & communi patri nostro relinquemus: res enim antiquiores præclarè vobis à senibus possunt narrari: quæ verò non ita-pridem ac nos-*

tra ætate ſunt geſta, vobis juvenis ego narrabo. Qui ne connoît point dans ces paroles l'Argument ſur lequel je m'appuye? Les vieillards, dit Saint Chryſoſtome, étoient en état de faire une narration exacte des circonſtances du Martyre de Saint Babylas. Pourquoi? C'eſt que s'ils n'avoient pu en être les témoins, ils avoient pu parler à ceux qui en furent les témoins. Un jeune Prédicateur étoit auſſi propre que les plus vieux à raconter les miracles qui s'étoient faits depuis peu au tombeau de S. Babylas. Pourquoi? C'eſt que s'il n'avoit pas eu occaſion de voir lui même ces miracles, il lui avoit été aiſé de s'en aſſûrer par le témoignage de ceux qui les avoient vûs.

5°. Les RR. PP. BB. remarquent judicieuſement qu'il paroît par ce texte de Saint Chryſoſtome, qu'à la Fête de Saint Babylas pluſieurs Prédicateurs devoient faire le Panegyrique du Saint Martyr, & que pour éviter les redites, ils avoient partagé la matiere entr'eux. Cela eſt confirmé par les premieres paroles du

Sermon que Saint Chrysostome fit quelques jours aprés en l'honneur des Saints Juventin & Maximin. * *Dernierement*, dit-il, *nous étions assemblés pour celebrer les loüanges du Bien-heureux Babylas, & des trois enfans compagnons de son Martyre.* Comme dans les deux discours qu'il a consacrés à la memoire de Saint Babylas il ne dit rien de ces trois enfans, il faut que quelqu'un des anciens Prédicateurs en eût parlé. Or peut-on se figurer que celui d'entre eux, qui fut chargé de décrire les souffrances & la glorieuse mort de S. Babylas, le fit autrement que Saint Chrysostome, & qu'il changea la moindre des circonstances qu'on lit dans son ouvrage contre les Gentils? Et par conséquent il est plus clair que le jour qu'un témoignage de la nature de celui de S. Chrysostome sur la cause & les autres circonstances du Martyre de S. Babylas est le témoignage de l'Evêque, de tout le Clergé, de tout le peuple d'Antioche, fondé sur

* Chrys. tom. 2.

une tradition qui ne pouvoit être fausse, parce que regardant un fait aussi éclatant que public, elle n'étoit que de quarante ou de cinquante ans au plus depuis la mort des derniers témoins oculaires.

Qu'on dise tant qu'on voudra que la narration de S. Chrysostome *est contraire à tout ce qu'ont écrit des Auteurs plus anciens & aussi graves que lui*, jamais ces Auteurs (qui se réduisent au seul Eusebe) ne me paroîtront plus croyables que Saint Chrysostome dans les choses où ils contredisent les faits dont il s'agit, à moins qu'on ne me prouve que l'Evêque de Césarée est venu lire publiquement son histoire à Antioche. Que S. Chrysostome ait *deferé à une opinion populaire*, ou qu'il ait *été séduit par la lecture de Memoires infideles*, ce sont deux absurdités insoutenables. Car une opinion populaire qui défigurât absolument l'histoire du martyre de S. Babylas, ne pouvoit s'établir à Antioche, qu'après la mort non-seulement de tous ceux qui l'avoient vû souffrir, mais

encore de tous ceux, à qui les témoins oculaires ont pû parler. Le ridicule ne seroit pas moindre de se persuader en lisant les deux Discours de S. Chrysostome, qu'il fait part à ses Auditeurs d'une nouvelle découverte, & qu'il entreprend de réformer leurs idées sur la foy de quelque manuscrit qui lui seroit tombé entre les mains. Venons enfin à cette narration de S. Chrysostome ; si décriée par les Critiques modernes, qu'elle est appellée Histoire fabuleuse dans la Note marginale de la derniere édition *Historia cujusdam Imperatoris fabulosa.* Au lieu que le Pere Fronton du Duc l'avoit appellé simplement Histoire : *Historia de S. Babylâ Romanum Imperatorem reprehendente.* Montrons que cette prétenduë Fable s'accorde parfaitement avec ce qu'il y a de certain dans l'Histoire de l'Eglise & dans celle des Empereurs, qu'elle ne contredit que ce qu'il y a d'incertain, qu'on doit admettre ce qu'elle y ajoûte.

Du tems de nos ancêtres, dit S. Chrysostome, *il y eut un Empereur*,

dont je ne puis à present vous peindre le caractere par un long détail des actions de sa vie. Mais le récit d'un seul crime où il se porta, vous fera connoître la barbarie de ses mœurs. Cet Empereur étoit Philippe, qui pour devenir Préfet du Prétoire avoit procuré la mort de Misithée beau-pere de Gordien, qu'il fit tuer ensuite pour regner en sa place. M. Bayle, qui emprunte ici aveuglément de M. de Tillemont toute sa science, nous objecte qu'*on ne peut pas douter que Saint Babylas ne soit mort sous Decius*. Il est vrai que M. de Tillemont n'en doute point, quoique Philostorge & Suidas, *les trois Actes de S. Babylas avec un grand nombre d'Auteurs modernes mettent* la mort de ce saint Martyr *non sous Dece, mais sous Numerien*; parce que, dit-il, ceux (a) *qui ont suivi cette opinion doivent ceder à Eusebe, à Saint Epiphane, à S. Jerôme.* Les uns & les autres ne doivent-ils pas plutôt ceder à S. Chrysostome, à S. Flavien,

(a) Till. Tom. 3. Notes, pag. 729.

à tout le Clergé & tout le peuple d'Antioche, qui étoient ſans comparaiſon mieux inſtruits?

Un peuple, continuë S. Chryſoſtome (a), *qui faiſoit la guerre à cet Empereur, ſouhaita de la terminer & d'affermir la paix par tous les liens les plus forts & les plus inviolables qui fuſſent parmi les hommes.... L'accord fut confirmé par ſerment de part & d'autre.* Rien n'eſt plus conforme à l'Hiſtoire des Empereurs. Ce peuple ſont les Perſes, qui ayant été défaits en pluſieurs combats par l'Empereur Gordien le jeune, ſe virent réduits à l'extrémité au commencement de l'empire de Philippe, qui les battit avant que de conclure la paix avec eux, comme il paroît par une Inſcription de l'année 245. ou 246. trouvée à Tolede, & rapportée par Gruter, p. 273, où le titre de vainqueur des Parthes eſt attribué à Philippe. Ce Prince ne fit donc pas une paix déſavantageuſe

[a] Chryſ. Lib. in S. Babylam contrà Gentil. n. 5.

avec Sapor, il ne lui céda point la Mésopotamie & l'Arménie, ainsi que Zonare le prétend. (*a*)

Suivons le Texte de S. Chrysostome : *Ce Peuple voulant faire connoître à ses ennemis qu'il agissoit sincerement, persuada à son Roy de donner son propre fils en ôtage à l'Empereur avec lequel il avoit conclu la paix. La suite témoigna que l'on avoit mis dans la gueule du lion celui que l'on croyoit avoir mis comme en dépôt en la garde d'un ami, puisque ce Prince n'ayant égard ni à la jeunesse de son Allié, ni à la sainteté inviolable du serment qu'il avoit fait, ni à cet œil toujours ouvert de la justice divine pour la punition des crimes..... égorgea de sa propre main celui qu'il devoit chérir comme un dépôt sacré & le nœud inviolable de l'alliance.* Voilà le premier trait singulier que rapporte S. Chrysostome, & qu'on regarde comme incroyable. *Je doute,* dit M. Bayle, qu'*aucun Empereur de Rome ait jamis tué de sa propre*

[*a*] Zon. pag. 229.

main un jeune Prince, qui lui eût été donné comme en dépôt & en ôtage après une paix concluë; mais il est très-faux, qu'une perfidie si barbare ait été commise par les Empereurs sous lesquels S. Babylas a joüi de l'Evêché d'Antioche. Notre Critique devoit au moins continuer à douter. Il étoit naturel de réfléchir que Saint Chrysostome parloit dans un tems, où plusieurs citoyens d'Antioche pouvoient dire en l'écoutant: *Mon ayeul m'a souvent assuré, qu'il avoit vû plus d'une fois ce fils du Roy de Perse, & qu'il avoit été extrêmement touché de sa mort.* Car S. Chrysostome donne à entendre que le crime fut commis à Antioche, où l'Empereur étoit venu immédiatement après avoir fait la paix. *Il y étoit arrivé*, dit M. de Tillemont, *avant la Fête de Pâque, qu'on croit s'être celebrée cette année* (244.) *le 14. d'Avril: & il voulut venir avec sa femme participer aux prieres, qui se faisoient dans l'Eglise la nuit, qui précedoit cette grande Fête.*

Saint Babylas, ajoûte notre saint

Docteur (*a*), *imita parfaitement en cette rencontre le zele d'Elie & de S. Jean........ Il s'avança hardiment vers ce Prince criminel au milieu de tous ses Gardes, l'arrêta avec la main qu'il lui mit contre l'estomach, lui représenta son crime, interdit l'entrée de l'Eglise à cet homicide..... avec autant de fermeté & de constance que le Pasteur d'un troupeau en écarte une brebis galeuse ou pestiferée, pour empêcher que la contagion ne se repande sur les autres brebis.* S. Chrysostome dit tout cela avec plus d'assurance qu'Eusebe; il avoit de meilleurs garans que lui. Celui-ci fondant toute cette Histoire sur un oüi dire incertain, écrit que Philippes *se soumit avec joye au saint Evêque* (b) *fit l'exomologese & la confession de ses fautes, se mit parmi ceux qui étoient dans le rang des pénitens, & qui satisfaisoient pour leurs pechés, & fut alors reçû dans l'Eglise.* L'autre au contraire assure

[*a*] Chrys. ibidem n. 6.
[*b*] Euseb. Lib. 6. cap. 34.

sans

ſans balancer que l'Empereur irrité & furieux de cet affront (*a*) *fit charger de chaînes & mettre en priſon le ſaint Evêque*, & que quelque tems après *il l'en fit ſortir, pour être conduit au ſupplice.* Cependant Euſebe ne contredit point S. Chryſoſtome en ce qui concerne le crime de Philippe; que S. Babylas punit en interdiſant à ce Prince l'entrée de l'Egliſe. Les Critiques modernes guidés par la fauſſe Chronique d'Alexandrie ont conjecturé, que ce fut l'aſſaſſinat de l'Empereur Gordien, faiſant peu de cas du ſuffrage de tout le païs où la choſe s'étoit paſſée. Mais S. Babylas ignoroit vraiſemblablement cet aſſaſſinat, qui avoit été commis en ſecret, que Philippe avoit eu grand ſoin de cacher à la plus grande partie de l'armée, de peur qu'il n'en partît des Lettres, qui démentiſſent les ſiennes, où il mandoit au Senat *que Gordien étoit mort de maladie*. M. de Tillemont (*b*)

[*a*] Chryſ. ibidem n. 9. & 11.

(*b*) Till. Hiſt. des Emp. Tom. 3. p. 302.

cite S. Chryſoſtome, quand il dit que S. Babylas *ſçavoit ce que Philippe avoit fait*. Mais S. Chryſoſtome parle de l'aſſaſſinat du Prince de Perſe, & non de celui de Gordien.

Il eſt vrai que *de très-ſçavans hommes ſoutiennent que l'Empereur Philippe n'étoit pas Chrétien*. On peut dire que leurs preuves ſont demonſtratives contre l'opinion commune, qui eſt fondée ſur le Texte d'Euſebe, & qui ſuppoſe que cet Empereur fut baptiſé & qu'il avoit une foi ſincere. Pour ce qui eſt des deux Diſcours de ſaint Chryſoſtome, on en conclura tout au plus que Philippe faiſoit ſemblant d'être Chrétien avec les Chrétiens, comme dit Pomponius Lætus, & qu'il ſe préſentoit à l'Egliſe en qualité de Catéchumene; que cette feinte dura peu, & qu'elle ceſſa entierement, quand il fit mourir S. Babylas. Tous les témoignages & toutes les raiſons que le Pere Pagi (*a*) & d'autres ont fait valoir pour détruire le prétendu Chriſtia-

[*a*] Pagi ad an. 244. n. 5.

nisme de Philippe, ne sont pas le moindre tort à la narration de saint Chrysostome, & ce sont de nouveaux moyens pour en établir la vérité.

M. Bayle semblable à un écho disgracieux, qui renvoye avec rudesse la voix la plus douce, assigne d'après M. de Tillemont *le fondement general des méprises* de S. Chrysostome. C'est, dit-il, *ce que Leonce Evêque d'Antioche l'an 348. avoit débité*, & qui est rapporté dans la Chronique (*a*) d'Alexandrie. M. de Tillemont s'exprime avec modestie & timidité. L'imagination de M. Bayle le porte à faire là-dessus une badinerie insultante (*b*), & à bâtir deux logemens, l'un pour Leonce, *à côté de la vérité*; l'autre pour S. Chrysostome, *à côté du faux poste de Leonce.* Cependant si cet Evêque d'Antioche a effectivement donné le témoignage, qui est cité dans la

(*a*) Chron. Alex. ex edit. Raderi p. 631.

[*b*] Dict. Crit. & Hist. Article de S. Babylas, Note, &c.

Chronique d'Alexandrie, notre Critique a grand tort de loger Leonce à côté de la vérité, & on ne peut se dispenser de croire, comme Leonce le dit, que Decius fit mourir S. Babylas, pour venger l'affront que ce Saint avoit fait à l'Empereur Philippe, en lui refusant l'entrée de l'Eglise. Pourquoy? Parce qu'entre l'année 250. qui est l'époque du Martyre de S. Babylas, quand on le place sous Decius, & l'année 348. qui est l'époque de l'Episcopat de Leonce, l'intervalle n'est que de 98 ans. D'où il s'ensuit que Leonce n'ayant guéres moins de 55. ans quand il fut fait Evêque d'Antioche, & les ayant passés dans cette Ville, qui étoit sa patrie, il a long-tems connu & pratiqué un nombre considérable de témoins oculaires du Martyre de S. Babylas, dont ceux qui dans la quinziéme année de leur âge avoient vû executer à mort ce Saint, ne pouvoient avoir que 63. ans, quand Leonce avoit 15. ans; & par conséquent si Leonce a effectivement parlé de ce fait, il n'a pû rapporter

que l'exacte vérité. Et qu'on ne fasse point de difficulté sur l'âge que j'attribuë à Léonce : car il avoit été disciple de S. Lucien martyrisé en 311, il avoit donc alors 20. ans au moins.

Quand M. de Tillemont nous dit que cet Evêque Arien a peut-être *été trompé par quelque tradition populaire*, ou que *Dieu l'a abandonné à l'amour du mensonge aussi-bien sur l'histoire des faits que sur la doctrine de la Foy*, sa pensée loin de convenir à un sçavant Critique, n'est pas même digne (ce terme m'échappe avec peine) d'un homme accoutumé à réfléchir. Il n'y a point de tradition populaire dans une Ville, mais plutôt une notoriété incontestable sur un fait que tous les Citoyens d'un grand âge ont vû, & l'Evêque de cette Ville, qui ne se feroit pas un scrupule de mentir & d'imposer, craindroit beaucoup de se rendre méprisable & ridicule, en débitant une fausseté manifeste à tout le monde. Voilà donc deux hommes, Saint Chrysostome & Leonce qui n'ont pû

dire faux, & à qui néanmoins on attribuë deux récits qui ſe contrediſent. Il eſt clair que c'eſt l'une des deux attributions qui eſt fauſſe. C'eſt pourquoi autant qu'il eſt certain que S. Chryſoſtome eſt l'Auteur des Diſcours qui contiennent l'éloge de S. Babylas, autant il eſt indubitable que le Texte cité par la Chronique d'Alexandrie n'eſt pas de Leonce; ſi on ſuppoſoit que l'un & l'autre eût parlé ou écrit par tout ailleurs qu'à Antioche d'un fait qui s'eſt paſſé ſous les yeux, & qui a attiré toute l'attention du plus grand comme du plus petit des habitans de cette Ville, je ne ſerois point embarraſſé de l'erreur de ces deux hommes. Fuſſent ils contemporains de S. Babylas, je les laiſſerois débiter ce qu'ils auroient voulu à Alexandrie, à Jeruſalem, à Rome, & faire martyriſer S. Babylas par qui, pour quelle cauſe, & de quelle maniere il leur auroit plû; comme je ne ſerois pas ſurpris que ſur la fin du ſeiziéme ſiécle un Prédicateur eût invectivé à Madrid contre la Reine Elizabeth, pour avoir

fait massacrer à Paris par son Ambassadeur le Cardinal de Pellevé. Mais dans les circonstances & dans le lieu, où l'on fait parler S. Chrysostome, où l'on fait écrire Leonce, c'est choquer la regle la plus essentielle de la certitude morale que d'oser les démentir.

Mais M. de Tillemont par inadvertance, & M. Bayle par envie de faire passer S. Chrysostome pour un conteur, ajoûtent foy au plus grand conteur & au plus insigne faussaire du monde. C'est l'Anonyme qui a fait la Chronique d'Alexandrie; ouvrage où la sainte Ecriture est falsifiée, les témoignages des Peres forgés à plaisir, qui est plein de contradictions & d'anachronismes, qui est fait ce semble pour mettre la confusion dans l'Histoire & dans la Chronologie, souverainement méprisé par nos plus celebres Critiques, tels que sont Scaliger & le Pere Petau (*a*), ouvrage enfin dont il n'est

[*a*] Jos. Scal. in Thes. Euseb.
Petav. Lib. 12. de Doct. Temp. cap. 4. & alibi.

fait mention nulle part, & dont on n'avoit jamais oüi parler avant Sigonius.

ARTICLE LXIV.

HISTOIRE ET DESCRIPTION generale du Japon, où l'on trouvera tout ce qu'on a pû apprendre de la nature & des productions du païs, du caractere & des Coutumes des habitans, du Gouvernement & du Commerce, des Révolutions arrivées dans l'Empire & dans la Religion, & l'examen de tous les Auteurs, qui ont écrit ſur le même ſujet, avec les Faſtes Chronologiques de la découverte du nouveau Monde: enrichie d'un grand nombre de Cartes & de Figures en Taille douce. Par le P. de Charlevoix de la Compagnie de Jeſus. Deux volumes in-4°. *à deux colonnes, & neuf volumes* in-12. *A Paris chez Julien-Michel Gandouin, Quay de Gonty, aux trois vertus; Jean-Bapt. Lameſle, ruë vieille Bouclerie, à la*

Minerve ; Pierre-François Giffart, ruë S. Jacques, à Sainte Therese ; Rollin fils, Quay des Augustins, près de la ruë de Hurpoix, à S. Athanase ; Nyon fils, ruë de Hurpois, à l'Occasion. 1736.

LE Japon inconnu à l'Europe, & même à la plus grande partie de l'Asie avant le milieu du XVI. siécle, & peu d'années après la découverte, qu'on en fit alors, éclairé des lumieres de l'Evangile, a déja exercé bien des plumes, nous en avons des Relations & des Histoires dans toutes les Langues de l'Europe : mais outre que la plûpart ne contiennent que des morceaux détachés de Géographie, d'Histoire Ecclésiastique, Naturelle ou Civile, quelques-unes ont été écrites sur des mémoires peu fideles, les préjugés, les préventions, les intérêts divers, les passions les plus vives ont presque entierement fait disparoître la vérité de plusieurs. Toutes conviennent néanmoins en ces deux points, que nul Peuple ne mérite mieux d'ê-

tre connu que les Japonois, & que le Christianisme n'a nulle part ailleurs eu des progrès plus prompts & plus éclatans qu'au Japon.

C'est ce qui a engagé le Pere de Charlevoix à refondre dans un seul Ouvrage tous ceux, qui ont parû jusqu'à présent sur ce sujet, & c'est ainsi qu'il commence à remplir le projet, qu'il publia, il y a quelques années, d'un Corps d'Histoires du Nouveau monde, & que nous insérâmes alors dans nos Mémoires. On le retrouvera ici tout entier avec des Fastes chronologiques de toutes les découvertes, & des principaux établissemens, qui ont été faits par les Européens dans l'Asie, l'Afrique & l'Amérique, depuis le milieu du XIV^e^ siécle jusqu'à nos jours. Ce morceau, curieux par lui-même, a parû à l'Auteur un préliminaire, sinon nécessaire, du moins convenable au dessein, qu'il s'est proposé.

Le Pere de Charlevoix ne cherche point à déguiser, ni à affoiblir la difficulté de nous donner une Histoire bien certaine d'après tant d'E-

crivains, dont les uns ne ſont pas d'accord ſur pluſieurs faits importans, & les autres donnent à ceux, dont ils conviennent pour le fond des tours ſi différens, & des motifs ſi oppoſez, ou en changent tellement les circonſtances, qu'on ne ſçait plus à quoi s'en tenir. " La vérité,
" dit-il, ſe découvre d'elle-même,
" ainſi que le Soleil, malgré les va-
" peurs, qu'il attire de la terre, &
" comme ce bel Aſtre ne laiſſe pas
" d'éclairer le monde, lors même
" que les nuages & les brouillards
" le dérobent à nos yeux, la vérité
" ſe démêle avec le tems de toutes
" les obſcuritez, qui paroiſſent l'é-
" clipſer : il ne faut pour cela, ajoû-
" te-t-il, qu'examiner de près les
" motifs, qui ont fait parler ſi di-
" verſement ces Auteurs, apporter
" à la lecture de leurs Ecrits les mê-
" mes précautions, qu'ils auroient dû
" prendre pour faire le diſcernement
" des mémoires, ſur leſquels ils ont
" travaillé, & ſur tout ſe dépouiller
" de toutes ſortes de préjugés ; il
" n'y a que ceux, qui liſent ſans ré-

„ fléxion, & avec préoccupation ;
„ qui ne ſçachent point prendre
„ leur parti, quand ils trouvent de
„ l'oppoſition entre les Hiſtoriens :
„ pour peu qu'on ſoit attentif,
„ on découvre d'abord d'où vient
„ le tour, qu'ils donnent aux faits
„ qu'ils rapportent, & des princi-
„ pes, qu'ils établiſſent, on en peut
„ tirer des conſéquences toutes con-
„ traires à celles, qu'ils en tirent eux-
„ mêmes, & beaucoup plus juſtes.
„ C'eſt que d'un côté les paſſions
„ ſe contrediſent & ſe trahiſſent,
„ & que de l'autre il eſt impoſſible
„ que la vérité n'échappe par quel-
„ que endroit, quand on la cher-
„ che avec ſoin, & quand on la
„ veut ſincerement trouver. Qu'on
„ ne diſe donc plus qu'en fait d'hi-
„ ſtoire le Pyrrhoniſme eſt établi de
„ maniere à ne lui pouvoir rien op-
„ poſer de ſolide, il ne l'eſt que
„ pour les eſprits ſuperficiels, &
„ pour ceux, qui s'imaginent que la
„ lecture des Hiſtoriens eſt un amu-
„ ſement. Après la Religion, l'Hi-
„ ſtoire eſt la plus ſucculente nour-

„ riture de l'ame ; mais cette nourri-
„ ture ne profite, qu'autant qu'elle est
„ digérée ; & quand elle ne l'est pas,
„ elle produit sur les esprits le mê-
„ me effet, que les alimens sur les
„ corps, lorsque l'estomach en est
„ surchargé. „

Après avoir levé cette difficulté, qui regarde également toutes sortes d'histoires, l'Auteur s'en propose une seconde, qu'il s'attend bien qu'on pourra lui faire sur ce qu'il s'est beaucoup étendu en parlant des progrès du Christianisme dans le Japon, & des Martyrs, qui y ont scellé leur foy de leur sang. A cela il répond, que le plan qu'il s'est proposé demandoit qu'il en usât ainsi, parce que cette matiere est importante : que cette partie de son Histoire est même la seule intéressante pour plusieurs personnes, dont il a dû autant consulter le goût, que celui qu'on appelle le goût du siécle : qu'un Historien doit écrire pour tout le monde, & que chacun peut passer ce qui ne le touche pas. Qu'autant qu'il a pû il a retranché les petits

détails & la multiplicité des faits trop ressemblans; que pour preuve de ce qu'il avance, son Ouvrage, où il a donné à l'Histoire Naturelle, Civile & Politique plus d'étenduë, que n'a fait avant lui aucun Historien du Japon, n'égale pas encore pour la grosseur du volume celle du P. Bartoli, si estimée en Italie, où il n'est presque parlé que de la Religion, & à laquelle il a encore ajoûté des faits très-intéressans, que cet Auteur avoit obmis. " Au reste, „ ajoûte-t-il, je serois fort flatté, si „ l'on n'avoit à me reprocher qu'un „ peu de superflu, qui ne le sera „ pas même pour tout le monde: „ car l'esprit d'irreligion, qui inspire aujourd'hui tant de dégoût „ pour les Livres de piété, n'est pas „ encore aussi universel, que bien „ des gens se le persuadent, il faut „ même espérer qu'il ne regnera „ pas toujours; qu'on en reconnoîtra l'illusion, & qu'on reviendra à cette simplicité sage & éclairée des plus beaux jours de l'Eglise. „

Nous ajoûterons ici, avant que d'entrer dans l'examen du corps de l'Ouvrage, que rien n'y manque, ſoit pour l'exactitude des Tables & des Sommaires, ſoit pour la beauté des Planches en Taille douce, des Vignettes & des Cartes, dont le nombre paſſe celui de cinquante.

L'Auteur a crû devoir commencer par bien faire connoître le Païs & la Nation, dont il a entrepris de nous donner l'hiſtoire, & c'eſt la matiere d'un Livre préliminaire diſtribué en ſeize Chapitres. Il a jugé en premier lieu, que ces connoiſſances étoient néceſſaires pour l'intelligence de ce qu'il avoit à dire, en ſecond lieu, qu'il valoit mieux les mettre enſemble, que de les inſérer par parties dans la ſuite de l'hiſtoire, où pluſieurs trouveroient difficilement leur place, & dont elles interromproient trop ſouvent le fil. Un Critique, qui n'a pas approuvé cet arrangement, & a jugé cette notice inutile & trop longue, n'a pas à coup ſûr conſulté le goût de tout le Public; car nous ſçavons que bien

des perſonnes, dont le jugement n'eſt aſſurément pas inferieur au ſien, ont penſé differemment.

Un autre Sçavant a crû que ce Livre préliminaire n'étoit qu'une partie de l'Ouvrage de Kæmpfer, mis peut-être dans un meilleur ordre, mais il ſe ſeroit aiſément détrompé, s'il avoit bien voulu ſe donner la peine de confronter l'un avec l'autre, le peu que nous en dirons dans cet Extrait pourra même lui faire connoître qu'il a fallu puiſer dans d'autres ſources, ſoit pour éclaircir pluſieurs endroits, que le Docteur Allemand avoit traité d'une maniere fort confuſe, ſoit pour ſuppléer à ce qui manquoit à ſa Deſcription du Japon.

Le premier Chapitre nous inſtruit des divers noms qu'on a donnés à ce grand Archipel, de ſa ſituation, de ſon étenduë, & de ſes dépendances. Le P. Charlevoix y établit qu'aucune terre du Japon ne tient au continent : M. Deliſle, qui avoit d'abord été du ſentiment contraire, s'eſt retracté depuis, de

ſorte qu'il ne ſçauroit plus y avoir ſur cela aucun doute. Dans le ſecond il eſt parlé du climat de ces Iſles, de la qualité de leur terroir, des volcans, des eaux minerales, des mines, des autres principales richeſſes du Païs, de quelques particularités des mers du Japon, du Commerce & des Monnoyes. Ce qui réſulte de tout cela, eſt que le climat de ce Païs eſt ordinairement ſain, que les terres y ſont médiocrement fertiles, mais que par l'induſtrie des Habitans elles rapportent de quoi nourrir le païs du monde le plus peuplé: qu'on y trouve de l'or en pluſieurs endroits, de l'argent, de l'étain, le plus beau cuivre de l'Orient, & qui ſuffiroit ſeul pour enrichir cet Empire; peu d'airain, parce que la calamine y eſt rare; du fer, du charbon de terre, des eaux minerales d'une grande vertu, une prodigieuſe quantité de ſoufre, qui ſe fait jour par pluſieurs volcans, & qui cauſe ſouvent des tremblemens de terre; des pierres précieuſes de pluſieurs ſortes; des perles, dont la plûpart

ſont rouges, du natphte, du corail, de l'ambre gris, &c. & que les autres Marchandiſes qui entrent dans le Commerce des Japonois avec les Etrangers, ſont la porcelaine, le vernis, des cabinets, des plantes médicinales, le cotton, le chanvre, le lin, le poil de chevre, les plus belles étoffes de ſoye d'or & d'argent, qui ſe puiſſent voir; mais on n'y employe que des ſoyes de la Chine, beaucoup plus belles que celles du Japon.

Si on en croit Kæmpfer, Ecrivain, qui paroît ſincere, & qui a parcouru une bonne partie du Japon; on compte dans ces Iſles treize mille Villes, preſque toutes fort peuplées, & neuf cens neuf mille huit cent cinquante-huit Bourgs ou Villages, ce qui paroît exageré: dans la Deſcription que l'Auteur nous donne des uns & des autres dans le troiſiéme Chapitre, où il parle auſſi des maiſons particulieres & des Châteaux, il faut voir ſur tout ce qu'il dit des jardins. Cet Article & tout le Chapitre ſuivant ſur les chemins, & la ma-

niere de voyager par terre& par mer, ſont extrêmement curieux.

Notre Hiſtorien commence le cinquiéme Chapitre par examiner l'origine des Japonois. Après avoir rejetté leurs Fables, qui ne le cedent point à celles des Egyptiens, & l'opinion de Kæmpfer, qui prétend que les Iſles du Japon ont été peuplées immediatement & directement après la confuſion des Langues, juſqu'à marquer, on ne ſçait pas trop ſur quels Memoires, toute la route qu'ont tenuë leurs premiers Habitans, pour s'y rendre des campagnes de Sennaar; il réfute les raiſons qu'on apporte pour prouver que ces Inſulaires viennent des Chinois. „ La difference ſenſible, dit-il, qui ſe remarque entre les Habitans des differentes Provinces du Japon, tant pour la figure, que pour le caractere d'eſprit, ne laiſſe aucun lieu de douter que differentes Nations n'ayent contribué à peupler ces Iſles, ſoit par des Colonies envoyées exprès, ſoit par des naufrages, qui doivent avoir été fort

„ fréquents ſur une mer auſſi ora-
„ geuſe que celle, qui les environ-
„ ne . . . . Mais ſi quelque peuple
„ voiſin a formé le corps de la Na-
„ tion Japonnoiſe, il y a tout lieu
„ de croire que ce ſont les Tartares
„ plûtôt que les Chinois. Les Anna-
„ les de la Chine diſent formelle-
„ ment qu'en l'année 1196. avant
„ J. C. les Tartares commencerent
„ à peupler les Iſles de la mer Orien-
„ tale ; & en effet, outre bien des
„ manieres communes aux Tartares
„ & aux Japonnois, il y a un ſi grand
„ rapport entre le génie belliqueux,
„ & la fermeté d'ame de ces deux
„ peuples, qu'un Japonnois ſeroit
„ bien défini *un Tartare poli & ci-*
„ *viliſé.*

Il vient enſuite aux differences eſſentielles, qui ſont ſenſibles entre ces Inſulaires & les Chinois, telles que ſont 1°. le langage, au ſujet duquel il releve pluſieurs erreurs de Kœmpfer. 2°. La Religion. 3°. Les mœurs & le caractere d'eſprit des deux Nations : il inſiſte beaucoup ſur cet Article, & le prouve par un

paralelle fort étendu de ces deux Nations, dont on peut dire que la Providence, en les bornant à elles seules, a voulu partager entr'elles tout ce qu'il peut y avoir de bon & de mauvais dans la maniere & la conduite des peuples civilisés.

„ Le Chinois ne fait rien, qui ne „ soit mesuré, c'est la sagesse qui „ regle toutes ses actions; l'honneur „ est le principe sur lequel roulent „ toutes les démarches du Japon„ nois. On diroit que le premier met „ toute sa gloire à suivre exactement „ les maximes d'une prudence pres„ que toujours animée par l'interêt, „ & que toute la sagesse du second „ consiste à ne s'écarter jamais des „ regles d'honneur, quelquefois faus„ ses, & souvent excessives, qu'il s'est „ prescrites. De là naissent la plû„ part des vertus & des défauts des „ uns & des autres.

„ Le Chinois est circonspect, ti„ mide, ne craignant rien tant que „ la mort, modeste, paisible, d'une „ exactitude la plus scrupuleuse, & „ la plus embarassante. Lorsqu'il s'a-

„ git de marquer ſon reſpect envers „ ſes Maîtres, ſes Parens & ſes Souverains; mais dans les hommes du „ monde les plus habiles à feindre; „ & les plus attentifs à rapporter „ tout à eux, cette révérence exterieure n'eſt pas toujours le fruit „ d'une véritable affection & d'un „ attachement ſincere à ſes devoirs: „ D'ailleurs, non-ſeulement cette „ Nation eſt la plus intereſſée de „ l'Univers, il ſemble mêmequ'elle en faſſe gloire. . . .

„ Le Japonnois au contraire eſt „ franc, ſincere, bon ami, fidele „ juſqu'au prodige, officieux, généreux, prévenant, ne comptant „ pour rien la vie, ſe ſouciant peu „ du bien, ce qui lui fait regarder „ le Commerce comme une Profeſſion vile. Auſſi n'y a-t-il point de „ peuple policé, qui ſoit généralement plus pauvre. Mais de cette „ pauvreté, que produit l'indépendance, que la vertu rend reſpectable, qui éleva ſi fort les premiers „ Romains au-deſſus des autres hommes.... Toutes les richeſſes de ce

„ puissant Etat sont entre les mains des
„ Princes & des Grands, qui sçavent
„ s'en faire honneur .... le peuple
„ voit tout cela sans envie... du reste
„ cette Nation est altiere, remuante,
„ vindicative à l'excès, pleine de dé-
„ fiance & d'ombrages, & malgré
„ sa vie dure, & son caractere na-
„ turellement sévere, elle porte la
„ dissolution plus loin peut-être qu'-
„ aucune autre.

Ce paralelle est poussé fort loin; & tous les traits, dont les Japonnois y sont peints, sont accompagnés de faits historiques, qui étonnent & qui rendent fort-sensible ce que l'Auteur ajoûte, „ que l'ancien & le
„ nouveau monde n'ont rien de si
„ singulier que la Nation Japonnoi-
„ se, & qu'on seroit presque tenté
„ de croire que séparée du reste des
„ hommes par une mer intraitable,
„ & toujours en fureur, elle n'a rien
„ de commun dans son origine avec
„ les autres.

Il examine dans le sixiéme Chapitre quels sont les Arts & les Sciences, que les Japonnois ont cultivés;

il convient qu'ils n'ont presque rien inventé, & qu'ils ont extrêmement négligé les Sciences de pure speculation, mais il prétend qu'ils excellent dans la Poësie, l'Eloquence, la Musique, & une sorte de peinture d'un goût particulier; que nul autre peuple n'a porté plus loin la Mécanique, qu'ils ont perfectionné tous les Arts, qu'ils ont reçûs d'ailleurs, témoin leur verni & leurs porcelaines, sans parler de l'agriculture, qu'ils ont poussée jusqu'à fournir à la subsistance d'un peuple innombrable dans un Païs médiocrement fertile.

Le septiéme Chapitre, qui nous instruit du Gouvernement, de la Police, & des Loix, commence par nous donner une idée générale de l'Etat, où se trouve aujourd'hui cette Monarchie, & des révolutions qu'elle a essuyées. „ Le Gouvernement du Japon a toujours été Monarchique & des plus absolus, tout „ y est reglé par la volonté du Souverain, lequel, avant la grande „ révolution, qui a donné un nouveau Maître à l'Empire, étant originairement

„ ginairement le Chef de la Nation,
„ le centre de la Religion, & en
„ quelque façon regardé lui-même
„ comme un Dieu, le plus pur ſang
„ du Soleil, & revêtu d'un droit in-
„ conteſtable à l'Apotheoſe, réuniſ-
„ ſoit en ſa perſonne tout ce qui peut
„ fonder une autorité légitime &
„ ſans bornes. Les choſes ont chan-
„ gé depuis .... la force & la conſ-
„ titution du Gouvernement en ont
„ été ébranlées: le Japon a vû, &
„ voit encore aujourd'hui deux Maî-
„ tres: l'autorité partagée a été d'a-
„ bord affoiblie; les Grands de l'Em-
„ pire ont profité de ces diviſions,
„ & ſe ſont érigés en Souverains; la
„ chute du pouvoir ſuprême a coûté
„ bien du ſang, il n'en a pas moins
„ coûté pour le relever: Enfin,
„ l'Empereur héréditaire eſt reſté
„ dégradé, & n'a plus qu'une om-
„ bre de Majeſté. Mais comme on a
„ toujours continué de l'encenſer,
„ & qu'il ne connoît plus gueres de
„ la ſouveraineté que ce vain appa-
„ reil, qu'on lui en a conſervé, il
„ s'en contente: il n'eſt point deſ-

„ cendu de ſon Trône, mais il n'y „ regne pas, & il voit avec une in- „ ſenſibilité, que l'habitude & la né- „ ceſſité ont en quelque façon juſti- „ ſiée, un autre Trône vis-à-vis du „ ſien, moins idolâtré à l'exterieur, „ mais où toute la puiſſance réſide; „ celui qui y eſt aſſis, eſt devenu le „ centre des affaires, & le premier „ mobile de ce grand corps. Cette „ puiſſance uſurpée a été légitimée „ par le tems: ceux qui en ont été „ revêtus depuis un ſiecle & demi, „ après avoir par leur valeur & leur „ ſage conduite ſubjugué toutes cel- „ les, qui s'étoient élevées à l'ombre „ de l'uſurpation, ont conſervé l'é- „ clat exterieur de la Royauté à ceux „ qu'ils en ont dépoüillés: pour „ donner un nouveau luſtre à leur „ Cour, ils ont laiſſé à ces Prin- „ ces le titre de Roi; mais ce ſont „ des Rois de Théatre, qui rampent „ au pied du Trône Imperial, & „ que leur Couronne ne garantit pas „ de la foudre.

L'Auteur reprend enſuite tout ce qui regarde en particulier le Dairy,

ou le Monarque héréditaire, & le Cubo-ſama, qui gouverne en Maître abſolu un Empire, dont il rend hommage au Dairy, qu'il reconnoît pour ſon légitime Souverain, en même tems qu'il le retient dans une véritable captivité. C'eſt la matiere du huitiéme & du neuviéme Chapitres. Les deux ſuivans traitent de l'ancienne Religion du Païs, dont le Dairy eſt toujours le Chef, & qui eſt liée par un rapport eſſentiel avec la conſtitution de l'Etat, ſon origine etant la même que celle de la Monarchie, & le Monarque légitime en étant néceſſairement le Grand Prêtre. Les Miſſionnaires n'avoient pas aſſez bien débroüillé cet Article, ni en général tout ce qui concerne les ſectes du Japon, Kœmpfer y a répandu beaucoup de jour; mais n'ayant pas lû les Lettres des Miſſionnaires, il y a encore laiſſé beaucoup d'obſcurités, & il paroît que l'Auteur même n'a pû réuſſir à les diſſiper entierement. Ce qu'il y a de plus curieux dans ces deux Chapitres, eſt ce qui regarde deux Académies d'Aveugles ſça-

vans, dont l'Inſtitution a quelque choſe de fort ſingulier.

Le douziéme & les trois ſuivans ſont employés à développer l'origine de la Religion Indienne des *Foës*, ou *Fotoques*, ſes progrès au Japon, les differentes ſectes, qui la partagent, ſes Temples, ſon Culte, ſes Miniſtres, que nous appellons *Bonzes*, leurs emplois, leurs impoſtures, le culte, les pratiques de cette fauſſe Religon, dont pluſieurs paroiſſent avoir été empruntés du Chriſtianiſme, & ſes Fêtes. L'Auteur s'applique ſur tout à expliquer ce que c'*eſt* que la doctrine *interieure* & *exterieure* de Xaca, le grand Prophete de cette Religion, qui le reconnoît même pour une de ſes principales Divinités. Il expoſe ſur cela & diſcute avec beaucoup de ſoin ce que les Miſſionnaires du Japon en ont écrit d'après les Sçavans du Païs; le ſentiment des Chinois rappporté par le P. Couplet, & l'opinion de Kæmpfer, qui croit avec aſſez de vraiſemblance que Xaca étoit un Prêtre Egyptien, lequel après la

Conquête de l'Egypte par Cambyſes, ſe réfugia aux Indes, y prêcha la Métempſycoſe & la Religion de ſon Païs. Ce que les deux Religions ont peut-être de plus frappant, ſont les Pelerinages. Celui de la Religion indienne eſt ſur tout fort remarquable, auſſi-bien que ſes Pénitens & ſes Martyrs. „ Rien ne fait mieux „ ſentir combien le joug de J. C. eſt „ léger, au prix de celui, que le Dé„ mon impoſe à ſes adorateurs, & „ peut-être que de tous les infideles „ nuls n'auront plus de droit de s'éle„ ver contre les Chrétiens au jour des „ vengeances, que les Japonnois.

Le dernier Chapitre traite d'une ſecte de Philoſophes *Moraliſtes*, qui ne reconnoiſſoient ni les Camis, ni les Foës, & qui rejettoient la Métempſycoſe à la maniere des Indiens, quoiqu'à l'exterieur ils ſe conformaſſent à ce qui étoit établi par les loix & la coutume en l'honneur des premiers, qu'ils honoroient comme les Peres & les Chefs de la Nation. „ Ils enſeignoient qu'il y a une ame „ du monde, un eſprit univerſel,

„ une puiſſance répanduë dans l'Uni-
„ vers, qui donne la vie à tout, qui re-
„ prend les ames ſéparées des corps,
„ comme la mer reçoit les eaux, qui
„ s'y rendent de toutes parts : mais
„ ces ames, ajoûtoient-ils, peuvent
„ ſortir de là pour animer d'autres
„ corps . . . Quelques-uns diſoient,
„ qu'outre cette ame du monde, il
„ y a un Etre intellectuel & incor-
„ porel, qui gouverne la nature,
„ mais qui n'en eſt pas l'Auteur,
„ qui en eſt la plus noble produc-
„ tion, étant engendré par le ciel
„ & la terre, dont l'un eſt actif, &
„ principe de génération, & l'au-
„ tre eſt paſſif & principe de cor-
„ ruption.

Ces Philoſophes n'admettant point de Dieu, n'avoient ni Temple, ni culte particulier. Pour la morale, ils ſuivoient celle de Confucius, dont la memoire eſt bien autant reſpectée au Japon qu'à la Chine. Un Empereur lui a même bâti ſur la fin du dernier ſiecle deux Temples à Jedo, ſéjour ordinaire des Cubo-Samas; mais les Moraliſtes n'ont jamais re-

gardé ce Philosophe que comme leur Maître. On prétend que cette secte étoit autrefois composée de plus de la moitié du Japon, que les Moralistes goûterent fort la Religion Chrétienne, & qu'ils contribuerent beaucoup aux progrès surprenans, qu'elle fit au Japon. Ce qui est certain, c'est qu'elle est tombée avec lui, & qu'on a obligé tous ceux, qui la suivoient, à se déclarer pour quelqu'une des sectes, qui partagent les deux Religions autorisées dans l'Empire.

Ce Livre préliminaire est suivi des Fastes Chronologiques des Empereurs du Japon depuis la fondation de la Monarchie, six cent soixante ans avant J. C. jusqu'à la fin du siecle précedent. On y voit deux choses, qui distinguent la Nation Japonoise de toutes les autres. La premiere est une suite de cent quatorze Dairys, tous sortis de la même famille dans l'espace de deux mille trois cent quatre vingt-sept ans. La seconde, que c'est la seule Nation, que nous sçachions, qui puisse se vanter de n'avoir jamais été enta-

mée par aucune Puissance étrangere, quoiqu'elle ait été attaquée plus d'une fois, & surtout par les Tartares Occidentaux, qui dans le treiziéme siecle firent la Conquête de la Chine.

Nous ne nous étendrons pas beaucoup sur le premier des vingt Livres, dont est composé le corps Historique de cet Ouvrage, il comprend la découverte du Japon & la partie la plus brillante de l'Apostolat de Saint François Xavier. Rien n'est plus connu dans l'Histoire Ecclesiastique du seiziéme siecle. Ce qu'on trouvera ici de neuf est, 1°. la Découverte du Japon par Fernand Mendez Pinto, dont ce Voyageur est le seul, qui ait parlé jusqu'à present : le Pere de Charlevoix, qui ne l'estime pas aussi peu veridique, qu'il l'a paru à quelques Historiens, n'ose néanmoins admettre cette avanture pour certaine, mais ne se croit pas non plus assez autorisé à la rejetter. 2°. Le Discours des Bonzes de Cangoxima au Roi de Saxuma, pour l'obliger à chasser les Missionnaires de

ſon Royaume. 3°. La Deſcription d'un Temple, qui donne occaſion à l'Auteur de diſcuter un point important de l'ancienne Hiſtoire du Japon, que Kæmpfer avoit fort embroüillé. 4°. Le Portrait de Civan Roi de Bungo, celui de tous les Princes du Japon, qui fait la plus grande figure dans cette Hiſtoire.

L'Apôtre de l'Orient avoit laiſſé ce Prince dans des diſpoſitions, qui ſembloient donner lieu d'eſperer qu'on le verroit bien-tôt à la tête de cette Egliſe naiſſante ; mais ceux qui en avoient ainſi jugé, ne le connoiſſoient pas aſſez. Le Roi de Bungo après le départ du Saint ſe plongea plus que jamais dans la débauche, & prit de nouveaux engagemens avec ſes Dieux. „ Malgré cela, „ dit notre Hiſtorien, Dieu le combla de proſperités, & ce qui eſt rare, ces proſperités ne furent pas ſa récompenſe en ce monde, & ne l'endurcirent point. Le Seigneur „ ne le laiſſa pas même s'égarer trop „ loin dans la voye de ſon cœur, & „ ne dédaigna point de ſe ſervir de

„ lui, dans le tems même qu'il ré-
„ sistoit davantage à ses graces, pour
„ l'affermissement de son culte dans
„ l'Empire du Japon.

On augura plus juste pour le progrès du Christianisme, des vertus éminentes, qu'on admira d'abord dans les Neophytes. Elles mirent bien tôt la vraye Religion en grand honneur dans un Païs, où l'Heroïsme en fait de Religion tient le premier rang dans l'estime du peuple. Mais ce qui étonne le plus, c'est que le zele des nouveaux Chrétiens suppléant au petit nombre des Ouvriers Apostoliques, J. C. fut en peu de tems adoré dans des Provinces, où aucun Missionnaire n'avoit encore pû pénetrer. Les Prédicateurs de leur côté firent entr'eux des Reglemens fort sages ; „ & l'exactitude
„ avec laquelle ils furent observés,
„ produisit par tout un concert &
„ une conformité, qui contribua
„ beaucoup au progrés de la Reli-
„ gion, mais dont on connut encore
„ mieux la nécessité, quand d'au-
„ tres Missionnaires eurent pris dans

„ la ſuite une autre conduite.

L'Auteur remarque encore que l'eſprit de pénitence porta ſi loin ces Fideles encore novices dans la foi. qu'il obligea leurs Paſteurs à mener eux-mêmes une vie extrêmement auſtere ; que quelques-uns de ceux, qui vinrent dant la ſuite pour partager leurs travaux, en furent effrayés, qu'il y en eut même, qui avec la meilleure volonté du monde ne purent la ſoûtenir, qu'on ne doit peut-être pas regarder comme une des moindres merveilles, que Dieu ait operées dans l'établiſſement de la Chrétienté du Japon, que ceux, dont il a bien voulu ſe ſervir pour un ſi grand ouvrage, ayent pû réſiſter à une auſterité de vie, dont l'excès ne pouvoit être excuſé que par la néceſſité, qui les y avoit réduits : Enfin, que rien ne contribua tant que cette vie pénitente à former ces Héros, qui ont ſoûtenu avec tant de gloire la plus terrible perſécution, qu'ait jamais eſſuïée l'Egliſe de Jeſus-Chriſt.

Tant de ſuccès ne pouvoient pas

manquer d'allarmer les Miniſtres des Idoles, ils ſe crurent tout permis pour en arrêter le cours, & peu s'en fallut que le Roi de Bungo ne fût la premiere victime immolée à leur fureur. Ils comprenoient bien qu'ils auroient bon marché de trois ou quatre Religieux étrangers, quand ils auroient perdu leur Protecteur, & que la fuite, ou la mort des Paſteurs entraîneroit bien-tôt la diſſipation du troupeau; mais la valeur & la bonne conduite du Prince, & la protection viſible du Ciel ſur lui, firent échouer leurs pernicieux deſſeins. Le Roi de Naugato frere de Civan ne fut pas auſſi heureux, attaqué par un ennemi puiſſant au dehors, peu aſſûré au dedans, où il y avoit un fort parti contre lui, il ſuccomba; Amanguchi ſa Capitale, une des plus grandes & des plus opulentes Villes du Japon, fut réduite en cendres, plus de trois mille Chrétiens furent enſevelis ſous ſes ruïnes, & les Miſſionnaires ne dûrent leur ſalut qu'à quelques Neophytes, qui riſquerent tout pour les ſouſtraire à la rage de leurs ennemis.

Le Roi de Bungo vengea ſon frere, & pouſſa ſes Victoires ſi loin, qu'il reſta maître de quatre Royaumes, qui ajoûtés au ſien, lui firent un fort grand Etat; mais il en perdit bien-tôt un par la trahiſon des Bonzes, pour y avoir introduit le Chriſtianiſme. D'autre part, le Roi de Firando, Prince fourbe & intereſſé, voulut attirer les Portugais dans ſes Ports, & cacha quel-tems ſa haine contre le Chriſtianiſme ſous des apparences d'eſtime & d'amitié pour les Religieux d'Europe, mais il fut bien-tôt démaſqué. Le Roi de Bungo, dont il avoit ſecouru les ennemis, arma contre lui, & en fit ſon tributaire, & les Portugais diſparurent de ſes Ports. Il éclata enfin, maltraita les Chrétiens, que la perſecution n'empêcha point de ſe multiplier à l'infini, & entretint dans une ferveur, dont toutes les Indes Portugaiſes retentirent long-tems.

Il y a dans le récit de tous ces évenemens bien des choſes curieuſes, que nous ne pouvons pas même indiquer, & nous diſons le même de

l'expedition du P. Vilela pour établir la foi dans Meaco Capitale de l'Empire. Le Voyage de ce Missionnaire fut accompagné de circonstances fort interessantes, & on y verra sur tout avec plaisir la description du Lac d'*Oïtz*, long de soixante lieuës, & formé, dit-on, en une nuit par un tremblement de terre; aussi bien que celle de la Montagne de *Jesan* le Sanctuaire de la Religion Indienne au Japon. Il en coûta beaucoup au Pere Vilela pour réussir dans son entreprise: Mais enfin il planta, il arrosa de ses sueurs, & Dieu donna l'accroissement. Il fit des Conquêtes jusques dans la Cour Imperiale, de célebres Bonzes se soumirent au joug de la foi, Mioxindono, favori de l'Empereur Cubo-Sama, se déclara son protecteur, & le Prince autorisa la Religion par un Edit.

Sumitanda, Prince d'*Omura*, la fit monter en même-tems sur le Trône. Les circonstances de sa conversion, son caractere, les épreuves, où sa foi fut mise, son zele, sa valeur, ses victoires contre ses ennemis, qui fu-

rent toujours ceux de J. Chriſt. Un Voyage des PP. Froez & Almeida à Meaco, & les premiers progrès de la Religion dans les Iſles de *Gotto*, tout cela entremêlé de deſcriptions curieuſes & de faits interreſſans, termine le troiſiéme Livre & le ſecond Volume in-douze ; on y verra auſſi la funeſte cataſtrophe de l'Empereur Cubo-Sama, dont nous remettons à parler dans le mois prochain, afin de raconter tout de ſuite une des plus grandes révolutions, qui ſoient arrivées dans l'Empire Japonnois.

ARTICLE LXV.

TRAITE' DOGMATIQUE ſur les faux miracles du tems, en réponſe aux differens Ecrits faits en leur faveur. 1737. *in-quarto, pag.* 424 *ſans la Préface & la Table*

LE grand nombre d'Ecrits très-intereſſans, qui ont paru ſur cette matiere, n'a point étonné l'Auteur. Il a cru que ſans être trouvé pla-

giaire ou compilateur, il pourroit traiter encore un sujet aussi étendu que l'est la matiere des Miracles vrais ou faux, car l'un le conduit à l'autre: Voici comme il s'en explique dans l'Avertissement. „ Un des grands „ motifs de crédibilité, dit-il, qui „ persuade la vérité de notre sainte „ Religion, ce sont les Miracles di- „ vins opérés en sa faveur. Mais ces „ Miracles l'incredulité les lui con- „ teste, la superstition au contraire „ lui en suppose de faux ou de dia- „ boliques, & l'ignorance confond „ & divinise indifferemment les uns „ & les autres. Il est donc essentiel „ d'établir la certitude des Miracles „ divins, la possibilité, l'existence & „ la réalité des Miracles diaboliques, „ & enfin de donner des moyens „ sûrs de reconnoître ceux-ci, & de „ les discerner des premiers. " C'est ce que l'Auteur entreprend de faire dans cet ouvrage.

Peu importe que d'autres avant lui ayent déja traité de ces matieres, & même sçavament; il est utile, quand une vérité est importante, qu'elle soit

presentée sous des jours differens, afin que chacun puisse aisément la saisir envisagée dans le point de vûë qui lui est convenable. La nouvelle méthode dont l'Auteur fait usage, paroît plus simple, plus aisée, plus dégagée de questions incidentes. S'il a puisé dans les mêmes sources que les Ecrivains qui l'ont précedé, il a travaillé differemment les preuves qu'il en a tirées, & il s'est attaché à les disposer de façon qu'elles pussent démonter les plus fortes batteries de ses Adversaires. Enfin, il a un but principal & particulier, c'est de combattre la prévention, qui regne assez communément dans le monde contre tout ce qui s'appelle Miracle diabolique. Les plus raisonnables d'entre les Appellans ont commencé à en reconnoître de cette sorte. Mais on doit craindre qu'ils ne varient sur cet article, comme ils ont fait au regard des Convulsions. D'ailleurs, ce n'est pas assez d'admettre la possibilité de semblables Miracles, si l'on ne convient en même tems qu'il peut s'en operer en confirmation de l'erreur ; & c'est

un des points que l'Auteur se propose de traiter à fonds dans son ouvrage.

Ces réflexions, qui sont contenuës dans l'Exorde général du Traité, menent à un exposé de la dispute sur les Miracles, qui a mis la division dans le parti des Appellans, & leur a fait enfanter differens systêmes pleins d'absurdités & de contradictions. Notre Auteur en fait un détail exact & curieux. Il les renverse en peu de mots avec une netteté & une justesse admirable. Après quoi il fait le partage de son Traité en trois Propositions qui sont les contradictoires d'autant de principes, sur lesquels on a prétendu diviniser les Miracles attribués à M. Paris. Il se propose de faire voir.

„ 1°. Que le Démon, quand „ Dieu le lui permet, peut operer „ certaines guérisons surprenantes : „ qui, quoiqu'au dessus de nos for„ ces, ne sont point au dessus des „ siennes.

„ 2°. Que cette doctrine ne ren„ ferme rien qui blesse les attaibuts de „ Dieu, & que bien loin d'entraîner „ les fideles dans la séduction, c'est

„ un moyen de les en garantir.

„ 3°. Que dans ce ſyſtême, la „ preuve de la Miſſion de Jeſus-„ Chriſt, & celle de la canoniſation „ des Saints conſervent toute leur „ force, au lieu qu'elles ſe trouvent „ détruites & renverſées par le ſyſ-„ tême des Adverſaires.

Nous allons rendre compte de la premiere Section, que l'on a imprimée ſeule & ſéparément des deux autres, qui commencent auſſi à paroître. L'Auteur montre dans cette Partie qu'il eſt poſſible au Démon d'opérer certaines guériſons miraculeuſes, quand Dieu le lui permet. Il le prouve par des témoignages de l'Ecriture ſainte, par des faits hiſtoriques, par la tradition des Peres de l'Egliſe. C'eſt le ſujet & le titre de trois Chapitres, où une grande érudition ſoûtenuë des plus ſolides raiſonnemens eſt étalée ſans faſte, avec la plus réguliere méthode, & le choix le plus ſenſé.

Les ſaintes Lettres fourniſſent quatre preuves de la poſſibilité des Miracles diaboliques. La premiere eſt tirée des prédictions de l'Ancien Teſ-

tament. Il est parlé dans le Deuteronome 13 : 1. d'un Prophete, qui par la promesse de quelque évenement miraculeux entreprendra d'entraîner le peuple dans l'Idolâtrie. Moïse avertit que le prodige annoncé par ce faux Prophete arrivera. Les Interpretes & les Peres ont vû dans ce Passage une vraye prédiction, & non pas une hypothese impossible, & en effet Jeremie en marque l'accomplissement, 23 : 32. A cette occasion notre Auteur donne une judicieuse explication de cette parole de Tertullien, *la vérité des propheties, est un témoignage assûré de la Divinité*, & il fait voir que le caractere qui distingue le faux Prophete du véritable, qui ne ment jamais dans ses prédictions, n'est point que l'autre ment toûjours, mais presque toujours, & que parmi ses prédictions il y en a de trompeuses. Il en est de même des Miracles qui sont faits par les ennemis du vrai culte de Dieu. L'Ecriture les appelle faux, non qu'ils soient tous purement fantastiques & apparens, mais parce qu'ils induisent tous en erreur. Elle traite par la mê-

me raiſon de menſonge toute prédiction diabolique, vraye ou non, & de faux Prophetes ceux qui en font de ſemblables.

La ſeconde preuve eſt tirée de la ſéduction des faux Miracles prédite dans le Nouveau Teſtament. Les prodiges que doivent faire les faux Prophetes & & les faux Chriſts ſont annoncés par le Fils de Dieu dans les mêmes termes, * dont S. Luc ſe ſert, pour deſigner ceux de Saint Eſtienne & des Apôtres. C'eſt une marque qu'ils ne ſeront pas moins réels pour la plûpart, que l'ont été ceux des Apôtres.

L'oppoſition des Scribes & des Phariſiens aux Miracles de J. Chriſt forme une troiſiéme preuve. Inſtruits par la Loi de Moïſe qu'il ſe pouvoit faire des Miracles diaboliques, ils accuſoient le Sauveur de chaſſer les Démons au nom de Beelzebuth leur Prince & leur Chef. Il paroît bien qu'ils n'avoient pas une idée plus avantageuſe des autres Miracles du

* Matt. 24 : 24. Act. 5. & 6.

Fils de Dieu, au moins de guériſons, c'eſt-à-dire, qu'ils les regardoient comme autant d'opérations de Satan; & cependant Jeſus-Chriſt loin de combattre la créance où ils étoient, qu'il y avoit des Miracles diaboliques, s'attache ſeulement à leur prouver que les ſiens n'étoient point tels.

La quatriéme preuve eſt fondée ſur les prodiges operés par les magiciens de Pharaon. L'Auteur l'a reſervée pour la fin, à cauſe de la multitude des obſervations qu'il avoit à faire, tant pour mettre cet argument dans tout ſon jour, que pour répondre aux differentes chicanes, qu'on a mis en œuvre pour en éluder la force. Il prouve par l'Ecriture la réalité des prodiges, que les Egyptiens oppoſerent à ceux de Moïſe; il montre qu'elle a été admiſe par le plus grand nombre des Peres; il en établit la poſſibilité par des exemples qu'il trouve dans les naturaliſtes, & qui ne contrediſent en rien les principes de la Phyſique moderne; il répond à toutes les objections d'Eſtius,

qui eſt d'un ſentiment contraire ; il démontre enfin qu'on ne peut rien conclure contre la Theſe, qu'il ſoutient, du partage des Peres & des Theologiens ſur la réalité de ces mêmes prodiges operés par les Enchanteurs de Pharaon ; parce que tous conviennent que le Démon peut en confirmation de l'erreur opérer de vrais prodiges, & qu'ils ne ſont diviſés qu'au ſujet de certains prodiges en particulier.

L'Auteur ayant à parler des guériſons diaboliques rapportées dans l'Antiquité profane, omet le détail qu'on en peut voir dans les ſçavantes Lettres Theologiques du Révérend Pere de la Taſte. Il ſe borne à quatre réflexions, qui ſervent à conſtater la vérité, au moins de quelques-unes de ces guériſons.

La premiere réflexion, eſt que les défenſeurs du Paganiſme oppoſent avec confiance aux premiers Chrétiens ces faits, & que les Saints Peres ne s'inſcrivent pas en faux contre tous, qu'ils donnent ſeulement des regles de diſcernement pour admet-

tre ou rejetter certains Miracles du Paganiſme.

La ſeconde réflexion tombe ſur ces paroles de Saint Auguſtin *, *les Démons n'auroient pû réuſſir à ſe faire adorer des hommes, s'ils ne les y euſſent engagés par ces differens Miracles, dont les faſtes de l'Antiquité Payenne font mention.* Ce Saint Docteur ne conteſte jamais la réalité de tous ces faux Miracles ; il en diſtingue au contraire de fantaſtiques & de réels ; il dit même qu'entre ceux-ci, il y en a *de très-ſemblables à ceux des ſerviteurs de Dieu*, dont il ne les fait differer que par le principe & la fin.

La troiſiéme réflexion, eſt que non ſeulement pour établir ſon culte, mais encore pour le conſerver, le Démon a pû & dû opérer des Miracles dans le Paganiſme ; qu'ainſi rien ne nous oblige à les révoquer en doute, & nous avons au contraire des raiſons très-fortes pour y ajouter foi. Ces Miracles qui ſervoient

* Libr 10. de Civ. Dei cap. 16.

au but du Démon, n'étoient pas au dessus de son pouvoir, ils étoient dans l'ordre de la Justice de Dieu, qui abandonne ceux qui le méconnoissent & le méprisent, à leur sens réprouvé, & à une efficace d'erreur.

La quatriéme réflexion est prise de ce qu'il se fait encore tous les jours parmi nous des guérisons diaboliques operées par des moyens illicites; d'où l'on doit conclure, que le Démon, dont le pouvoir étoit infiniment plus grand avant la venuë de Jesus-Christ qu'il ne l'a été dans la suite, a operé encore plus fréquemment dans des tems d'incrédulité les mêmes merveilles & les mêmes guérisons. Pour être convaincu du fait de ces guérisons diaboliques operées par des moyens illicites; il n'y a, dit notre Auteur, qu'à consulter les Peres & les Conciles, les Theologiens & les Casuistes; & d'ailleurs ce fait est avoüé par ses Adversaires, qui objectent seulement qu'il se peut faire que ces sortes de guérisons viennent *de Dieu même, en même tems que le Démon fait ses illusions.* L'ab-

ſurdité & & l'impieté de cette exception, ſe découvrent manifeſtement. Les autorités qui ſont raſſemblées pour la détruire ſembleroient preſque ſuperfluës, ſi l'Auteur n'avoit ſenti avoir affaire à gens accoûtumés à ne ſe rendre qu'à la force.

L'application des grands principes établis dans la quatriéme preuve aux fauſſes merveilles du tems eſt tout-à fait juſte & fort intereſſante. Indépendamment de la doctrine & des ſentimens du Sieur Paris, que l'Auteur n'entreprend point ici d'examiner, il eſt certain que le culte qu'on s'eſt obſtiné à lui rendre au préjudice des défenſes de l'Egliſe, ou même ſans ſa permiſſion, ne peut paſſer que pour un culte illegitime & ſuperſtitieux. Cette propoſition eſt prouvée par l'autorité des Peres, des Conciles, & le ſentiment unanime des Theologiens; qui aſſûrent auſſi que le Diable ſe plaît extrêmement à cette ſuperſtition, & qu'il l'établit autant qu'il peut, afin de faire tomber les fideles dans l'erreur. Ainſi ceux qui honorent un Saint apo-

criphe méritent par le culte qu'ils [illegible] bienfaits diaboliques, qui ſont les Miracles qui [illegible] être au pouvoir du Démon. Ces Miracles accréditent le culte ; & ſi le prétendu Saint a été dans des ſentimens qui font craindre pour ſa Catholicité, les ſimples & les foibles dans la foi ſuccombent à la tentation d'embraſſer les nouveautés du tems en fait de doctrine, en même tems qu'ils adoptent le nouveau culte. Que ſi le prétendu Saint n'eſt point mort dans la Catholicité, & qu'on l'honore malgré les défenſes de l'Egliſe, on s'expoſe à tomber dans l'anathême prononcé contre ceux qui vont prier ſur le tombeau des heretiques.

Telle eſt peut-être aujourd'hui, continuë notre Auteur, la cauſe des Convulſions dans les uns, & des guériſons qu'obtiennent les autres. Le Démon exerce ſa tyrannie * *principalement ſur les enfans de déſobéiſſance* ; il tourmente les uns corpo-

* S. Aug. lib. 83. quæſt. q. 99.

rellement, il gagne le cœur des autres par [illegible] du genre humain, pour retenir toûjours les premiers dans ses chaînes, leur persuade qu'ils passeront de l'état de souffrance à celui de Thaumaturge, ou de Prophete, & par-là leur fait chérir ce qu'ils devroient le plus détester. Le grand Argument des Appellans & des Convulsionistes est donc fondé sur ce qui ne pouroit que les associer aux Idolâtres, aux Démoniaques, à presque tous les Héretiques ; aux Démoniaques, dont ils expriment naïvement les fureurs, les contorsions, & les enthousiasmes; aux Héretiques, dont les vains Miracles ont toujours fait la derniere ressource; aux Idolâtres enfin, dont toute la religion consistoit presque dans le culte superstitieux qu'on déferoit aux morts, fondé sur les oracles que les Démons faisoient rendre à leurs Statuës, de même que sur les prodiges qu'ils leur faisoient operer. Nous renvoyons le Lecteur à l'ouvrage même pour y voir ce dernier point prouvé en détail avec autant de science que de solidité.

Rien n'eſt à perdre de l'érudition & des réflexions neuves & profondes, dont le troiſiéme Chapitre eſt rempli. Il commence par une obſervation préliminaire ſur la notion de Miracle, & ſur l'uſage que l'Ecriture & la Tradition autoriſent à faire de ce mot : ce qui avoit déja été touché legerement, eſt remanié & éclairci. Enſuite on convient que les Peres ne ſe ſont pas toujours expliqués de la même façon ſur la poſſibilité, la nature & l'exiſtence des Miracles Diaboliques : ce qui donne lieu d'en rechercher la cauſe dans deux Articles qui précedent la ſuite des témoignages : car la varieté qu'on y trouve vient, 1°. des differens Adverſaires que les ſaints Docteurs ont eu à combattre., 2°. Des differens tems dans leſquels ils ont écrit.

Les Payens & les Héretiques ont oppoſé leurs faux Miracles à notre ſainte Religion. Les differentes réponſes qu'on faiſoit aux premiers avoient pour but de montrer, qu'il ne s'enſuivoit pas de leurs Miracles

que le Démon, qui les operoit ſous differens noms, fût le vrai Dieu. On faiſoit voir aux ſeconds qu'il ne s'enſuivoit pas de leurs faux Miracles que leur doctrine fût véritable.

Pour répondre à ce que dit Saint Irenée, que les héretiques ne peuvent faire des Miracles de guériſon en preuve de leur doctrine, notre Auteur établit par un grand nombre de très fortes preuves, que les héretiques n'ont pû faire de ſemblables Miracles dans la primitive Egliſe, & tant que le don des Miracles fut commun parmi les fideles. Lorſqu'il n'en reſtoit plus parmi eux que des veſtiges dans des perſonnes d'une éminente ſainteté, alors, dit-il, les héretiques commencerent à ſe prévaloir de leurs faux Miracles.

L'Auteur vient enfin à expoſer ſes preuves de la Tradition ſur la poſſibilité des Miracles de guériſons diaboliques. Il range les autorités des Peres en deux Claſſes. Dans la premiere il met celles qui regardent les Miracles du Paganiſme, & dans la ſeconde celles qui regardent les Mi-

racles des héretiques. Il se borne à la Tradition des six premiers siecles de l'Eglise, & il fait voir à la fin que la croyance de ces Miracles faux, & néanmoins très-réels, s'est toujours perpetuée dans l'Eglise. Tout cela est meslé de remarques importantes, & de pensées aussi curieuses que solides. Nous finissons en rapportant deux differentes réflexions, qui viennent de personnes fort sensées. On fait, disent les uns, trop d'honneur aux Miracles du tems, quand on veut que le Diable s'en mesle. On fait, disent les autres, trop d'honneur à la cause qui a enfanté les Miracles du tems, quand on se donne la peine d'en rechercher l'imposture.

ARTICLE LXVI.

NOUVELLES LITTERAIRES.

ANGLETERRE.

DE LONDRES.

Monsieur Wilkins, Archidiacre de Suffolk vient de donner une ample Collection des Conciles d'Angleterre & d'Irlande, en quatre Volumes *in-folio*, par Souscription. Nous en avions déja une du Chevalier Henri Spelman, en 2. Volumes *in-folio*, dont le premier parut à Londres l'an 1639, & le second en 1664., par les soins de Charles Spelman, petit-fils de Henri. L'une & l'autre Collection commence au Concile tenu en 446. dans l'ancienne Ville de Verulam, (*Verulamium*) contre les erreurs des Pélagiens: mais la premiere ne s'étend que jusqu'à l'an 1530. Celle de M. Wil-

kins finit par le Concile de Londres de l'année 1717. Voici le titre de l'Ouvrage.

Concilia Magnæ Britanniæ & Hiberniæ, à Synodo Verolaminensi A. D. 446, ad Londinensem, anno D. 1717. à Davide Wilkins S. T. P. Archidiacono Suffolciensi. 4. volum. in-folio.

Les Exemplaires se distribuent chez Woodward, Davis, &c.

Political Worcks of Andrevv Fletcher, &c. Ouvrages Politiques d'André Fletcher de Saltan, Gentilhomme Ecossois. A Londres chez Betteswoorth, Hitch & Davis. Volume *in-octavo*

M de Moivre, un des plus grands Calculateurs de l'Europe, fit imprimer en 1711. un petit *in-quarto* sous ce titre : *De Mensurâ sortis, seu de Probabilitate eventuum in ludis à casu fortuito pendentibus.* Il fait réimprimer ce Traité en Anglois, & par Souscription, avec des Augmentations considérables, & l'intitule : *Doctrine of Chances, &c.* La science ou le calcul des Chances, c'est-à-

dire, des jeux de hazard. Si M. de Moivre avoit prétendu étendre l'utilité de son Ouvrage, en le perfectionnant, il devoit conserver la Langue de la premiere Edition. Il semble que les Anglois, aussi-bien que les François, ayent entrepris d'assujettir les autres Nations à apprendre leur Langue, ou qu'ils veüillent les priver, au moins le plus grand nombre, du plaisir & de l'avantage de lire leurs Ovrages.

ALLEMAGNE.

De Hall en Misnie.

Tractatus quatuor Anatomici de Aure humana, à Joanne Friderico Cassebohm, Medicinæ Doctore, & Professore publico. Halæ Magdeburgicæ 1734.

Tractatus quintus Anatomicus de Aure humana; cui accedit Tractatus sextus Anatomicus de Aure Monstri humani. Autore Joanne Friderico Cassebohm. M. D. & P. P. Halæ Magdeburgicæ. 1735. in-quarto. C'est un détail Anatomique curieux & très-

circonstancié de toutes les parties de l'Oreille, tant externe, qu'interne, tiré des plus célebres Anatomistes, & confirmé par les observations de l'Auteur, qui a fait une étude particuliere de cette partie, qu'un grand nombre de dissections l'ont mis en état de connoître parfaitement. Cette Théorie conduit à prévenir & à guérir les maladies d'une organe aussi nécessaire qu'il est délicat.

DE NUREMRERG.

On nous donne la Vie du Prince Eugene de Savoye, avec les Médailles frappées en son honneur, & son Oraison Funebre prononcée à Vienne par le P. Peickart Jesuite. Mais l'Ouvrage est en Allemand, & l'on n'a pas prétendu, sans doute, qu'il fût fort répandu hors des Etats, qui parlent, ou qui entendent communément cette Langue. Le Latin seroit le remede à un pareil inconvénient : mais on conspire de toutes parts à le plonger dans l'oubli; & si l'Allemagne l'abandonne, où trouvera-t-il un azile ? Cette *Vie du*

Prince Eugene est imprimée chez *Schmidt*.

Dissertatio Epistolica de differentiis quibusdam inter hominem natum & nascendum intercedentibus, deque vestigiis divini Numinis inde colligendis. In-quarto avec des Figures. On voit par ce titre que M. Trew, sçavant Medecin du Markgrave d'Anspach, ne se borne pas dans sa curieuse Dissertation aux spéculations de Physique & de Medecine ; il les tourne en preuves de l'existence, & de la providence de Dieu. C'est à cette fin qu'il dirige ses Observations sur le *Canal Veineux, le Canal Arteriel, & le trou ovale dans le* fœtus.

De Leipsik.

Gaspar Fritsh va donner une nouvelle Edition du grand *Thesaurus Linguæ Latinæ* de Robert Estienne, en 4. Volumes *in folio* par Souscription. M. Gesner connu par de semblables travaux, promet de donner ses soins pour la rendre correcte & plus complete, par les supplémens qu'il y joindra. Il seroit bon qu'il

attendît celui de M. l'Abbé Caperonnier, que nous avons annoncé au mois d'Avril, page 671. Il pourroit aussi profiter de quelques Remarques que nous avons faites sur les deux grands Dictionnaires Latins, nouvellement réimprimés.

ITALIE.

De Venise.

Les plus vastes entreprises n'effrayent point nos Libraires. On a parlé autrefois d'une Collection des Conciles, plus ample qu'aucune des précédentes. Voici des Ouvrages non moins considérables par le nombre des Volumes. *Albrizzi* & *Coleti* ont mis en vente six Tomes des *Acta Sanctorum* des Jesuites d'Anvers, & douze des Antiquités Gréques & Romaines, reçüeillies par *Grævius* & par *Gronovius*. Ces deux grandes Collections occuperont encore longtems leurs presses, & la premiere croît tous les jours entre les mains des sçavans Auteurs, par un travail infatigable déja de près d'un siécle.

De Naples.

R. P. Ludovici Maschi Januensis sacræ Theologiæ, & in Provincia VV. Lombardiæ Ord. Præd. Magistri, atque supremæ SS. Inquisitionis in Urbe Qualificatoris, Opus Theologico-Thomisticum in IV. *distributum tomos, quibus Summa S. Thomæ V. Ecclesiæ Doctoris, Scholasticè, Polemicè, Mysticè, Historicè illustratur. Tomus primus in duas distinctus Partes, pro explicatione P. P. Summæ S. Thomæ. Illis accedunt Appendices & Digressiones, in quibus Autorum, Conciliorum, Hæreticorum, atque Orbis sacri & prophani historica cognitio exhibetur, juxta Methodum in Epistola ad Lectores stabilitam. Pars prima complectens Tractatus* XII. *pro absoluta Quæstionum P. P. Summæ S. Thomæ explicatione. Sub auspiciis Eminentissimi ac Reverendissimi D. Nicolai Lercari S. R. Ecclesiæ Cardinalis. Neapoli. Ex Typographia Parrini.* 1736. trois Vol. *in-folio.*

Johannis de Joanne Sanctæ Panormitanæ Ecclesiæ Canonici, de Divinis Siculorum Officiis Tractatus. Panormi 1736. *in quarto.*

L'Auteur a divisé son Ouvrage en cinq Parties, ou en cinq âges differens. Dans la premiere Partie il examine quelle a été la Discipline des Eglises de Sicile par rapport aux Divins Offices dans les quatre premiers siecles de l'Eglise. La seconde renferme les quatre siecles suivans. La troisiéme se termine à *l'heureuse* arrivée des Normands en Sicile. L'Epoque du cinquiéme Age est le Pontificat de S. Pie V. Le dernier âge, ou la derniere Partie, comprend tout le reste du tems jusqu'à nos jours. Telle est la matiere de l'Ouvrage traitée en cinquante-deux Chapitres. A la fin le docte Chanoine a fait imprimer deux Messes suivant le Rit des François établis en Sicile; l'une, tirée d'un Manuscrit de Palerme, auquel il donne plus de six cens ans d'antiquité: l'autre, de trois Missels de l'Eglise de Palerme.

Matthæi Basile olim Ministri Generalis universi Ordinis Minorum S. Francisci, Archiepiscopi Panormitani, de Vindiciis D. Petri Dissertationes Critico-Dogmaticæ adversus Magde-

burgenses, aliosque heterodoxos. Accedit Dissertatio unica Eleutheri Vindicias complectens. Opus posthumum. Panormi, 1736. in-quarto.

Dans les trois premieres Dissertations Monseigneur l'Archevêque de Palerme établit la Primauté de Saint Pierre contre les Centuriateurs de Magdebourg, & il soûtient l'infaillibilité du Chef de l'Eglise. Dans la derniere il défend le Pape Eleuthere, contre ceux qui prétendent que ce Pontife approuva les erreurs de l'hérétique Montan,

M. Jean-Baptiste Ferrari, Napolitain, ci-devant Avocat, aujourd'hui nommé par le Roi des deux Siciles, Auditeur dans la Province de la Principauté Ulterieure, a donné un grand Ouvrage sur la succession *ab intestat* aux biens tant féodaux, que roturiers, conformément aux Loix, aux Coûtumes, aux usages du Royaume de Naples. *Joannis-Baptistæ Ferrarii Parthenopæi, olim causarum Patroni, atque nunc ab invictissimo Rege Carolo Borbonio in Neapolitani Regni hujus Provinciæ Prin-*

cipatûs ultrà Auditoris electi, in universam successionis ab intestato materiam, tam in bonis Burgensaticis, quàm feudalibus, ob varios Juris communis, ac Regni nostri Parthenopæi Leges, consuetudinesque Civitatis Neapolitanæ invicem contrarias implicatam; atque propter morem Procerum ac Magnatum præfati Regni, usumque Nobilium Platearum Capuanæ ac Nidi Civitatis ejusdem magis involutam, eximiæ Dilucidationes. Pars prima Neapoli 1736. Typis Josephi Severini, in-folio, pag. 195. Pars secunda. pages 171.

FRANCE.

De Paris.

LES HOMMES paroiſſent de nouveau, & pour la quatriéme fois ſur la Scene. C'eſt la preuve la plus certaine de l'eſtime qu'on a fait de cet Ouvrage.

Le ſuccès du premier Volume en a attiré un ſecond, qui ne mérite pas moins l'approbation des gens qui reflêchiſſent, & qui ſçavent pen-

ſer. L'Auteur n'a point craint de paroître ce qu'il eſt, ce qu'il voudroit que tout le monde fût avec lui, & comme lui. Il a mis le Christianiſme à la tête, & pour bâſe de ce qui fait l'honnête-homme, *le vrai ſage*: Non de ceux à qui une prétenduë Philoſophie, molle & voluptueuſe, prodigue ce beau titre, pour déguiſer ſa honte; mais le ſage formé ſur les vérités & ſur les maximes de l'Evangile. *Pour eviter*, dit-il, *ce que j'oſe blâmer dans les autres, je n'ai point redouté le honteux éloignement que tant de gens paroiſſent avoir pour tout ce qui s'appelle Morale Chrétienne; j'en ai répandu ſur toutes les Réflexions qui ne pouvoient par elles-mêmes achever l'honnête-homme.* Mais comme il écrit pour tous les états, & toutes les conditions, & qu'il ne fait pas un Livre de ſpiritualité, on trouvera dans celui-ci des inſtructions ſur tous les caracteres, & pour toutes les ſituations qui compoſent, & qui partagent la ſocieté humaine.

Les Hommes. Quatriéme Edition, chez Ganeau, ruë S. Jacques, à Saint

Loüis, deux Volumes in-douze.

On a reproché aux François, avec aſſez de Juſtice le peu de zele qu'ils ont fait paroître pour la memoire de ceux de leur Nation, qui ſe ſont diſtingués dans les Sciences & dans les beaux Arts. Il ſemble que depuis quelques années, ils ſoient devenus ſenſibles à ce reproche. C'eſt à ce ſentiment que nous ſommes redevables de la *Vie de Pierre Gaſſendi, Prévôt de l'Egliſe de Digne, & Profeſſeur de Mathématique au College Royal*, publiée depuis peu par le R. P. Bougerel, Prêtre de l'Oratoire; & imprimée *chez Jacques Vincent, ruë Saint Severin, à l'Ange.* 1737. Volume in-douze. L'Auteur ne la donne que comme un Eſſai qui pourra fournir à d'autres des Mémoires pour écrire l'Hiſtoire de ce grand Homme. Occupé à recüeillir celle des Hommes Illuſtres de Provence, le P. Bougerel a voulu commencer par la Vie du célebre Gaſſendi, l'un des ſçavans, qui a fait le plus d'honneur à ſa Province, & à ſa Nation.

Les Entretiens Phyſiques d'Ariſte & d'Eudoxe, ou *Phyſique nouvelle*

en Dialogues. Troiſiéme édition. *Par le Pere Regnault, de la Compagnie de Jeſus.* A Paris chez J. Clouſier, & C. Thibouſt; 4. volumes *in*-12. 1737.

C'eſt la ſixiéme édition de cet Ouvrage, à compter l'édition de Hollande, celle de Londres en Anglois, & celle de Veniſe en Italien..

La ſeconde Partie du Traité ſur les Miracles, que nous avons annoncé au mois de May, a ſuivi de près la premiere. Les Extraits que nous en donnerons, ſe ſuivront auſſi ſans delai.

Hiſtoire Univerſelle de Diodore de Sicile, traduite en François par M. l'Abbé Terraſſon, de l'Académie Françoiſe. A Paris chez de Bure l'aîné, Quay des Auguſtins, à S. Paul. 1737. deux volumes *in*-12.

M. l'Abbé Terraſſon ne donne préſentement que les cinq premiers Livres des XV. qui nous reſtent de Diodore, mais il travaille aſſidûment à la traduction des dix autres.

Il a ajoûté à ceux-ci les Fragmens des Livres perdus, depuis le cinquié-

me, jusqu'à l'onziéme, & divers au- [illegible] dont on peut voir le détail dans sa Préface.

Traduction du Traité de l'Orateur de Ciceron, avec des Notes, par M. l'Abbé Colin. A Paris chez de Bure l'aîné, Quay des Augustins. 1737. volume *in*-12.

Le Traducteur y a joint ses trois Discours qui ont remporté le Prix d'Eloquence, au jugement de l'Académie Françoise, en 1705. 1714, & 1717. Sa Préface est un Traité complet de Rhétorique, ou de l'Art Oratoire. Dans un *Avertissement* il rend compte du plan qu'il a suivi dans sa Traduction & dans ses Notes.

C'en est assez pour l'annonce de ces deux derniers Ouvrages. En attendant que nous en parlions plus en détail, le nom des Auteurs, & le mérite connu des Traducteurs dira le reste à ceux qui s'intéressent aux genres de Littérature que présente l'un & l'autre titre.

Memoires pour servir à l'Histoire Naturelle de la Province de Languedoc, divisés en trois Parties, ornés de

Figures & de Cartes en Taille-douce. A Paris, chez Guill[illegible] [illegible], ruë S. Jacques, près la Fontaine S. Severin, au Lys d'or. Vol. in-4°. 1737.

L'Auteur zélé pour le bien public, se plaint de ce que personne en France ne s'est appliqué jusqu'ici à l'Histoire Naturelle de sa Patrie. Il est vrai que cette étude, plus utile infiniment que ce qui occupe d'ordinaire, ou ce qui fait l'amusement, ou l'objet des gens de Lettres, ou de ceux qu'on nomme *les Sçavans*, a été trop négligée en France. La plainte néanmoins ne doit pas être tout-à fait générale, puisque nous avons déja quelques Ouvrages en ce genre, sur la Botanique, sur les Eaux Minérales, &c. Mais quel avantage n'en retirerions-nous pas, si ce travail étoit animé par ce qui peut engager & soutenir dans cette pénible carriere ? La curiosité seule, ni l'amour de la gloire, ou de la Patrie ne suffisent pas aux voyages, aux recherches, aux travaux, aux épreuves nécessaires pour y réüssir.

TABLE DES ARTICLES

du mois de Juin 1737.

ART. LVIII. ESsais de Théodicée, sur la bonté de Dieu, &c. Par M. Leibnitz Seconde Partie. Page 953.

ART. LIX. Discours sur l'Harmonie. 992.

ART. LX. Recueil des Traitez, &c. concernant l'Election au Royaume de Pologne. &c. 1007.

ART. *LXI*. Lettre de Madame de ***. à M. de***. 1017.

ART. LXII. Lettres de Madame la Marquise de Sevigné, &c. 1034.

ART. LXIII. Dissertation sur ce que S. Chrysostome rapporte du Martyre de S. Babylas. 1051.

ART. LXIV. Histoire & Description générale du Japon, &c. Par le Pere de Charlevoix, &c. 1076.

ART. LXV. Traité Dogmatique sur les faux Miracles du tems, en réponse aux différens Ecrits faits en leur faveur, &c. 1107.

ART. LXVI. Nouvelles Littéraires. 1124.

Fin de la Table.

Suite de l'Errata du mois de May 1637.

Page 802. ligne 23. aux Egyptiens, & à des anciens, *lisez*, des Egyptiens, & des anciens Grecs.

P. 825. l. 14. il n'éviteroit, *lisez*, l'Auteur n'éviteroit

P. 892. l. 4. Sorlon, *lisez*, Setlon.

APPROBATION.

J'Ay lû par ordre de Monseigneur le Chancelier le présent *Journal*, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. LEROUGE.

De l'Imprimerie de C. Robustel.

GETTY CENTER LINRARY
3 3125 00670 4262